This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 07136297 8

WILLIAM DOWNES.

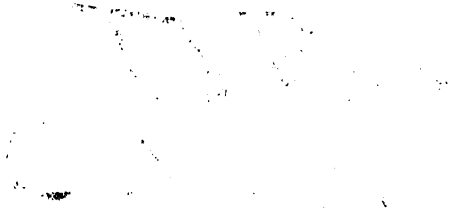

COLLECTION
UNIVERSELLE
DES
MÉMOIRES PARTICULIERS,
RELATIFS
A L'HISTOIRE DE FRANCE.
TOME XXV.

Contenant les Mémoires de Meſſire Blaise de Montluc, *Maréchal de France; commençant en 1521, & finiſſant en 1574.*

XVIe Siècle.

Il paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection.

Le prix de la Souſcription pour 12 Volumes, à Paris, eſt de 48 l. Les Souſcripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 ſ., à cauſe des frais de poſte.

Il faut s'adreſſer à M. Cuchet, Libraire, rue & Hôtel Serpente, à Paris; & avoir ſoin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XXV.

A LONDRES;

Et ſe trouve à PARIS;

RUE ET HÔTEL SERPENTE.

1787.

MÉMOIRES

DE MESSIRE

BLAISE DE MONTLUC,

MARÉCHAL DE FRANCE.

LIVRE SIXIÉME,

Commençant en 1564, & finiſſant en 1569.

[1564.]

La France jouiſt (1) cinq ans de ce repos avec les deux Religions, toutesfois je me doutois tousjours qu'il y avoit quelque anguille ſous roche; mais pour la Guyenne, je ne craignois pas beaucoup. J'avois tousjours l'œil au guet, donnant advis à la Reyne de tout ce que j'entendois, avec toute la fidélité dont je me pouvois adviſer.

[1565] Pendant ce temps (2) le Roi viſita ſon Royaume. Eſtant arrivé à Toulouſe, je fus baiſer les mains à Sa Majeſté, laquelle me fit plus honorable recueil que je ne méritois. Les Huguenots (a) ne faillirent à faire

(a) Charles IX arriva à Toulouſe le 31 Janvier 1565. On a vu dans la Notice la manière dont Montluc ſe juſtifia.

leurs praticques & menées, & me faiſoient faux-feu ſous main : car à deſcouvert ils n'oſoient le faire ; mais je ne m'en donnois pas grande peine. La Reyne me fit cet honneur de me dire tout ce qui ſe paſſoit, & me monſtra la fiance qu'elle avoit en moi : & cognus bien lors qu'elle n'aimoit pas les Huguenots. Un jour eſtant en ſa chambre avec MM. les Cardinaux de Bourbon & de Guyſe, elle me raconta ſes fortunes, & la peine où elle s'eſtoit trouvée. Et entre autres choſes me dit, que le ſoir que la nouvelle lui vint que la bataille de Dreux eſtoit perdue (car quelque hardie lance lui donna ceſte alarme, n'ayant pas eu loiſir d'attendre ce que M. de Guyſe feroit, après que M. le Conneſtable fut rompu & prins), elle fut toute la nuict en conſeil, où eſtoient meſdits Seigneurs les Cardinaux, pour adviſer quel parti elle prendroit pour ſauver le Roi. Enfin ſa réſolution fut, que ſi le matin la nouvelle ſe fuſt trouvée véritable, elle taſcheroit ſe retirer en Guyenne, encore que le chemin fuſt bien long, où elle ſe tenoit plus aſſeurée qu'en tout autre pays de France. Je prie à Dieu qu'il ne m'aide jamais, ſi les larmes ne m'en vindrent aux yeux, lui oyant raconter ſa déſolation. Et lui dis ces meſmes mots : *Hé ! mon Dieu, Madame, vous eſtes-*

vous trouvée en telle néceſſité ? Elle me l'aſſura & jura ſur ſon ame, comme firent auſſi MM. les Cardinaux. Il faut dire la vérité, que ſi cette bataille euſt eſté perduë, Sa Majeſté euſt bien eu à ſouffrir : & crois que c'eſtoit fait de la France ; car l'Eſtat euſt changé & la Religion. Car à un jeune Roi, on fait faire ce qu'on veut.

Or Leurs Majeſtez ayant traverſé la Guyenne, trouverent les choſes en meilleur eſtat qu'on ne leur avoit dit : car les Huguenots, mes bons amis, avoient fait courir le bruit, que tout eſtoit ruiné & perdu ; mais ils trouverent qu'elle eſtoit en meilleur eſtat que le Languedoc. Leurs Majeſtez ſejournerent au Mont de Marſan quelque tems (3), attendant que la Reyne d'Eſpagne vinſt à Bayonne. Je veux eſcrire ici une choſe que je deſcouvris-là, pour monſtrer que j'ai tousjours tenu à la Reyne la promeſſe que je lui fis à Orléans, après la mort du Roi François : (a) que je ne deſpendrois jamais que du Roi & d'elle ;

(a) Dans la dernière Edition de Montluc, on a placé mal à propos ſous la date de l'année 1564, ces récits de Montluc. Tout ce qu'il décrit, juſqu'au moment où la Reine le congédia, ſe paſſa en 1565. Le fait eſt clair, puiſque la Cour n'arriva en Languedoc qu'à la fin de Janvier 1565.

comme j'ai tousjours fait. Encore que je n'en aye pas apporté grand fruit, ſi eſt-ce que j'aime mieux que la faute ſoit venue d'ailleurs, que ſi j'avois manqué à ma promeſſe. Je ſentis donc le vent qu'une ligue s'eſtoit dreſſée en la France, là où il y avoit de grands perſonnages, Princes & autres, leſquels je n'ai affaire de nommer, bien engagez de promeſſe. Je ne ſçai au vrai à quelle fin cette ligue ſe faiſoit : toutesfois un Gentilhomme me les nomma preſque tous; & fus perſuadé par ledit Gentilhomme de m'y mettre, m'aſſeurant que ce ne ſeroit que pour bon effet; mais il cogneuſt à mon viſage que ce n'eſtoit pas viande de mon (4) gouſt. J'en advertis ſecrettement la Reyne tout auſſi-toſt : car je ne le pouvois porter ſur le cœur. Elle le trouva bien eſtrange, & me dit que c'eſtoient les premieres nouvelles, me commandant de m'enquérir encore mieux du tout; ce que je fis, & n'en trouvai rien d'advantage que ce que je lui en avois dit : car ce Gentilhomme ſe tint ſur ſes gardes.

Sa Majeſté me demanda advis comme elle s'en devoit gouverner : je lui dis & la conſeillai qu'elle devoit mettre en avant & moyenner que le Roi propoſaſt lui-meſme, qu'il avoit entendu qu'une ligue ſe dreſſoit en ſon Royau-

me, & que cela ne pouvoit eſtre ſans le mettre en crainte & ſoupçon; qu'il devoit prier tous généralement de rompre cette ligue; & qu'il vouloit faire une aſſociation en ſon Royaume, de laquelle il ſeroit le chef. Elle fut ainſi appellée quelque tems; mais après on changea de nom, & l'appella on la confédération du Roi. La Reyne, lorſque je lui donnai ce conſeil, ne le trouva pas bon, & me dit, que ſi le Roi en faiſoit une, il ſeroit à craindre que les autres en fiſſent une autre. Mais je lui répliquai, qu'il falloit que le Roi y obligeaſt ceux qui en pourroient faire au contraire; & que c'eſtoit une choſe qui ne ſe pourroit céler, & à laquelle on pouvoit pourveoir. Deux jours après, Sa Majeſté ſouppant, elle m'appella, & me dit, qu'elle avoit mieux penſé en l'affaire que je lui avois parlé, & qu'elle trouvoit que mon conſeil eſtoit fort bon; & me dit que le lendemain, ſans plus tarder, elle vouloit faire propoſer au Roi cette affaire; comme elle fiſt. Et m'envoya querir à mon logis, pour m'y trouver; mais je n'y eſtois point. Le ſoir elle me dit pourquoi je n'y eſtois venu, & me commanda de m'y trouver le lendemain; parce qu'au Conſeil y avoit eu pluſieurs grandes difficultez, leſquelles on n'avoit peu ré-

ſoudre. Je m'y trouvai ſelon le commandement qu'elle m'en avoit fait. Il y eut encore pluſieurs diſputes. M. de Nemours parla fort ſagement, & remonſtra qu'il ſeroit bon de faire une ligue & aſſociation pour le bien du Roi & de ſon Eſtat, afin que tous d'une meſme volonté, ſi les affaires ſe préſentoient, ſe rendiſſent auprès de Sa Majeſté, pour expoſer leurs biens & leurs vies pour ſon ſervice. Et d'autre part, que ſi quelques-uns de quelque religion que ce fuſt, leur vouloient courir ſus, ou remuer quelque choſe, que tous d'un accord & union expoſaſſent leurs vies pour ſe deffendre. M. le Duc de Montpenſier fut de ceſte meſme opinion, & pluſieurs autres, diſant tous que cela ne pouvoit que d'autant plus tenir le Royaume en paix, veu qu'on ſçauroit les plus grands ainſi liguez pour la deffence de la Couronne.

La Reyne me fit cet honneur de me commander que j'en diſe mon advis. Alors je propoſai que ceſte ligue ne pouvoit porter préjudice au Roi; car tout tendoit à une bonne fin pour le ſervice de Sa Majeſté, bien & repos de ſon Eſtat & de ſes ſubjets; mais que celle qui ſe faiſoit en cachette, ne pouvoit porter que malheur. Car comme l'on entendroit qu'il s'eſtoit fait une ligue, d'au-

tres en voudroient faire une autre, & non-seulement une, mais plusieurs : & qu'il n'y auroit rien qui nous menast si-tost aux armes que cela. Et que si les uns tendoient à bonne fin, on n'estoit pas asseurez que d'autres ne tendissent à la mauvaise : car les bons ne pouvoient respondre pour les mauvais. Que si les cartes se mesloient une fois de ligue à ligue, il y auroit bien affaire d'en tirer un bon jeu : car c'estoit une vraie porte ouverte pour faire entrer les estrangers dans le Royaume, & mettre tout en proie : mais que tous généralement, Princes & autres, devions faire une ligue ou association, qui s'appelleroit la ligue, ou bien confédération du Roi : & faire les sermens grands & solemnels, de n'y contrevenir, à peine d'estre déclarez tels que le serment porteroit : & que Sa Majesté ayant fait les conclusions, devoit despescher messagers par tout le Royaume de France, avec procurations pour recevoir le serment de ceux qui n'estoient là présens : & que par-là l'on cognoistroit qui voudroit vivre & mourir au service du Roi & de l'Etat. *Que si quelqu'un est si fol d'oser lever les armes, jurons tous, Sire, de lui rompre la teste. Je vous respons que j'y mettrai si bon ordre en ce pays, que rien ne branslera que vous ne*

ſoyez recogneu pour noſtre Maiſtre. Et par meſme moyen prométtons par la foi que nous devons à Dieu, que ſi quelqu'autre contre-ligue ſe trouve, nous vous en advertirons : faites ſigner la voſtre aux plus grands de voſtre Royaume. La feſte ne ſe pourroit jouer ſans eux, ainſi on pourra les obliger & pourveoir aux inconveniens. Voilà ma propoſition. Là il y euſt pluſieurs diſputes : mais enfin fut conclue l'aſſociation du Roi, & arreſté que tous les Princes, grands Seigneurs, Gouverneurs de Provinces & Capitaines de gens-d'armes renonceroient à toute ligue & confédérations, tant dehors que dedans le Royaume, & que tous ſeroient de celle du Roi, & feroient le ſerment, à peine d'eſtre déclarez rebelles à la Couronne. Et y a encore d'autres obligations, deſquelles il ne me reſſouvient. Il y euſt pluſieurs difficultez pour coucher les articles. Les uns diſoient qu'ils devoient eſtre couchez d'une ſorte & les autres d'une autre : car à ces conſeils, auſſi bien qu'aux noſtres, il y a du blanc & du noir, & de l'opiniaſtreté & de la diſſimulation. Et tel peut-eſtre faiſoit bonne mine, qui eſtoit emprunté ailleurs. Ainſi va du monde. O que c'eſt une choſe miſerable quand un Royaume tombe en la jeuneſſe d'un Roi ! S'il euſt eu

lors la connoiſſance qu'il a eu depuis, je croi qu'il euſt bien fait parler des gens bon François. Enfin tout fut paſſé & accordé, & commencerent les Princes à faire le ſerment & ſigner, puis les Seigneurs. Et encore que je ne ſois qu'un pauvre Gentilhomme, le Roi voulut que je m'y ſignaſſe pour la charge que je tenois de lui, & fut envoyé à M. le Conneſtable, qui eſtoit à Bayonne, lequel s'y ſigna. D'autre part ils deſpeſcherent vers M. le Prince de Condé, M. l'Admiral, M. Dandelot, & autres Seigneurs & Gouverneurs de la France. Et les Meſſagers de retour, le Roi en fiſt faire un inſtrument, comme l'on me dit, lequel fut mis dans ſes coffres. Et croi bien qu'il n'eſt pas perdu, & qu'on y peut voir des gens en blanc & en noir, qui ont eſté parjurez à bon eſcient. Or je ne ſçai qui fut cauſe de commencer la guerre à la S. Michel; car celui qui la commença, a contrevenu à ſon ſerment. Et juſtement, ſi le Roi le vouloit, le feroit déclarer tel : car lui-meſme s'y eſt obligé par ſon ſeing. On ne lui feroit pas de tort, puiſqu'il s'y eſt ſoubmis. Et encore que cela ne conſiſte pas en combats, ſi penſe-je avoir fait un grand ſervice au Roi & à la Reyne, de leur avoir deſcouvert cette menée;

car peut-eſtre que les affaires fuſſent allez encore pis qu'ils n'ont fait.

Or le Roi print ſon chemin au retour de Bayonne, vers Xaintonge & la Rochelle, où je les accompagnai ; & là me commanderent m'en retourner, & faire bien obſerver les Edits de la paix : ce que j'ai tousjours fait. Et ne faut point qu'on diſe que la guerre ait jamais commencé par mon Gouvernement. Auſſi n'y euſſent-ils jamais rien gaigné, & ne m'euſſent peu prendre au deſpourveu ; mais leur deſſein eſtoit à la teſte. La Reyne, qui eſt en vie, ſe reſſouviendra de ce que je lui dis ſur le fait de la Rochelle : car ſi cette plume euſt eſté enlevée aux Huguenots, & aſſeurée comme je lui dis qu'elle devoit faire, la France n'euſt pas veu tant de malheurs. Mais elle craignoit tant de mettre les choſes en trouble, qu'elle n'ozoit rien remuer. Et ſçai bien qu'un ſoir elle m'entretint plus de deux heures, ne me parlant que des choſes qui avoient paſſé, vivant le Roi ſon mari, mon bon Maiſtre. Et toutesfois un, qui n'eſtoit pas des plus petits, alla dire que je dreſſois quelque choſe au préjudice de la paix. Pleuſt à Dieu qu'elle m'euſt creu, la Rochelle n'euſt jamais ozé gronder. Or com-

me le Roi commença à ſortir de Bretagne pour prendre ſon chemin à Blois, j'eus advertiſſement de Rouergue, Quercy, Perigord, Bourdelois & Agenois, comment les Huguenots s'acheminoient avec grands chevaux à petites troupes, & portoient des coffres : & diſoit-on que leurs armes & piſtolets eſtoient dedans. J'en advertis trois ou quatre fois la Reyne : mais elle n'y voulut jamais adjouſter foi. A la fin je lui envoyai Martineau, Controlleur à préſent des guerres, lequel ne fut gueres bien venu d'apporter telles nouvelles. Et trois jours après ſon arrivée, y arriva Boery, un mien Secrétaire, qui apporta de ma part nouvelles à la Reyne, que tous marchoient à la deſcouverte le jour & la nuit : & croi qu'ils n'en euſſent rien creu, ſi ne fuſt eſté qu'en meſme temps que Boery arriva, Sa Majeſté en fut advertie de tous les autres Gouvernemens de la France ; qui fut cauſe que le Roi print ſon chemin bien hativement droit à Moulins.

[1566] Je ne ſçai à quelle fin cela tendoit ni pourquoi on s'en alloit ainſi par troupes. Ils le devoient ſçavoir. Cela n'eſtoit pas ſigne de vouloir rien faire de bon : car ſans le ſceu du Roi ou de ſon Lieutenant, on ne doit entreprendre telles choſes. Et ſi je n'euſſe eu peur

d'eſtre accuſé d'avoir rompu la paix, je les euſſe bien-toſt reſſerrez en leurs maiſons : car je ne dormois pas. Je m'en allai bien accompagné de Nobleſſe & de ma compagnie en Rouergue, Quercy & au long de la liziere de Perigord, veoir ſi perſonne ne s'eſleveroit à deſcouvert. Et mandai au Roi, que s'il vouloit qu'à leur retour je parlaſſe à eux, j'eſperois de lui en rendre bon compte. Le Roi me manda qu'il ne le vouloit point : mais que je les laiſſaſſe retourner chacun en leur maiſon. Là je cogneus que le ſerment du Mont-de-Marſan ne dureroit gueres. Ceci ai-je voulu eſcrire, afin de faire cognoiſtre combien j'ai tousjours eſté vigilant en ma charge, puiſque j'eſtois le plus loin du Roi, & le premier à l'advertir. A préſent je veux commencer la guerre de la Saint-Michel (a), qui ſont les ſeconds troubles.

[1567] Encore que l'on aye dit, & je le ſçai bien auſſi, que les Huguenots me veulent mal, ſi eſt-ce que je n'eſtois pas ſi peu ſoigneux de ma charge, que je n'euſſe acquis des amis en leur troupe, & tels qui eſtoient du Conſiſtoire. Ce n'eſtoit pas comme aux

(a) Montluc appelle ainſi la ſeconde guerre civile, parce qu'elle commença vers la St. Michel de l'année 1567.

premiers troubles. Nos cartes eſtoient ſi meſlées, qu'il n'eſtoit poſſible de plus : & ces gens n'eſtoient plus ſi eſchauffez en leur religion, comme ils ſouloient; pluſieurs, ou de crainte ou de bonne volonté, venoient à nous : de ſorte que nous commencions à eſtre compagnons. La crainte auſſi qu'ils avoient de moi, m'en rendit quelqu'un ami; au moins ils en faiſoient la mine. Environ deux mois & demi devant la Saint-Michel, j'eus advis d'un Gentilhomme & d'un autre riche homme, ne ſçachant nouvelles l'un de l'autre, que M. le Prince de Condé & M. l'Admiral leur avoient mandé à tous de ſe tenir preſts, armez & montez ceux qui en avoient le pouvoir : & que ceux qui ne l'avoient, s'armaſſent d'armes ſelon leur moyen. Et que l'on fiſt grandes proviſions de bleds & d'autres munitions de vivres à Montauban. Je jugeai que cet advis avoit grande apparence; car ils ne laiſſoient cheval à acheter, & en y avoit qui envoyoient ſur les paſſages d'Eſpagne : & rien ne leur eſtoit cher, vieux ni jeunes. Je deſpeſchai le Sieur de Luſſan en poſte vers la Reyne, lui donnant advis du tout; mais Sa Majeſté n'en creut rien : ains me manda que je n'adjoutaſſe foi aux advertiſſemens que l'on me donnoit, & que je fiſſe ſeulement

garder les Edits. Cependant de jour à autre j'eſtois adverti que leur trame continuoit, & que l'on avoit fait une aſſemblée ſecrette à Montauban, & une autre à Toulouſe à la maiſon de Dacezat. Je mandai encore à la Reyne tout ce que j'entendois : mais Sa Majeſté n'y voulut oncques adjouter foi. Et ce fut par trois ou quatre hommes l'un après l'autre. A la fin elle ſe faſcha tant de mes advertiſſemens, qu'elle dit à Araignes, Sindic du Condommois, que je ne lui donnaſſe plus d'advis : car elle ſçavoit bien tout le contraire de ce que je lui mandois, & qu'il ſembloit que j'euſſe peur. Et me fut mandé par d'autres, que l'on ſe mocquoit de moi au conſeil, & qu'on m'appelloit *Corneguerre* (a). Ils pouvoient dire pis, puiſque je n'en entendois rien. Si j'euſſe eſté à une picque d'eux, j'en euſſe peut-eſtre fait taire quelqu'un qui parloit bien haut. J'excepte ce que je dois. Mais ces MM. les Courtiſans, qui ne manierent jamais autre fer que leurs horloges & monſtres, parlent comme bon leur ſemble. Ils font des demi-dieux, & font des empreſſez, comme ſi rien n'eſtoit bien fait, s'il ne paſſoit pas leur teſte. Je m'eſtonnois fort comment la Reyne, qui avoit ſi bon en-

(a) C'eſt-à-dire, n'annonçant que la guerre.

tendement, ſe reſſouvenant de ce qu'elle m'avoit dit, me traitoit ainſi. Il n'y avoit ordre : car j'eſtois ſi eſloigné, que je ne pouvois replicquer.

Environ quinze ou vingt jours avant la Saint-Michel, je m'en allai à la maiſon d'un Gentilhomme mien ami : & là ſe rendiſt un de ceux qui m'advertiſſoient, lequel me dit qu'il n'y avoit que deux jours qu'un Gentilhomme de M. l'Admiral eſtoit paſſé à Montauban : & s'en alloit en poſte d'Egliſe en Egliſe, pour les advertir de ſe tenir preſts à s'eſlever à l'heure qu'un autre Gentilhomme dudit Sieur Admiral ou bien de M. le Prince de Condé, arriveroit, qui ſeroit dans quinze ou vingt jours au plus tard. Je priai celui-là, que s'il eſtoit dans Montauban à l'heure que ce Gentilhomme arriveroit, qu'il fiſt ſauver tous les Catholiques qui eſtoient dedans. Et ainſi me deſpartis, & m'en vins à Caſſaigne, où je trouvai une lettre d'un Gentilhomme, qui pour lors ſe tenoit à Toulouſe, me donnant pareil advertiſſement. Et pource que la lettre n'eſtoit pas ſignée, je ne la voulus envoyer à la Reyne, craignant qu'elle n'y adjouſtaſt point de foi. Le lendemain arriva audit Caſſaigne le Baron de Gondrin, lequel à préſent nous appellons M. de Monteſpan,

qui s'en alloit en poſte à la Cour, pour obtenir de Sa Majeſté quelques lettres pour un procez que ſon pere & lui avoient au Parlement de Toulouſe. J'adjoutai foi à ceux qui m'advertiſſoient : & me ſervit bien, pource que de trois qu'ils eſtoient, les deux avoient affaire de moi pour des biens qu'ils plaidoient : & cognoiſſois bien à leur complexion, qu'ils n'eſtoient pas ſi dévotieux en leur religion, qu'ils ne fuſſent plus affectionnez à gaigner leur bien qu'ils plaidoient, & quitter Miniſtres & tout ; (je croi que cette religion n'eſt qu'une pipperie) & ſans moi ils ne pouvoient pas y faire ce qu'ils vouloient : & je les aidois de ce que je pouvois, pour tousjours eſtre par eux adverti : car j'avois credit, & eſtois aimé aux Parlemens de Bourdeaux & de Toulouſe, & de tous les Officiers du Roi. Ils avoient raiſon, & moi de leur rendre la pareille : car je les ai tousjours cogneus fort affectionnez au Roi. Je dis au Baron de Gondrin, qu'il me recommandaſt très-humblement à la bonne grace de la Reyne, & qu'elle ſe ſouvinſt qu'elle n'avoit jamais voulu adjouter foi aux advertiſſemens que je lui donnois, & qu'elle en pleureroit de ſes yeux pour ne m'avoir point creu : que Sa Majeſté m'avoit mandé qu'il ſembloit que j'euſſe

j'euſſe peur, & qu'au Conſeil du Roi on diſoit que *j'eſtois un Corneguerre.* Que je la ſupplios très-humblement de croire que je n'avois point peur de moi : car, Dieu merci, j'eſtois né ſans peur, & ne ſçavois que c'eſt d'autre peur, que celle qu'un homme de bien doit avoir : mais que j'avois peur du Roi & d'elle ; car il ne touchoit pas moins que de la mort ou de la priſon : & qu'elle ſe gardaſt pour quelques jours, & empeſchaſt que le Roi n'allaſt pas ſi ſouvent à la chaſſe, ni à l'aſſemblée, comme il faiſoit, ſur-tout tant qu'il deſireroit conſerver ſa vie & ſon Eſtat. Le Baron de Gondrin s'en acquita : & me dit que Sa Majeſté lui avoit reſpondu qu'elle ne vouloit plus eſcouter nul advertiſſement que je lui donnaſſe, & qu'elle ſçavoit mieux la volonté des Huguenots que moi, & leurs forces, juſques où elles ſe pouvoient eſtendre, & qu'ils ne demandoient que la paix. Ces gens faiſoient leurs pratiques de loin, & elle eſtoit, à mon advis, charmée par je ne ſçai quelles gens. Ledit Sieur de Monteſpan fit ſi grande diligence, qu'il fut de retour dans dix ou douze jours avant la S. Michel, & me dit ce que la Reyne lui avoit reſpondu. Il n'eſt pas poſſible que Sa Majeſté (5) ne fuſt, comme j'ai dit, pippée & abreuvée de

quelques gens qu'elle avoit auprès d'elle, qui procédoient par malice ou bien par ignorance. Mais c'eſt grand cas ; car par-deçà, les Pages & laquais ſçavoient les appareils que les Huguenots faiſoient pour s'eſlever. Et avant que ledit Sieur Baron de Gondrin arrivaſt, je fus advertis que huict jours avant la Saint-Michel, ou huict jours après, le Gentilhomme de M. l'Admiral devoit arriver. Et ſur les reſponſes que me faiſoit la Reyne, je cuidois faire une grande erreur d'oſter tout ſoupçon, & penſer qu'elle eſtoit mieux advertie que moi : & qu'il ne me falloit adjouſter foi à ceux qui me donnoient ces advis. Sur cela je fis une entreprinſe avec le feu Eveſque de Condom, les Sieurs de Sainctorens & de Tilladet, freres, pour aller aux bains à Barbottan, comme les Medecins m'avoient ordonné, pour une douleur de cuiſſe que j'ai, laquelle je prins à la prinſe de Quiers : de quoi M. d'Aumalle eſt bien ſouvenant. Je croi que je ne la perdrai que je ne ſois mort.

Nous partiſmes de Caſſaigne le ſamedi, pour aller coucher à la maiſon de M. de Panjas (a), faiſant apporter deux tiercelets d'autour pour paſſer noſtre temps aux bains.

(a) Ogier de Pardaillan, Seigneur de Panjas.

Et la nuit propre que nous arrivaſmes, à mon premier ſommeil je fis un ſonge (a) qui me travailla plus que ſi j'euſſe eu quatre jours la fievre continue, lequel je veux eſcrire ici : (pluſieurs ſont en vie à qui je le dis deſlors) ce ne ſont pas des contes faits à plaiſir. Je ſongeai que tout le Royaume de France eſtoit en rébellion, & qu'un Prince eſtranger s'en eſtoit ſaiſi, & avoit tué le Roi, Meſſeigneurs ſes freres & la Reyne, & que j'eſtois fuyant nuict & jour, de tous coſtez pour me ſauver : car j'avois, comme il me ſembloit, tout le monde en teſte pour me prendre. Ores je me ſauvois en un endroit, puis je me ſauvois en un autre. Enfin je fus ſurprins en un logis : & m'amenaſt-on devant le Roi nouveau, qui ſe promenoit dans une Egliſe au milieu de deux grands hommes. Il eſtoit de ſtature petite, mais gros & fort d'eſpaules : & portoit un bonnet de velours carré, comme l'on les portoit le temps paſſé. Ses archers de la garde portoient jaune, rouge & noir : m'amenant priſonnier le long des rues, tout le monde couroit après moi. L'un diſoit : *Tuez-le, le meſchant.* L'autre me préſentoit l'eſpée nue

(b) La tête ardente de Montluc ne rend pas ce ſonge impoſſible : mais pour y croire, il faut s'en rapporter aveuglément à ſa parole.

à la gorge ; l'autre la piſtole à l'eſtomach. Et ceux qui me menoient crioient : *Ne le tuez pas, car le Roi le veut faire pendre devant lui.* Et de cette ſorte me menerent devant le Roi nouveau, qui ſe promenoit, comme j'ai dit. Il n'y avoit image ni autel : & de prime face me dit en Italien : (a) *Veni qua forfante, tu m'ai fatto la guerra & a quelli i quali ſuono mei ſervitori, io ti faroapiecuar, adeſſo, adeſſo.* Alors je lui reſpondis en meſme langage, m'eſtant advis que je parlois le Tuſcan auſſi bien que quand j'eſtois dans Sienne. (b) *Sacra Maeſta io ho ſervito al mio Re ſiccome ſdono obligati fare uti gli huomini da bene, ſu Maeſta non dève pigliar queſto à male.* S'enflambant lors de colere, il dit aux archers de ſa garde : (c) *Andate, andate, menate lo apiecar quel fuorfante, que mi farebbe encor la guerra.* Sur quoi ceux qui me tenoient, me voulurent amener : mais je tins ferme, & lui

(a) Approche, coquin, tu m'as fait la guerre, à moi & à mes ſerviteurs ; je vais te faire pendre à l'heure même.

(b) Sacrée Majeſté, j'ai fait mon devoir en ſervant mon Roi, comme tout bon ſujet eſt obligé de le faire, cela ne doit point vous irriter contre moi.

(c) Allez, ſans plus tarder, & faites pendre ce miſérable, qui me feroit encore la guerre.

dis : (d) *Io ſupplio ſu Maeſta voler mi ſalvar la vita poique el Re mio Signore e morto, enſieme gli Segnori ſui fratelli : io vi prometto che vi ſerviro con medeſima fedeltacolla quale io ſervito il Re mentre viveva.* Sur cela les Seigneurs qui ſe promenoient avec lui, le ſupplierent me vouloir ſauver la vie. Alors il me regarda au viſage, & me dit : (b) *Prometti tu queſto dal cuore ? Or ſu io ti do la vita per le pregiere de quelli che mi pregano, ſia mi fidele.* Ces Seigneur parloient François : mais nous deux parlions Italien. Sur quoi il commanda qu'on me menaſt un peu à part, & qu'il vouloit encore parler à moi. Ils me mirent contre un coffre près la porte de l'Egliſe : & ceux qui me tenoient ſe mirent à parler avec les archers de la garde. Et eſtant contre ce coffre, je commençai à penſer au Roi, & avoir regret du ſerment que j'avois fait : & que par adventure le Roi n'eſtoit point encore mort : & que ſi je me pouvois ſauver, je m'en irois

(a) Je ſupplie Votre Majeſté de me laiſſer la vie. Mon Roi & les Princes, ſes frères, ſont morts : Je vous promets de vous ſervir avec la même fidélité que j'ai ſervi le Roi, tant qu'il a vécu.

(b) Puis-je me fier à tes promeſſes ? Eh bien je te fais grace de la vie, à la prière de ceux qui intercédent pour toi. Sois-moi fidèle.

pluſtoſt ſeul, & tout à pied par le monde, trouver le Roi, s'il eſtoit en vie ; & prins opinion de me ſauver. Je ſortis de l'Egliſe : eſtant dans la rue, je commençai à courir, ne me ſouvenant point alors que j'euſſe mal à la cuiſſe ; car il me ſembloit que je courois plus viſte que je ne voulois. Tout à un coup j'ouis derriere moi crier : *Prenez-le, le meſchant*. Les uns ſortoient des maiſons pour me prendre, les autres ſe mettoient devant moi. Mais j'eſchappois tousjours & de l'un & de l'autre, & gaignai un degré de pierre par où l'on montoit ſur la muraille de la ville. Et comme je fus au haut, je regardai contre bas : & me ſembla que c'eſtoit un precipice ſi grand, qu'à peine pouvois-je voir le fond. Ils montoient les degrez : je n'avois rien pour me deffendre, que trois ou quatre pierres, que je jettai. Et voulois me faire tuer ; car il me ſembloit que l'on me feroit mourir de mort cruelle : comme je n'eus plus rien pour me deffendre, je me jettai en bas, par-deſſus la muraille. Et en tombant, je m'eſveillai, & me trouvai tout en eau, comme ſi je fuſſe ſorti d'une riviere. Ma chemiſe, les draps, la couverte du lict toutes trempées. Il me ſembloit que j'avois ma teſte plus grande qu'un tambour. J'appellai mes valets de

chambre, leſquels firent du feu incontinent : & m'oſterent ma chemiſe, & m'en baillerent une autre. Mes gens allerent à Madame de Panjas, laquelle commanda qu'on leur baillaſt des draps. Elle-meſme ſe leva, & vint en ma chambre, & vit que les draps & la couverte eſtoient en eau, & ne partiſt de là que tout ne fuſt ſeché. Je lui comptai mon ſonge & la peine que j'avois eu dont m'eſtoit venue cette ſueur. Il lui en ſouvient auſſi bien qu'à moi. Le ſonge que je fis de la mort du Roi Henri, mon bon maiſtre, & ceſtui-ci, m'ont donné plus de peine & de travail, que ſi j'euſſe eu toute une ſepmaine la fievre continue. Les Médecins me diſoient que c'eſtoit à force de l'imagination pour eſtre mon eſprit occupé tousjours à cela : & croi (a) qu'il eſt vrai. Car ſouvent me ſuis-je trouvé la nuict en combats avec les ennemis, ſongeant des malheurs que je voyois après arriver, & des bonnes fortunes auſſi. J'ai eu ce malheur-là toute ma vie, que dormant & veillant, je n'ai jamais eſté en repos. J'eſtois aſſeuré qu'ayant quelque choſe à faire & en ma teſte, je ne faillois jamais d'y eſtre toute la nuict. C'eſt une grande peine.

Le lendemain, qui fut le Dimanche, l'on

(a) Cette explication eſt la plus vraiſemblable.

me vouloit amener aux bains, je n'y voulus oncques aller, m'eſtant imprimé à ma fantaiſie, que le Roi devoit tomber en quelque malheur, me ſouvenant tousjours du ſonge du Roi Henri, quoi qu'on me ſçeuſt dire nous nous en revinſmes le lundi. Le Jeudi vint un Conſul de Lectoure, qui me dit que le Sieur de Fonterailles, Seneſchal d'Armagnac, demeuroit enfermé dans le chaſteau, & ne ſortoit point dehors, & que toute la nuict ils oyoient là dedans frapper contre quelque muraille, ou bien contre du bois, & que les Huguenots de la ville preparoient ſecrettement des armes. Je l'en fis retourner, l'aſſeurant que le Sieur de Fonterailles ne feroit jamais choſe qui portaſt préjudice au ſervice du Roi, me fiant ſur une promeſſe qu'il m'avoit fait à Agen en ma maiſon. Ledit Conſul ne prenoit pas cela pour bon payement. Je lui dis qu'il regardaſt de bien près ce que ledit Seneſchal feroit. Le vendredi arriverent deux Conſuls de Moiſſac, qui me vindrent dire que deux ou trois Officiers du Roi qui eſtoient de Montauban, & pluſieurs autres s'eſtoient rendus à Moiſſac, pour des apparences qu'ils avoient veues dans ledit Montauban de la prinſe des armes. Je les fis retourner, & leur dis que ſans faire

aucune eſmotion ni levée d'armes, ils fuſſent ſoigneux de la garde de leur ville, & s'ils entendoient que les autres prinſſent les armes, qu'ils les prinſſent auſſi, & que du tout ils m'advertiſſent. Le Dimanche M. de Sainctorens vint diſner avec moi, & arreſtaſmes d'aller le lundi voir voller nos oiſeaux, & qu'il ſe rendroit à la pointe du jour à Caſſaigne. Sur la minuict m'arriva un meſſager du Sieur de la Lande, Chanoine d'Agen, qui m'apporta une lettre, & une que M. de Lauzun lui avoit envoyée. La ſienne diſoit : *Je vous envoye une lettre que M. de Lauzun m'a envoyée en ſi grande diligence que l'homme qui l'a portée, n'a peu aller plus avant.* En celle de M. de Lauzun y avoit : *Monſieur de la Lande, advertiſſez promptement & en diligence M. de Montluc, comme les Huguenots ont pris les armes à Bregerac* (a), *& ſont allez incontinent prendre les chevaux de M. le Marquis de Trans* (b) *qu'il tenoit à Eymet & que tous ceux de ce pays les prennent.* Et pource que M. le Marquis de Trans avoit une querelle contre ſon beau-frere, nommé

(a) Bergerac.

(b) Gaſton de Foix, Marquis de Trans, de la Maiſon de Foix, & parent de Frédéric de Foix, Comte de Candale.

de Saint Laurens, pour quelques procez, je penſai promptement que c'eſtoient les gens dudit Saint Laurens qui ſeroient allez pour exploiter quelque exécutoire de dépens contre ledit Sieur Marquis, & n'en fis autre compte. Sur la pointe du jour je me levai, & me faiſant (a) attacher, regardant à la feneſtre, attendant M. de Sainctorens, arriva un homme à cheval qui venoit d'un lieu qui eſt au long de la riviere de Garonne, lequel je ne veux nommer, pour crainte qu'il ne ſoit tué : car l'homme qui me l'envoya eſt encore en vie. Et comme j'ouvrois la lettre, mon valet de chambre vid tomber un brevet à terre. Je me mis à lire ladite lettre, & y avoit dedans : *Qu'il me prioit de lui laiſſer vendre à un Portugais un quintal de poivre*, & de colere je rompis la lettre maudiſſant le Portugais, car il me reſſouvint lors de la mort de mon fils, mort à Madere. Cette lettre eſtoit faite en feinte pour mettre le brevet dedans. Mon valet de chambre commence à recueillir le brevet, & me dit qu'il eſtoit tombé, ainſi que j'ouvrois ladite lettre. Je me mis à lire le brevet, & y avoit ainſi : *Du vingt-huictieſme juſques au trentiéme de ce mois de Septembre, le Roi prins la Reyne*

(c) Me faiſant habiller.

morte (a), *la Rochelle prinſe, Bregerac prins, Montauban prins, Lectoure prinſe, & Montluc mort.* Voilà les propres mots qui eſtoient dans ledit brevet. Alors je ne commençai à penſer à autre choſe qu'à la chaſſe, & laiſſe ma colere du Portugais, & fis partir tout incontinent le Capitaine Mauries, qui avoit eſté Lieutenant en Piedmont du feu Capitaine Montluc, le Capitaine Jean d'Agen & Tibauville, Commiſſaires de l'artillerie, leur commandant d'aller droit à la maiſon de M. de Sainctorens, lequel ils trouverent par les chemins, & qu'ils lui diſent qu'il tournaſt viſage à ſa maiſon, & qu'il advertiſt M. de Tilladet ſon frere, & les Gentilshommes ſes voiſins, pour ſe rendre à dix heures au Sampoy, une ville qui eſt au Roi, où j'ai ma maiſon, avec chevaux & armes, ſans faire aucun bruit. Nous ſommes à une lieue les uns des autres. Leur dis auſſi qu'après avoir parlé audit Sieur de Sainctorens, ils s'en allaſſent tousjours au galop droit à Lectoure, qui eſt à trois lieues

(a) Cet avis ſecret, tranſmis à Montluc, étoit calomnieux, ou au moins exaggéré en ce qui concernoit la Reine. Il ne faut pas plus s'en rapporter à ces anecdotes particulières, qu'aux pamphlets & aux libelles qui, dans des tems de troubles, ſont enfantés par la haine & l'eſprit de parti.

du lieu de Caſſaigne, car cela que le Conſul m'avoit dit, me vint en memoire : auſſi y avoit-il apparence que pour remuer beſongne en Gaſcogne on commenceroit ſur cette forte place. Je leur mandai que comme ils arriveroient à la veue du chaſteau, ils allaſſent le pas, feignans eſtre marchands, & qu'ils allaſſent entrer à la porte du boulevart, me doutant que le Seneſchal auroit mis desja des gens dans le chaſteau par la fauſſe porte, leſquels, s'ils appercevoient que l'on ſe douſtaſt, promptement ſe ſaiſiroient de la ville avec l'aide des Huguenots qui eſtoïent dedans. Mais que comme ils feroient dedans icelle, qu'ils parlaſſent ſecretement aux Conſuls, ſe ſaiſiſſant de la porte dudit boulevart, & que je les trouvaſſe morts ou en vie dedans; car je ſerois bientoſt à eux, ce qu'ils firent : & depeſchai à M. de Verduzan, Seneſchal de Bazandois, & à pluſieurs autres Gentilshommes ſes voiſins, les aſſignant tous à dix heures au Sampoy, où je me rendis, & n'y trouvai que M. de Sainctorens, lequel par malheur n'avoit trouvé Gentilhomme ſien voiſin, qui fuſt à ſa maiſon, & M. de Tilladet meſme s'eſtoit fait ſaigner ce matin; de ſorte qu'il ne vint qu'un archer de ma compagnie, nommé Seridos, & deux enfans de M. de

Beraud, qui eſtoient auſſi de ma compagnie, (leur pere s'eſtoit trouvé malade) & un mien parent, nommé M. de la Vit. J'attendis là M. de Verduzan juſques à midi : & ne voyant venir perſonne, je délibérai m'en aller à Lectoure ſans plus rien attendre, me doutant bien encore que j'y arriverois bien tard. L'on me diſoit que ſi le Seneſchal eſtoit bien accort, & qu'il euſt des gens dans le chaſteau, que facilement il me defferoit dans la ville. Je reſpondois auſſi que ſi j'attendois davantage, il ſeroit adverti de l'arrivée des trois qui ſe ſaiſiroient des portes, & je ne pourrois entrer dedans : & qu'il valloit mieux mettre à l'adventure nos vies dedans la ville, que de demeurer dehors, & la ville perdue. Nous montaſmes à cheval n'eſtans que ſix maiſtres : & pouvions eſtre en tout, compris les valets, trente chevaux. Je fis venir après moi quatorze arquebuziers conduits par un Preſtre, nommé Malaubere : & leur commandai venir tousjours le trot après nous : & ainſi nous en allaſmes avec ces grandes forces. Et comme nous fuſmes près de Taraube, une petite lieue de Lectoure, arriva un homme à cheval, deſpeſché par les Conſuls & par le Capitaine Mauries, qui me mandoient qu'ils s'eſtoient ſaiſis des portes, & que la ville

eſtoit toute en armes : & me mandoient auſſi les advertir par quelle porte je voulois entrer. Je lui dis, *par la porte du chaſteau* : & s'en retourna courant comme il eſtoit venu. Là, par fortune, ſe trouva le Sieur de Luſſan & le Capitaine ſon frere, qui vindrent au devant de moi, ne ſçachant rien de ceci ; car ils y eſtoient pour quelque appointement de procez, & ainſi entraſmes dans la ville. Et comme nous fuſmes au logis de M. de Poiſegur (a), je priai ledit Sieur de Luſſan d'aller dire à M. de Fonterailles, qu'il vinſt parler à moi ; car je lui voulois dire choſe qui concernoit le ſervice du Roi. Il me manda qu'il n'en feroit rien, & qu'il eſtoit dans le chaſteau de la part de la Reyne de Navarre, Dame & maiſtreſſe deſdits chaſteau & ville. Je lui contremandai que s'il ne venoit, j'aſſaillirois ledit chaſteau au ſon de la cloche, & aſſemblerois toutes les villes voiſines : je crois qu'il s'eſtonna. Alors il vint. Je lui dis que je voulois avoir le chaſteau pour y mettre des gens qui fuſſent de la Religion du Roi, & un Gentilhomme pour y commander, juſques à ce que j'aurois veu ce commencement d'émotion à quelle fin il tendoit.

(a) *Chaſtenet de Puyſegur*, ſelon la dernière édition de Montluc.

Il me fit reſponſe qu'il eſtoit bon ſerviteur du Roi, & qu'il aimeroit mieux eſtre mort, que faire choſe contre ſa volonté. Je lui dis que je l'en croyois bien, mais que cependant je me voulois aſſeurer du chaſteau, & que je me fiois plus de moi-meſme que de lui. Et après quelques conteſtations, M. de Sainctorens dit quelque choſe, & s'attaqua à lui. Il ne s'en alla pas ſans reſponſe. S'il ne ſe fuſt reſolu je l'allois faire prendre priſonnier. M. de Luſſan le tira à part, & lui remonſtra qu'il ſe faiſoit un grand tort de n'obéir, & qu'il ne lui alloit que de ſa vie; car je mourrois pluſtoſt là que je ne l'euſſe : qu'il ſçavoit bien quel homme j'eſtois. Alors il vint à moi, & me dit qu'il eſtoit preſt de me remettre le chaſteau, mais qu'il me prioit bien fort que je le laiſſaſſe rentrer dedans icelui, & y dormir cette nuit, afin de faire appreſter tous les meubles qu'il y avoit dedans, pour s'en aller le matin. Je le priai de ne bouger de la ville, & que je baillerois en garde ledit chaſteau à un Gentilhomme Catholique, que lui-meſme nommeroit. Il en nomma pluſieurs; mais je n'y voulus entendre; & comme il vit que je n'y voulois pas mettre ceux qu'il deſiroit, il nomma M. de la Caſſaigne, voiſin de la ville, qui depuis

eſté Lieutenant de la compagnie de M. d'Arne, lequel me contenta, & l'envoyai incontinent querir. Je fis un pas de clerc ; je laiſſai rentrer ledit Sieur de Fonterailles ſur ſa foi dans le chaſteau. Il faut tousjours prendre tout au pis.

Cependant arriva M. de Verduzan avec quatre ou cinq Gentilshommes, & M. de Maignas ; & d'heure à autre en arrivoient. Après ſouper nous ſortiſmes hors du chaſteau, & me mis à regarder la fauſſe porte de la fauſſe braye, & commençai à diſputer avec eux, que ſi le Seneſchal avoit baillé aſſignation de ſe rendre cette nuict-là à la fauſſe porte, que les gardes & ſentinelles de la ville ne l'euſſent ſceu garder qu'il ne miſt des gens dedans. Et reſolus de faire coucher Beauville (a), Commiſſaire de l'artillerie, & le Pretre avec les quatorze arquebuziers dans la fauſſe braye entre les deux fauſſes portes, qui fut bon pour moi ; car autrement ils nous avoient attrapez, & coupé la gorge à tous cette nuict-là. Voyez comment un homme peut tomber en péril pour ſa faute ? car je penſois eſtre bien ſage & adviſé, & toutesfois je mis une place de telle importance en danger d'eſtre perdue, & de tout le pays.

(a) Sans doute Thibauville.

Je ne

Je ne m'arreſtai encore en cette garde ; car j'ordonnai que tous les Gentilshommes & ſerviteurs coucheroient veſtus : & mandai que tous ceux de la ville en fiſſent de meſme. Le matin, au ſoleil levant, ledict Sieur Seneſchal vint à moi me prier encore de lui laiſſer le chaſteau, & qu'il me bailleroit pleges, & beaucoup de promeſſes qu'il me faiſoit. Je lui reſpondis qu'il perdoit temps, & que je voulois mettre des gens dedans. Et comme il vit qu'il n'y avoit plus de remede, il receut le Sieur de la Caſſaigne avec vingt ſoldats dedans, puis me vint dire adieu. Je lui perſuadois de demeurer dans la ville : mais il me reſpondit qu'il ne ſe fieroit point aux habitans : & me commença à dire que je lui faiſois ſouffrir un grand affront de ne me fier point de lui, & qu'il eſtoit de race trop remarquée d'eſtre bons ſerviteurs & loyaux ſujets de la couronne de France : & que les ſiens avoient ſauvé le Royaume. Je lui reſpondis *que ſon grand-pere, de qui il vouloit parler, ne ſauva jamais le Royaume : & que de ſon temps regna le Roi Louis XII. En ce temps-là le Royaume n'avoit jamais eſté en péril d'eſtre perdu : & que c'eſtoit du temps du Roi Charles, retiré à Bourges, qu'il vouloit parler ; que cet honneur-là devoit eſtre attri-*

bué à Potton & à la Hire. Toutes les Chroniques ſont pleines de leur valeur; car la Hire & Potton, deux Gentilshommes Gaſcons (a) *furent cauſe du recouvrement du Royaume de France : & que je ne niois pas que ſon grand-pere ne fuſt un grand & vaillant Capitaine, ayant cinquante hommes d'armes des ordonnances, & eſtant Général des douze cens chevaux-legers, dont la pluſpart eſtoient Albanois, & qu'ils avoient fait de grands ſervices au Roi; & qu'auſſi le Roi lui avoit fait eſpouſer l'heritiere de Caſtillon, qui avoit ſept ou huict mille livres de rente; que la maiſon dont ſon pere* (b) *eſt ſorti, qui eſt celle de Fonterailles, eſtoit auſſi pauvre que la mienne.* Alors tout à coup il ſe miſt comme en colere, diſant : *Pleuſt à Dieu, pleuſt à Dieu que je mouruſſe tout à cette heure, pourveu que M. le Prince de Navarre fuſt d'aage pour commander. Et quoi,* lui dis-je, *ſouhaitez-vous voſtre mort pour M. le Prince de Navarre? vous, ni homme de voſtre race ne receuſtes jamais bien ni honneur de la maiſon de*

(a) Ils y contribuèrent par leur valeur : mais ce ſeroit une gaſconnade de leurs attribuer excluſivement cet honneur.

(b) Son père s'appelloit J. Jacques d'Aſtarac, Baron de Fontrailles.

Navarre, ni d'autre que du Roi. Alors il me dit qu'*il eſtoit vrai, mais qu'il aimoit tant M. le Prince de Navarre, qu'il voudroit eſtre mort, pourveu qu'il fuſt ainſi qu'il diſoit.* Alors je commençai à me douter qu'il y avoit quelque choſe ſous corde : & ainſi me dit adieu. M. de la Caſſaigne, qui eſtoit-là, l'accompagna juſques au devant du chaſteau : & comme il voulut monter à cheval, il dit en maniere d'un homme déſeſpéré : *O malheureux que je ſuis, je ne m'oſerai plus trouver devant les gens de bien !* Alors M. de la Caſſaigne dit qu'il avoit tort de ſe plaindre de moi, *car je lui avois uſé de toutes les honneſtetez qu'il pouvoit deſirer*, & que par adventure un autre ne l'euſt pas tant reſpecté comme j'avois fait. Et il lui reſpondit ces mots : *Mais vous n'entendez pas le tout. Aujourd'hui le Royaume de France eſt en proie, & adieu vous dis.* Et monta à cheval, s'en allant droit à la Garde, maiſon de M. de Fimarcon, ſon oncle.

Avant que le Sieur de la Caſſaigne fuſt revenu à moi, arriverent quinze ou ſeize payſans chargez d'arquebuſes, hallebardes, & arbaleſtes : & à la porte de la ville en avoient arreſté autant, leſquels menoient un garçon priſonnier, & l'amenerent dans ma chambre

en préſence de tous les Gentils-hommes qui là eſtoient, & me dirent qu'ils eſtoient de la Maſquere, à un quart de lieue de Leſtoure, qui ſont ſept ou huict meſtairies qui ſe touchent, & qu'à la minuict eſtoient arrivez là une grande troupe de gens armez à pied & à cheval, & qu'ils s'eſtoient mis dans un pré tout joignant des maiſons, & que là ils s'eſtoient couchez en terre. Les pauvres gens les voyoient & n'oſoient ſortir hors des maiſons. Ils envoyerent ſix chevaux juſques au fauxbourg de Leſtoure, & là prindrent langue que j'eſtois dans la ville avec grand nombre des Gentils-hommes, ayant envoyé recognoiſtre ceux que j'avois mis dehors pour empeſcher le ſecours. Par-là ils virent que leur entreprinſe eſtoit rompue, & penſerent que le Seneſchal ſeroit priſonnier, ce qui fiſt qu'ils s'en retournerent courant vers leurs troupes. Et à leur arrivée dirent que j'eſtois entré dedans la ville, & que j'avois prins le Seneſchal priſonnier, & qu'avant qu'il fuſt jour, il ſe falloit retirer, pour n'eſtre cogneus. Et comme la nuit n'a point de honte, l'effroi les pris ſi grand, qu'ils commencerent à jetter les armes en fuyant, & paſſerent à la pointe du jour auprès de Plieux, là où la commune ſe miſt après : & eux fuyans

abandonnerent les armes. La commune de Plieux les eurent preſque tous, & une partie de ceux de Maſquere. Les gens de cheval courrurent droit à l'autre troupe qui avoit fait alte à Saincte-Roſe, attendant qu'ils euſſent mandement de marcher, & prindrent l'effroi, ſe retirant, courant droit à leurs maiſons d'où ils eſtoient partis. Les deux principaux Chefs de ces deux troupes eſtoient le Sieur de Montamat (a), frere du Seneſchal, les Sieurs de Caſtelnau, d'Audaus, de Popas & de Peyrecave. Je ne ſçus encore rien de la troupe de Saincte-Roſe, car le garçon ni les payſans de la Maſquere n'avoient rien entendu que de celle qui eſtoit-là. Tous les Gentils-hommes me conſeilloient de faire aller prendre le Seneſchal, & le retenir priſonnier, ce que je ne voulus faire, reſpectant la Maiſon de Fimarcon de laquelle il eſt nepveu, & remontrai que ſi je le tenois priſonnier, la Cour de Parlement de Tou-

(a) Montamat, appellé *Montamar* dans la traduction de M. de Thou, Liv. XLV, & *Montaumar* dans l'Hiſtoire univerſelle du Sieur d'Aubigné, Tome I, p. 264, étoit le frère de Fontrailles; on le connoiſſoit ſous le nom du Vicomte de Montamat : il étoit Gouverneur de Béarn pour la Reine de Navarre. Ce fut une des victimes de la St. Barthelemy.

louſe le m'envoyeroit incontinent demander, & juſtement je ne leur pourrois pas refuſer; & s'ils le tenoient, il ne vivroit pas deux heures. Or je ne voulois pas eſtre cauſe de ſa ruine.

Eſtant en ces diſputes, M. de la Caſſaigne me raconta les propos qu'il lui avoit tenus à leur départ, ſans que perſonne l'euſt entendu. Je le priai d'aller par la ville recognoiſtre quelque Huguenot, ami du Seneſchal, & qu'il lui donnaſt toute aſſeurance, que deſplaiſir ne lui ſeroit fait, pourveu qu'il révélaſt l'entreprinſe. Il s'en alla parler avec un, qui eſtoit fort ſon ami, & lui dit ce que le Seneſchal lui avoit dit à ſon départ, & qu'il y alloit de ſa vie, s'il ne révéloit ce qu'il en ſçavoit. Et après lui avoir baillé l'aſſeurance qu'il lui demanda, il lui dit: & qu'avoit que faire M. le Seneſchal d'entrer en tant de diſputes avec M. de Montluc? j'eſtois derriere lui quand il conteſtoit avec ledit Sieur, & me ſuis emerveillé de ce qu'il ne l'a pris priſonnier; car s'il l'euſt fait, nous autres de la religion eſtions tous morts. Je vous prie, faites que nous n'ayions point de déplaiſir; car il n'y a perſonne de la religion qui ſçache l'entreprinſe de France ni de cette ville, qui ne ſoit ſorti avec lui,

réſervé moi qui n'ai oſé. Aujourd'hui ou demain le Roi ou la Reyne ſont prins ou morts, & tout le Royaume de France révolté. Voyez un peu comment ces gens ſceurent cacher une telle entreprinſe : on me dit que dans leur Conſiſtoire on les faiſoit jurer & renier paradis, s'ils révéloient jamais rien. M. de la Caſſaigne revint promptement à moi, & me tirant à part me compta ce que l'autre lui avoit dit. Alors je me vas ſouvenir des advertiſſemens du brevet, & du malheureux ſonge que j'avois fait, & commençai les larmes aux yeux de déclarer le tout à Mrs. le Seneſchal de Bazadois, de Sainctorens, & à toute la Nobleſſe qui eſtoit-là. Leſquels tous commencerent à crier que nous devions monter à cheval, & courir après le Seneſchal. Ce que je ne voulus faire, pour les raiſons ſuſdites, & leur remonſtrai que quand bien il ſeroit prins, ſa prinſe ne guerriroit pas le mal, & que le malheur eſtoit aſſez deſcouvert aux paroles qu'il avoit dites à M. de la Caſſaigne, ce que cet autre lui avoit confirmé. Et incontinent j'envoyai à tous les Gentilshommes les prier d'advertir toute la Nobleſſe & leurs voiſins, bien joyeux pourtant de leur avoir oſté une ſi belle plume de l'aiſle.

J'envoyai promptement en poſte à Toulouſe

advertir la Cour & les Capitouls, qu'il falloit prendre les armes, & y mettre le vert & le ſec, ou pour ſecourir noſtre Roi, s'il eſtoit en vie, ou pour venger ſa mort. Je fis mettre quelques vivres incontinent dans le chaſteau & laiſſai les quatorze arquebuſiers à M. de la Caſſaigne, mandant aux ſoldats de Florence & de Pancillac, qu'ils ſe vinſſent jetter dans la ville & qu'ils obéiſſent à M. de la Caſſaigne. Faiſant ces dépeſches arriva M. de la Chapelle, Viſſenechal (a), & M. de Romegas (b), qui s'eſt tant fait remarquer contre les Turcs à Malthe, leſquels avoient demeuré toute la nuit à cheval, pource qu'un Huguenot à qui M. de la Chapelle avoit ſauvé la vie, les vint advertir à la minuit qu'ils marchoient droit à Lectoure, & que le Seneſ-

(a) Ces Vice-Sénéchaux venoient d'être créés pour remplacer les Prévôts des Maréchaux. (*La Popeliniere, Tome I. Liv. X. fol. 374.*)

(b) Mathurin de Leſcaut, & non pas Leſcure, comme le diſent les Traducteurs de M. de Thou. On trouve dans un Recueil Manuſcrit des Preuves des Chevaliers de Malthe, Mathurin de Leſcout-Romegas, Chevalier de Malthe, reçu en 1566, qui pouvoit être le neveu du Commandeur de Romegas, & qui étoit fils de Bernard de Leſcout, Seigneur de Romegas, au Diocèſe de Lectoure. (*Tome I du Recueil des Pièces fugit. pour ſervir à l'Hiſt. de France, in-4°. p. 303.*)

chal les mettroit dedans par la fauſſe porte. Ils monterent incontinent à cheval, car ils ſont voiſins, & ſe jetterent dans un petit bois, & découvrirent ces gens qui s'en alloient en effroi, & n'oſoient partir du bois; car ils n'eſtoient que ſept ou huit chevaux. Et comme il fut jour, ils prindrent leur chemin vers Lectoure, encore qu'ils penſaſſent qu'elle fuſt prinſe. Et comme ils furent auprès de la ville, ils eurent advis que j'eſtois dedans, & me dirent le déſordre qu'ils avoient veu de la troupe de Sainte-Roſe: & alors cogneuſmes qu'ils eſtoient en deux troupes. M. de la Chapelle commença à informer de ſon coſté. La Cour de Parlement y envoya en diligence pour informer du leur. Le procez en eſt tout fait, & cent teſmoins ou plus d'ouis, la pluſpart deſquels ſont de la nouvelle religion, & qui eſtoient en ces troupes, tous ont dépoſé d'une ſorte de la conſpiration faite contre le Roi & ſon Eſtat.

Or par la procédure, les teſmoins ont dépoſé l'entreprinſe, & que cette nuit-là, qui eſtoit la nuit de Saint-Michel, le Seneſchal devoit mettre ſes deux troupes de gens de pied dans la ville, par la fauſſe porte de la fauſſe braye, & puis dans le chaſteau par la

fauſſe porte d'icelui. Les Conſuls de la ville tenoient une clef de cette porte, & le Seneſchal une autre ; & comme il s'en fut allé, l'entreprinſe ayant eſté deſcouverte, viſiterent les deux ſerrures, & trouverent que celle des Conſuls eſtoit levée & remiſe en ſon lieu avec des clous ſans eſtre rivés. Tout cela eſt couché dans le procez, & après que les troupes ſeroient maiſtreſſes de la ville, les gens de cheval devoient venir au grand trot devant la Caſſaigne, où j'eſtois, qui n'eſtoit qu'à trois lieues de Lectoure, & me devoient enfermer dans le chaſteau, & en meſme temps toutes leurs Egliſes de Nerac, Caſtelgeloux, Tonheins, Cleirac, Mourejau, Condom, Moncrabeau, & autres lieux ès environs devoient venir courant autour du chaſteau. Voilà les bonnes prieres de leurs Miniſtres. Et pource qu'il n'y a point de flancs, ils ſe tenoient aſſeurez de m'avoir en deux fois vingt-quatre heures avec la ſappe. Rapin ſe rendiſt avec quatre cens hommes ce meſme jour à Grenade, eſtant parti de Montauban, & devoit incontineut qu'il ſeroit adverti, marcher jour & nuit devant ledit lieu de la Caſſaigne. Et faiſoient eſtat, que je ne pouvois eſtre ſecouru de huit jours, pource qu'il n'y avoit point de ville forte, où l'on ſe

peuſt aſſembler, ayant eux prins Leſtoure. L'entreprinſe eſtoit ſeure, ſi je me fuſſe endormi; ou que j'euſſe voulu marcher en Lieutenant de Roi, & attendre juſques au matin, que ceux que j'avois advertis fuſſent arrivez.

En ceci les Lieutenans de Roi peuvent prendre un bon exemple aux advertiſſemens que j'avois, à l'intelligence & prompte réſolution, & à ne regarder ſi j'eſtois foible ou fort, quand je marchai pour m'aller jetter dans la ville; car toutes ces choſes ſauverent la ville au Roi, & à moi la vie, & par conſéquent tout le pays qui eſtoit entierement perdu, ſi j'euſſe eſté tué, & que Leſtoure euſt eſté prinſe, car l'on ne ſe pouvoit ſauver que dans les portes de Toulouſe & de Bourdeaux. Et comme toute la France euſt entendu que la Guyenne eſtoit perduë, je laiſſe à diſcourir aux gens de bon jugement combien les affaires du Roi ſe fuſſent refroidies: je crois que la plus grande part euſſent cherché parti. Ne vous mettez donc cela devant les yeux, Meſſieurs les Lieutenans du Roi: il faut que j'attende la Nobleſſe, il faut que j'aille accompagné. Si vous eſtes tel que vous devez eſtre, c'eſt-à-dire craint & aimé, vous tout ſeul en vaudrez cent. Chacun qui vous

verra marcher ira au ſecours & prendra cœur, & vos ennemis pour un homme que vous aurez, ils diront que vous en aurez cent. Il n'eſt pas temps de marchander en tels affaires, ni faire le long: car cependant que vous voulez marcher en grand Seigneur, vous perdez voſtre place. Prenez garde à l'erreur que je cuidai faire, ayant laiſſé rentrer le Seneſchal dans le chaſteau ſur ſa foi. Nous ſommes en un temps qu'il faut ſe deffier de tout le monde; car on fait bon marché de ſe diſpenſer de ce qu'on a promis. On s'excuſe qu'on a donné ſa foi par force, & cependant vous voilà dehors. Ne remettez jamais à demain, ce que vous pourrez faire aujourd'hui; car il ne tint à rien que je ne fuſſe perdu; & ſi j'euſſe mis ces gens dehors, le ſecours entroit, & le Seneſchal euſt eu raiſon avec ſa foi de ſe mocquer de moi. Voilà l'entrepriſe qui eſtoit ſur la Guyenne. J'oſerai dire que Bourdeaux n'eſtoit gueres aſſeuré ſi j'euſſe eſté tué; car un pays ſans Chef eſt fort hazardé, & les Huguenots avoient beaucoup d'intelligence ſur cette ville-là.

Après l'ordre laiſſé à M. de la Caſſaigne pour Lectoure, ce meſme Mardi, qu'eſtoit le jour de Saint-Michel, ou bien Lundi, je m'acheminai en extrême diligence dans

Agen, & tout incontinent mandai venir à midi le Sieur de Nort, Conſeiller, & Delas Advocat du Roi. Leſquels me ſervirent tousjours en toutes mes dépeſches, & eſtoient de mon Conſeil en toutes choſes. Nous fiſmes venir deux Clercs du Greffe & deux Secrétaires que j'avois. De toute la nuit ne fiſmes qu'eſcrire lettres à tous les Seigneurs & Gentilshommes du pays, & croi que cette nuit nous en fiſmes plus de deux cens. Le frere aiſné dudit Conſeiller, nommé de Naux, qui eſtoit Conſul, ne fit toute la nuit que chercher meſſagers pour envoyer de tous coſtez. Je donnois avis à tous, tant de l'entrepriſe de Lectoure, que de ce que le Seneſchal avoit dit, & l'autre qui avoit confirmé le dire dudit Seneſchal. Je les advertiſſois qu'à préſent ſe cognoiſtroient les bons & fideles ſujets du Roi, & qui ſeroit bon François, & que depuis qu'il y avoit un Roi en France, ne s'eſtoit préſenté une ſi belle occaſion pour faire cognoiſtre la fidélité & loyauté que nous devons porter à la Couronne de France, & qu'à ce coup il y alloit de la vie du Roi, ou de la vengeance de ſa mort, ou priſon, & que ceux qui demeureroient en leurs maiſons, on les pourroient prendre pour deſloyaux au Roi & à ſa Couronne : que les Gaſcons

n'avoient jamais eſté marquez de telle marque, que je les priois que nous ne la laiſſions point à ceux qui nous avoient engendrez, n'a ceux que nous lairrions après nous. Bref je n'oubliai toutes les choſes dont je me pouvois adviſer, qui pouvoit affectionner les hommes à prendre les armes, & ſecourir le Roi. Et aſſignai tout le monde à Agen, au dixieſme du mois d'Octobre. Les ſuſdits & moi demeuraſmes cinq jours & cinq nuits, ne faiſans que depeſches de tous coſtez, & ne croi point qu'en vingt-quatre heures nul de nous euſt une bonne heure pour dormir, de ſorte que tous trois cuidames tomber malades. J'ai toute ma vie haï ces écritures, aimant mieux paſſer toute une nuit la cuiraſſe ſur le dos, que non pas à faire écrire; car j'ai eſté mal propre à ce meſtier. Il y peut avoir du deffaut de mon coſté, comme j'ai remarqué aux autres, qui s'en ſoucient trop, aimans mieux eſtre dans leurs cabinets qu'aux tranchées. De tous coſtez me venoient nouvelles que tout le monde ſe préparoit pour marcher. Je dépeſchai 40 Capitaines de gens de pied, quatre compagnies de gens d'armes, qui furent les Sieurs de Gondrin, de Maſſes, d'Arne & de Bazordan, & huit ou dix cornettes d'arquebuziers à cheval. Je baillai les gens de pied

à M. de Sainctorens, qui eſtoit Colonel des Légionnaires, quinze Enſeignes pour lui, & quinze pour mon fils le Chevalier de Malte(a), qui eſtoit en Piedmont, auquel j'écrivis de ſe rendre au camp. Je l'envoyai vers Sa Majeſté, après avoir ſceu ce qui ſe paſſa à cette belle journée de Meaux, la ſuppliant de lui donner la charge des quinze Enſeignes, ce qu'il fiſt de fort bonne volonté.

Le neuviéme jour après la S. Michel, comme je me promenois ſur le gravier d'Agen, regardant arriver gens de pied & de cheval de toutes parts, leſquels je faiſois loger deçà & delà la riviere de Garonne, arriva à moi le Capitaine Burée, qui avoit demeuré huit jours à venir, car il avoit failli quatre ou cinq fois d'eſtre prins, ayant fait la pluſpart du chemin à pied, ne s'oſant monſtrer aux poſtes, car la pluſpart eſtoient Huguenots. Il m'apporta une lettre du Roi, & une autre de la Reyne, par leſquelles Leurs Majeſtez me diſcouroient leurs fortunes, & comme on

(a) Jean de Montluc, Chevalier de Malte, puis Commandeur, embraſſa par la ſuite l'Etat Eccléſiaſtique, & fut pourvu de l'Evêché de Condom en 1571; mais il ne fut point ſacré, à cauſe de ſes infirmités, & s'en démit en 1581. (*Hiſtoire Généalogique des Grands Officiers.*)

les avoit failli de prendre. Et m'admoneſtoit Sa Majeſté de lui conſerver encore une autre fois la Guyenne, comme j'avois fait aux premiers troubles. Par ces lettres Sa Majeſté ne me mandoit point que je lui envoyaſſe ſecours, craignant que j'aurois aſſez à faire à conſerver le pays avec les gens qui y eſtoient. Ledit Capitaine Burée ne demeura que deux heures avec moi. Je l'en fis retourner en extrême diligence, (car ainſi en faut-il faire, & l'ai tousjours fait) pour aſſeurer Leurs Majeſtez du ſecours que j'envoyois en France, & que j'eſperois lui garder la Guyenne avec les Gentils-hommes Caſanniers ſeulement, & avec le peuple. Mais je ne faillis d'eſcrire à la Reyne, qu'elle ne fuſt plus ſi incrédule, ni ſourde à mes advertiſſemens, & que ſi elle euſt voulu commencer la feſte & gaigner le devant, qu'elle euſt mis le jeu bien loin à ſes ennemis. Incontinent je depeſchai meſſagers nouveaux à Toulouſe & à Bourdeaux, & à tous les Sieurs du pays, & leur envoyai les copies des lettres du Roi & de la Reyne, les ſuppliant à tous de marcher en diligence, pour ſecourir le Roi qu'on tenoit aſſiégé dedans Paris. Je puis aſſeurer une choſe véritable, qu'oncques en ma vie je n'avois veu ni leu en livre une ſi grande diligence, que tout

tout le monde faiſoit pour ceſt effect, tant les gens de pied que les gens de cheval. Il n'y a point au monde un ſi bon peuple ni Nobleſſe qui aime plus ſon Roi, ſi ceſte nouvelle religion ne l'euſt corrompu ; car certes elle a tout gaſté. Je ne ſçai pas qui le racouſtrera. Je fus dans Limoges en vingt-neuf jours, comptant du trentieſme de Septembre, que j'eſcrivois les lettres, avec mille ou douze cens chevaux, & trente Enſeignes de gens de pied, auxquels je fis faire monſtre, & aux gens d'armes quelque preſt, ayant pour ceſt effect amené avec moi le Sieur de Gourgues, Général des Finances ; car je n'avois pas accouſtumé toucher aux deniers du Roi. Eſtant à Limoges, j'aſſemblai tous les Seigneurs & Capitaines de gens d'armes à ma chambre, & là je leur parlai en ceſte ſorte.

» Meſſieurs mes compagnons, de toutes » les bonnes fortunes que j'ai eues depuis » que je ſuis en ce monde, & ſi en ai-je eû » autant que Capitaine de France, ni de » tous les ſervices que j'ai faicts à la couronne, » qui ne ſont pas petits, comme vous meſmes » ſçavez, auſſi y avez vous eu tous bonne » part, & y avez employé vos vies & vos » biens, je n'en ai jamais eu qui m'ait donné » tant de contentement que celui-ci. Vous

» en devez faire le meſme & ſentir pareil
» aiſe dans voſtre cœur que je fais au mien.
» Car quel plus grand bien vous peut eſtre
» envoyé de Dieu, que vous voir en ſi belle
» troupe, en ſi peu de temps à cheval, pour al-
» ler au ſecours de voſtre Prince & de voſtre
» Roi, pour la deffence duquel Dieu vous a
» donné la vie & à moi auſſi, pour le ſecours,
» dis-je, de ſa perſonne ? Car, comme vous
» ſçavez, le maſque eſt oſté. Il n'eſt plus
» queſtion de Meſſe ou preſche, c'eſt à ſa
» perſonne que cela s'adreſſe : ceux qui
» ont fait la meſchante entreprinſe de Meaux,
» comme vous ſçavez, l'on faite contre lui.
» Quel bonheur vous eſt-ce de voir que Dieu
» vous à réſervé pour venger une telle injure,
» & aſſiſter voſtre Roi & Prince naturel en
» une telle néceſſité ? O mes compagnons !
» que vous vous devez eſtimer heureux : que
» vous devez eſtre contens ! Quelle joie pen-
» ſez-vous que ce ſera au Roi de voir une telle
» nobleſſe du dernier bout de ſon Royaume,
» en ſi peu de temps & en tel équipage, le
» venir ſecourir ? Jamais il n'oubliera un tel
» ſervice, & le recognoiſtra à vous & aux
» voſtres. Croyez, Meſſieurs, que ſi j'ai de
» la joie de voir que j'ai part en ce ſervice,
» que j'ai bien de l'ennui que je ne peux

» avoir part au bon du fait, que je ne vous
» puis ſervir de conducteur ; & aller tous en-
» ſemble offrir nos vies à Sa Majeſté. Je veux
» que Dieu ne m'aide jamais, ſi je ne le
» déſire plus, que je ne fis jamais choſe en
» ce monde. Mais vous voyez que c'eſt choſe
» qui ne ſe peut faire ſans mettre en hazard
» tout le pays, lequel j'eſpere conſerver en
» deſpit de toutes les pratiques des ennemis,
» avec les forces qui me reſtent. Il ne reſte
» donc, Meſſieurs, ſi ce n'eſt que vous faſ-
» ſiez la diligence requiſe. Souvenez-vous de
» ce que vous m'avez veu faire & dire,
» que c'eſt la meilleure piece qu'un Capi-
» taine ſçauroit avoir. Vous ne ſçavez les
» affaires du Roi, ni s'il eſt preſſé du ſe-
» cours. Par ce ne ſéjournez pas, je vous
» prie. Je ſçai bien qu'il y en a parmi vous
» pluſieurs dignes, non pas de mener une
» troupe, mais de conduire une armée :
» ainſi je vous ſupplie trouver bonne l'elec-
» tion que je fais pour conduire celle-ci,
» de la perſonne de M. de Terride, lequel
» M. de Gondrin aſſiſtera. Il eſt le plus an-
» cien & le plus expérimenté : je m'aſſeure
» qu'il s'en acquittera dignement ; auſſi aſ-
» ſeurez-vous qu'en voſtre abſence il me
» reſſouviendra de conſerver vos maiſons,

» Et faites-moi ce plaiſir de vous reſſouvenir » de moi. Et ſi vous vous trouvez en meſme, » faites paroiſtre que vous eſtes Gentilshommes & Gaſcons, & qu'il n'y a nation pour » les armes, pareille à la noſtre. J'ai praticqué toutes celles du monde : mais je » n'en ai point veu de pareille. Et en tous les » faits d'armes, petits & grands, que j'ai » veu faire, tousjours les Gaſcons y ont eu la » meilleure part. Conſervez, je vous ſupplie, » cette réputation. Jamais pareille commodité ne s'offrira pour faire paroiſtre ce que » vous ſçavez faire, & le zele & affection » que vous portez à voſtre Roi & naturel » Seigneur ».

Tous me remercierent & me donnerent aſſeurance qu'ils ne ſejourneroient que pour repaiſtre, qu'ils ne fuſſent auprès du Roi. M. de Terride me remercia de l'honneur que je lui faiſois. Il fut diſputé du chemin, & chacun en opina : car en matiere de conſeils, j'ai tousjours eu ceſte couſtume de faire opiner tout le monde, & m'en ſuis bien trouvé. Et après pluſieurs diſputes, il fut réſolu que l'on prendroit le chemin droit à Moulins. M. de Monſallés (a) me cuida un peu mettre en

(a) Jacques de Balaguier, Seigneur de Monſalés, tué à la bataille de Jarnac en 1568. (*De Thou, T. V. page 34.*)

colere; car il vouloit s'en aller devant, comme s'il eust eu plus de desir & d'affection que les autres. Je lui dis que cela n'estoit pas bon d'abandonner la troupe, & cogneut bien qu'il m'avoit faſché. Je lui donnai la charge de conduire l'avant-garde, & à M. de Sainctorens les gens de pied. Avant noſtre départ de Limoges, je les vis tous partir. Je ne veux rien eſcrire de ceſte entrepriſe de Sainct-Michel (a), elle eſt trop vilaine & indigne d'un François, & pire que celle d'Amboiſe: & vis bien que c'eſtoit des effets de la ligue ou contre-ligue dont j'avois ſenti le vent au Mont de Marſan. Je ne ſçais comme l'on s'aida du ſecours que j'envoyai; mais j'oſerois bien dire que jamais Lieutenant de Roi

Jacques de Balaguier, Baron de Monſalés, avoit épouſé en 1565, Suzanne d'Eſtiſſac. (*Généalogie de la Maiſon d'Ambres. P. F. Tome III.* Il étoit d'une illuſtre & ancienne famille du Querci. Il ſervit ſous Henri II François II & Charles IX. (*G. Lurbæus de Illuſtribus Aquitaniæ Viris.*) Le P. Daniel, Tome X, p. 403, dit que d'Andelot le tua d'un coup de piſtolet.

(a) C'eſt l'entrepriſe des Huguenots, qui ayant à leur tête le Prince de Condé & l'Amiral, tentèrent de s'emparer de la perſonne du Roi à Meaux; mais la Reine avertie, ſe retira à Meaux, d'où les Suiſſes, commandés par Louis Sfiffer de Lucerne, ramenèrent le Roi à Paris.

ne tira hors du pays tant de nobleſſe, ni gens de pied tout à un coup, comme je fis, ni ſi grande quantité d'hommes ſignalez. J'avois telle opinion d'icelles, que ſi j'euſſe rencontré M. le Prince de Condé ſans les Reiſtres, je n'euſſe pas quitté noſtre victoire pour la ſienne. Et encore m'en retournant, je rencontrai pluſieurs troupes qui venoient pour eſtre de la partie. Je ne veux point me meſler d'eſcrire comme ce ſecours ſe porta aux affaires qui ſe préſenterent; car Monſieur y eſtoit, & tous les Princes & grands Capitaines de France, qui ſe rendirent bientoſt auprès de mondit Seigneur.

Or comme je penſois que l'on me ſentiſt bon gré de la diligence que j'avois fait, & que j'eſpérois en recevoir un bon remerciement de Leurs Majeſtez, en contre-eſchange de ce, on me préſenta la patente qu'un Dragon (a), Commis du Receveur de Guyenne,

(a) *Ce Dragon, Commis du Receveur de Guyenne*, offre une difficulté. Eſt-ce un nom propre, ou eſt-ce la qualité du perſonnage ? La première explication eſt vraiſemblable, vû qu'un peu plus loin, dans ſon expédition en Saintonge, Montluc parle de *Dragon* qu'il envoie au Roi, pour avoir de l'argent, & qu'il ajoute enſuite que *Dragon*, au lieu d'argent, lui rapporta que la paix alloit ſe faire.

apporta, laquelle le Roi envoyoit à M. de Candalle (6), par où Sa Majeſté faiſoit ledit Sieur de Candalle ſon Lieutenant-Général dans la ville de Bourdeaux & au Bourdelois, y commandant comme ſi j'y eſtois. Je fus fort esbahi de cela, & cognus bien que l'on m'avoit donné une traverſe à la Cour; & que le Roi & la Reyne ne m'euſſent jamais fait ce tour-là, ſans quelques preſteurs de charitez : car, grace à Dieu, auprès des Rois de France, il y a tousjours de telles gens à revendre, & qui ne s'attaquent jamais qu'aux meilleurs & plus affectionnez ſerviteurs que les Rois ont; qui eſt cauſe que je n'ai pas trouvé eſtrange celle que l'on m'a preſté ceſte derniere fois; car ce n'eſt pas la premiere. M. de Malaſſiſe (7), qui eſt aujourd'hui, m'en preſta une en la Romanie, à l'endroit de M. de Guyſe; & me vouloit, par ce moyen, faire oſter le Gouvernement de la Toſcane, pour y mettre M. de la Molle; & lui fit accroire que j'avois dit beaucoup de mal de lui; & ledit Sieur l'en creut & m'en voulut grand mal un temps. Depuis, en préſence de M. d'Aumalle, M. de Montpeſat, Meſſieurs de Cipierre & de Randan (les deux ſont morts, & les autres deux en vie), à Macherate je m'en deſmeſlai; mais ſi ne ſceus-je

encore ſi bien lui oſter l'opinion qu'il en avoit conceue, qu'il ne m'en gardaſt quelque racine; de ſorte que juſques à Thiomville il ne changea d'opinion. A mon retour à Montalſin, il tint à peu que je ne coupaſſe la gorge à celui qui en eſtoit cauſe. Il ne faut trouver eſtrange s'il m'en veut tant comme il fait. Je ne veut point dire ici les raiſons, pour beaucoup de conſidérations. Je le laiſſerai faire tousjours comme il a fait juſques ici, maniant la Reyne. J'eſpere qu'avec le temps, Sa Majeſté changera d'opinion, comme fit M. de Guyſe.

On m'en preſta une autre, quand le Roi Henry m'envoya en Piémont après le retour de Sienne, à la prinſe de Vulpian, pource que je me tenois près de M. d'Aumalle, n'y eſpargnant ma vie, non plus que le moindre ſoldat du camp. Et crois qu'on n'euſt pas voulu que le Sieur d'Aumalle euſt eu cet honneur de prendre Vulpian, ne autres places qu'il print. Et fut apportée une lettre de M. le Conneſtable, par laquelle ledit Sieur me mandoit, que le Roi lui avoit commandé m'écrire que je me retiraſſe à ma maiſon juſques à ce qu'il me manderoit, me chargeant que j'avois dit que je n'obéirois pas à M. de Termes, comme ſi je n'avois jamais accouſ-

tumé de lui obéir : car toute ma vie je l'ai préféré en toutes choſes à moi : auſſi il le méritoit. Auparavant l'on en avoit bien preſté une autre audit Sieur de Termes, lui mettant ſus, que pour l'alliance qu'il avoit faicte par ſon mariage en Piémont, & pour l'amitié que les Biragues & lui avoient enſemble, il ſe pourroit bien emparer du Piémont, comme ſi les uns ou les autres y avoient jamais penſé. Quoi que ce ſoit, on le tira du Piémont; il eſtoit trop homme de bien; ce n'eſtoit pas le récompenſer de tant de ſervices. L'on le preſta bien auſſi à M. d'Aumalle, diſant que les Princes ne lui vouloient pas obéir, & qu'il falloit envoyer M. de Termes pour les commander, comme ſi M. d'Aumalle n'eſtoit de meilleure maiſon que M. de Termes, & que les Princes devoient plutoſt obéir à un pauvre Gentilhomme, qu'à un qui eſt Prince, encore que ce ne ſoit pas du Sang Royal. Je puis dire pour l'avoir veu, & n'y a homme qui en puiſſe mieux teſmoigner que moi, que leſdits Sieurs Princes ne s'épargnerent non plus que les moindres Gentilshommes de l'armée, & firent acte digne du lieu d'où ils ſortoient; car ils furent à l'aſſaut, & monterent ſur la breſche à Vulpian, grimpans avec des picques, & quelques eſchelles de cordes;

car elle n'eſtoit pas raiſonnable, comme j'ai eſcrit ci-deſſus.

Puiſque je me ſuis mis à eſcrire des charitez que l'on preſte aux gens à la Cour, j'en veux encore eſcrire d'autres que j'ai veues en mon temps, & de celles que j'ai leu aux Hiſtoires Romaines. Premierement je vis donner celle qui penſa couſter ſi cher à M. de Lautrec. L'on lui retint cent mille eſcus que le Roi avoit commandé à Sainct-Blanzay de lui envoyer pour le payement des Suiſſes; que ſi cet argent fuſt venu, les Suiſſes ne s'en fuſſent retournez en leur pays : car il ne s'en retournerent que par faute de payement : & la Duché de Milan s'en perdit. Ce pauvre Seigneur de Lautrec ne fut bon à grande peine pour les chiens tout un temps, & ne pouvoit avoir audience pour dire ſes raiſons. A la fin le Roi l'eſcouta, & en fit pendre (a) Sainct-Blanzay, encore que le tort ne vinſt de lui. Mais le pauvre homme en porta la peine; je ſçai bien qui en fut cauſe, mais je n'ai affaire de l'eſcrire. O qu'il y a de peine à ſervir les grands, & de danger quant & quant! mais il faut paſſer par-là. Dieu les a faits naiſtre

(a) Voyez l'Obſervation, n°. 9, ſur les Mémoires de Martin du Bellay, Tome XVII de la *Collection*, p. 481.

pour commander, & nous pour obéir : d'autres nous obéiſſent à nous : & toutesfois nous ſommes tous d'un pere & d'une mere ; mais il y a trop long-temps pour alléguer nos tiltres.

Je vis le trait qu'on fit à M. de Bourbon (a). On le miſt en tel déſeſpoir, qu'il fut contraint de faire beaucoup de choſes indignes d'un Prince ; car on lui vouloit oſter ſon bien, & le remettre à la légitime du bien qu'il avoit eu de la Maiſon de Bourbon, de laquelle il eſtoit puiſné. Au camp de Meſieres & au voyage de Valenciennes, on lui en fit avaller deux. Si M. de Bonivet, qui eſtoit Admiral, en eſtoit cauſe, je n'en ſçai rien ; mais on le diſoit : quelqu'un tousjours porte la marote. Je penſe que ſi le Roi n'euſt voulu, ni lui, ni Madame ſa mere, n'euſſent mis ce brave Prince au déſeſpoir. Ceſte traverſe fut cauſe d'un grand malheur en la France : & le Roi s'en repentit plus de trois fois depuis. Le Prince d'Orange, qui commanda le camp de l'Empereur à Rome, après la mort dudit Seigneur de Bourbon, avoit auſſi peu auparavant quitté le ſervice du Roi, pour avoir

(a) Liſez les Obſervations 13 & 14 ſur les Mémoires de du Bellay, Tome *ibid.* de la *Collection*, p. 486 & ſuiv.

Sa Majeſté commandé au Mareſchal-des-logis de le deſloger, pour loger un Ambaſſadeur du Roi de Pologne. Ceſte occaſion eſt bien legere, mais ſi eſt-elle véritable. Un bon cœur ſe faſche quand on le mépriſe.

L'on en preſta une autre auſſi à André (a) d'Orie, qui commandoit les galleres du Roi au temps que nous tenions le Royaume de Naples tout aſſeuré; & ce fut pour faire bailler les galleres à M. de Barbezieux: car par faute qu'il euſt fait, il ne ſe peut dire; car le Comte Philippin d'Orie, ſon nepveu, avoit gaigné la bataille auprès de Naples, comme j'ai eſcrit, contre le Vice-Roi Dom Hugues de Moncade, où il mourut, & le Marquis de Guaſt, & pluſieurs grands Seigneurs priſonniers. Ledit Comte eſtoit ſi vigilant & ſoigneux, qu'il ne pouvoit entrer un chat dans la ville de Naples. Ceux de dedans eſtoient à l'extrémité. Le Vice-Roi mort, les grands Seigneurs priſonniers, & les autres revoltez du coſté du Roi; il faut donc confeſſer que le Royaume eſtoit au Roi, en deſpit de tout le monde: & le juſte deſpit dudit André d'Orie le lui fit perdre. Quand

(a) Le Lecteur peut comparer cet article avec le Livre troiſième des Mémoires de du Bellay, T. XVIII de la *Collection*, p. 95 & ſuiv.

le Roi fut prins prisonnier à la bataille de Pavie, & que l'on le menoit par mer en Espagne, André d'Orie s'en alla au-devant des galleres qui le portoient, pour les combattre & leur oster le Roi. Ce qu'il eust fait, & eust mis tout en hazard; mais le Roi l'envoya (a) prier de ne le faire point; car s'il le faisoit, il estoit mort. Et desja on lui avoit annoncé de le faire mourir, si André d'Orie se présentoit pour les combattre : ce qui fut cause que ledit André d'Orie tourna à Gennes, laquelle pour lors estoit au Roi. Voilà un autre grand malheur, & une malheureuse traverse, qui porta autant de dommage que celle de M. de Bourbon : car non-seulement pour ceste occasion se perdit tout ce que nous avions gaigné du Royaume de Naples, mais encore se perdit Gennes : car toutes les pertes, tant du Royaume de Naples que de Gennes, vindrent pour la revolte dudit André d'Orie, laquelle il fit, offencé du tort &

(a) Cette anecdote n'est pas exacte. On ne menaça point François I de la mort, parce que Doria & la Fayette ne se présentèrent pas au passage de ce Monarque en Espagne : il avoient eu ordre de rester dans l'inaction; & sans cet ordre qui émana de François I même, Lannoy n'auroit jamais osé le transporter en Espagne.

deshonneur que l'on lui avoit fait, de lui avoir oſté la charge de commander les galleres, pour la bailler à un autre, ſans avoir aucunement malfait, ni avoir receu une ſeule eſcorne en ſa charge : & auſſi lui vouloir faire rendre les priſonniers de guerre ſans aucune récompenſe. Or tenoit ledit André d'Orie en ſi grande crainte la mer, que le Roi n'oſa jamais paſſer en Italie, juſques à ce que ledit André d'Orie fuſt à ſon ſervice. L'Empereur ayant entendu le traict qu'on lui avoit fait, lui envoya la carte blanche, & qu'il couchaſt là-dedans tout ce qu'il voudroit de lui, & qu'il vinſt à ſon ſervice. Et manda après ledit André d'Orie au Comte Philippin, ſon nepveu, ſe retirer de devant Naples, & qu'il abandonnaſt le ſervice du Roi, le venant trouver à Gayette ; ce qu'il fit. Et avant partir, il fit mettre tant de vivres qu'il peut promptement dans Naples, afin qu'elle ne ſe perdiſt. Et ainſi celui qui leur avoit fait le mal, leur fit le bien : car autrement dans huict jours, il falloit qu'ils entraſſent en capitulation. O que ceſt homme devoit eſtre recherché ! Je crois que lui ſeul a ruiné les affaires du Roi François. Les Rois ni les Princes ne doivent ainſi traiter les eſtrangers, ni leurs ſubjets auſſi, quand ils les cognoiſ-

ſent gens de ſervice. Et ſi noſtre maiſtre fuſt mal conſeillé, l'Empereur fut très-aviſé de ſe haſter de bonne heure pour tirer ledit d'Orie à ſon parti, afin que le Roi n'euſt le loiſir de faire ſon appointement, & ſe rendre ceſt homme ſon ſerviteur. Les Princes doivent ici prendre un bon exemple. Et pour ſe faire ſages aux deſpens des autres, ils ſe doivent garder d'offencer un grand cœur & un homme de ſervice, meſmement quand vous ne le tenez pas obligé, comme celui qui a ſa femme, ſes enfans, & ſon bien à voſtre merci. Le Roi n'avoit rien de tout cela ſur André d'Orie. Ce fut une des plus grandes incongruitez que j'aye veu faire en mon âge, plus importante encore que celle de Monſieur de Bourbon.

Puis j'en ai veu donner un autre au Prieur de Capuë, qui eſtoit un des vaillans hommes qui depuis cent ans aye monté ſur mer, & autant craint des Turcs & des Chreſtiens, & lui voulut-on faire accroire qu'il avoit mangé le lard. Il fut contraint s'en aller avec ſes deux galleres ſe rendre à Malte à ſa Religion. O le grand tort que le Roi ſe fiſt-là, de croire ſi légérement! le dommage en fut à lui, & la perte à la France; car ce Seigneur eſtoit homme de ſervice, & qui

ſçavoit bien le meſtier duquel il ſe meſloit.

J'en ai veu donner une autre auſſi à M. le Mareſchal du Bies. J'oſerai gager mon ame que ce Seigneur-là ne penſa jamais à faire acte meſchant contre le Roi; toutesfois on le calomnia fort, un peu après la mort du Roi François le Grand, qui mettant ſus qu'il eſtoit cauſe que M. de Vervin ſon gendre avoit rendu Bologne, & lui bailla-ton pour ſon procès un Cortel (a), le plus renommé mauvais Juge qui fuſt jamais en France. Qui vid jamais ni ouit dire qu'on puniſt quelqu'un pour la laſcheté d'un autre? Quand on lui faiſoit ſon procès, on lui mit à front trois grands pendars (b), leſquels lui ſouſtindrent que le jour du grand rencontre qu'il eut avec

(a) Nous préſumons que ce *Cortel* fut un des Juges de la Commiſſion, qui fit les fonctions de Rapporteur. Cette Commiſſion, mi-partie de membres du Parlement de Paris, & de Maîtres des Requêtes, étoit préſidée par Raymond, Premier-Préſident du Parlement de Normandie. (Voyez le *Recueil des Procès criminels*, par Dupuy.)

Nota. Nous ajouterons que, parmi les Juges de la Commiſſion qui inſtruiſirent le Procès du Chancelier Poyet, on trouve un *Cortel*, Maître des Requêtes. Ne ſeroit-ce point le même dont Montluc veut parler?

(b) Six ans après ſa mort, ces trois pendards, nommés Médard *Pedin*, *Becquet* & Jean de *Bourionne*; les

les Anglois, il monta sur un grand cheval portant un panache blanc pour se faire remarquer, afin que les Anglois ne donnassent à lui, comme si c'estoit chose bien aisée à faire. Quand on est messé en une bataille, la pouffiere, la fumée & les cris empeschent bien ce jugement. C'est aussi l'ordinaire des braves hommes de se remarquer pour se faire cognoistre un jour de combat, mesmement aux guerres estrangeres qui se font comme pour honneur, & non pour haine; car aux civiles M. de Guyse s'en fust mal trouvé à la bataille de Dreux. Voilà comme on calomnioit ce pauvre Seigneur, lequel ce jour-là défit huict cens Anglois. Je crois que si le Roi eust envoyé un tel Commissaire, & qu'il eust voulu ouïr les Huguenots, il eust trouvé prou de tesmoins que j'avois promis la Guyenne au Roi d'Espagne Je n'aimai jamais ceste nation, ni ne les aimerai; car je suis trop bon François. Et pour retourner audit Sieur Mareschal, comme ceux-là qui lui avoient baillé ceste traverse, virent qu'ils ne le pouvoient attraper par nul moyen, & qu'il s'en alloit rélaxé au grand deshonneur de ceux qui l'avoient mis en ceste peine, l'on lui mist sus qu'il avoit

furent pendus comme faux témoins dans une autre affaire.

fait paſſer des paſſe-volans en ſa compagnie d'hommes d'armes, pour gaigner les payes, ce qui ſe trouva véritable, comme l'on m'a dit; mais c'eſtoit pour donner à des gens qu'il tenoit en Flandre, pour le tenir adverti de ce qui ſe paſſoit au pays de l'ennemi; car quelquefois nous ſommes contraints de nous aider du noſtre meſme pour ſervir le Roi. Je laiſſe penſer à un chacun ſi cela meritoit de le faire venir ſur un eſchaffaut, & eſtre degradé de Nobleſſe, des armes & de la Mareſchauſſée, condamné d'avoir la teſte tranchée; mais comme on le vouloit exécuter, le Roi Henry ſe reſſouvenant qu'il l'avoit fait Chevalier, lui envoya ſa grace, & mourut tant de vieilleſſe que de regret qu'il eut (a), cinq ou ſix mois après; car qui euſt voulu vivre après une telle injure & honte? La Juſtice de France n'eſt pas ſans Cortels; car il en y a prou que ſi le Roi leur bailloit entre les mains le plus homme de bien de ſon Royaume, ils y trouveroient aſſez de prinſe, comme Cortel diſoit *que ſi on lui bailloit le plus juſte Lieutenant de Roi du Royaume de France, pourveu qu'il euſt exercé la charge un an ou deux, qu'il ne craignoit pas qu'il ne trouvaſt ma-*

(a) Il mourut dans ſa maiſon du fauxbourg Saint-Victor.

tiere pour le faire mourir. Ce pauvre Seigneur avoit fait un acte belliqueux, si jamais homme en fit, auprès du fort de Montreau. Quand les Anglois sortirent de Bologne pour lui venir donner la bataille, il avoit avec lui le régiment du Comte Ringrave; & crois que lui-mesme y estoit, celui des François que M. de Tais commandoit, & sept Enseignes d'Italiens. Et comme les ennemis chargerent nostre cavallerie elle se mist en route, & voyant ledit Sieur le désordre des gens de cheval, il s'en courut au bataillon des gens de pied, & leur dit : *O mes amis ce n'est pas avec la cavalerie que j'espérois gaigner la bataille, car c'est avec vous*, & mit pied à terre, & prenant une picque d'un soldat, auquel il bailla son cheval, se fit oster les esperons, & commença sa retraicte, tirant à Ardellot. Les ennemis après avoir chassé long-temps nostre cavallerie, retournerent à lui, lequel demeura quatre heures ou plus en sa retraicte, ayant les gens de cheval l'une fois devant, une autre au costé, & leurs gens de pied sur la queue; mais ils ne l'oserent jamais enfoncer. Et m'a esté dit par des Capitaines qui y estoient, que jamais il ne fist cinquante pas, qu'il ne fist teste aux ennemis. Ceste retraicte se peut dire une des

braves retraictes qui se soit faictes il y a cent ans. Je serois bien aise qu'on m'en nommast une pareille, ayant gens de pied & de cheval dessus, & sa cavallerie en fuite. Voilà ce que ce Seigneur fist pour sa derniere main, estant en l'âge de plus de soixante & dix ans, & neantmoins il fut (a) traicté de ceste sorte. Que l'on demande à M. le Cardinal de Lorraine qui estoit celui-là qui lui bailla ceste traverse (b), car à Poissi lors de l'assemblée que le Roi fit des Chevaliers de l'Ordre, devant le Roi François second, il le lui reprocha, & vinrent fort avant en paroles. Je suis trop petit compagnon, pour le nommer encore que j'y fusse. Aussi il y a des Dames meslées.

Un an après je vis aussi faire une autre escorne à M. de Tais, le chargeant, qu'il avoit dit mal d'une Dame (c) de la Cour. Ce malheur est en France qu'elles se meslent de trop de

(a) Il étoit octogénaire, quand ses Juges le condamnèrent à perdre la tête.

(b) Nous croyons qu'il s'agit ici de la scène fort vive qui se passa la veille de la St. Michel 1560, au Chapitre des Chevaliers de l'Ordre, à Poissy, entre le Cardinal de Lorraine & le Connétable de Montmorency. Le sujet de leur querelle fut la détention du Vidame de Chartres à la Bastille.

(c) Il s'étoit permis quelques plaisanteries sur l'âge

choſe, & ont trop de crédit. Et lui fut oſté la charge de l'artillerie, & depuis ne rentra en crédit. Le Roi de Navarre pria le Roi ne trouver mauvais s'il ſe ſervoit de lui à la prinſe de Hedin, ce qu'il lui accorda, & fut tué aux tranchées dudit Hedin, faiſant ſervice à celui qui ne l'avoit agréable, qui eſt un grand creve-cœur & un grand regret de mourir, faiſant ſervice à ſon Prince, auquel on n'eſt agréable. En quoi noſtre condition eſt miſérable; toutesfois je crois que le Roi s'en fuſt enfin ſervi; car à la vérité il eſtoit homme de ſervice. Et crois que le Roi euſt le regret de l'avoir chaſſé de la Cour; mais bien ſouvent ceux ou celles qui gouvernent les Rois, leur font faire des choſes contre leur naturel & volonté, & après ils en ſont marris. Mais il n'eſt pas temps de ſe repentir, quand les traverſes ont porté tel dommage au Prince, qu'il eſt irréparable. Et ceux qui les veulent après excuſer taſchent de ſe couvrir envers le Roi d'un ſac mouillé, mettant des nouveaux faits en avant. Je ne

de la Ducheſſe de Valentînois, & ſur les liaiſons de cette Dame avec le Comte de Briſſac : Taix fut diſgracié; & Briſſac qui, ſelon Mézeray, *étoit le Cavalier le plus aimable de la Cour, & auſſi le plus aimé de la maîtreſſe de ſon Roi*, obtint la place de Grand-Maître de l'artillerie, dont on dépouilla le malheureux Taix.

veux parler de celle de M. le Conneſtable, qui le fiſt eſloigner de la Cour; & tout, dit-on, pour les femmes, ni auſſi de feu M. de Guyſe. On les a veu tantoſt dehors, tantoſt dedans. Le Roi devroit clorre la bouche aux Dames, qui ſe meſlent de parler en ſa Cour. De-là viennent tous les rapports, toutes les calomnies. Une babillarde cauſa la mort de M. de la Chaſteigneraye (a). S'il m'euſt voulu croire, & cinq ou ſix de ſes amis, il euſt demeſlé ſa fuſée contre M. de Jarnac d'autre ſorte; car il combattit contre ſa conſcience (b), & perdit l'honneur & la vie. Le Roi leur devroit commander de ſe meſler de leurs affaires. J'excepte celles que je dois. Leur langue a couſté beaucoup, & après, il n'eſt pas temps, comme j'ai dit. Ce ſont les traverſes & cha-

(a) C'eſt probablement de la Ducheſſe de Valentinois dont il veut parler.

(b) Les expreſſions que contient cette phraſe de Montluc, ont fortement choqué Brantome, neveu de la Chaſteigneraye. Auſſi les relève-t-il dans ſes anecdotes touchant les duels, p. 46. *Mon oncle*, dit-il, *y perdiſt la vie, & non pas l'honneur.* Après cela il reproche à Montluc les ſervices que ſon oncle lui avoit rendus à la Cour. Mais tout cela ne prouve point que la Chateiſgneraye, s'il a combattu contre ſa conſcience, n'ait pas perdu l'honneur & la vie. On verra ailleurs qu'il réclama contre ſa propre indiſcrétion.

ritez, qu'en mon temps j'ai veues preſter à des grands perſonnages, & à des pauvres Gentils-hommes comme moi. Auſſi tout cela provient des envies que les uns & les autres ſe portent, & qui ſont près des Rois. Cependant que j'ai eſté à la Cour, j'en ai veu pluſieurs qui ſe faiſoient faux feu, & ſe fuſſent entre-mangez s'ils euſſent peu, qui toutesfois ſe faiſoient bonne mine, s'embraſſant & careſſant, comme s'ils eſtoient les meilleurs amis du monde. Je n'ai ſceu jamais faire ce meſtier. J'ai porté au front ce que j'ai eu dans le cœur.

Par-là on peut juger que le malheur auquel ce Royaume eſt tombé, n'eſt pas arrivé par faute de hardieſſe ni de ſçavoir qui ait eſté en nos Rois, ni à faute d'avoir des vaillans Capitaines & ſoldats, car jamais Rois de France n'en eurent tant à pied & à cheval que les Rois François, Henri & Charles. Que ſi on les eut voulu employer aux conquêtes eſtrangeres, ils euſſent mis la gloire loin d'eux. Ç'a eſté un grand malheur pour eux & pour toute la France: & ſi ne faut pas dire qu'il tint à l'Egliſe, ni au tiers Eſtat; car tout ce que les Rois leur ont demandé leur a été accordé. Les enfans pourront donc juger à qui il a tenu & quelle a eſté la ſource

des guerres civiles, j'entends des Grands, car ils n'ont pas de coutume de se faire brusler pour la parole de Dieu. Si la Reyne & M. l'Admiral estoient en un cabinet, & que feu M. le Prince de Condé & M. de Guyse y fussent aussi, je leur ferois confesser qu'autre chose que la Religion les a meus à faire entretuer trois cent mille hommes, & je ne sçai pas si nous sommes au bout ; car j'ai ouï dire qu'il y a une Prophétie, je ne sçai pas si c'est dans Nostradamus, qui dit que les enfans monstreront à leurs meres par merveilles, quand ils verront un homme, tant peu qu'il y en aura, s'estant tous entretuez ; mais n'en parlons plus, le cœur m'en creve à moi-mesme, qui y ai le moindre intéreſt, & qui m'en irai bientost en l'autre monde.

Je n'aurois jamais fait, si je voulois escrire toutes les traverses & charitez que j'ai leu dans les livres des Romains, qu'autrefois j'ai prins plaisir de voir, en m'estonnant pourquoi & à quoi il tient que nous ne soyons si vaillans qu'eux. J'en conterai seulement un ou deux, & commençerai par ce que j'ai leu, je ne sçai en quel livre de Camille, grand Capitaine Romain, qui gaigna plusieurs batailles, & eſlargist l'Empire Romain de grande estendue de pays, & à la fin fut appellé en juge-

ment, pource qu'il avoit donné la dépouille des conqueſtes, pour édifier des Temples, & ſacrifices à leurs Dieux, de laquelle dépouille la moitié appartenoit aux gens de guerre. Mais afin que les Dieux l'aſſiſtaſſent en leurs batailles & conqueſtes, il leur fit don, diſant que les gens de guerre avoient autant de beſoin que les Dieux leur aidaſſent comme lui-meſme. Et comme il fut retourné à Rome, on lui fit ſon procez en récompenſe des grands ſervices qu'il avoit fait au peuple, & des grandes batailles qu'il avoit gaignées. Toutesfois ils ne le firent mourir, mais l'envoyerent en exil en une ville (a), du nom de laquelle il ne me ſouvient, parce qu'il y a long-temps que je n'ai leu Tite-Live, non pas en Latin, car je ne ſçai pas plus de ma Patenoſtre, mais en François. Et comme il euſt demeuré quelque temps en ceſte ville vindrent trois ou quatre Rois Gaulois avec grande armée, & prindrent Rome, & tuerent preſque tous les citoyens, reſervé quelques-uns qui ſe retirerent au Capitolle, & là tindrent bon quelque temps. Tite-Live raconte qu'une nuict ceux qui s'eſtoient ainſi retirez au Capitolle s'eſtoient endormis, & les ennemis avoient desja gaigné un endroit du Capitolle,

(a) Dans la ville d'Ardea.

& qu'une oye commença à crier, qui eſveilla les gardes & entrerent en combat contre les ennemis, & les repouſſerent. Or ledit Camille ſe miſt en campagne, & aſſembla tant de gens qu'il peuſt. Et parce que les ennemis ne trouvoient plus à dérober, ne de vivres à leur plaiſir dans Rome, ils s'épandirent par la campagne, à dix ou douze mille de Rome. Ledit Camille fit une grande cavalcade, & en tua au travers des campagnes ſept ou huit mille. Quand je fus à Rome au temps du Pape Marcel, je me faiſois monſtrer ces lieux-là, prenant grand plaiſir de voir les endroits où tant de beaux combats s'eſtoient faits, & me ſembloit que je voyois les choſes devant les yeux, que j'avois oui raconter ou lire. Mais je n'y vis rien pourtant qui reſſemblaſt (a) ni rapportaſt à Camille. Le bruit de cette deſconfiture ayant couru par routes les villes prochaines, fiſt que beaucoup de bons hommes ſe rendirent au camp de Camille, lequel ſe voyant aſſez fort, s'en alla à Rome occupée d'un grand nombre de Gaulois, leſquels il défit, & ſauva une grande ſomme d'argent que ceux qui s'eſtoient retirez au Capitolle avoient promis de donner, & depuis fut

(a) Cette réflexion de Montluc a été commentée par plus d'un bel eſprit de nos jours.

appellé le ſecond fondateur de Rome. Les Hiſtoriens rendront meilleur compte de cette hiſtoire que moi, qui peut eſtre me meſcompte : *pource qu'il y a plus de trente ans, que je n'ai leu livre, ni moins en oſe lire de préſent*, à cauſe de ma veue & de ma bleſſure.

En Eſpaigne les deux Scipions furent deffaits à trente lieues l'un de l'autre & en trente jours, à ſçavoir P. Scipion le premier, & ſon frere Cornelius Scipion par Aſdrubal. Et de l'un camp & de l'autre ſe ſauverent quelques uns, & ſe rendirent tous aux cloiſons, où ils avoient hyverné. Et comme ils furent là, ils trouverent que tous leurs Colonels eſtoient morts ; & furent contraints d'en élire un, qu'ils appellerent le Nouveau (a) Capitaine. Aſdrubal ſçachant que ce Nouveau Capitaine avoit raſſemblé les ſoldats Romains qui s'eſtoient ſauvez des deux deffaites, s'en alla auſſitoſt les aſſaillir, mais il fut virillement repouſſé & contraint de ſe retirer en un lieu auquel ce vaillant Capitane le vint combattre de nuit, & deffit non-ſeulement l'armée qu'il avoit, mais une autre, qui eſtoit en un lieu près de là.

(a) Lucius Marcius.

Tellement que par ſa vaillance, il ſauva non-ſeulement ce peu de Romains, qui s'eſtoient ſauvez des deux batailles perdues, mais les Eſpaignes au peuple Romains : car ſans lui tout y eſtoit perdu pour les Romains. Or le Senat demeura long-temps ſans avoir nouvelles des Scipions, ni de leurs affaires, & après fuſt adverti de la perte qu'avoient fait les deux Scipions, & des victoires du Nouveau Capitaine. Il ne me ſouvient comme il s'appelloit auparavant qu'il fuſt créé & appellé Nouveau Capitaine. Il en ſouviendra mieux aux Hiſtoriens qu'à moi, qui n'ai veu il y a ſi long-temps livre. Et comme le Senat fut adverti du tout, ils envoyerent Scipion le jeune pour commander. Je croi qu'il eſtoit fils du premier Scipion qui avoit eſté tué, & manderent au Nouveau Capitaine, qu'il vint à Rome. Et comme il fut à Rome, au lieu de le récompenſer, ils le mirent en jugement, lui mettant ſus qu'il avoit prins l'eſlection & commandement des ſoldats, & non du Senat. Et croi qu'ils le firent mourir, à tout le moins je n'ai point veu en Tite-Live qu'il ſe parlaſt plus de lui.

O combien d'autres grands Capitaines ont eſté payez de telles récompenſes du temps des Romains. Les hiſtoires en ſont toutes

pleines. Et puiſ-que la juſtice de France eſt régie & gouvernée par les loix (a) des Romains, c'eſt bien raiſon que les Rois de France ſe gouvernent par leurs couſtumes. Que pleuſt à Dieu que le Roi vouluſt faire parler de lui pour jamais, & laiſſer mémoire de ſa prudence, qui ſeroit à jamais louée; c'eſt qu'il fiſt bruſler tous les livres de Loix, ſuivant leſquels la juſtice juge, & faire une juſtice toute nouvelle, juſte & ſainte (car j'oſerois dire qu'il n'y a Monarque en la chreſtieneté, qui s'aide de ces loix, que les Rois de France. Tous les autres ont des loix faites par eux, pour abreger tout procez, oui meſme Bearn & Lorraine, qui ſont aux deux coins du Royaume & que les procez ne peuvent durer plus de deux ans). Si le Roi faiſoit cela, il ſe pourroit vanter d'avoir un monde de ſoldats, qui ſeroient forcez de prendre les armes, puiſqu'ils n'auroient que faire aux Palais: car oſtez cette vacation, à quoi voulez-vous qu'un bon cœur noble & généreux s'adonne, ſinon aux armes? Qui accroiſt la puiſſance & l'eſtendue du grand Seigneur? rien que cela. Il ne ſonge qu'aux

(a) La France n'eſt régie par les Loix Romaines que dans les pays de *droit écrit*: les autres Provinces ſont gouvernées par ce qu'on appelle le *droit coutumier*.

armes. O combien de braves Capitaines ſortiroient de ce Royaume ! Je croi que les deux tiers s'amuſent en ces Palais & plaidoyeries. Et cependant encore qu'ils ayent naturellement bon cœur, avec le temps s'apoltroniſſent. Ce Royaume ſeroit formidable aux eſtrangers. Combien ſeroit il riche & opulent ? car toute la ruine de la Nobleſſe ne vient que des mauvais conſeils, que les Advocats donnent aux parties. Il me ſouvient avoir leu en une feneſtre d'une maiſon à Toulouſe, qu'un Advocat des plus aimés de la Cour, qui ſe nommoit Mainery, avoit fait faire un eſcriteau où il y avoit tels mots gravés.

Faux conſeils & mauvaiſes teſtes,
M'ont fait baſtir ces feneſtres.

Et puis qu'eux meſmes le mettent par eſcrit, je le puis bien dire. Nous ſommes bien fols de nous deſtruire les uns les autres pour les enrichir. La ruine vient auſſi bien à celui qui gaigne qu'à celui qui perd ; car ils tirent les procez en ſi grande longueur, que quand celui qui a gaigné compte l'argent qu'il a dépenſé, il trouve avoir plus mis que gaigné, outre le temps qu'il a perdu ; & ſi le Roi faiſoit cela, peut-eſtre que les couſtumes

des traverſes & charitez que l'on donne, ſe perdroient comme les loix ; & tous les bons ſerviteurs du Roi, qui ne penſent à autre choſe qn'à le ſervir fidellemeut & loyallement, demeureroient près de leurs Majeſtez, ou ſeroient employez pour ſon ſervice.

Or puis que je fais compagnie à tant de grands perſonnages du temps paſſé & de ceux que j'ai veu de mon temps, je me reſjouirai de la retraicte que j'ai faite en ma maiſon, me tenant heureux de tenir compagnie à ſi grands hommes, eſtant aſſeuré de deux choſes, c'eſt la loyauté, laquelle on ne me peut oſter en aucune maniere, & l'autre que j'ai affaire à un bon Roi qui connoiſtra avec le temps le ſervice que je lui ai fait, & à ſa Couronne. Que ſi je ſuis retiré en ma maiſon, ce n'eſt pas à regret ; c'eſt tout ce que de long-temps je deſirois, pourveu que ce fuſt en la bonne grace du Roi & de la Reyne, laquelle juſtement ne me peuvent oſter. Dequoi j'en loue Dieu, qui m'a ſi bien conduict en toutes mes charges, que je ne leur ai jamais donné occaſion de m'en priver ; & ſuis plus heureux & plus content que ceux-là qui m'ont baillé ces traverſes ; car je me ris de la peine en laquelle ils ſont de ſe garder les uns des autres, & s'en donner. Je

croi que les ames du Purgatoir n'ont pas tant de peine : & je ſuis ici en repos avec ma famille & mes parens & amis, prenant plaiſir à faire eſcrire ſoubs moi ce que j'ai veu. Je pourrois dire, que ſans cette grande arquebuzade qui me perce le viſage, & laquelle il faut que je laiſſe ouverte, je ſerois très-content & heureux ; car en la perte de mes enfans je me conſolle qu'ils ſont tous morts en gens de bien, l'épée à la main pour le ſervice de mon Roi ; & pour le reſte je ſerois un homme ſans ſens ni entendement, ſi je ne jugeois que ce ſont des tours qui ſe jouent au monde, & quant & quant que c'eſt un grand bien pour moi qui n'ai pas occaſion de faire mal à perſonne. Dequoi je ne me pourrois exempter, continuant une telle & ſi grande charge, comme eſtoit celle que j'avois.

Je laiſſerai ce propos qui m'a mis en colere, pour retourner à ce que je devins après avoir dit adieu à tous ces Seigneurs & Capitaines qui alloient en France. Je repaſſai par Perigueux, & baillai commiſſion au Seneſchal de Perigord pour faire teſte à tout ce qui ſe remueroit par delà. Et comme je fus à Agen, j'envoyai une patente à M. de Bellegarde à Toulouſe, pour commander en

mon

mon absence au pays de Comminge, Bigorre, & jusques aux frontieres de Bearn : une autre à M. de Negrepelice, pour commander aux jugeries de Verdun & Riviere. J'en envoyai une autre à M. de Cornusson le vieux, pour commander en Rouergue. Puis laissai encore quatorze ou quinze Enseignes de gens de pied, lesquelles je tenois partie en Quercy, pour faire teste aux Vicomtes qui ne bougeoient du pays, & remuoient tousjours quelques besongnes, & le demeurant vers le Bourdelois ; & au bout de quelque temps, le Roi me manda que j'allasse assieger la Rochelle, & qu'il m'envoyoit commission pour recouvrer de l'argent, pour faire les frais de la guerre.

[1568] Premierement il vouloit que ceux de Toulouse me baillassent vingt mille francs de l'argent qui estoit provenu des meubles des Huguenots, pour payer les gens de pied : & pour les frais de l'artillerie, que je prendrois quinze mille francs sur quelques droits que le Roi a en Xaintonge, & Sa Majesté n'en tire que neuf mille ; que sadite Majesté manderoit au Gouverneur de Nantes, qu'il m'envoyast quatre canons, & quelque coulouvrine. Voilà mes assignations bien asseurées, & propres pour une telle besongne. Il sembloit

plutoſt que c'eſtoit une mocquerie & une farce, qu'autrement; & qu'on me vouloit envoyer devant la Rochelle pour me faire perdre, ou pour y recevoir un eſcorne. Si eſt-ce que je voulus tanter tout ce qui s'en pourroit tirer. Et mandai incontinent au Parlement & Capitouls, ce que le Roi leur en eſcrivoit. Ils me firent reſponce qu'il y avoit longtemps que ce peu de meubles qui s'étoient trouvez des Huguenots en leur ville, avoient eſté vendus & dépendus, pour les frais qu'il leur avoit convenu faire aux affaires qui s'étoient préſentées. Et ayant entendu cette reſponce, je m'en allai à Bourdeaux veoir ſi je pourrois convertir la Cour de Parlement & les Jurats, qui aidaſſent de quelque argent à l'entreprinſe : & (a) ne ſceus jamais tant faire avec eux, qu'ils y vouluſſent fournir un ſeul denier, diſant qu'ils vouloient garder ce qu'ils avoient, pour l'employer à la deffenſe de leur ville, ſi l'occaſion s'en préſen-

(a) On trouve dans la Chronique Bourdeloiſe, page 79, « que le Roi, par ſes Lettres-Patentes de » l'an 1567, donna pouvoir à M. de Montluc d'im- » poſer telles ſommes qu'il aviſeroit : étant ſorti de » Bordeaux, il eut quelques mécontentemens, & écrivit » à MM. les Jurats qu'il avoit quitté ſon Gouverne- » nement, & ne ſe ſoucioit de la ville de Bordeaux.

toit, & non pour la Rochelle, qui n'eſtoit de leur reſſort. Je deſpeſchai vers Leurs Majeſtez, leur faiſant ſçavoir leurs reſponces, & que pour cela ne m'arreſterois de m'acheminer en Xainctonge, les ſuppliant m'envoyer autres aſſignations plus ſeures, autrement je ne me pouvois aller engager devant la Rochelle ſans perdre leur réputation & la mienne, & peut-eſtre tout le camp; car aſſiégeant une place de telle importance, ſans que les ſoldats fuſſent payez, pour les tenir ſubjets aux tranchées, ils ſeroient contraints s'en aller au pillage: & cependant l'artillerie me demeureroit engagée. Auſſi je ſçavois bien ce que valloit l'aune de tels affaires. J'eſcrivis auſſi à Sa Majeſté, qu'il commandaſt au Gouverneur de Nantes, qu'il m'envoyaſt l'artillerie en diligence, & qu'il la fiſt porter en Brouage, eſpérant bientoſt avoir gaigné les Iſles. Et comme j'eus mandé à Leurs Majeſtez ceſte deſpeſche, je m'en revins à Agenois, pour faire marcher douze ou treize Enſeignes que j'y avois, & auſſi pour amener la nobleſſe du pays. Et eſtant à Saint-Macaire, j'y trouvai M. de Lauzun, & les Commiſſaires qui faiſoient la monſtre de ſa compagnie. Je priai ledit Seigneur que incontinent la monſtre faicte, il fit acheminer M. de Madaillan, qui

portoit ſon Enſeigne, droit à Xaintes, & baillai audit Sieur de Madaillan une cornette d'Argoulets qui eſtoit au Sieur de Verduzan, Seneſchal de Bazadois, mien parent. Et lui baillai les compagnies de Mabrun (a), Thodias, & la Mothe Mongauzi. Et leur ordonnai de faire extreſme diligence, ſans arreſter qu'ils ne fuſſent à Xaintes; & que ſi les Marenneaux eſtoient à Sainct-Sevrin, que dès qu'ils auroient repeu, ils les allaſſent combattre, & que s'ils avoient la victoire, ils menaſſent bien les mains; car ce n'eſtoit que communes. Et dès que les autres entendroient la deffaicte de leurs compagnons, ils ſe mettroient en telle crainte, qu'ils ne feroient jamais plus teſte. Et que la peur iroit juſques à la Rochelle; *mais qu'il falloit ſurtout faire grande tuerie, pour donner l'épouvente.* J'eſcrivis à M. de Pons toute l'entreprinſe, & qu'il envoyaſt de ſes forces à Xaintes, pour que tous à un coup allaſſent faire cette exé-

(a) Si l'on doit s'en rapporter au récit du maſſacre des Proteſtans à Bordeaux, qui ſe fit au mois d'Octobre 1572, *Tome I de l'Eſtat de la France ſous Charles IX. H. Woolf. Midelbourg* 1578. On y trouve au nombre des exécuteurs de ce maſſacre, *le Capitaine Mabrun, Chevalier de l'Ordre, fils d'un Notaire de village, malfamé & renommé inſigne voleur.*

cution. J'avois desjà mandé aux Enseignes qu'ils se rendissent vers Agenois, & à la Noblesse pareillement. Ledit Sénéschal de Bazadois prit la charge d'estre nostre Mareschal de camp. Je n'avois de gens d'armes que la compagnie de M. de Lauzun, la mienne, & celle de M. de Merville (a), Grand-Sénéschal de Guyenne. De celle de M. de Jarnac, que le Roi avoit commandé se rendre près de moi, ne s'en trouva pas la quarte part; car les autres estoient avec M. le Prince de Condé, & n'arrestai que trois jours à Agen, & m'en retournai droit en Bourdelois avec ce peu de forces que j'avois peu assembler, & baillai la charge des gens de pied à commander à mon nepveu, le Sieur de Leberon. Et comme je fus à la seconde journée d'Agen, je receu lettres de M. de Madaillan, par lesquelles m'advertissoit, comme ils avoient fait si grande diligence, qu'ils estoient arrivez la troisieme nuict, après que je les eus laissez, à Xaintes; & que ayans entendu qu'il y avoit trois Enseignes de gens de pied à Sainct-Sevrin, qui s'y estoient parquez & fortifiez, ils les avoient chargez, & de fait emporté trois drapeaux. J'arrivai cinq ou six jours

(a) Jacques d'Escars, Baron de Merville, Grand-Sénéchal de Guyenne.

après à Marennes, où je trouvai M. de Pons, à qui Sa Majesté avoit escrit, & à M. de Jarnac aussi, de se rendre auprès de moi au siege de la Rochelle. Peu après je receus une lettre du Gouverneur de Nantes, par laquelle il me mandoit qu'il ne falloit point s'attendre à son artillerie; car il n'avoit qu'un canon monté sur vieux rouages, & que le demeurant estoit tout par terre, sans qu'il peust estre prest d'un mois. Voilà comme les villes de frontiere & d'importance estoient pourveues & munies. La Rochelle n'estoit pas ainsi. Je me mis à temporiser aux environs de Saint-Jean & de Xainctes, attendant la responce de Leurs Majestez, & l'argent pour faire partir l'artillerie de Bourdeaux, bien marri de m'estre advancé si avant. De jour à autre je leur faisois des dépesches; mais je n'en pouvois avoir responce. Le dernier que j'y envoyai, ce fut Dragon, qui s'estoit retiré auprès de M. de Pons. Et cependant M. de Lude (a) s'approcha de Saint-Jean, & parlasmes ensemble à la maison d'un Gentilhomme. Il me monstra des lettres que le Roi lui avoit

(a) Guy d'Aillon, Comte du Lude, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conseiller d'Etat, Gouverneur du Poitou, Sénéchal d'Anjou, & Capitaine de 100 hommes d'armes, mourut le 11 Juillet 1585.

eſcrites, par leſquelles il lui commandoit de ſe rendre à l'entrepriſe de la Rochelle avec moi : & me dit qu'il m'obéiroit d'auſſi bonne volonté qu'à la propre perſonne du Roi, pour eſtre le plus vieux Capitaine de France ; & qu'il m'ameneroit ſix ou ſept Enſeignes de gens de pied, & trois ou quatre cens chevaux. Donc il ne tint à moi, ni aux Seigneurs à qui le Roi avoit commandé m'y aſſiſter, ni à forces de gens de pied, ni de cheval, ſinon à faute de moyens pour mener l'artillerie, & un peu d'argent pour les gens de pied, que ce ſiege de la Rochelle ne reuſſiſt. Je ne veux pas dire que je l'euſſe emportée ; mais je leur euſſe fait peur, & peut-eſtre du mal.

Pendant ce temps, M. de Pons avoit reduit les Iſles d'Oleron & d'Alvert (a), car elles ſont preſque à lui, & le Capitaine la Gombaudiere eſtoit dedans, y ayant ſa maiſon, & commandoit tant en Alvert que Oleron. Il ne reſtoit plus que l'Iſle de Ré, où on avoit fait un fort auprès d'une Egliſe, & pluſieurs autres aux deſcentes. Je fis eſlire cinq cens arquebuſiers de toutes nos troupes, & tous les Capitaines, Enſeignes & Lieutenans, ſauf la moitié de la compagnie de Mongauzy le vieux, qui demeura à terre pour commander

(a) C'étoit ſon ancien patrimoine, dit M. de Thou.

ce qui reſtoit, & fis embarquer mon nepveu de Leberon avec ladite troupe au Havre de Brouage. Guillet, Receveur pour le Roi en ces quartiers-là, prit grande peine d'avitailler & préparer les navires. La Reyne de Navarre l'a fait mourir (a) en ces derniers troubles, & n'ai jamais peu entendre pourquoi. Je l'avois tousjours cogneu bon ſerviteur du Roi. Et croi que la diligence qu'il fiſt en cet embarquement, lui a porté plus de dommage que de profit, & peut-eſtre a eſté cauſe de ſa mort; car la Reyne de Navarre n'aimoit pas ces gens-là. La tourmente garda un jour & une nuict, que mondit nepveu ne peuſt faire deſcente. Auſſi les ennemis deffendoient

(a) Voici la raiſon pourquoi, ſuivant la Vraie & entière Hiſtoire des Troubles, &c. fol. 442, pag. 50, Guillet, le plus riche Marchand des Iſles, fut pendu (après la priſe de Brouage en Juin 1570 par les Proteſtans), « parce que les Chefs diſoient avoir pour avéré & tout notoire, que lorſque les Catholiques prirent Brouage, la plûpart des jeunes femmes qui s'étoient retirées à Garent en ſon logis à ſon inſtigation, furent expoſées à l'inſatiable paillardiſe des ſoldats : & outre, qu'il avoit fait tuer en ſa maiſon un ſien couſin propre, lequel s'y étoit retiré pour, à ſa faveur, ſauver ſa perſonne, & bonne quantité d'argent qu'il avoit tiré de la recette du ſel, dont les Princes l'avoient chargé, puis s'être ſaiſi de l'argent ».

la deſcente des forts qu'ils avoient faicts. A la fin il s'adviſa la nuict d'envoyer tous les petits batteaux qu'il avoit mené avec lui chargez de ſoldats, faire deſcente par des rochers derriere l'Iſle, où les ennemis ne ſe prenoient garde. Et comme il y en eut une partie en terre, les ennemis s'en apperceurent, & coururent là, & combattirent; mais les noſtres demeurerent maiſtres. Mondit nepveu qui eſtoit au combat, envoya devers les Capitaines & ſoldats qui eſtoient demeurez aux navires, pour les faire venir; ce qui fut promptement fait. Et comme tous furent à terre, ils marcherent droit au grand fort de l'Egliſe, qui eſtoit à une grande lieue & demie de là : & l'aſſaillirent par deux ou trois coſtez; de ſorte qu'ils l'emporterent, & tuerent tout ce qui ſe trouva dedans; car ceux qui gardoient les deſcentes, ſe mirent dans de petits batteaux, & ſe ſauverent devers la Rochelle. M. de Pons & moi eſtions ſur le bord de la mer, & voyions les batteaux qui fuyoient devers la Rochelle. Nous jugeaſmes que c'eſtoient des gens de l'Iſle qui ſe ſauvoient, & que nos gens avoient eu la victoire. Et deux jours après mondit nepveu me manda comme le tout s'eſtoit paſſé; car plutoſt il ne peuſt, à cauſe que le vent eſtoit

ſi contraire, qu'il n'y avoit ordre de venir à Marennes, où ledit Sieur & moi eſtions : puis laiſſai dans l'Iſle deux compagnies de gens de pied ; & fiſmes revenir mondit nepveu. Je laiſſai M. de Pons à Marennes, & m'en allai à Saint-Jean, où M. de Jarnac ſe rendiſt, pour pourveoir à tout ce qui me ſeroit neceſſaire au ſiege. Je fis faire grandes proviſions de vivres. Le Mareſchal des logis de feu M. de Burie m'aida fort ; car il eſt de ces quartiers-là.

Or j'attendois tousjours nouvelles du Roi ; mais je n'en eus jamais aucunes, ni aucun meſſager ne revenoit. Et à la vérité il y avoit du péril par les chemins : car les ennemis tenoient tous les grands chemins par leſquels on revenoit en Xainctonge. Et le premier qui arriva, ce fut Dragon, qui porta nouvelles que la paix eſtoit preſque arreſtée, & que bientoſt le Roi me devoit mander ce que j'aurois à faire. Je croi qu'ayant veu M. le Prince & M. l'Admiral avec leurs forces aux portes de Paris pour donner une bataille, & puis ſe promener par la France, ils ſongeoient plus à cela qu'aux affaires de la Guyenne. Voilà le ſuccès de mon voyage de Xaintonge. Et parce qu'on m'a reproché qu'il y avoit trois ans que je n'avois rien fait qui vaille,

je voudrois de bon cœur que ceux qui propoſent au Roi les entrepriſes, fuſſent auſſi prompts à faire eſtat de ce qui eſt néceſſaire, comme ils ſont prompts à donner des aſſignations & remedes qui ne valent rien du tout, comme celles que l'on m'envoya, & ainſi nous ferions quelque choſe de bon. Mais de la ſorte que l'on en uſe, il faudroit eſtre Dieu pour faire miracle. O que les gens ſont bienheureux qui demeurent près du Roi, ne s'approchant pas des combats ! ils taillent force beſongnes & à bon marché aux autres, afin que le Roi les eſtime ſages & bien adviſez ; ils n'ont garde de dire au Roi, que ſi Montluc ou autre n'y veut aller à ce prix, qu'ils s'offrent d'y aller. Il ſuffit de ſçavoir bien parler. Et peut-eſtre tel en parle, qui ſeroit bien aiſe qu'on ne fiſt rien qui vaille. Et ne ſont le plus ſouvent que diſſimulations, feintiſes & jalouſies : c'eſt en bon François trahir ſon maiſtre. Je m'aſſeure à la bonne volonté des Seigneurs qui eſtoient avec moi, & à l'eſtonnement en quoi ce peuple eſtoit, que ſi j'euſſe eſté ſecouru de moyens, j'euſſe (a) eſſayé d'emporter ceſte ville, qui s'eſt rendue depuis très-forte ; que ſi le Roi

(a) M. de Thou a copié Montluc dans tout ce qui concerne l'entrepriſe ſur la Rochelle.

leur laiſſe prendre plus grand pied, il eſt à craindre qu'ils ne ſe tirent de ſon obéiſſance. Je fus donc ſi mal aſſiſté, & le Roi ſi mal ſervi, que je ne peus faire autre choſe.

Quelques jours après le Roi m'envoya la paix, pour la faire publier à Bourdeaux; & me manda que je fiſſe retirer en leurs maiſons tous les gens de pied; ce que je fis. Et l'envoyai à la Cour de Parlement & aux Jurats, pour la faire publier : je ne m'y voulus trouver, cognoiſſant bien que c'eſtoit une paix pour prendre haleine & temps, pour ſe pourveoir d'autres choſes néceſſaires pour la guerre, & non pour la faire durer; car le Roi, qui avoit eſté prins au deſpourveu, n'endureroit jamais le traict qu'on lui avoit voulu faire : encore qu'il fuſt bien jeune, ſi eſtoit-il Prince de grand cœur, & qui portoit impatiemment cette audacieuſe entreprinſe, à ce que j'ai ouï conter à ceux qui y eſtoient. Il monſtra ſon courage généreux, & vraiment digne d'un Roi, ſe mettant à la teſte des Suiſſes pour ſe ſauver à Paris. Et penſez-vous Meſſieurs, qui avez conduit ces troupes, qu'il oublie ceſte injure, malaiſément l'endureriez vous de voſtre pareil; voyez que vous feriez de voſtre valet. Je n'ai jamais veu choſe ſi eſtrange ne leu : ce qui me faiſoit,

tousjours penſer que le Roi s'en reſſentiroit. M. le Prince & M. l'Admiral firent en cette paix un pas de clerc; car ils avoient l'advantage des jeux : & croi qu'ils euſſent emporté Chartres (a). Ceux qui moyennerent lors la paix, firent un bon ſervice au Roi & & à la France.

Voilà la fin de ce que j'ai fait aux ſeconds troubles. Et me ſemble que ce n'eſt pas faire peu de ſervice au Roi, de lui envoyer de ſecours onze ou douze cens chevaux, trente Enſeignes de gens de pied, & lui garder le pays de la Guyenne, lui conquérir les Iſles, & ne tenir point à moi que je n'allaſſe tenter la fortune à la Rochelle, & lui envoyer tout l'argent qui ſe levoit par deçà. Mais je pourrois faire miracles : ceux qui ſont auprès de Sa Majeſté, m'en ont tousjours preſté quelqu'une; & croi que ſi le Roi les veut eſcouter encore à cette heure, que je n'ai nulle charge, ils trouveroient quelque choſe encore à redire : car il ne faut pas perdre les couſtumes de la Cour, qui ſont rapports & traverſes à ceux qui ont envie de bien faire. Si j'eſtois près d'eux, je ſçaurois bien leur reſpondre; mais il y a trop loin de Gaſcogne à Paris : &

(a) Les détails du ſiége de Chartres ſe trouveront dans les Mémoires de la Noue.

puis j'ai perdu mes enfans, & *en vieille beſte il n'y a point de reſſource.*

Cette paix des ſeconds troubles, qui fuſt faicte à Chartres (9), ne dura que huict ou neuf mois au plus; auſſi on l'appella *la petite paix*. Pendant ce temps je me tranſportai à Bourdeaux au commencement de Mai, pour veoir comme toutes choſes ſe paſſoient. Et ſelon les nouvelles qui ordinairement venoient de la Cour par ceux qui en partoient, je connoiſſois bien par diſcours que cette paix ne dureroit gueres : car aucunes fois l'on me diſoit que M. le Prince de Condé & M. l'Admiral eſtoient contens en leurs maiſons; & le plus ſouvent on m'aſſeuroit le contraire; & auſſi que le Roi n'avoit fait aucun commandement qu'on laiſſaſt les armes, comme il avoit fait à la paix des premiers troubles, & que ceux de la nouvelle religion alloient & venoient d'un lieu à autre; & tenoient ſouvent Conſiſtoires. On diſoit que la Rochelle ne ſe rendoit point, ni Montauban, Caſtres, Millau, & autres places; & qu'il ſembloit que ce fuſt pluſtoſt une trefve qu'une paix. D'autre part, j'eſtois entré en défiance du Capitaine de Blaye, nommé Des-Rois (a).

(a) On trouve dans les Jugemens ſur la Nobleſſe de Languedoc (*Tome II des Pièces fugitives*), un Guil-

J'allai à Blaye, & menai le Procureur-Général du Parlement, nommé Lahet, avec moi : lequel Des-Rois me commença à tenir beaucoup de propos de la Cour de Parlement & des Jurats de Bourdeaux, me disant qu'ils le soupçonnoient, & craignoit d'aller à Bourdeaux. Je lui respondis que cela ne venoit point du Parlement, ne des Jurats principalement; mais que lui-mesme estoit cause de se faire soupçonner, pource que tous ceux de la garde de la place estoient Huguenots, lesquels il favorisoit dans la ville, hors laquelle en sa présence ils avoient rompu une Eglise; mais que s'il vouloit que personne n'eust soupçon, ni parlast de lui, qu'il mist la plupart de ceux de la garde de la place, Catholiques (*). Toutefois je sçavois bien le contraire : & lui fis une remonstrance comme d'ami à ami, qu'il se souvinst de quel pere il estoit sorti; & que pour les bons services qu'il avoit faits aux Rois François & Henri, ils lui avoient donné la charge de cette place, & depuis continué à lui, & plusieurs autres remonstrances qui me sembloient estre à propos pour lui oster une mauvaise opinion,

laume Des-Rois, Seigneur de Lédignan, qui mourut en 1570.

(*) Edition de Millanges.

ſi desjà il l'avoit miſe en ſon entendement. Auparavant je l'avois tousjours ſouſtenu, pour l'avoir tousjours cognu fort affectionné au ſervice du Roi, comme il me ſembloit : & avois eſcrit à Sa Majeſté, que ſi je devois reſpondre d'un homme, je reſpondrois de celui-là. Voyez comme on ſe trompe quelquefois à juger les hommes à la parole. Mais comme je fus de retour à Bourdeaux, & veu les apparences qui ne me plaiſoient gueres, je n'en eus pas l'opinion que j'en avois eu, & en eſcrivis à Leurs Majeſtez; mais ce fut ſept ou huict jours après que j'en fus parti. Je ſceus depuis que quelques jours après mon départ, il s'eſtoit rendu à Eſtauliers, pour parler avec M. de Mirambeau (a) & le Baron de Pardaillan, où ils avoient demeuré enſemble cinq ou ſix heures enfermez dans une chambre. Trois jours après ils ſe raſſemblerent encore. Je fus auſſi adverti qu'il avoit réſolu d'aller à la Cour ſe préſenter au Roi, & lui donner encore plus grande aſſeurance de ſa fidélité. Je deſpeſchai devers le Roi, lui donnant advis de tout ce que j'en

(a) Jacques de Pons, Baron de Mirambeau & de Plaſſac. (*Tombeaux Généalogiques de le Laboureur, p. 116.*) Il étoit frère d'Antoine de Pons, & de ..... de Pons, Seigneur de la Caze.

avois

avois entendu, & que ci-devant je lui avois donné asseurance dudit Des-Rois ; mais qu'à présent je ne l'en asseurois plus, révoquant ma parole, veu les parlemens qu'il avoit fait à Estauliers ; & que si Sa Majesté me vouloit croire, il l'osteroit de là, y mettant un qui fust de la religion de sadite Majesté : & que s'il trouvoit mon conseil bon, il devoit retenir là ledit Des-Rois jusques à ce que j'y eusse mis celui qu'il voudroit en sa place, & que j'eusse changé la garnison. Par mes lettres, je suppliai très-humblement Sa Majesté vouloir croire le conseil que je lui donnois, autrement qu'il s'en repentiroit le premier. Des-Rois ne faillit pas de partir au jour mesme, qui estoit un Lundi, que j'avois donné advis au Roi : & à ce qu'il me fust dit, il s'adressa à M. de Lansac : & crois bien qu'il lui fit ses doléances, & mit en opinion ledit Sieur de Lansac, que tous ces soupçons ne procédoient, sinon de ce que j'avois eu quelque envie de faire bailler la charge de cette place à quelque Gentilhomme qui fust à ma dévotion. Et crois bien, que tant pour le voisinage qu'il avoit avec ledit Sieur de Lansac, que pour la fame & bonne renommée du pere desdits Des-Rois & des siens, ledit Sieur de Lansac le soustenoit, & en parla au Roi,

dont il en fut le premier trompé & en peine. On ne peut faire jugement d'un homme qui n'a encore jamais fait faute, mais pluſtoſt bien que mal, comme celui-là. Les hommes ne ſe cognoiſſent pas au voir, comme les faux teſtons. Dieu ſeul peut lire dans leur cœur. Il s'en revint fort content du Roi : & encore afin qu'il euſt tousjours meilleure affection au ſervice du Roi, il lui fit donner mille eſcus. Sa Majeſté ne conſidera pas qu'il eſtoit de mauvais poil, duquel il n'en ſort gueres de bonnes gens. Mais quoi que ce ſoit, un autre y fuſt eſté auſſi bien trompé que lui : car il parloit d'or, & ſçavoit bien déguiſer la mauvaiſeté de ſon cœur.

Voyez combien un Prince doit prendre garde & obſerver les particularitez de ce parlement avec les Huguenots, & en ce doute, prendre plutoſt un parti que l'autre. Il y a moyen de contenter celui de qui on ſe craint, ſans le déſeſpérer, au lieu qu'on court fortune, lui laiſſant la place en main, comme on fit à Des-Rois, & une bonne place, laquelle ſervit de beaucoup aux Huguenots. Depuis qu'une femme eſcoute (a), à Dieu vous dis ; auſſi depuis qu'un Gouverneur d'une place parle ainſi en ſecret, il y a

(a) C'eſt-à-dire, prête l'oreille aux galanteries.

anguille ſous roche. Il faut que le Roi ou le Prince ſoit lors auſſi jaloux que le mari, qui ſçait ſa femme preſter l'oreille, ſi par meſme moyen celui qui ſe trouve à ces pourparlers, n'en advertiſt ſous main ſon maiſtre, ou le Lieutenant de Roi, encore y a-t-il du danger : & il eſt mal-aiſé ſe garder d'un traiſtre.

Avant que partir de Bourdeaux, le matin j'aſſemblai le Procureur-Général, le Général de Gourgues, le Capitaine Verre, le Sieur de Leberon, mon nepveu, y eſtoit auſſi : & voulus diſcourir avec eux ce que j'avois penſé en moi-meſme ſur les nouvelles qui venoient journellement de la Cour, de la défiance & mal-contentement en quoi eſtoit M. le Prince de Condé, & ce que je ferois, ſi j'eſtois en ſa place. Ils ſe reſſouviendront que je leur diſois, que ſi M. le Prince pouvoit paſſer, il s'en viendroit en Xainctonge, ayant la Rochelle à ſa dévotion, & preſque tout le pays; & que les Iſles ſeroient bientoſt revoltées, quand ils verroient forces dans la Xainctonge & à la Rochelle, & M. de la Rochefoucaut près d'eux; que réſoluement ledit Sieur Prince & les Huguenots tourneroient tous leurs deſſeins du coſté de deçà : car dans la France ils n'avoient plus Rouen pour eux, & n'avoient plus aucun port de mer à leur dévotion; &

qu'ils ſeroient fort mal conſeillez de recommencer une tierce guerre, ſans avoir un port de mer en leur pouvoir. Or ils n'en pouvoient choiſir un plus à leur advantage que celui de la Rochelle, duquel dépend celui de Brouage, qui eſt le plus beau port de mer de la France; car eſtant-là, ils auroient ſecours d'Allemagne, de Flandres, d'Angleterre, d'Ecoſſe, de Bretagne & de Normandie, tous pays farcis de leur religion. Et à la vérité ſi le Roi leur bailloit à choiſir, pour ſe cantonner au Royaume de France, ils n'en euſſent ſceu choiſir un plus à leur commodité & advantage que celui-là. Ils trouverent mon diſcours approchant de la vérité, lequel j'avois fait la nuict meſme, reſvaſſant après nos affaires; car ç'a eſté mon entretien. Cela préſageoit preſque autant d'infortune & de malheur, comme les ſonges que j'avois fait du Roi Henry & du Roi Charles. Les ayant ainſi entretenus, je leur dis qu'il falloit trouver remedes avant que le malheur advint : & que je penſois bien que donnant cet advis à Leurs Majeſtez, ſi l'on ne leur propoſoit des moyens pour rompre leurs deſſeins, ils n'adjouſteroient point de foi, & meſpriſeroient mon advis. Nous commençaſmes diſcourir, que pour couper chemin à tous ces malheurs qui

nous menaçoient, il n'y avoit autre moyen que de se faire forts sur la mer, & se saisir de bonne heure des ports; & qu'avec quatre navires & quatre chalouppes que l'on tiendroit à Chedebois, à la Palice & à l'emboucheure de Brouage, il suffiroit; & que si les ports estoient une fois nostres, ni Anglois, ni homme qui les peut favoriser, n'y pourroit venir, sçachant qu'il faudroit aborder ès lieux, où d'heure à autre la tourmente est fascheuse; que gens de marine ne partent jamais pour venir en un lieu, s'ils n'y ont port pour aborder; & d'autre part que nos navires sejournans aux environs des Isles, les habitans ne s'oseroient jamais revolter, & que nos navires tiendroient la Rochelle comme assiégée; de sorte qu'ils seroient bientost contraints de se mettre à la dévotion du Roi, ou se contenir sans remuer. Je leur fis tout ce discours, & tous ensemble conclusmes, que j'en devois donner advis au Roi & à la Reyne.

Or il falloit discourir où se prendroit argent pour dresser l'équipage, & qu'il faudroit pour les vaisseaux & pour payer les gens : & adviſasmes qu'avec dix mille francs nous les mettrions en mer, avec deux mille

ſacs de bled qué je baillerois du mien pour faire les biſcuits. Le Général de Gourgues s'offrit qu'il en feroit venir du haut pays, & du beſtail des landes ſur ſon crédit, & le tout ſur la confiance que nous avions qu'avec le temps Sa Majeſté nous rembourſeroit. Le Procureur-Général ſe fit fort, avec ledit Sieur de Gourgues, de convertir (a) la Jurade, qu'ils aideroient tous les mois de quelque choſe, & auſſi qu'on leveroit la couſtume (b) que le Maiſtre de la monnoie, qui eſtoit lors, avoit gaigné au Conſeil privé, & au profit du Roi ; ce qui n'avoit eſté encore exécuté, pource que le Comptable de Bourdeaux s'eſtoit mis à la traverſe, diſant que cela devoit eſtre comprins en ſon afferme : & par deſpit, le Maiſtre de la monnoie n'avoit voulu faire exécuter l'Arreſt ; & que quand la Jurade verroit que c'eſtoit pour un grand bien, non-ſeulement pour le Roi, mais pour la ville de Bourdeaux, que tout le monde y aideroit, & qu'avec cela, & l'advance que j'ai mis ci-devant, ne couſteroit plus rien au Roi. Le Procureur-Général & ledit Sieur

(a) De déterminer.

(b) Nous ignorons en quoi ce droit conſiſtoit, & comment il ſe percevoit.

de Gourgues, avec le Capitaine Verre, en firent le calcul avec le getton (a) devant moi, & concluſmes que le Sieur de Leberon iroit remonſtrer tout ceci à la Reyne, & que Sa Majeſté comprendroit mieux cet affaire que perſonne de ſon Conſeil. Et ainſi je deſpeſchai ledit Sieur de Leberon en poſte à la Cour.

La Reyne eſcouta toutes les remonſtrances que mondit nepveu lui fiſt. Sa Majeſté lui dit, qu'elle en vouloit parler au Conſeil; & au bout de trois jours la Reyne lui dit, que le Conſeil du Roi ne l'avoit pas trouvé bon. Et croi que ce fut plus pource qu'aucuns mirent en avant que je faiſois cela, plus pour courir au long de la coſte, que pour raiſon qu'il y euſt que cela deuſt advenir. Il me ſouvient que je donnai charge à mondit nepveu de dire à la Reyne, que j'eſtois ſi malheureux aux conſeils que je lui donnois, qu'elle n'y avoit jamais voulu adjouſter foi, encore qu'elle voyoit qu'ils ſe trouvoient tousjours véritables, & que je la ſuppliois de me vouloir croire une fois en ſa vie ſeulement; & que ſi elle ne le faiſoit, elle s'en repentiroit; qu'il ne ſeroit pas temps d'y remédier, quand

(a) Cette manière de calculer avec des jétons, eſt encore en uſage parmi ceux qui ne ſavent pas l'arithmétique.

le malheur ſeroit advenu. Mais toutes ces remonſtrances ne ſervirent de rien ; & me renvoya mondit nepveu ſans autre depeſche, ſinon que le Conſeil du Roi ne l'avoit pas trouvé bon. Ce qui a porté un très-grand dommage : car je penſe que les affaires des Huguenots ne ſeroient aujourd'hui tant à leur advantage, comme ils ſont ; mais Dieu fait comme il lui plaiſt. Je ſçai bien encore que tous les jours je fiſſe miracles, qu'on ne croiroit jamais à la Cour que je fuſſe devenu Saint, à tout le moins ceux qui ſont auprès du Roi : car ils ſeroient bien marris que Leurs Majeſtez penſaſſent qu'il y euſt gens en tout le Royaume de France qui fuſſent ſi vigilans ne attentifs aux affaires du Royaume, qu'eux, ni qui fuſſent ſi ſages. J'ai tousjours ouï dire que ceux qui préſument tant d'eux, ſont le plus ſouvent les moindres.

Oh ! qu'un Roi ſage & prudent doit veiller pour deſcouvrir ces piperies ! J'eſtois trop eſloigné pour le leur faire toucher au doigt ; & les lettres n'ont point de réplique. Auſſi dans le Conſeil du Roi, un ennemi peut plus faire de mal, que trente amis ne peuvent faire de bien. Je n'en ai que trop ſenti les effets ; & cependant tout va au rebours, ſans qu'on puiſſe eſpérer qu'on s'amende, quoi qu'on

ſache dire. Je puis bien ici faire le conte de Marc de Breſſe. C'eſtoit un Italien, lequel avoit fait quelques ſervices à la ſeigneurie de Veniſe. Il avoit pourſuivi & ſollicité ſa récompenſe, mais il n'avoit eu que du vent. La fortune porta que le Duc mourut, ce qu'ayant entendu, le Segnor Marc dreſſa une requeſte, par laquelle il ſupplioit la ſeigneurie de le vouloir eſlire Duc pour récompenſe de ſes ſervices. Toute la ſeigneurie fut fort esbahie de l'hardie demande de cet homme, & furent quelques-uns députez pour lui faire une réprimande & remonſtrance. Il leur dit les ayans ouis : *Perdonate mi, voi havete fatto tante cionerie che io penſato che fareſte anchora queſta, ma baſta ſon contento.* Ainſi pouvons-nous dire à ces MM. qui gouvernent tout, qu'il ne faut s'étonner de ce qu'ils font, ni eſpérer mieux. A la longue le Royaume s'en trouvera bien. Il ne ſe faut eſtonner de rien qu'ils facent. Je reviens à mon propos.

Or je men retournai devers le pays d'Agenois. A mon arrivée à Agen, je m'offençai une jambe : ce qui me tint trois mois au lict. En outre comme je penſois eſtre gueri, un caterre (a) me ſurprit qui me cuida coupper

(a) Un cathare.

la gorge, & ſans ce qu'il prit ſon cours par une oreille, les médecins diſoient que j'eſtois mort. Comme je fus un peu relevé, je m'en vins à Caſſaigne pour changer d'air, qui fut environ la fin de Juillet. Je fus adverti du coſté de Bearn, que la Reyne de Navarre eſtoit partie de Pau pour s'en aller en Foix faire tenir ſes Eſtats. (10) Soudain après j'eus advis qu'elle s'eſtoit arreſté à Vic en Bigorre. Et incontinent après j'eus un autre advertiſſement qu'un mercredi au ſoir lui eſtoit arrivé un Gentilhomme de M. de la Rochefoucaut, qui avoit demeuré plus de quatre heures enfermé avec elle dans ſon cabinet. Quelque paix qu'il y euſt, j'eſtois tousjours aux eſcoutes, & avois des gens apoſtez pour obſerver ce qui ſe faiſoit en Bearn; car je ſçavois bien qu'il ſe forgeoit-là quelque choſe qui ne valoit gueres. J'eus advis que le jeudi elle eſtoit partie en grande haſte, & prenoit le chemin de Nerac, comme il fut vrai; car elle y arriva le Dimanche matin. Sa venue donna à penſer à beaucoup de gens beaucoup de beſognes, & que la paix ne dureroit gueres. Je l'envoyai le lendemain viſiter par mon neveu de Leberon, la ſuppliant très-humblement que ſa venue nous apportaſt quelque profit,

pour l'entretenement de la paix, l'asseurant sur mon honneur, que de mon costé je prendrois tel soin, que par les Catholiques la guerre ne se commenceroit point : elle me manda qu'elle n'estoit venue à Nerac que pour cette occasion, & pour abbattre les opinions qu'aucuns de sa Religion pourroient prendre, sçachant bien que d'une Religion & d'autre il y en avoit qui ne desiroient que la guerre, & puisque j'estois en cette volonté de faire entretenir la paix, que bientost je reconnoistrois que sa volonté & intention n'estoit autre, & que je l'advertisse seulement de tout ce que j'entendrois ; car elle donneroit ordre à tout ce qui dépendroit de ceux de sa Religion. Deux choses me commandoient de la croire, encore qu'à la Cour on m'en aye voulu reprendre ; la premiere que jamais le Roi ne lui avoit donné occasion de rien faire contre lui, & me souvenant que le Roi l'avoit soustenu (11) contre le Pape, & de nouveau (a) contre ses subjets de Bearn ; & l'autre des grandes promesses, qu'ordinairement par lettres & par messagers exprès elle faisoit au Roi de ne lui estre jamais contraire ; je croi que Sa

(a) Voyez l'Observation, n°. 10, sur ce sixième Livre.

Majeſté en a une centaine de lettres. Toutes ces choſes conſiderées, & la parentelle prochaine qu'elle a avec le Roi, qui ſeroit celui-là qui euſt oſé entreprendre de lui monſtrer que l'on avoit ſoupçon d'elle? Si je l'euſſe fait, elle euſt dit & m'euſt chargé eſtre cauſe de lui avoir fait changer la bonne volonté qu'elle avoit tousjours porté au ſervice du Roi, & n'euſt pas ladite Dame eu faute de ſouſtien à la Cour contre moi, pour me charger le bas pluſtoſt que la ſelle. J'aime beaucoup mieux qu'elle ait fait ce qu'elle a fait ſans occaſion, que de l'avoir fait avec l'occaſion qu'elle euſt peu mettre en avant. Tousjours le plus petit a le tort. Si le Roi ou la Reyne avoient envie que je le fiſſe, pourquoi eſt-ce que l'on ne le me mandoit? Je n'euſſe rien craint alors. On veut que je ſois prophete. Je prenois bien garde à ce qui ſe faiſoit en Bearn, parce que ce pays eſt fort gaſté de cette Religion qu'elle y a ſemée. Je ne ſçai pas qui l'oſtera. Il y avoit pluſieurs Miniſtres, leſquels avec leur douce mine ne chantoient que la guerre. Mais quant à elle, je n'euſſe jamais penſé qu'elle euſt fait une telle faute, qu'elle euſt jamais voulu hazarder ſon eſtat comme elle fiſt, lequel le Roi lui avoit conſervé. Je croi que ces bons

Miniſtres ſous prétexte de la parolle de Dieu la tirerent à leur parti ; car pour cet effect ils n'oublient rien, & diſent merveilles à qui les veut eſcouter. Elle partit de Nerac un Dimanche matin. Ma femme lui alloit faire la révérence ce meſme jour, M. de Sainctorens & mes enfans avec elle, pour courir la bague & donner paſſe-temps à M. le Prince, ayant fait eſtat de n'en bouger de huit ou dix jours. J'y envoyois ma femme expreſſément pour l'entretenir tousjours en aſſeurance de moi & des Catholiques, que nous ne prendrions point les armes. Ce meſme dimanche à la pointe du jour, arriva un controlleur des ſiens, par lequel il me mandoit qu'il ne falloit pas que ma femme y allaſt ; car elle s'en alloit à Caſtelgeloux pour quelques nouvelles qu'elle avoit entendues, qu'aucuns brouillons de ſa Religion avoient envie de remuer quelque choſe, & qu'elle les en garderoit bien. Je connus alors que c'eſtoit autre beſongne que d'y donner ordre ; car elle l'euſt bien peu faire de Nerac en hors ſans aller à Caſtelgeloux. Toutesfois je ne pouvois bien entendre le fond de ſon deſſein. Le lendemain matin je m'en allai à Agen & depeſchai vers M. de Madaillan, afin que ſecrettement il aſſemblaſt tous ceux

de ma compagnie de delà la riviere de la Garonne à la Sauvetat, où eſt ſa maiſon, &, au Chevalier mon fils qui eſtoit Colonnel en Guyenne, qu'il advertiſt tous ſes Capitaines, afin que jour & nuict ils s'acheminaſſent en diligence au Port Saincte-Marie, avec quinze arquebuziers à cheval chacun : & qu'ils n'attendiſſent point d'en avoir d'advantage. Je mandai auſſi à M. de Fontenilles, qui eſtoit en garniſon à Moiſſac, qu'il en fiſt de meſme, & qu'il mandaſt à ceux de ſa compagnie qui n'eſtoient en ſa garniſon, qu'ils le ſuiviſſent en diligence.

La Reyne de Navarre ne demeura que deux jours à Caſtelgeloux, & print ſon chemin droict à Thonens & Aymet. Son partement fut ſi bref, qu'il s'en fallut quatres heures que le Chevalier mon fils ne ſe peuſt joindre avec M. de Madaillan, à cauſe du paſſage de la riviere d'Aiguillon, où il n'y avoit que deux petits batteaux, & comme nos gens arriverent à Aymet, il n'y avoit que trois ou quatres heures qu'elle eſtoit partie en haſte droit à Bregerac. Le Sieur de (a) Piles lui

(a) Armand de Clermont de Piles, Gentilhomme Périgourdin des environs de Bergerac, d'une fortune très-médiocre, mais d'une très-grande valeur, dit M. de Thou; c'étoit un des principaux Officiers du parti

eſtoit venu au devant avec ſoixante ou quatre-vingts chevaux; & ainſi elle paſſa la Dordogne. Je prins tant de peine à faire mes dépeſches jour & nuict, pour advertir tous les Capitaines & Sieurs du pays de prendre les armes, n'eſtant encore bien gueri de mon caterre, que je tombai de nouveau en une extrême maladie. Tout le monde cuidoit que je n'en eſchapperois jamais. Je n'en penſois pas moins; car je fis mon teſtament, ce que je n'avois jamais fait pour maladie ne bleſſeure que j'euſſe eue. En tant de maladies & bleſſures que j'ai eu, je n'avois ſoing que de mes armes & chevaux, mais lors penſant mourir je ſongeois à tout. Ce qui plus me tourmentoit de laiſſer le pays en tel eſtat & mon Roi. Pendant ma maladie je fis dreſſer trente Enſeignes de gens de pied au Chevalier mon fils. La levée fut ſi prompte, que les Capitaines ne peurent recouvrer ſoldats pour la tierce partie de leurs compagnies, & d'autre part preſque tous ceux que M. de Sainctorens en amena aux troubles ſeconds, eſtoient demeurez en France parmi les Régimens, & une partie des Capitaines.

Eſtant encore en l'extrémité de ma ma-

Proteſtant. Il fut tué au maſſacre de la St. Barthélemy en 1572.

ladie, M. de Joyeuſe (a) qui eſtoit vers Montpellier, m'advertit que les Provençaux avoient paſſé le Roſne, & que M. d'Acier (b) les eſtoit allé recueillir vers Uſez, *quils n'eſtoient que cinq ou ſix mille beliſtres*, c'eſtoit

(a) Guillaume, Vicomte de Joyeuſe, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc ſous Henri de Montmorency, de Damville, Maréchal de France. Il fut d'abord deſtiné à l'Egliſe ; & poſſéda, du vivant de ſon frère aîné, l'Evêché d'Alet. Mais ce frère étant venu à mourir, il quitta l'Egliſe pour lui ſuccéder, & prit la profeſſion des armes. Il mourut fort âgé en 1572. (*Hiſt. Généalog. du P. Anſelme, Tome III, p. 838.*)

(b) Jacques de Cruſſol, Baron d'Acier, après avoir été un des Chefs du parti Huguenot, devint, par la mort de ſon aîné, Duc d'Uzès, Pair de France, & Comte de Cruſſol. Il fut Chevalier du S. Eſprit à la première promotion en 1578, & Gouverneur de Languedoc. Il mourut à 46 ans, en 1586.

D'Acier ayant été fait priſonnier à la bataille de Moncontour par le Comte de Santa-Fiore, « ce dernier, » dit M. de Thou, encourût la diſgrace du Pape Pie V, » pour lui avoir conſervé la vie. Cependant Sa Sain- » teté renvoya depuis d'Acier ſans rançon, pour mon- » trer, dit Jérôme Caténa dans la vie de ce Pape, » que ſes troupes n'étoient pas venues en France faire » la guerre pour de l'argent, mais pour exterminer » les Hérétiques. (*De Thou, Tome V, p. 650.*)

le mot

le mot de ſa lettre, conduiſans femmes & enfans avec eux, & que facilement je leur empeſcherois le paſſage, s'en allant rendre en Xaintonge à M. le Prince de Condé, & à M. l'Admiral, leſquels desja y eſtoient arrivez. Auſſi la Reyne de Navarre avoit pris ce chemin, comme un lieu de ſeureté, & où ils avoient beaucoup de moyens, & le pays à leur devotion. Il me fut mandé de la Cour que le Roi avoit dépeſché M. de Montpenſier pour venir recueillir les forces de la Guyenne & de Poitou. Dequoi j'eſtois bien aiſe (a), m'aſſeurant bien que ſi nous eſtions avec lui nous combattrions. Le jour propre que je ſortis du lict, relevé de ma grande maladie, je m'acheminai droit à Cahours menant un Medecin & une lictiere après moi. J'avois plus beſoin de cela que d'un cheval d'Eſpagne, & ainſi me traînai juſques à Caſtelnau de Monrattier, cinq lieues près de Cahours, pour nous aſſembler tous là. Il y arriva Mrs. de Gondrin, de la Valette (12), de Sainte-Colombe qui amenoit vingt-cinq hommes d'armes, ou archers de la compagnie de Monſieur qui eſtoient de ce pays,

(a) Montluc devoit l'aimer : ce Prince étoit auſſi ſanguinaire que lui : on verra dans Brantome l'atrocité de ſa conduite envers les Proteſtans.

le Lieutenant & Enseigne de M. de Montpezat qui en avoient quelques-uns de M. le Marquis de Villars, M. du Masses, avec sa compagnie & la mienne, qui pour lors estoit de soixante hommes d'armes. Je demeurai quatre ou cinq jours à Castelnau, où je commençai un peu à me remettre. Et là je receus lettres de M. Descars qu'il se venoit joindre à moi avec sa compagnie & une compagnie de chevaux legers qu'il avoit fait, & le Vicomte (a) de Limeuil avec sa compagnie, & une compagnie de chevaux legers & quelque Noblesse qu'il avoit avec lui de Limousin & de Perigord. J'en avois aussi quelques-uns. Entre la troupe de M. Descars & la nostre, nous jugeasmes au rapport de nostre Mareschal de camp, qui estoit M. de la Chapelle Loulieres, Lieutenant de M. de Biron, que nous pouvions estre au plus quatre cens salades, & quant aux gens de pied en toutes les trente Enseignes il n'y pouvoit avoir que dix-huit cens hommes pour combattre, bons ou mauvais. Et passant le pont à Cahours, le Chevalier (b) fist la revue de ses gens,

(a) Galeas de la Tour, Vicomte de Limeuil, mort le 19 Novembre 1591, frère puîné de François de la Tour, grand-père du Vicomte de Turenne, depuis Duc de Bouillon. (*Pièces fugitives, page 39 du siége de Sarlat.*)

(b) Le Chevalier de Montluc.

& en caſſa trois ou quatre cens qui ne ſervoient que de piller le pays, & ne lui en demeura que dix-huict cens. Il lui en venoit tousjours quelqu'un, car les Capitaines avoient laiſſé derriere leurs Lieutenans qui en aſſembloient tousjours. Nous marchaſmes droict à Cahours, là où je demeurai douze jours, & le camp aux environs. Je receus lettres encores de M. Deſcars qui m'attendoit vers Souillac, & auſſi de M. de Joyeuſe, m'advertiſſant par icelles que les ennemis s'acheminoient tousjours au long de la montagne vers Rodès, & ainſi partiſmes, & en deux jours nous en vinſmes à Souillac.

Là je receus lettres de M. l'Eveſque de Rodès, de Mrs. de l'Eſtang, fils aiſné de M. de Cornuſſon (a), & de Saint-Benſſa (b), toutes d'une meſme teneur, qui eſtoit qu'ils

(a) De la Valette de Cornuſſon étoit Sénéchal & Gouverneur de Toulouſe ſous le Maréchal de Joyeuſe, & commandoit en ſon abſence au Haut Languedoc en 1586. Il mourut à Toulouſe cette même année, le 16 Décembre.

(b) Ce doit être Jean de Morlhon, Baron de St. Venſa, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances, Sénéchal & Gouverneur de Quercy en 1561. (*Tome III des Pièces fugitives, à la fin dans les preuves des Chevaliers de Malthe.*)

les avoient recogneus, & qu'ils n'eſtoient que cinq ou ſix mille coquins, ayant leurs femmes & enfans avec eux, tout de meſme ſorte que M. de Joyeuſe nous avoit mandé. Et pour ce que tant de gens de bien nous donnoient cet advertiſſement, meſmement M. de Joyeuſe, qui me mandoit les avoir fait recognoiſtre par gens de bien, & les autres par eux-meſmes les avoir recogneus, nous penſions tous que cela fuſt ainſi. Voilà que c'eſt que de faire recognoiſtre ou recognoiſtre ſoi-meſme bien la verité; car ces advertiſſemens nous cuiderent faire perdre, & fuſmes pluſtoſt conſervez par œuvre de Dieu que par œuvre d'homme. Combien que nous eſtions tous en une penſée, qu'eſtoit que malaiſément pouvions nous imprimer dans noſtre teſte, que Mrs. le Comte de Tande, de Gordes, de Maugiron & de Suze(a), ayans toutes les forces du Dauphiné & de Provence, euſſent laiſſé paſſer le Roſne à ſi peu de gens en ſi mauvais équipage ſans les combattre (car ils eſtoient tous enſemble, ainſi que m'avoit mandé M. de Joyeuſe) ni ledit Sieur de Joyeuſe-meſme qui avoit prou de forces en Languedoc pour leur empeſ-

(a) François de la Baume, Comte de Suze, Chevalier de l'Ordre du Roi. (*De Thou, Liv. XLVI.*)

cher de ſon coſté le paſſage de la riviere; car il en eſtoit à deux ou trois journées. Je ne pouvois auſſi imaginer comment cette poignée de gens eſtoit ſi hardie d'oſer traverſer ainſi la France. Je diſois tousjours : *Voilà de bien hardis & braves beliſtres. Il les faut voir, ſi ainſi eſt, nous en aurons bon marché.* L'envie que nous avions de les combattre, nous faiſoit de l'autre coſté croire, que ce qu'on nous mandoit eſtoit vrai, car ſouvent on ſe perſuade ce qu'on deſire. En cette réſolution nous faiſions eſtat de les aller combattre incontinent, qu'ils s'approcheroient de la riviere de Dordogne. Eſtant à Gourdon arriva M. de Montſalés, qui m'apporta lettres du Roi, & à M. Deſcars auſſi, par leſquelles Sa Majeſté nous mandoit de nous rendre auprès de M. de Montpenſier qui eſtoit vers Poitou, pour combattre M. le Prince de Condé, & M. l'Admiral. Il vint fort eſchauffé pour nous faire partir incontinent. Nous entraſmes tous au Conſeil là où nous eſtions, Mrs. Deſcars & de Bories, de Saint-Genies le vieux, deux ou trois autres Chevaliers de l'Ordre qui eſtoient venus avec M. Deſcars, & de noſtre coſté eſtoient Mrs. de Gondrin, de la Vallette, du Maſſés, de

Fontenilles, de Giverſac (a), de Sainte-Colombe, de Cancon, de Braſſac (14), de la Chapelle Loſieres, Caſſaneul, & quelques autres Chevaliers de l'Ordre. J'avois renvoyé M. de Sainctorens vers Moiſſac, pource qu'on m'avoit mandé que les Vicomtes (15) s'aſſembloient pour s'aller joindre avec M. d'Acier & les Provençaux, afin de me tenir tousjours adverti, & faiſois eſtat de combattre ces gens-là, avec ce que nous eſtions enſemble, puiſqu'ils n'eſtoient que cinq ou ſix mille beliſtres, comme l'on nous mandoit. Il n'y euſt un ſeul Capitaine ni Chevalier de l'Ordre qui fuſt au Conſeil, qui n'opinaſt d'une meſme voix, qui fuſt que M. le Prince de Condé & M. l'Admiral n'eſtoient pas ſi novices aux armes, ni ſi jeunes Capitaines, qu'ils ne ſe ſceuſſent bien garder de combattre, ſinon quand il leur plairoit, veu qu'ils avoient

(a) Jean de Cugnac, Seigneur de Giverſac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire du Roi, Sénéchal de Bazadois, Capitaine de 50 hommes d'armes. La Maiſon de Cugnac eſt des plus anciennes de la Guyenne. Celui dont il eſt ici queſtion, marié en 1550, a formé en Quercy les Seigneurs de Giverſac, qui en ſont les aînés. Il y a pluſieurs autres branches diſperſées en différentes Provinces.

desjà une riviere à leur faveur, qu'estoit la Charante, & qu'ils avoient les ponts de Xaintes & de Cougnac pour eux, & d'autre part qu'ils ne hazarderoient pas de combattre, qu'ils n'eussent des gens de pied, ce qu'ils n'avoient point, s'en estant venus desinuez avec trente ou quarante chevaux, & qu'ils attendroient avant que de se mettre en campagne pour combattre les Provençaux que M. d'Acier menoit, & que puisqu'il nous venoit sur les bras, il nous valoit beaucoup mieux les combattre nous-mesmes, que non de nous aller joindre avec M. de Montpensier, qui estoit loin de nous, & laisser les Provençaux derriere, en liberté de prendre en toute seureté le chemin qu'ils voudroient au long de la Dordogne, droit à Cougnac, qu'il n'y demeureroit point de forces en Guyenne pour les en garder. Ainsi resolurent tous qu'il les falloit combattre avant que s'acheminer ailleurs, esperant en Dieu que la victoire nous en demeureroit, puisqu'ils estoient si peu de gens. Il fut aussi proposé que lesdits Provençaux, comme ils se verroient au large, prendroient le chemin vers les Vicomtes, car toutes les rivieres estoient gayables, & que M. le Prince & M. l'Admiral se viendroient joindre avec eux vers

Libourne & Fronſac; car à Bourdeaux n'y auroit perſonne pour les empeſcher. D'autres diſoient que comme nous penſerions deffendre les villes de Xaintonge, nous perdrions les noſtres. Baſte qu'il n'y euſt Capitaine ne Chevalier de l'Ordre qui tinſt autre opinion, ſinon M. de Montſalés, qui eſtoit demi deſeſperé, voyant qu'il ne pouvoit mener le ſecours comme il s'eſtoit promis qu'il feroit. Et comme il vid noſtre réſolution, il ſe départiſt de nous. Je ne ſçaurois dire où il alla : une choſe ſçais-je bien, qu'il eſtoit fort en colere. Il dépeſcha promptement devers le Roi, ſon frere. Et à ce que j'ai eſté adverti depuis, il me chauſſa bien les eſperons envers Leurs Majeſtez, diſant que j'avois converti tous les Capitaines à faire cette reſponce. A la vérité ceſte reſponſe lui eſtoit bien à contre-cœur; car il euſt bien voulu monſtrer au Roi & à la Reyne, qu'il avoit grand crédit en Guyenne, d'avoir mené ce ſecours-là, où il y avoit tant de braves Capitaines, pour tousjours avoir plus de crédit & de faveur auprès de Leurs Majeſtez, aux fins d'obtenir ſes demandes, qui eſtoient ſi eſpaiſſes, que jamais le Roi ne lui fit bien en une main, qu'il n'ouvriſt l'autre pour en demander tousjours davantage. Et dirai cela

que jamais les Rois de France ne firent tant de bien à Gentil-homme de la Guyenne, comme le noſtre avoit fait à lui; car il lui donna pour un coup deux Eveſchez, deux Abbayes, & d'argent plus de cent mille francs. Et ce néantmoins il ne demeura jamais content. Et ſi dirai une autre choſe, que quand bien tous les Capitaines ſe fuſſent réſolus d'aller trouver M. de Montpenſier, il n'y en avoit un ſeul qui euſt voulu y aller avec lui. Ils le monſtrerent bien après; car perſonne ne le voulut ſuivre; lors qu'il fut près de Monſieur, oui bien M. de la Valette, qui n'eſtoit pas la moitié ſi favoriſé qu'il eſtoit, il ſçavoit mieux que c'eſtoit du fait de la guerre. Je ne dis pas que le Sieur de Montſalés ne fuſt brave Gentilhomme de ſa perſonne; mais il ſe faut meſurer; & avoir fort ſué ſous les harnois, avant faire le grand Capitaine, & *le gouverne tout.*

Après ce Conſeil tenu à Gourdon, s'eſtant ledit Sieur de Montſalés départi de nous, arriverent nouvelles de l'Eveſque de Cahours ſon oncle, qui nous mandoit que le camp des Provençaux eſtoit arrivé à trois ou quatre lieues de Cahours, & qu'il nous prioit pour l'honneur de Dieu, que nous allaſſions ſecourir la ville; car ils attendoient les ennemis

le lendemain matin. Et avant que nous partissions de Souillac, il passa un que je ne veux nommer ici, pour crainte que s'il estoit en vie il fust tué, & portoit une lettre de la Reyne à M. Descars, lui mandant que le plus secretement qu'il pourroit il fist passer cet homme, lequel elle envoyoit au camp des Provençaux, pour descouvrir le nombre qu'ils estoient. M. Descars me le vint dire & me mena à son logis dans un cabinet où il l'avoit caché. Et comme je fus-là, il me dit la charge qu'il avoit de la part de la Reine, & arresta avec moi que si je lui voulois bailler un homme en qui j'eusse confiance, & qui sceust bien nombrer les gens, qu'il lui feroit monstrer tout leur camp, non pas qu'il s'amusast à les compter, car il falloit qu'il jouast un autre personnage, mais qu'il lui feroit voir tout à son aise leur armée. Je lui en baillai un en qui je me fiois, & falloit qu'il contrefist l'Huguenot, & ainsi s'en alla les trouver. Pour revenir à l'advertissement de M. de Cahours, nous tournasmes tous vers Cahours pour les aller combattre. M. de la Valette se mist devant avec sa compagnie, & amena avec lui M. de Fontenilles, qui pour lors estoit mon Lieutenant, avec la moitié de la mienne.

J'attendois la reſponce du Roi ſur une priere que je lui avois faicte de donner la moitié de ma compagnie audit Sieur de Fontenilles, & l'autre moitié au Chevalier mon fils, penſant de ne vivre guere, pour la longue maladie que j'avois eue, dont je n'eſtois point encore dehors, m'efforçant tousjours de faire plus que je ne pouvois.

M. de la Valette fiſt une ſi grande traitte pour aller découvrir ces gens, que de deux jours nous ne peuſmes nous raſſembler; car leurs chevaux s'eſtoient tous defferrez. C'eſtoit un Chef bien diligent, autant que j'en connus jamais. Il fallut qu'ils demeuraſſent un jour à Cahours pour les ferrer, car tout le chemin qu'ils avoient fait eſt tout pays pierreux. Et ayant entendu M. Deſcars qu'ils prenoient le chemin & la route de Limoſin, il voulut aller deffendre ſon Gouvernement; mais il ne demeura gueres à s'en repentir; car les ennemis s'acheminerent vers Acier & Gramat, ce qu'entendant ledit Sieur Deſcars, & par ainſi qu'ils eſtoient au devant; il tourna à nous, & nous ralliaſmes à Gourdon, qui eſt à M. de Saint-Supplice (a). Je mandai

(a) Jean d'Ebrard, Baron de S. Sulpice, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conſeiller d'Etat, mort le 5 Novembre 1581.

promptemens au Chevalier, qui eſtoit desja fort advancé vers Cahours, que tout incontinent il tournaſt viſage à nous, & mandai à M. de la Vallette qu'il s'advancaſt & qu'il ſe rendiſt à Gramat le lendemain afin de les combattre ce jour-là, ou bien le lendemain matin. M. Deſcars & moi, M. de Gondrin, M^rs le Vicomte de Limeuil & du Maſſés partiſmes incontinent après avoir repeu, & marchaſmes droict à Gramat, & envoyai M. du Maſſés & le Vicomte de Limeuil & la compagnie de chevaux legers devant avec le Mareſchal de camp droit à Gramat. Et comme nous fuſmes aux juſtices de Gramat, à trois ou quatre arquebuzades de la ville, nous fiſmes alte, attendant M. de la Vallette & ſa troupe qu'il avoit avec lui, ou M. de Sainct-Colombe, & tous ces autres, que j'ai nommez, l'avoient ſuivi & nos gens de pied. J'avois départi en trois régimens nos trente Enſeignes, encore que le Chevalier commandaſt tout, M. de Leberon en commandoit dix, & le Capitaine Sendat les autres dix. Et pource que ce pays eſt ſtérile, furent contraincts loger un peu ſéparément. Qui fut cauſe, tant pour le long chemin qu'ils avoient fait, de retourner en arriere, auſſi que les logis des trente Enſeignes eſtoient ſeparez, & que

M. de la Vallette ne se peut rendre à Gramat ce jour-là, que nous y attendismes jusqu'à ce qu'il fust si tard, que le soleil se vouloit coucher, & d'heure en autre M. du Masses nous mandoit que les ennemis marchoient, & qu'ils prenoient le chemin vers la Dordoigne, & qu'il en voyoit camper en des villages qu'il y avoit entre Gramat & la Dordoigne.

M. d'Assier sçavoit bien là où nous estions & fut mis en délibération de nous venir attaquer, & sçavoit-on presque les forces que nous avions jusques à cinquante hommes. Tous ses Capitaines le vouloient; mais il monstroit une lettre de M. le Prince de Condé, par laquelle il lui mandoit de ne s'engager aucunnement à combattre, sinon que ce fust par grande contrainte, & que de lui & de ses forces sortoit son bien & son mal. Or attendant nos gens, arriva à Gramat le Capitaine Pierre Moreau, qui estoit leur Mareschal de camp, pour voir les logis, ne pensant pas que nous fussions si près, & là fut prins par trois ou quatre de ceux du Vicomte de Limeuil, & du Capitaine des chevaux legers, & nous l'amenerent aux justices où nous estions. Et pource que je connoissois ledit Capitaine Pierre Moreau, & que d'autres

fois il avoit eſté de ma compagnie en Piedmont, nous le tiraſmes à part M. Deſcars & moi, & lui demandai qu'il me diſt la vérité, à peine de ſa vie, *combien des gens ils eſtoient. Vous ſçavez, Capitaine Moreau, qu'il ne me faut pas mentir.* Il me reſpondit, *qu'il obligeoit ſa vie à moi s'il ne diſoit la verité.* Nous connoiſſions qu'il avoit une grande peur; car il me pria de prime face me vouloir ſouvenir qu'il avoit eſté de ma compagnie, & qu'il m'avoit ſervi en beaucoup de bons lieux, & que je l'avois toujours veu faire en homme de bien. Je l'aſſeurai de ſa vie. Il nous dit *qu'ils eſtoient de ſeize* (16) *à dix-huict mille hommes de pied, & de cinq à ſix cens chevaux*, dans la troupe deſquels il y pouvoit avoir trois cens ſalades bien montez & armez, & les autres deux ou trois cens arquebuziers à cheval & argoulets, dont il ne faiſoit pas grand cas. Et quant aux gens de pied, qu'il y avoit ſix mille arquebuziers, tous vieux ſoldats, & qu'il n'en avoit jamais veu ſi grand nombre en camp de Roi, & en avoient autres ſix mille, dont ils ne faiſoient pas ſi grand cas, comme des ſix premiers: toutesfois qu'il y avoit des bons hommes, & qu'il penſoit qu'à la faveur des ſix mille premiers, qu'ils com-

battroient, & que le demeurant jusques à dix-sept ou dix-huict mille hommes, la pluspart estoient encore arquebuziers, & le reste hallebardiers, & quelques picquiers. M. Descars & moi nous regardasmes l'un l'autre, bien estonnez pour les advertissemens qu'on nous avoit donné. Il lui dit ces mots : *Capitaine Moreau, au lieu de sauver vostre vie, vous la voulez perdre, car vous vous estes obligé à dire la vérité, à peine d'estre pendu. M. de Montluc est bien adverti que vous n'estes que cinq ou six mille, encore la meilleure partie sont femmes, enfans & valets.* Alors il respondit : *Monsieur, nous sçavons bien que l'on vous fait entendre cela, mais à peine de ma vie, si je vous ments de cinquante hommes.* Et alors je lui dis : *Nous sommes advertis par M. de Joyeuse, qui vous a fait recognoistre jusques à un homme : que vous n'estes que cinq ou six mille, & par des Gentils-hommes, gens de bien, qui vous ont recogneus auprès de Rodés. Nous sçavons bien,* dit-il, *que M. de Joyeuse, l'Evesque de Rodés, & autres vous ont donné cet advertissemens; mais puisque nous estions si peu, pourquoi ne se mettoit-on au-devant, pour nous garder de passer le Rosne? Je veux estre pendu si l'on a jamais donné une allarme,*

& regardez comment ils nous peuvent avoir recogneus? Monſieur, ma vie y eſt obligée, je ne veux point mentir; car puiſqu'il vous plaiſt me la ſauver, diſant la vérité, je ne la veux perdre diſant le menſonge. Et pour vous en porter meilleur teſmoignage : tenez, voilà les rolles de tout noſtre camp, régiment pour régiment; car moi indigne, ils m'ont fait Mareſchal de camp. Alors M. Deſcars prit les rolles, & les leut devant moi. Et pource que le ſoleil ſe vouloit coucher, nous fuſmes d'opinion de ne loger point à Gramat ains reculer de là où nous eſtions partis le matin, & là recueillir M. de la Valette, & tous nos gens de pied, pour délibérer ſur ce que nous avions à faire. Ce que nous fiſmes, & priai M. de Caſſaneuil d'aller faire retirer M. du Maſſés & noſtre Mareſchal de camp; car de Gramat, là où les ennemis ſe campoient, au plus loin il n'y avoit pas un quart de lieue. Et alla bien pour le Sieur de Maſſés; car comme il s'amuſoit à regarder loger leur camp, voir s'il pourroit nombrer les ennemis, & eſtant deſcendu de cheval lui troiſiéme, le regardant retirer contre le ſoleil qui ſe couchoit, ledit Sieur Caſſaneuil apperceut toute leur cavalerie qui venoit tout au long pour leur couper chemin

chemin, & courut les advertir, leſquels s'en vindrent en haſte devers nous. Et ainſi nous nous retiraſmes vers Gourdon. Et comme nous euſmes cheminé demie lieue, arriva l'eſpion de la Reyne, qui ne ſçavoit rien de la prinſe du Capitaine Pierre Moreau, & nous tiraſmes à part M. Deſcars, M. de Gondrin & moi, & nous dit le ſoldat que ledit eſpion lui avoit donné moyen de veoir & nombrer tout le camp en la plaine de Figeac, là où ils s'eſtoient mis tous en bataille, pour y donner l'aſſaut, mais que les gens de la ville avoient fait un préſent à M. d'Aſſier (a), qui les garda. Il nous dit qu'il avoit compté cent cinquante-deux Enſeignes de gens de pied. Et pource que les gens de cheval eſtoient un peu à l'eſcart, ne les avoit nombré de ſi près que les gens de pied, mais qu'il penſoit qu'ils fuſſent de ſix à ſept cens chevaux, & qu'il avoit nombré les gens de pied de vingt-trois à vingt quatre mille hommes. Après M. Deſcars & moi tiraſmes à part l'eſpion qui nous dit tout ainſi

(a) Cathala-Coture, dans ſon Hiſtoire de Quercy, Tome I, p. 448, cite une Chronique du tems, portant, « qu'ils mirent le ſiége (devant Figeac), & qu'après avoir battu la place aſſez longtems, ils furent obligés de ſe retirer ».

qu'avoit fait le ſoldat. L'eſpion avoit grand peur que le Capitaine Moreau l'euſt recogneu; car incontinent qu'il l'apperceuſt, il ſe retira à part de la troupe, & avant que nous fuſſions chacun en ſon quartier, la minuit fut paſſée.

Le lendemain nous fuſmes tous aſſemblez, & tous les Capitaines ſe trouverent à mon logis à Gourdon, pour délibérer de ce que nous devions faire, ayant trouvé que nous avions affaire à autres gens qu'à cinq ou ſix mille beliſtres, femmes & enfans. Le ſoir ledit Capitaine Pierre Moreau me dit à part, que ſi nous les allions combattre là où ils eſtoient campez, que quand nous ſerions bien quatre fois autant de gens de cheval & de pied, nous ſerions deffaits, pource que M. d'Aſſier, qui eſtoit de ce pays, avoit choiſi ce lieu pour n'en bouger de huict ou dix jours, & pour attendre le meſſager qu'ils avoient envoyé devers M. le Prince & M. l'Admiral, pour leur dire qu'ils ne vouloient point paſſer plus outre, & qu'ils prioient M. le Prince venir faire la guerre en Guyenne, & qu'ils eſtoient bien aſſeurez qu'ils l'emporteroient avant que le Roi euſt aſſemblé aſſez de forces pour les combattre : qu'à ces fins ils marcheroient au-devant de lui

vers Libourne, & qu'ils s'eſſayeroient d'emporter Bourdeaux, ne craignant que notre cavallerie : & pour cela ſe campoit en ces quartiers-là, qui eſt un pays tout plein de pierres qui tranchent comme couſteaux ; de ſorte qu'il n'y a cheval qui s'y puiſſe tenir, ni qui oſe courir deſſus. Et en outre tous les champs & chemins ſont environnez de murailles de pierre ſeche de la hauteur d'un homme, d'autres juſques à la ceinture ; & par ce moyen ils faiſoient eſtat d'enfermer toute leur arquebuſerie dans ces murailles, & les gens de cheval à leur queue ; de façon que ne les pourrions aller combattre, ſans nous mettre à merci de leur arquebuſerie.

Toutes ces choſes, tant l'aſſiette du lieu, que le nombre des gens, nous fit penſer ce que par la raiſon nous devions croire. Et arreſtames que M. Deſcars envoyeroit un Gendarme des ſiens ſonder les paſſages ſur la Dordoigne, tirant à Figeac, & ſi nous trouvions les paſſages aſſeurés, nous nous camperions-là, & ferions apporter des vivres de Figeac en hors : & que là nous ſerions hors des pierres, là où la cavallerie ne pouvoit combattre ; & que trouvant le guez comme nous penſions, nous pourrions paſſer pour combattre les premiers qui paſſeroient,

ou bien les derniers qui ſeroient (a) à paſſer; car nous ne ſerions qu'à une petite lieue les uns des autres. Et ainſi depeſchaſmes ledit Gendarme pour aller ſonder les guez, & les Commiſſaires pour aller préparer des vivres. Et concluſmes de partir le jour après, pource que nous voulions donner temps aux Commiſſaires d'avoir trouvé des vivres, & au Gentilhomme loiſir de ſonder les guez. Le lendemain ſur les dix heures du matin, voici arriver le frere de M. de Monſalés, nommé M. de Vallaguie (b), qui n'avoit demeuré que ſix ou ſept jours au plus à aller & revenir de la Cour, & nous apporta lettre du Roi, que combattu ou à combattre, incontinent que nous aurions receu ſes lettres, laiſſant toutes choſes en ordre ou en déſordre pour les affaires où nous eſtions, que l'on marchaſt trouver M. de Montpenſier. Nous cogneuſmes bien que ces lettres avoient eſté forgées par M. de Monſalés, pource qu'il nous avoit dit, quand il eſtoit venu nous querir, que le Roi & la Reyne ne ſe ſoucioient point que la Guyenne ſe perdiſt, pourveu que l'on allaſt combattre M. le Prince

(a) L'armée Proteſtante paſſa la Dordogne le 24 Octobre, ſans oppoſition.

(b) Balaguier.

de Condé; car pourveu qu'il fuſt défait, tout le reſte ſe pourroit recouvrer. Et y en eut qui lui reprocherent devant moi, qu'il parloit bien à ſon aiſe : car quand ſa maiſon lui ſeroit bruſlée, qu'il eſtoit aſſeuré que le Roi & la Reyne lui donneroient trois fois plus qu'il ne pourroit perdre. Et juſques ici on n'avoit point entendu que le Roi euſt fait tant de bien à tous les Capitaines de la Guyenne, comme à lui ſeul. Voilà qui nous fiſt penſer qu'il avoit envoyé la lettre toute faite au Roi, afin qu'elle nous fuſt eſcrite de ceſte ſorte ; car aux cabinets des Rois, ces traits ſe font bien & ces paſſe-droits, encore plus aiſément qu'aux noſtres, Meſſieurs les Capitaines ſuſnommez témoigneront quelle diſpute il y euſt avant marcher : pource que nous voyons la perte & ruine du pays, ſi M. le Prince venoit faire la guerre en Guyenne, comme nous penſions fermement qu'il feroit, voyant que ſes gens ne vouloient paſſer outre, & auſſi que nous ſçavions que M. d'Aſſier eſtoit de cette opinion, & que la Reyne de Navarre eſtant auprès de M. le Prince, le ſolliciteroit de ce faire, ne fuſt que pour ſecourir ſon bien : car ayant la Guyenne en ſa dévotion, elle

asſeuroit bien l'eſtat de ſon fils, & pourroit prétendre plus avant.

Après toutes diſputes, j'appelle tous les Capitaines en témoignage ſi je ne propoſai de ſuivre la volonté du Roi, & marcher où M. de Montpenſier ſe trouveroit, & que voyant ma mauvaiſe diſpoſition, je ne me pouvois engager à l'entrée d'un hyver faſcheux, pour ne pouvoir ſervir de rien en une armée, & qu'ils allaſſent hardiment, ſans craindre que leurs maiſons fuſſent bruſlées : car avec les Gentilshommes qui demeuroient au pays & les communes, j'eſperois de les conſerver, ou pour le moins leur donner tant d'affaires, que je leur vendrois bien cher noſtre marchandiſe. Il fut queſtion de faire marcher les gens de pied, tous les Capitaines dirent que c'eſtoit les envoyer à la boucherie ; car ils n'eſtoient pas aſſez forts pour reſpondre aux gens de pied des ennemis. Et furent tous d'opinion que je les devois mettre en garniſon vers S. Foi, Libourne & Bergerac, au long de la Dordoigne, & que cependant l'on verroit quel chemin les ennemis prendroient. Et que ſi les ennemis alloient en Xainctonge, le Chevalier s'en pourroit après aller par le Limoſin ſe joindre au camp

du Roi. Ainſi je m'en retournai à Cahours & à Caſtelnau de Monrattier, attendant nouvelles quel chemin les ennemis prendroient. Et audit Caſtelnau une diſſenterie me ſurprit. Mon Médecin cuida prendre là ſa leçon, & moi les bottes. Et pource qu'il y a aucuns qui m'ont voulu preſter une charité, diſant que ſi j'euſſe voulu, j'euſſe combattu les ennemis : autres ont dit que puiſque je ne les voulois combattre, je devois envoyer promptement les forces à M. de Montpenſier : j'ai eſcrit ici la vérité du fait bien au long, juſques à une parole, le tout teſmoigné par les Capitaines qui y eſtoient, ſauf ceux qui ſont morts : & croi qu'il n'y en a de morts que M. du Maſſés, & s'il y a du tort en aucune choſe, il s'en faudroit prendre aux autres Gouverneurs (17), qui premierement les ont laiſſez aſſembler en leur Gouvernement, paſſer les rivieres, & ne les ont combattus. Et croi que s'il y a aucuns qui les veulent charger qu'ils n'ayent bien fait, ils ne demeureront ſans raiſons. Mais il faut qu'on ſe prenne tousjours à celui qui n'a jamais voulu deſpendre que du Roi & de la Reyne : pource que je n'ai point d'idolle auprès d'eux que j'idolaſtre (je ne le fis jamais, & ne le ferai) pour rabattre les cha-

rités qu'on me preſte. Je n'ai point accouſtumé de fuir les combats. J'y ai eſté trop accouſtumé dès mon enfance. Je ne me trouvai jamais en lieu là où nous fuſſions près des ennemis, que je n'aye eſté tousjours d'opinion de combattre. Et ſi j'ai eſté chef, je les ai combattus plutoſt foible que fort. Et ſi l'on m'euſt laiſſé faire à ceſte heure-là, j'en euſſe emporté poil ou plume, ou de la queue ou de la teſte; & euſſions donné temps à M. de Montpenſier de s'approcher de nous. Mais les lettres forgées de l'invention de Monſalés eurent plus d'auctorité que ce que nous voyions à l'œil qu'il falloit faire. A ouïr parler ceux qui m'accuſent, vous diriez qu'avec les ongles je devois tuer tout; & avec les dents, prendre la Rochelle & Montauban. Je ne ſuis pas ſi fol de cracher contre le ciel & en pays déſavantageux, avec trois mille hommes en combattre vingt mille : & par ma perte, tirer la ruine du pays après moi. Je laiſſerai ce propos, ne voulant point entrer en excuſes; car je n'ai en rien failli, & ne veux apprendre mon meſtier de ces controlleurs qui en parlent ſous la cheminée, loing des coups : & cependant font donner de mauvais conſeils au Roi, près duquel ils ſont; mais c'eſt à faire à un Lieutenant de Roi de prendre ſon

parti : car il n'eſt pas beſoin tousjours de faire ce que le Roi commande. Il eſt loing, & ſe repoſe ſur vous. C'eſt donc à vous, ſi vous avez tant ſoit peu de prudence, de juger le bien d'avec le mal. Il n'y a nul qui oſe nier, que ſi j'euſſe combattu, que je ne miſſe la Guyenne en proie : car c'eſtoit donner un aſſaut à dix contre un. Et ſi j'euſſe fait ce que le Roi me mandoit par l'importunité du Sieur de Monſalés, je laiſſois tout le pays à la dévotion de l'ennemi. J'en fais juge tout homme ſans paſſion.

Je reprins mon chemin à Agen, là où je recouvrai un peu de ſanté, & tout incontinent me mis en opinion d'aller trouver M. de Montpenſier : & mandai à M. de Terride & à M. de Gondrin, lequel s'en eſtoit retourné de Gourdon à cauſe d'une maladie qui l'avoit ſaiſi : & y euſt aſſez affaire de l'en faire retourner ; car tout malade comme il eſtoit, il vouloit paſſer avec ſa compagnie, s'ils vouloient venir avec moi. Et nous aſſignaſmes à Villeneufve d'Agenois. Je menois dix Enſeignes de gens de pied que le Chevalier, mon fils, conduiſoit : & laiſſai les deux Sieurs ci-deſſus nommez pour commander Province pour Province. Et comme nous fuſmes tous enſemble preſts à marcher, je

receus une lettre de M. de Montpenſier, par laquelle il me mandoit que tous affaires laiſſez, je m'en couruſſe jetter dans Bourdeaux, ſi desja je n'eſtois dedans : car il eſtoit adverti que les ennemis avoient une entreprinſe deſſus, & qu'il craignoit que je n'y pourrois pas arriver à bonne heure. Et à meſme heure m'arriva un Huiſſier de la Cour de Parlement de Bourdeaux, par lequel la Cour me mandoit les aller ſecourir, & qu'ils tenoient la ville pour perdue, ſi promptement je ne m'allois mettre dedans. Je fus fort esbahi d'où pouvoient venir ces entreprinſes : & fus contrainct de mander à Meſſieurs de Terride & de Gondrin, à Caſtillon, aſſembler leſdites compagnies de gens de pied & de cavallerie qui venoient avec nous, & qu'ils m'attendiſſent-là : car j'eſpérois bientoſt y avoir remedié. Et prins ſeulement quinze ou vingt Gentilshommes, & m'en allai en grande diligence, faiſant venir nos armes & grands chevaux après. Et comme je fus entre Marmande & la Reolle, je trouvai M. de Lignerolles (a) qui venoit d'Eſpagne, & M. de

(a) Jean le Voyer, Seigneur de Lignerolles. En 1571, il périt victime d'une intrigue de Cour, ſur le fond de laquelle les opinions ſont partagées. Nous en rendrons compte dans les Mémoires de Tavannes.

Lanſac, le jeune, leſquels me prierent de m'acheminer en toute diligence, & qu'ils ſe doubtoient que le lendemain, qui eſtoit un Mercredi, la ville ſeroit prinſe, laquelle ils avoient laiſſé en telle diviſion, que les uns ne ſe fioient des autres. Ledit Sieur de Lanſac avoit receu deux lettres, par leſquelles on pouvoit cognoiſtre qu'il y avoit quelque entreprinſe dans la ville. Je n'eus pas loiſir à grand peine de les embraſſer, & m'en allai coucher à Langon : & le lendemain à midi je fus à Bourdeaux. Et premierement dépeſchai l'Huiſſier en poſte, pour donner advis à la Cour de Parlement que j'arrivois, afin que ſi l'entreprinſe eſtoit véritable, que cela fiſt tenir les gens en cervelle : & fus contraint d'y demeurer ſix jours. J'entrai en la Cour le lendemain, & leur fis une remontrance le mieux que je peus, pour les aſſeurer & pour les mettre hors de tout doubte. Cette compagnie monſtra avoir beaucoup de contentement de moi, & me remercia : puis après diſner je m'en allai à la Maiſon-de-Ville, où j'en fis aux Jurats & à tous ceux de la Jurade, une autre (a). Puis leur ordonnai de

(a) Nous préſumons que c'eſt dans cette circonſtance qu'il faut placer le fait qu'on trouve dans la Chronique Bourdeloiſe. On y lit « qu'au mois de No-

faire mettre le lendemain en armes tous ceux de la ville; ce qui fut fait : & trouvai qu'il y avoit deux mille & quatre ou cinq cens hommes bien armez : trouvai auſſi qu'il y avoit les deux compagnies de M. de Tilladet, qui pour lors eſtoit encore Gouverneur, & trois autres. Le lendemain rentrai encore en la Cour, & leur remonſtrai les forces que j'avois trouvées, & le peu d'occaſion qu'ils avoient d'eſtre entrés en peur, & la bonne volonté que j'avois trouvée, tant au peuple qu'aux ſoldats, leur faiſant ma remonſtrance, & les exhortant de faire leur devoir à la deffence de la ville : & comme je leur avois fait lever la main de vivre & mourir enſemble pour la deffence d'icelle; & que s'ils cognoiſſoient qu'aucun vouluſt faire le contraire, que tous lui courroient ſus : tous généralement m'avoient fait le ſerment; ce qui réjouiſt fort toute la Cour : & leur remonſtrai « qu'eux-meſmes devoient prendre les » armes, ſi l'occaſion ſe préſentoit; & qu'il » leur ſouvinſt que les plus vaillans Capitai- » nes qu'avoient les Romains, c'eſtoient gens

vembre 1568, M. de Montluc fit ſon entrée, comme Lieutenant de Roi, en la ville de Bordeaux, qu'il fut beaucoup dépenſé en ladite entrée, & luy fut donné 1000 écus de préſent ».

» de lettres, & que s'ils n'avoient apprins les » lettres, on les tenoit pour indignes de » grandes charges; & que les lettres ne les » devoient empeſcher de prendre les armes » & combattre, mais plutoſt leur donner » hardieſſe, ſe ſouvenant des anciens Ro- » mains; & qu'ils eſtoient hommes comme » eux, leſquels n'avoient que deux bras & » un cœur comme eux ». *Meſſieurs*, leur dis-je, *je voi bien à vos viſages que vous n'eſtes pas hommes pour vous laiſſer battre. Ceux qui ont la barbe & la teſte blanche ſeront pour le conſeil; mais un bon nombre que je vois ici, ſont propres à porter la picque. Combien penſez-vous que cela encouragera le peuple, quand il verra ceux qui ont puiſſance ſur leur bien & ſur leur vie, prendre les armes pour leur deffence? Nul n'oſera gronder: vos ennemis ſeront en peur, quand ils oiront que la Cour de Parlement s'arme; ils verront que c'eſt à bon eſcient. Et puis tant de jeuneſſe que j'ai veu dans voſtre ſalle, entrant ceans, plus propre à porter un corcelet qu'une robe longue fera le meſme.* Pour cet effect, je les ſuppliai de fermer le Palais pour huict jours, afin que dans ce terme de huict jours, chacun d'eux euſt recognu les armes, dequoi ils voudroient au beſoin combattre, & qu'ils ſe départiſſent

der. Et croyez que, puiſque les anciens s'aidoient tant de remonſtrance qu'ils faiſoient aux combats, & qu'ils avoient cognoiſſance du grand bien que cela apportoit, nous ne les devons mépriſer. Ils n'ont pas oublié de les eſcrire dans leurs livres. Par ainſi il nous faut aſſeurer, qu'en uſant ainſi, & ſuivant leur exemple, cela nous portera autant de proffit qu'il a fait à eux. Et crois que c'eſt une très-belle partie à un Capitaine, que de bien dire. Je n'ai pas eſté nourri pour ceſt effet, mais encore ai-je eu ce bonheur de pouvoir exprimer en termes de ſoldats ce que j'avois à dire avec aſſez de véhémence, qui ſentoit le pays d'où je ſuis ſortis. Je vous conſeille, Seigneurs, qui avez le moyen, & qui voulez avancer vos enfans par les armes, de leur donner pluſtoſt les lettres. Bien ſouvent s'ils ſont appellez aux charges, ils en ont beſoin, & leur ſervent beaucoup : & crois qu'un homme qui a leu & retenu, eſt plus capable d'exécuter de belles entreprinſes qu'un autre. Si j'en euſſe eu, j'en euſſe fait mon profit. Encore avois-je aſſez de naturel pour perſuader le ſoldat de venir au combat.

Or le cinquiéme jour je m'en retournai. Et pource que M. de Merville, grand Séneſchal de Guyenne,

de Guyenne, avoit eſté malade, & n'avoit peu aller en l'armée, & amener ſa compagnie, nous vinſmes enſemble juſques vers Saincte-Foi, où je receus des lettres de M. de Montpenſier, par leſquelles il me mandoit que je me tinſſe vers la Dordoigne, & que ſur tout j'euſſe le cœur à Bourdeaux & à Libourne; car il ne pouvoit juger encore ſi l'ennemi reculeroit en Guyenne, ou s'il tireroit en avant. Qui fut cauſe que je m'arreſtai autour de Saincte-Foi, & M. Terride à Caſtillonés, attendant ce que les ennemis voudroient faire, & auſſi le commandement dudit Sieur de Montpenſier, eſtant certain qu'en deux ou trois journées nous nous joindrions à lui. Et bien-toſt après entendiſmes qu'il s'en eſtoit allé en grande haſte vers Poitiers au devant de Monſieur, frere du Roi, & que les ennemis s'en alloient au long de la riviere de Loire, tirant vers la Charité, au devant du Duc des deux Ponts. Et comme je vis qu'il ne ſeroit poſſible d'atteindre l'armée pour ſoulager ce pays du long de la Dordoigne, je laiſſai ſeulement deux Enſeignes de gens de pied à Caſtilllonnés, & trois à Saincte-Foi: & envoyai dans Libourne le Sieur de Sainctorens avec ſa compagnie de Gens-d'armes, & le Sieur de Leberon demeura à Saincte-

Foi, ayant trois compagnies, avec charge que ſi les ennemis s'approchoient de la Guyenne, qu'il s'iroit jetter dans Libourne avec leſdites trois compagnies. Le Chevalier mon fils tenoit le reſte vers le pays de Quercy & Agenois: & nous autres nous retiraſmes chacun en ſon quartier. Voilà tout ce qui fut fait depuis le commencement de ces troubles juſques alors, en ces quartiers de Guyenne.

Depuis que Monſieur, frere du Roi, fut arrivé en ſon armée, elle temporiſa vers Poictou, & au long de la riviere de Loire. Cependant rien ne ſe remuoit de pardeçà : car les Vicomtes ſe tenoient vers Caſtres, Puits-Laurens, Millau, Saint-Antonin & Montauban, faiſant quelques courſes pour dérober quelque choſe. De moi je ne voulois dreſſer une armée pour le peu de dommage qu'ils pouvoient faire, ne tendant à autre choſe, qu'à épargner argent pour le tout envoyer à Monſieur, & ne voulois entrer en aucune deſpence. Les Capitaines des Gens d'armes & des gens de pied qui eſtoient en l'armée de mondit Seigneur, venoient ou envoyoient querir des gens, autres ſe venoient rafraichir pour incontinent après s'en retourner.

[1569] Et au bout de quelque temps je receus lettres de Monſieur, par leſquelles il me mandoit que j'allaſſe en Rouergue combattre les Vicomtes, s'il m'eſtoit poſſible. Et alors j'envoyai querir mon nepveu de Leberon à Saincte-Foi avec ſes trois compagnies. Et encore que je cognuſſe bien que je n'y ferois rien, ſi me mis-je en chemin. Ce qui m'en faiſoit ainſi douter, eſtoit pource que incontinent que leſdits Vicomtes entendroient que je me mettrois en campagne, ils ſe retireroient dans les villes & tanieres qu'ils tenoient : le droict de la guerre, en laquelle ils ſe faiſoient ſages tous les jours, le vouloit. La moindre place, qui m'euſt fait teſte, me pouvoit arreſter : & d'eſperance de les trouver en la campagne, je n'en avois pas : & cognoiſſois bien que je ne ferois autre choſe que manger le public, ſi je demeurois ſi longuement ès environs des villes : & que puiſque je n'y pouvois mener d'artillerie, à cauſe qu'il n'y avoit point d'argent pour les frais d'icelle, auſſi je n'en faiſois pas du tout grand amas, pource que je voulois que tout allaſt au camp de Monſieur; car c'eſtoit là qu'il falloit que le grand jeu ſe jouaſt, & qu'auſſi c'eſtoit raiſon que la grande dépence s'y fiſt, car tout le

reſte de la guerre n'eſtoit que petites eſcarmouches au prix de ce qui ſe faiſoit-là & de ce qu'il falloit qu'à l'advenir s'y fiſt. Comme je preparois mon voyage, arriva M. de Pilles, & avec lui les Sieurs de Bonneval, de Monens (a), & force autres Gentilshommes qui eſtoient partis de leur camp pour venir aſſembler des gens, ou bien ſur l'entreprinſe qu'ils avoient ſur Libourne, laquelle il faillit de prendre. Et après ledit Pilles ſe miſt dedans Sainde-Foi, & là fit ſes aſſemblées, pource que j'en avois retiré mon nepveu de Leberon avec les trois compagnies, pour les mener avec lui en Rouergue. Et comme je fus à Cahours, je fis mettre mon nepveu de Leberon devant avec cinq Enſeignes & une partie de la compagnie de M. de Gramont (b), qu'un nommé le Capitaine Mauſan, Mareſchal des logis de ladite compagnie,

(a) Nous ignorons ſi ce Monneins étoit fils, ou neveu de celui qui, en 1547, fut maſſacré dans l'émeute de Bordeaux. Tout ce qu'on en ſait, c'eſt qu'alors il étoit Lieutenant de l'infanterie Françoiſe dans l'armée Proteſtante. Il fut tué à la St. Barthélemy. (Voyez M. de Thou, Liv. XLVII.)

(b) Antoine d'Aure, premier du nom, dit de Grammont, Vicomte d'Aſter, ſubſtitué par le contrat de mariage de ſa mère, Claire de Grammont, au nom & armes de cette maiſon. Ainſi il quitta le nom d'Aure,

commandoit. Et le fis partir en grande haſte pour ſurprendre quelques ennemis qui eſtoient aux environs de Villefranche de Rouergue. Ils partirent d'une lieue près Cahours : & firent huict grandes lieues, arrivant une heure de nuict. Ils penſoient le matin, une heure devant jour, les aller ſurprendre : mais ils ne furent jamais dans la ville, que les ennemis ne fuſſent advertis & retirez en leurs fortereſſes. Il ne le faut pas trouver eſtrange ; car je m'eſmerveille que M. Meſmes, ni homme, qui aye commandé armée pour le Roi, aye rien fait qui vaille, à cauſe de l'Ordonnance & Edict que Sa Majeſté avoit fait que homme n'euſt rien à demander aux

pour prendre celui de Comte de Grammont & de Guiche. Il étoit Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant-Général au Royaume de Navarre & pays de Béarn. Il appuya puiſſamment le parti Proteſtant durant les troubles, & fut en grand crédit auprès de la Reine de Navarre ; mais ayant abjuré les nouvelles opinions, il ſervit fidélement le Roi Henri III, juſqu'à ſa mort en 1576. (*Hiſt. des G. Officiers, Tome VIII.*)

La Reine de Navarre fit épouſer au fils aîné de Grammont, l'héritière d'Andouëns (Coriſande) depuis maîtreſſe d'Henri IV, laquelle lui apporta 25000 liv. de rente. (*Olhagaray, page 569.*)

Huguenots, pourvéu qu'ils ne portaſſent les armes, & qu'ils demeuraſſent en leurs maiſons paiſiblement (a). De là eſt venue la ruine du Roi, de ſes armées & de toutes ſes affaires, & du peuple auſſi; car ceux-là fourniſſoient argent; & moyennoient que les femmes qui avoient leurs maris au camp de M. le Prince de Condé, par leur moyen & intelligence, fiſſent tenir argent à leur maris ou enfans, ſervans d'eſpions aux ennemis: de ſorte qu'il ne falloit point qu'ils deſpendiſſent rien, ni qu'ils ſe donnaſſent peine d'entendre ce que nous faiſions. Eux-meſmes les advertiſſoient pour ſurprendre quelques priſonniers, leſquels leurs gens pouvoient venir prendre, & partagoient le butin.

Je maintiendrois touſjours devant le Roi, que cet edict-là ſeul eſt cauſe que Sa Ma-

(a) Quoiqu'en diſe Montluc, cette loi étoit fort ſage, & l'humanité l'avoit dictée: elle pouvoit être ſuſceptible de quelques inconvéniens. Les meilleures Loix n'en ſont pas exemptes. Si on eût adopté le plan propoſé par Montluc, combien d'innocens en auroient été les victimes? Montluc, égaré par ſa haine fanatique, étoit incapable de concevoir que, Catholique ou Proteſtant, tout François qui ne s'armoit point contre ſon Roi, avoit droit à ſa protection.

jeſté n'a demeuré victorieuſe, & que ceſte nouvelle Religion n'a eſté du tout deſtruite. Il euſt mieux valu cent fois que tous euſſent eſté auprès de M. le Prince non en leurs maiſons, car eſtant auprès dudit Sieur Prince, ils n'euſſent peu faire grand'choſe qu'euſt eſté advantageuſe pour eux, car c'eſtoient gens de peu de faciende, gens de ville, au contraire euſſent affamé bientoſt ſon camp. Et alors nous euſſions fait la guerre ſans eſtre eſpiez, ni ſans qu'ils euſſent été advertis de ce que nous voulions faire, & n'euſſent peu recouvrer argent, ne choſe qui leur euſt eſté néceſſaire. Meſme nous nous fuſſions aidez de leurs moyens. Et par ainſi bientoſt fuſſent morts de faim ou ſe fuſſent retirez avec le pardon que le Roi leur donnoit. Je ſçai bien qu'en ce pays de la Guyenne n'en fut pas demeuré un qui ne fuſt mort, ou il euſt fait la proteſtation de quitter ceſte Religion-là, comme ils firent aux premiers troubles; car je ſçavois bien le chemin par où je les devois mener. Et puiſque je l'avois ſçeu bien faire aux premiers troubles, avec une braſſe de corde (a), je l'euſſe bien fait aux autres. Mais à cauſe de ce bon edit, l'on ne leur

(a) Avec un code tel que celui-là, on égorge les hommes, mais on ne les gouverne pas.

oſoit rien dire, & falloit que l'on les enduraſt parmi nous. Il ne faut donc pas trouver eſtrange s'ils ont fait tant de belles choſes, veu qu'à toutes heures ils eſtoient advertis de tout ce que nous faiſions ou voulions faire. On ſçait bien qu'une armée ne peut rien faire qui vaille, ſi elle n'a de bons eſpions; car il faut que ſur le rapport d'iceux, le camp ſe gouverne. Nous n'en avions pas parmi eux, car il n'y avoit homme catholique ſi hardi fuſt-il, qui y oſaſt aller ſur peine de la mort. Par ainſi nous ne pouvions ſçavoir rien de leurs affaires; & ils ſçavoient toutes les noſtres. O pauvre Roi que vous avez eſté bien pipé en vos édicts, & y eſtes tous les jours. Je ne veux pas nier qu'en aucuns endroits vous n'ayez eſté mal ſervi de vos ſoldats & Capitaines, mais qui regardera de bien près, on trouvera que les (a) edicts & ordonnances que l'on vous a fait ſigner ſont plus cauſe de voſtre malheur & du noſtre, que non la faute du combat des ſoldats, ni de vos Gouverneurs. Croyez, Sire, croyez qu'avec ceſte douceur vous ne viendrez jamais à bout de ces gens-là. Le plus homme

(a) Ce ſeroit un parallelle curieux à tracer, que celui de Montluc & du Chancelier l'Hôpital : Quel contraſte en fait de morale & de raiſon !

de bien d'eux, vous voudroit avoir baisé mort. Et puis vous nous deffendez de leur faire mal, il vaut donc mieux estre de leur parti que du vostre, car demeurant en leur maison, quelque vent qui courre, ils seront en seureté. Tel, Sire, est près de vous qui vous fait faire ces édits, lequel est gaigné pour eux. La rigueur les fait trembler.

Lorsque sans forme de procés, je les faisois brancher sur les chemins, il n'y avoit personne qui ne tremblast. Pensez-vous donc Sire, de quelle importance sont ces beaux édits : & encore on vous a fait signer une ordonnance d'envoyer des Commissaires par toute la France, pour faire rendre aux Huguenots ce que nous leur avions prins, & non pas à nous ce qu'ils nous ont volé. Qui est une loi faite par ignorance, & sans considerer le mal qui en arrive, ou bien par malice couverte pour vous faire haïr de nous autres, qui estes nostre Roi, & qui vous avons soutenu, afin qne si la guerre se dresse une autre fois, vous ne puissiez trouver Catholique qui vous soutienne. Mais s'il vous souvenoit & à la Reyne, de ce que j'en proposai devant vos Majestez à Toulouse, présent vostre conseil ; vous n'eussiez jamais accordé d'envoyer Commissaires pour faire ren-

dre aux Huguenots qu'au préalable n'en euſſiez envoyé d'autres pour nous faire auſſi rendre juſtice des pilleries & volleries qu'ils ont fait ſur les Catholiques. Ils ont une excuſe grande. Les Commiſſaires diſent que nous ne nous plaignons point, comme font les Huguenots. Comment nous plaindrions-nous, car en premier lieu, ils diſent que ceux qui portoient les armes nous ont pillé à nous, & que nous les avons pillé à eux qui ne bougeoient de leurs maiſons. Il ne ſe trouvera un ſeul Huguenot qui s'en ſoit allé porter les armes, qui n'aye caché ſes meubles dans la maiſon de ceux qui demeuroient. Et d'autre part, par la paix que le Roi a faite, il leur eſt pardonné tout ce qu'ils ont fait, non ſeulement contre lui, mais contre nous-meſmes qui avons porté les armes pour Sa Majeſté. Et puiſque le Roi les a tant voulu favoriſer que de leur pardonner tout, n'eſt-il pas raiſonnable qu'elle ſoit égale pour nous? Et toutesfois elle eſt tout au contraire. Ce qu'ils ont fait contre nous eſt approuvé, & ce que nous avons fait, blaſmé & trouvé mauvais, voire mis en Juſtice. Donc conſeiller au Roi faire une loi pour les uns & non pour les autres, je dis & dirai toute ma vie, que c'eſt la plus injuſte

loi qui fuſt jamais conſeillée à Prince du monde.

A Toulouſe tout ceci fuſt diſputé, & furent révoquez les Commiſſaires & commiſſions, ordonnances & édits, & pardonna Sa Majeſté à tous généralement, & cognoiſſant bien que ces Commiſſaires n'ameneroient qu'une ruine des uns & des autres, pour y entretenir une haine perpétuelle qui ſeroit cauſe de nous envahir & nous deffier tousjours les uns des autres, & de-là procéderoit nouvelle guerre. Le Roi s'en eſt bien trouvé, car la paix a duré cinq ans. Je ne ſçai à qui me prendre de ceux qui ſont cauſe qu'elle s'eſt recommençée, car je ne ſçai pas qui il eſt. Je ſçai bien que je n'en ſuis pas cauſe. A qui demandera-t-on juſtice des maiſons de M. de Sarlabous, de M. de Sainctorens, des Capitaines Parron, Campagnes, Lartigue & une infinité d'autres ? Tout a eſté bruſlé, & leurs femmes, eſtans eux au ſervice du Roi, ſe ſont retirées par les maiſons de leurs parens. Encore aujourd'hui elles ne leurs maris ne ſçavent où mettre leurs teſtes ſous couverture qui ſoit à eux, & quand on en demande raiſon, ils diſent que ce ſont des beliſtres qui n'ont rien. Ils diſent vrai, car les riches n'ont bougez de leurs maiſons,

& les ont gardées. Et néantmoins il faut faire juſtice contre les noſtres & non contre les leurs, veu que les beliſtres qui n'ont rien, ont fait cela. Mais ſi le Roi euſt approuvé ce que nous avions fait, une autre fois ceux qui demeureroient de leur Religion, garderoient que les leurs ne pourroient rien faire aux noſtres, mais je retourne à mes moutons.

Je deſpeſchai un autre courrier vers M. de Leberon à la compagnie de M. de Gramont, qu'ils tournaſſent en arriere en auſſi grande diligence comme ils eſtoient allez, à tout le moins s'ils ſe voulpient trouver au combat. Ce courrier trouva qu'une heure devant jour ils eſtoient partis penſant encore trouver les ennemis, & comme ils ne les trouverent, pour les raiſons que j'ai ci-deſſus dites, ils bruſlerent les batteaux ſur quoi ils paſſoient la riviere, portant grand dommage au pays. Ayant reçeu mes lettres ils tournerent tout court & firent encore plus grande diligence qu'à aller : car ils arriverent devant Ste Foi auſſi-toſt que nous. Et ſi les compagnies de M. de Savignac euſſent fait la moitié de la diligence que ceux-la firent, nous euſſions attrappé le Capitaine Pilles, & ne s'en fuſt eſchappé un ſeul. M. de

Chemeraut (a) vid toutes les depeſches que je fis. Je fus avec les cinq compagnies qui eſtoient demeurées avec le Chevalier mon fils & ma compagnie, & quelque quarante ou cinquante Gentilshommes qui ſuivoient ma cornette en deux jours à Monflanquin : & là j'eus reſponſe de MM. de Terride & de Bellegarde eſcrite à Moiſſac, là où ils m'advertiſſoient de la difficulté qu'ils avoient trouvé à paſſer les rivieres & les mauvais chemins que les gens de pied trouvoient, & qu'ils ne pouvoient abandonner les gens de pied. Et d'autre part que je ne me devois engager en un combat, que nous n'euſſions les forces de gens de pied & de cheval enſemble, mais qu'ils feroient la plus grande diligence qu'il leur ſeroit poſſible : & tout incontinent que je fus arrivé à Monflanquin, qui pouvoit eſtre deux heures après midi, je fis trois depeſches, l'une à M. de Lauzun, le priant de me mander nuict & jour où ſe trouveroit M. de Pilles & ſes forces; car je le voulois aller attaquer. J'en eſcrivis une

(a) *Le Chemeraut*, dont il s'agit ici, eſt Emeric de Barbezières, Seigneur de Chemeraut, père de celui qui fut grand Maréchal-des-Logis. Ce Gentilhomme du Poitou, dit la Popelinière, Tome II, Liv. XLV, fut tué au ſiége de Brouage en 1577.

autre à M. de Sainctorens qui ſe rendiſt à moi au ſoleil levant en un village nommé Monbahus qui eſt à M. de Lauzun : & de meſme je depeſchai le Sieur de Las Advocat du Roi à Agen, pour faire haſter MM. de Bellegarde & de Terride, leſquels ſe trouvoient encore trois lieues en arriere, & ne ſceurent faire partir leurs gens de pied, que ne fut le point du jour. Et comme ils furent à Villeneufve, qu'il eſtoit plus d'une heure après midi, il ne fuſt poſſible les faire paſſer outre, à cauſe des grandes boües qu'il y avoit, y ayant quelque raiſon, toutesfois je ne prenois rien en payement, car il me ſembloit que tout le monde devoit cheminer comme ma volonté. Après toutes ces dépeſches, ce matin ayant fait repaiſtre nos chevaux & les cinq Enſeignes, je m'acheminai droit au village où j'avois aſſigné M. de Sainctorens, & trouvai en quatre ou cinq maiſons logez M. de Fontenilles & le Capitaine Montluc mon fils, & leur dis qu'ils fiſſent bien repaiſtre leurs chevaux, car la nuit il avoient fait une grande traite pour m'atteindre, & que je m'en allois repaiſtre au village ſus-nommé, j'y penſois trouver M. de Sainctorens, & qu'après ils me ſuiviſſent : & commandai à M. de Madaillan qui eſtoit mon Lieutenant, qu'il fiſt deſ-

tendre ma compagnie, & qu'ils repuſſent les uns parmi les autres : & après qu'ils me vinſſent trouver au village où je m'acheminai ; & comme je fus là, je ne trouvai aucune nouvelle de M. de Sainctorens ni de M. de Lauzun, car les meſſagers que je leur avois envoyé, leſquels les Conſuls de Monflanquin m'avoient baillé pour les plus aſſeurez hommes qu'ils euſſent, n'allerent point porter les lettres la nuict comme ils avoient promis, de ſorte qu'il fut plus de midi ayant que leſdits Sieurs de Sainctorens & de Lauzun euſſent nos lettres comme ils me dirent depuis. Et comme nous fuſmes deſcendus, penſant repaiſtre, nous euſmes une allarme qui venoit devers Miremont, & remontaſmes à cheval, en allant un grand quart de lieue ſur le chemin de Miremont, d'où venoit l'allarme, & me trouvai avoir fait une grande follie de m'eſtre tant advancé, car je n'avois que quarante-cinq Gentilshommes avec moi, & les gens de pied qui n'eſtoient encore arrivez. Là je ne peus apprendre où eſtoit M. de Pilles ni ſes forces, bien me diſoient les bonnes gens, qu'il eſtoit de-là le Lot vers Sainct Venſa & Aymet, & vers Marmande & Tonens. On me diſoit qu'ils eſtoient tous gens de cheval. Et comme j'eus demeuré ſur le

chemin environ deux heures, m'arriverent MM. de Fontenilles, de Madaillan & le jeune Montluc mon fils; & là je leur dis que M. de Madaillan ſe miſt devant avec ma compagnie, & que M. de Fontenilles & le Capitaine Montluc le ſoutiendroient, & que je les ſoutiendrois à eux avec la Nobleſſe, & qu'ils marchaſſent ainſi juſques à une demie lieue près Miremont où ils priſſent langue, ſçavoir où eſtoient les ennemis; & que s'il y en avoit à Miremont qu'ils m'advertiſſent à cinq cens pas les uns des autres : car incontinent je m'acheminerois au trot pour eſtre près d'eux; ce qu'ils firent. Je faiſois marcher nos gens de pied ſans ſonner tabourin, pour n'eſtre deſcouverts, leſquels arriverent à Monbahus. Et comme le Chevalier ne m'y trouva, il marcha après moi, & M. de Madaillan eſtant à demi-lieue de Miremont, y print langue, & lui fut dit que les ennemis eſtoient tous de-là le Drot, & qu'il n'y avoit perſonne à Miremont : & en donna advis à M. de Fontenilles, lui mandant qu'il m'en advertiſt pour voir ce que je voulois qu'il fiſt. M. de Fontenilles me deſpeſcha un archer : & comme je vis qu'il n'y avoit perſonne deçà le Drot, je leur mandai que M. de Madaillan s'advançaſt encore juſques à Miremont pour eſtre

eſtre plus certain du lieu où les ennemis eſtoient, afin que le lendemain eſtant unis enſemble, Meſſieurs de Terride, de Bellegarde & moi les peuſſions aller attaquer, & que cependant je me reculois à Monbahus, où nous avions laiſſé noſtre bagage pour repaiſtre; ce que je fis, après avoir mis le Chevalier & ſes compagnies en cinq ou ſix maiſons qu'il y avoit auprès de-là, où je me retirai, & en donnai advis à M. de Fontenilles, afin que ſi quelque cargue leur venoit, qu'ils ſceuſſent là où eſtoient nos gens de pied. Et comme je fus deſcendu avant que d'entrer dans le logis, je deſpeſchai vers MM. de Terride & de Bellegarde, les priant d'eſtre à la minuit avec la cavalerie à Monbahus, & que M. de Pilles n'avoit que gens de cheval, parmi leſquels il n'y en avoit pas trois cens de bons, le reſte juſques à quinze ou ſeize cens eſtoient montez ſur meſchantes roſſes qui ne valoient rien. Le meſſager y arriva ne pouvant eſtre plus d'une heure & demie de nuict : car il n'y avoit que deux lieues de Monbahus à Villeneufve. Ils me rendirent reſponſe & m'aſſeuroient qu'ils ſeroient au point du jour avec moi. Mais il faut retourner à Meſſieurs de Fontenilles, de Madaillan & le Capitaine Montluc : & faut

que j'eſcrive ici premierement l'entreprinſe de M. de Pilles. Incontinent que je fus arrivé à Montflanquin, qui pouvoit eſtre deux heures après midi, les Huguenots de Montflanquin advertirent M. de Pilles que j'avois tourné viſage de Cahours en hors, & que j'eſtois délibéré de m'approcher le lendemain près de lui, attendant Meſſieurs de Terride & de Bellegarde, leſquels ne pouvoient encore ſe joindre avec moi de deux jours : & que je n'avois pas plus de cinquante ou ſoixante bons chevaux avec moi. Ledit de Pilles dépeſcha toute ceſte nuict à ſix cornettes qu'il avoit vers Marmande & Tonens, afin qu'ils ſe rendiſſent le lendemain, qui eſtoit le meſme jour que j'arrivai à Sainct-Paſtour, à un lieu d'où il ne me ſouvient, & qu'il vouloit partir avec toutes ſes forces, avant que je fuſſe rallié avec Meſſieurs de Terride & Bellegarde. Ceux qui l'advertirent, penſoient que je demeurerois le lendemain à Monflanquin, ou à tout le moins ſi j'en partois, que je ne ferois pas plus d'une lieue ou deux au plus. Il avoit baillé le rendez-vous à ſe trouver tous aſſez près de-là : & partirent incontinent les ſix cornettes les unes après les autres, pource qu'ils eſtoient ſéparez ; & entr'eux ſix s'eſtoient baillé le rendez-vous à

Miremont, pour repaiſtre ſeulement juſques à la minuict, & puis aller trouver M. de Pilles à l'autre rendez-vous.

Cependant M. de Madaillan s'achemina droict à Miremont, & comme il fut à la veuë de l'entrée du village, là où n'y a point de murailles, il apperceut force caſaques blanches qui alloient & venoient au long de la grande rue. Et ſoudain depeſcha à M. de Fontenilles & à mon fils le Capitaine Montluc, qu'ils s'advançaſſent, car il eſtoit engagé au combat, & qu'ils m'advertiſſent. Il y a une bonne lieuë de Miremont à Monbahus. Ledit Sieur de Fontenilles m'advertiſt en extreſme diligence. Il y avoit deux cornettes qui eſtoient venues les premieres, leſquelles desja eſtoient deſcendues, & leurs chevaux dans les eſtables, & les autres deux qui eſtoient encore à cheval, ne faiſoient qu'arriver, & cherchoient de s'accommoder pour repaiſtre. M. de Madaillan qui ſe void deſcouvert, charge ces deux cornettes qui eſtoient à cheval, & les ramene hors du village en route & fuite vers la Sauvetat. Les autres deux qui eſtoient desja logez, couroient à leurs chevaux & à meſme temps qu'ils montoient, M. de Fontenilles & le Capitaine Montluc arrivent & chargent ceux-ci, leſquelles prindrent la

fuite vers Aymet. En moins de demi quart d'heure arriverent les deux autres cornettes. Et comme ils virent leurs gens deffaits, ils tournerent viſage vers Tonens, de là où ils venoient, & par malheur ſi M. Madaillan ne m'euſt mandé qu'il ne trouvoit point de nouvelles des ennemis, je marchois tousjours au meſme ordre que nous avions commencé, & ne m'en fuſſe pas retourné repaiſtre en arriere. J'arrivai en meſme temps que les autres deux cornettes dernieres arriverent, où j'eſperois bien que j'en euſſe eu à ſi bon marché comme avoient eu les autres. Et comme je fus à l'endroit des gens de pied, voici un archer qui me vint dire comme ils avoient combattu, & qu'ils avoient chaſſé les ennemis environ demi-lieue, & quelques priſonniers qu'ils avoient prins les aſſeurerent que Pilles & toutes les troupes eſtoient à S. Venſa & Aymet, là où il n'y a qu'une lieue & demie, & qu'ils ſe retiroient devers moi, pour n'eſtre aſſez forts pour ſoutenir les forces de l'ennemi, ſi elles venoient pour revancher leurs compagnons. Voilà à la vérité comme toutes choſes ſe paſſerent en ce combat, & m'apporterent deux cornettes : toutes fois en fuyant ils avoient arraché le taffetas.

Que ſi nous pouvions ainſi tenir des eſ-

pions parmi eux, comme ils ſont parmi nous, de ceux auſquels le Roi a donné permiſſion de demeurer en leurs maiſons, nos affaires s'en porteroient mieux. J'euſſe eſté adverti des noſtres, comme ils ſont des leurs, de la retraicte que fiſt M. de Pilles. Je l'euſſe défait fort facilement; car M. de Sainctorens ſe fuſt rallié avec moi, qui eſtoit en campagne me cherchant du coſté meſme que les ennemis s'enfuyoient. Et comme il vid approcher la nuict, il ſe retira à Monſegur pour attendre nouvelles de moi. Et en les chaſſant la nuict, j'avois moyen d'envoyer un homme ou deux vers lui pour l'advertir du tout. Nous demeuraſmes à l'herte, craignant que ledit Pilles vinſt prendre la revenche; mais ce fut bien au contraire, car il s'en alla toute la nuict tant qu'il peut à Sainte-Foy, & y fut comme l'on nous dit, au poinct du jour, combien qu'il y ait le plus mauvais chemin qu'on ſçauroit trouver; car ce pays eſt gras à merveille, & la nuict eſtoit ſi obſcure, qu'on n'euſt ſceu ſe cognoiſtre à un pas l'un de l'autre. Et voilà comme bien ſouvent les affaires de la guerre vont diverſement par faute d'eſtre bien advertis, car la reſponce de M. de Sainctorens ne m'arriva juſques au lendemain, ni celle de M. de Lauzun.

Et ceux-là qu'ils m'avoient depeſché pour m'advertir, cuiderent donner à travers des ennemis & eurent ſi grand'peur qu'ils ſe cacherent tant que la nuict dura. Le matin au ſoleil levant, Mrs. de Terride & de Bellegarde arriverent, & comme ils entendirent le combat ils ſe cuiderent déſeſperer & maudiſſoient les gens de pied, & quand jamais ils eſtoient partis des environs de Toulouſe; car facilement ils pouvoient arriver auſſi toſt à Monbahus que moi ſans les gens de pied, & que pour les attendre & ne faire point d'erreur à nous trouver au combat, que nous ne fuſſions tous enſemble, cela leur avoit gardé de ne laiſſer point en arriere les gens de pied: & ouis là dire un mot notable à M. de Bellegarde *qu'il croyoit à ceſte heure qu'il n'eſtoit pas tousjours bon d'aller trop ſagement à la guerre.* Il diſoit vrai, *car qui veut tousjours ſe tenir dans les regles ordinaires de la guerre, il perd ſouvent plus qu'il ne gaigne.*

Nous marchaſmes droit à Miremont, & par les chemins nous trouvaſmes l'un des gens de M. de Madaillan, qui nous venoit porter nouvelles du deſordre des gens de M. de Pilles, & que la fuite de leurs gens eſtoit arrivée à eux; que meſme M. de Pilles &

ſes gens avoient prins le chemin droit à Ste. Foi, & que douze ſoldats que M. de Madaillan tenoit à ſa maiſon près la Sauvetat, en avoient tué vingt-deux à la porte de ladite maiſon eſtant montez ſur des meſchantes roſſes, & que les gens de la Sauvetat eſtoient ſortis ſur eux & en avoient tué ſoixante ou quatre-vingt, & gaigné leurs chevaux. Et ſi M. de Sainctorens euſt demeuré ſeulement un quart d'heure en un lieu juſques-là où il eſtoit venu, la pluſpart lui paſſoient devant, ce qu'il ne ſceut juſques au lendemain, non plus que moi, & print ſa part du déplaiſir, auſſi bien que nous autres. Mais l'on ne peut pas deviner les choſes : voilà pourquoi l'Italien dit (a) : *Fa me indovino, ti daro danari.*

Nous fuſmes contraints de loger à la Sauvetat, à S. Venſa & Aymet, de là où ils eſtoient partis, pource qu'il n'y avoit aucun logis depuis la Sauvetat, juſques à S. Foi, & laiſſaſmes à Miremont M. de Savignac, avec ſes dix Enſeignes pource qu'il n'y avoit point de logis plus avant; car la cavallerie tenoit tout : & audit Miremont trouverent plus de vingt hommes cachez dans les maiſons, leſquels ils tuerent, & gaignerent

(a) Fais-moi devin, & je te donnerai de l'argent.

quinze ou seize chevaux, car personne de nous n'estoit descendu de cheval, ains passasmes outre. Le lendemain de bon matin nous marchasmes droit à S. Foi. J'oserois dire que je n'ai veu long-temps il y a une telle cavallerie que celle que nous trouvasmes-là pour le nombre des compagnies que nous avions. Et comme nous fusmes à la veue de S. Foi, MM. de Fontenilles, de Madaillan & le Capitaine Montluc se mirent devant, & le Chevalier avec ses six compagnies droit à la ville. M. de Terride avec sa compagnie & celle de M. de Negrepelisse les soustenoit. M. de Bellegarde & M. de Sainctorens & moi soustenions M. de Terride. Et là nous arriva la compagnie de M. de Gramont & M. de Leberon avec les cinq Enseignes, je cuide que le meilleur courtaut de toutes nos troupes n'eust sceu faire plus grande diligence qu'ils firent, car ils ne demeurerent que deux jours à venir depuis Villefranche de Rouergue jusques devant Sainte-Foi. M. de Lauzun (a) & le

(a) Gabriel Nompar de Caumont, Comte de Lauzun, né le 30 Avril 1535, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Conseiller d'Etat, fait Chevalier de l'Ordre du

Vicomte ſon fils s'eſtoient rendus à nous le matin avec quelques Gentils-hommes, car je penſe que leurs compagnies eſtoient au camp, & nous aſſeurerent pere & fils que M. de Pilles avoit dix-huit cent chevaux, là où il y en avoit trois ou quatre cens bien montez & bien en ordre, le reſte eſtoient arquebuſiers à cheval mal montez. Le Chevalier deſcendit de cheval, & print cent arquebuſiers, & ſe miſt devant droit la ville, le reſte le ſuivoit, & MM. de Fontenilles, de Madaillan & le Capitaine Montluc après. Et comme il fut auprès de la ville, ſortirent quinze ou vingt arquebuſiers qui commencerent d'attaquer l'eſcarmouche. Le Chevalier pouſſa outre, & ceux-ci ſe renfermerent dans la ville. M. de Pilles avoit paſſé ſes gens toute la nuict la Dordoigne avec grand deſordre, & lui eſtoit paſſé au ſoleil levant, & avoit laiſſé ces quinze ou vingt arquebuziers dans la ville pour nous amuſer, & un grand batteau & un autre petit pour paſſer la riviere ; car auſſi il n'y en avoit que ceux-là. Et comme ils furent rentrez, ils coururent aux batteaux, & paſſerent à point nommé. Ils déſembarquoient à l'heure que le Chevalier arriva ſur le bord

S. Eſprit, le 31 Décembre 1585. (*Hiſt. des Grands Officiers, T. IV, p.* 479 & 480.)

de la riviere eſtant paſſé tout au long de la ville ſans trouver perſonne, que des femmes. Et voilà comme à la verité le tout paſſa. J'ai eſté contraint d'eſcrire cette faction par le menu & au long, qui ennuiera peut-eſtre le Lecteur pource qu'on m'a dit qu'aucuns avoient fait rapport au Roi, à la Reyne & à Monſieur qu'il n'avoit tenu qu'à moi que je n'avois combattu Pilles, & qui lira cette faction, il trouvera la verité comme tout eſt paſſé, au teſmoignage de tous les Capitaines qui y eſtoient, dont il n'y en a que deux morts, qui ſont MM. de Terride & de Bellegarde, & par-là on verra s'il a tenu à moi, & n'en veux donner tort à perſonne, ſinon aux mauvais chemins que les compagnies de M. de Savignac trouvoient; car quant auſdits Sieurs Terride & de Bellegarde, ils ſe gouvernerent plus par la raiſon de la guerre, que non par faute de bonne volonté de ſe trouver au combat. M. de Chemerault, qui m'avoit porté les lettres de Monſieur, participa à toutes mes dépeſches, car il vouloit eſtre de la partie & me pria lui faire preſter armes & chevaux, ce que je fis, & ne m'abandonna de quinze jours. Je m'aſſeure qu'il portera tousjours teſmoignage, que ce que j'eſcris de cette faction eſt véritable, & qu'il

eſtoit auſſi aiſe de s'y trouver qu'homme de de la troupe, & en penſoit porter à Monſieur de meilleures nouvelles qu'il ne fiſt. Ceux qui ſçavent que c'eſt de la guerre, ont ſouvent expérimenté combien il eſt difficile de combattre un homme qui n'en veut point manger, meſmement quand c'eſt un ſoldat ou un Capitaine ruzé, comme eſtoit le Sieur de Pilles. Je croi que c'eſtoit l'un des meilleurs que les Huguenots euſſent. Il ſçavoit bien qu'avec nous il ne gaigneroit que des coups. Voilà pourquoi il ne ſéjournoit gueres en ce pays.

Deux jours après nous fuſmes dans Sainct-Foi. M. de Terride receut le pouvoir que le Roi lui envoyoit pour aller en Bearn, & ſe départit de moi. Il eſtoit fort aiſe de cette charge, & moi auſſi pour l'amour de lui. Je penſois que tout allaſt mieux. M. de Belliegarde me laiſſa auſſi, & amena avec lui ſa compagnie & les dix Enſeignes de M. de Savignac. M. de Terride en amena la ſienne & celle de M. de Negrepeliſſe. Nous demeuraſmes M. de Sainctorens & moi. Le Chevalier mon fils s'en alla avec ſes dix Enſeignes droit en Limoſin pour ſe joindre au camp de Monſieur. Cinq jours après, Monſieur gaigna

la bataille de Jarnac (a), où M. le Prince de Condé (18) fut tué. Plusieurs pensent que sa mort a allongé nos guerres; mais je croi que s'il eust vescu, nous eussions veu nos affaires en pire estat; car un Prince du Sang comme celui-là ayant desja ce grand parti des Huguenots eust eu beaucoup plus de créance, que M. l'Admiral n'eust. Ce pauvre Prince aimoit sa patrie, & avoit pitié du peuple. Je l'ai anciennement fort pratiqué, ce qui cuida estre cause de ma ruine. Je le cogneus tousjours fort débonnaire. La jalousie de la grandeur d'autrui l'a perdu, & si en a bien perdu d'autres. Cependant il est mort au combat soustenant une mauvaise querelle, devant Dieu & les hommes. C'estoit dommage, car s'il eust esté employé ailleurs, il pouvoit servir à la France. La malheureuse paix qu'on fit faire au Roi Henri a causé tous les malheurs, que nous avons veus; car avoir tant de Prince du Sang Royal, & autres Princes estrangers, & les tenir sans avoir quelque guerre estrangere, c'est un mauvais conseil (19). Il faut penser, ou de battre les autres ou s'entrebattre soi-mesme. Si on pouvoit tousjours vivre en paix, cela

(a) Cette bataille se livra le 13 Mars 1569.

ſeroit bon, & que chacun fiſt ſon labourage comme faiſoient les Romains en paix; mais cela ne ſe peut faire. Ainſi, Sire, je dis & ſoutiens que c'eſt un mauvais conſeil de penſer faire la paix, ſi par meſme moyen vous ne ſongez à commencer une guerre eſtrangere. Il ne faut pas renouveller les guerres de la Terre-Saincte; car nous ne ſommes pas ſi devotieux que les bonnes gens du temps paſſé, il vaudroit mieux s'exercer comme fait le Roi d'Eſpagne aux nouveaux mondes, & ſéparer ainſi ces Princes, envoyant les plus jeunes à l'eſchole de Malte, car ſi ceux-là ne brouillent, rien ne bougera. Que ſi vous voulez guerroyer vos voiſins, renouvellez la querelle du Duché de Milan, qui vous appartient de droite ligne; car ne ſe trouvera point par eſcritures, que ceux de la race du Roi d'Eſpagne ayent appartenu à ceux de Milan, & ſi faites bien vous par les femmes. Le Roi d'Eſpagne ne le tient qu'à titre de force. Vous trouverez auſſi qu'un Duc d'Anjou eſtant extrait de la Maiſon de France, & de la propre lignée d'où vous eſtes, eſtoit Roi de Naples, lequel le Roi d'Eſpagne tient auſſi. Le Roi voſtre ayeul n'a jamais voulu quitter ce droit, & ſe ſaiſir des terres de de M. de Savoye, encore qu'il

les Huguenots que Montauban. Monſieur partit de Monmoreau, & s'en alla à Villebois.

A peine y euſt-il ſejourné cinq ou ſix jours, leſquels nous employaſmes à diſcourir des moyens de faire la guerre, que voici arriver un Gentil-homme que M. de Montferran, Gouverneur de Bourdeaux avoit depeſché en poſte vers mondit Seigneur, lui donnant advis qu'une grande partie du camp de M. l'Amiral eſtoit arrivée à Medoc à pied & à cheval, & que deux compagnies de gens de pied qu'il y tenoit, avoient eſté contraincles d'abandonner le paſſage, & ſe ſauver la nuit. Monſieur ne ſe haſta pas trop de le croire, car nous diſcouruſmes ſur le paſſage. Je lui repréſentai la grand'largeur que la riviere a en cet endroit, qu'il falloit toute une marée pour la paſſer, & un monde de vaiſſeaux; car une armée mene un grand attirail : d'ailleurs qu'il n'y avoit point d'apparence, que M. l'Admiral qui eſtoit guerrier, s'allaſt enfourner parmi les landes en un pays ſtérile, & au-delà des rivieres qu'il n'euſt jamais repaſſé. La nuit enſuivant arriva un autre courier qui portoit advertiſſement de la Cour de Parlement & dudit Sieur de Monferran, encore plus eſchauffé que le premier,

premier, & faisoit le nombre plus grand : il est vrai qu'il escrivoit à mondit Seigneur qu'il montoit à cheval pour aller luy-mesme recognoistre. A ce que j'ai entendu, il y alla, mais il n'avoit point de gens de cheval avec lui sinon quelques arquebuziers à cheval. Et comme il fut à demi-lieue près du passage, ceux qu'il avoit envoyé devant recognoistre, rapporterent que desja estoit passé un grand nombre de gens de cheval, & que les gens de pied commencoient à passer. Et estant si mal accompagné ledit Sieur de Monferran fut contrainct se retirer. D'autre part le peuple s'enfuyoit tout devers Bourdeaux. Ledit Sieur de Monferran dépescha encore un autre courier devers Monsieur, lui donnant les choses pour certaines. Qui fut cause que Monsieur m'en renvoya à mon grand malheur; car depuis je n'eus que fascherie & ennui, & si je n'eusse bougé d'auprès Monsieur, tout ce qui m'est advenu, ne me fust arrivé, car ou bien je serois mort en lui faisant quelque bon service, ou bien je ne serois pas blessé comme je suis, pour n'en guérir jamais, & vivre en extrême langueur. Tout ce malheur m'advint pour le deffaut de vingt-cinq bons chevaux. Que si M.

de Monferran les euſt eus avec lui, luimeſme les euſt reconnu, n'ayant pas faute de hardieſſe, & euſt trouvé que ce n'eſtoit que ſoixante ou quatre-vingts Bearnois & quelques autres des terres de la Reine de Navarre qui alloient en Bearn pour aller aider à deffendre le pays dont la moitié furent deffaits par les chemins vers le mont de Marſan. Monſieur ſe reſſouviendra, s'il lui plaiſt, qu'eſtant à ſon chevet de lit je lui dis que ſur ma vie & ſur mon honneur il eſtoit impoſſible que cet advertiſſement fuſt du tout véritable; car je ſçavois le pays, & que ce ne pouvoit eſtre que quelque petite troupe de gens pour Bearn ou Chaloſſe; car une grande troupe ne ſçauroit paſſer, ni ne s'oſeroit hazarder; car il faut qu'ils paſſent à la file. Mondit Sieur me dit lors ces meſmes mots : *Je vois bien, mon bon homme, que l'envie que vous avez d'eſtre avec moi vous fait dire cela, croyez que quelque part où vous ſerez je vous aimerai. Peuſt-eſtre le droit de la guerre me tirera en Guyenne. Je voudrois faire mon apprentiſſage en une ſi bonne eſcole que la voſtre.* Je prins congé de ſon Excellence. Voilà comment il importe fort de recognoiſtre l'ennemi, avant que prendre l'alarme.

Capitaines mes amis, il faut plutoſt vous hazarder d'eſtre prins, & ſçavoir le vrai, que non pas vous fonder ſur le rapport des vilains. ils ont la peur ſi avant dans le ventre qu'il leur ſemble que tous les buiſſons ſont des eſcadrons, & l'aſſeurent, & cependant fiez-vous-là. C'eſt comme quand ils voyent cent eſcus, il leur ſemble advis qu'il y en a mille. Envoyez tousjours quelques ſoldats ſans peur, & que pluſtoſt ils ſe hazardent; & ſi vous voulez faire mieux, allez-y vous-meſmes. Ainſi ai-je tousjours fait, & m'en ſuis bien trouvé. Or comme je fus à Saincte-Foi, je fus adverti de la vérité, & en donnai advis à mondit Sieur, bien marri contre ledit Sieur de Montferran. Et pource que rien ne ſe préſentoit pour lors; je me tenois tousjours à Saincte-Foi, pour eſtre près de mondit Sieur, afin que quand il me manderoit, je fuſſe en deux ou trois journées à lui. A ce que j'ai ſçeu depuis, un des principaux qui eſtoit près de Son Excellence, lui dit *qu'il avoit bien fait de ſe dépeſtrer de moi, que j'eſtois faſcheux, & que je voulois tousjours commander en quelque part que je fuſſe.* Monſieur-meſme m'en fit le conte au ſiége de la Rochelle: je n'ai jamais eſté ſi opiniaſtre, que je ne me

ſois payé de raiſon, & faut dire pour la vérité que je me ſuis tousjours mieux trouvé de mon conſeil que des autres. Il eſt raiſonnable que ces Meſſieurs qui n'ont bonne mine, qu'à courir la bague, apprennent de ceux qui ont eſtudié ſous les plus grands Docteurs de l'Europe; mais c'eſt leur couſtume. Ils ne veulent que perſonne les controlle, & veulent tout gouverner.

Or ne faiſant rien à Sainte-Foi, je vins juſques à Agen, où M. de Montferran me manda que le Sieur de la Roche-Chalais & le Capitaine Chanteyrac eſtoient dans la Roche avec cent ou ſix vingts ſoldats Huguenots qui couroient tout le pays, faiſant mille maux; de ſorte qu'il ne pouvoit venir perſonne de Xainctonge à Bourdeaux: & que ſi je voulois aller à la Roche, nous ſerions prou de gens pour faire l'entreprinſe, & que M. de la Vauguyon eſtoit aux environs de Montpont & Muſſidan, avec le régiment de M. de Sarlabous, & trois compagnies de gens d'armes; que ſi je lui mandois, qu'il ſeroit volontiers de la partie, & tout incontinent je m'acheminai à Bourdeaux, & ſecrettement j'advertis M. de la Vauguyon par un Gentilhomme. Tout incontinent il me répondit qu'il ſeroit volontiers de la partie,

& que je lui mandaſſe le jour que je voudrois qu'il marchaſt, & le rendez-vous. Je l'envoyai prier de ſe rendre à Libourne trois jours après, qu'eſtoit un Samedi matin, & que M. de Montferran & moi nous nous y rendrions pour arreſter ce que nous avions à faire; ce qu'il fit, & moi auſſi. Ledit Sieur de Montferran demeura pour aider à l'artillerie, car il la falloit amener par eau juſques à Coutras. Nous eſtions en diſpute; car M. de la Noue (a) eſtoit auprès de Saint-Alvere, appartenant à M. de Jarnac, & eſtoit entre les deux rivieres avec douze Enſeignes de gens de pied, & quatre ou cinq cens chevaux, & eſtant ſoldat & vaillant homme, comme il eſt ſage, s'il y a Capitaine en France, ne laiſſeroit jamais perdre la Roche ſans la ſecourir, & qu'il n'avoit à paſſer que la riviere de Saint-Alvere, laquelle en pluſieurs lieux ſe paſſoit à gué par les gens de cheval, & que les gens de pied auroient paſſé

(a) François de la Noue, dit *Bras de fer*: on aura occaſion de parler de lui plus amplement, lorſqu'on publiera ſes Mémoires; dans cette circonſtance, il ſe trouva oppoſé à Montluc. Le parti Proteſtant lui avoit conféré la qualité de Gouverneur du Poitou, de l'Aunis & de la Guyenne. (Voyez ſa Vie, par Moyſe Amyrault, p. 32.)

en quatre heures : & quant à la riviere qui paſſe deſſous la Roche, il tenoit le pont de Parcou, la ville & tout où ils avoient garniſon ; & qu'il nous falloit réſoudre de l'un & de l'autre, ou n'y aller point. A la fin nous conclusmes d'attaquer la Roche, & combattre M. de la Noue, s'il venoit pour la ſecourir ; & juraſmes tous ceux qui eſtions au Conſeil, de ne deſcouvrir noſtre délibération. M. de Montferran s'attendit avec Fredeville, le Commiſſaire, pour faire embarquer deux canons ; & moi je partis le Samedi de grand matin, & me rendis à Libourne, où je trouvai M. de la Vauguyon, arrivé desjà le Vendredi. Et comme nous eſtions à ces entrefaictes à Bourdeaux ſur l'entrepriſe de la Roche, j'en faiſois une autre d'auſſi grande importance que celle de la Roche, qu'eſtoit qu'un Capitaine Huguenot s'eſtoit ſaiſi du chaſteau de Levignac, qui eſt à M. le Marquis de Trans, & y avoit ſoixante ou quatre-vingts ſoldats dedans : & avoit fermé les rues du bourg qui eſt grand, avec remparts ; & la nuict ſe retiroient tous dans le chaſteau : & c'eſtoit le lieu où Pilles eſtoit allé ſurprendre la Mothe Mongauzy le vieux ; & là le tua, & deffit preſque toute ſa compagnie. M. de Madaillan eſtoit allé avec moi à Bourdeaux, & ma com-

pagnie eſtoit à Cleirac & Thonens : & ſe trouva à la délibération que nous fiſmes de l'exécution de la Roche, & l'en fis retourner à toute diligence, & eſcrivis à M. de Leberon de ſe joindre enſemble avec quatre compagnies de gens de pied, & qu'ils fiſſent une grande traite, & qu'en une nuict qu'ils les enfermaſſent dedans, à quelque prix que ce fuſt, qu'ils prinſſent le chaſteau & les taillaſſent en pieces : & que de-là ils ſe rendiſſent en une nuict devant le chaſteau de Bridoyre, qui eſt à M. de la Motte Gondrin, où il y avoit quatre-vingts ou cent autres Huguenots conduits par un nommé Labaune ; c'eſtoit le lieu où Geoffre, cet inſigne voleur, qui a fait tant de maux, ſe retiroit. Aux choſes que ce vilain a faictes, il a monſtré qu'il avoit du cœur & du courage, & qu'il eſtoit homme d'execution. Je leur mandai qu'ils les enfermaſſent & aſſiegeaſſent le chaſteau de ſi près, qu'il n'en eſchappaſt rien ; car dès que j'aurois faict à la Roche, je tournerois tout court avec le canon à eux. Et ſi M. de la Noue nous venoit combattre, qu'il falloit qu'ils abandonnaſſent tout, & qu'ils vinſſent jour & nuict pour ſe trouver au combat.

Voilà la charge de Meſſieurs de Leberon & de Madaillan, leſquels enleverent le chaſ-

teau. Il eſt prou fort pour batterie de main, & n'en pouvoient venir à bout : car les ennemis ſe deffendoient fort, & cognoiſſoient bien que l'on leur feroit une mauvaiſe guerre, à cauſe des grands cruautez & meſchancetez qu'ils avoient faict autour de Levignac. M. de Lauzun leur preſta une coulevrine ; & firent un trou par lequel pouvoient paſſer deux hommes. Et les uns avec les eſchelles par le coſté de la baſſe cour, & les autres par le trou donnoient, & les emporterent. Il ne ſe ſauva que trois priſonniers, & tout le reſte fut mis en pieces : & la nuict après s'en allerent ceux qui s'eſtoient ſaiſis du chaſteau de Taillecabat, qui eſt à M. de Merville, Grand-Séneſchal de Guyenne, ayant entendu comme l'on avoit traité ceux de Levignac : & nos gens marcherent devant le chaſteau de Bridoire, & trouverent qu'ils eſtoient ſur leur partement de ſe ſauver, & les aſſiegerent : & par malheur, à cauſe de la haſte, l'on n'avoit peu faire marcher vivres pour les ſoldats. La nuict les gens de pied ſe commencerent à eſcarter pour aller chercher des vivres, & les gens de cheval ſe retirerent en quelque village pour repaiſtre juſques à la minuict. Et ainſi n'y eſtant demeuré gueres de gens, ceux de dedans

ayant eſpié leur commodité, la nuit ils ſortirent en furie & ſe ſauverent. Nos gens monterent à cheval pour les ſuivre; mais incontinent qu'ils furent dehors, ils ſe ſéparerent comme perdriaux, chacun ſe retirant à ſa maiſon & par les ſentiers. La nuit eſtoit obſcure, qui favoriſoit leur fuite, & ainſi de cette troupe n'en fuſt tué que trois ou quatre. Dieu ſçait quand je le ſceus, ſi j'en fus en colere, & ſi je leur eſcrivis qu'ils monſtroient bien qu'ils n'avoient pas retenu ce que je leur avois appris.

Or quant à noſtre entreprinſe de la Roche-Chalais, le Dimanche au ſoir M. de Montferran ſe rendit avec l'artillerie à Coutras, comme auſſi je fis. M. de la Vauguyon devoit prendre ſon chemin droit à Parcou, là où eſt le pont, & regarder s'il pourroit prendre la ville à ſon arrivée, & ſe faire maiſtre du pont, & mettre les gens de cheval de l'autre coſté, qui iroient courir vers S. Alvere, pour entendre nouvelles de M. de la Noue, & pour ſçavoir s'il feroit ſemblant de venir à nous. Or de la Roche juſques audit Parcou, n'y a que deux lieues. Nous faiſions eſtat d'eſtre en deux heures enſemble: car il y a beau chemin. Et comme nous nous départiſmes le Samedi meſme, M. de la Vau-

guyon s'en va pour faire advancer ſes gens, cheminant jour & nuit, & moi je fus le Dimanche de grand matin à Coutras, où je trouvai M. de Gironde, Gouverneur de Fronſac, qui eſtoit de noſtre entreprinſe & du conſeil que j'avois tenu à Bourdeaux. Ayant preſt tout le charroi qu'il nous falloit, & M. de Montferran eſtant arrivé le Dimanche au ſoir, je ne le laiſſai ſéjourner que trois heures, & l'envoyai toute la nuit pour eſtre devant le jour à la Roche, pour les enfermer dedans; ce qu'il fiſt : & M. de Gironde & moi nous attendiſmes à faire atteler l'artillerie, & après l'avoir fait acheminer, j'y laiſſai ledit Sieur de Gironde avec Fredeville & quelques cens pionniers que ledit Sieur de Gironde m'avoit appreſté. Cependant je partis environ la minuict, & fus au poinct du jour à un quart de lieue de la Roche, où je trouvai M. de la Vauguyon, qui y eſtoit arrivé à la minuict, & avoit envoyé quinze ou ſeize chevaux des ſiens devant le chaſteau; leſquels incontinent furent de retour où nous eſtions : & nous dirent qu'ils en avoient trouvé les gens de cheval des ennemis dehors, & qu'ils les avoient chargez. Chanteyrac ne ſe voulut point enfermer dans le chaſteau, ains alla au long de la muraille

de la baſſe-cour, & gaigna le paſſage du moulin, & ſe miſt dans un baſteau, & à la faveur de dix ou douze ſoldats qui tenoient bon dans le moulin, il paſſa la riviere faiſant marcher les chevaux, les tenant par la bride. M. de la Roche ne print pas ce chemin : ains s'en retourna dans le chaſteau avec ſix ou ſept chevaux. Et comme il vid que ces coureurs de M. de la Vauguyon s'enfuyoient, & que Chanteyrac l'avoit abandonné, il cuida ſortir dehors pour ſe ſauver : & desja eſtoient la pluſpart dans la baſſecour ; mais M. de Montferran arriva, & le chargea, le contraignant de ſe retirer dans le chaſteau. Il gaigna la baſſe-cour, & y miſt force gens dedans : puis s'en alla combattre les moulins qui ſe deffendoient fort ; mais à la fin ils les prindrent & mirent en pieces ceux de dedans. Il me donna advis de tout. M. de la Vauguyon & moi déjeuſnions, & incontinent ledit Sieur de la Vauguyon s'en alla au-devant de ſes gens, pour aller droit à la ville ; & arreſtaſmes qu'il m'envoyeroit trois compagnies du régiment de M. de Sarlabous, pour m'aider à donner l'aſſaut. Et ainſi s'en alla à ſon entreprinſe de Parcou ; & moi je m'acheminai devant la Roche, eſtant desja adverti que l'artillerie eſtoit à demi-lieue

près de nous, qui ne peut arriver à la Roche qu'il ne fuſt midi, à cauſe du mauvais chemin qu'il y avoit. M. de la Vauguyon entra dans la ville : car les ennemis s'eſtoient retirez aux moulins qui ſont ſur le pont. Ses gens les forcerent & gaignerent le pont, & par ainſi tout fut gaigné : & la nuict je fis mes approches, & mis mon artillerie en batterie. Le Sieur de la Roche, à la pointe du jour, voulut parlementer avec M. de Monferran : & pource qu'il eſt ſon parent & jeune Gentilhomme, ne le voulut laiſſer retirer dedans : ains le retint. Et comme les autres virent l'artillerie preſte à tirer, ils commencerent à crier qu'ils ſe vouloient rendre. Voyant qu'on ne vouloit point les eſcouter, ils dirent qu'ils ſe rendroient à noſtre diſcrétion. Le Gouverneur de Fronſac & les Huguenots meſmes qui eſtoient de Coutras, & qui eſtoient venus avec nous, crioient qu'on ne les priſt point à merci; car c'eſtoient libertins & gens ſans religion, & ſurtout un qu'il y en avoit, nommé Bruſquin, qui avoit tué plus de quatre-vingts hommes, la pluſpart laboureurs & gens des champs. Il fut queſtion de ſortir : ledit Sieur de la Roche me demanda un ſien laquai, ſon valet-de-chambre & ſon cuiſinier; ce qui lui fut accordé,

& les tiraſmes hors de la troupe. M. de Monferran ſe miſt dans le chaſteau avec dix ou douze hommes, afin qu'il ne fuſt pillé. Je recommandai ces gens-là aux ſoldats. Ils furent accouſtrés ſelon la vie qu'ils avoient menée : car il n'en eſchappa un ſeul, que ceux que j'ai nommé. Ce Bruſquin meſme que les Huguenots crioient tant, qu'il fuſt tué, s'empoigna à ma jambe, car j'eſtois à cheval, ayant cinq ou ſix ſur lui. J'eus prou à faire à m'en deſmeſſer : & bien peu s'en fallut que je ne fuſſe bleſſé. Et lui fut trouvé un rolle dans ſes chauſſes de cent dix-ſept hommes qu'il avoit tué, y ayant en eſcrit un tel Preſtre, un tel Laboureur, un tel Moine, tel Marchand : & les conſignoit tous de quel art ils eſtoient. Comme cela fut leu, les ſoldats retournerent à lui, & lui donnerent deux cens coups d'eſpée, encore qu'il fuſt desja mort. M. de la Vauguyon arriva ſur l'execution. Un s'enfuyant le choqua lui & ſon cheval ſi roide, que preſque le deſtourna hors du chemin; mais il eſtoit ſuivi de ſi près, qu'il n'alla pas guere loin. L'on me dit que ces gens eſtoient revenus devers S. Aulaye, & qu'ils avoient parlé avec M. de Jarnac, qui leur avoit dit que M. de la Noue ſe retireroit vers la Roche-Chalais; qui fut cauſe

lerie & les pionniers, ſi je ne l'emportois. Et comme je vis qu'ils ne vouloient entrer là, je leur préſentai douze mille francs en preſt pour un an, ſans en vouloir aucun intereſt. M. de Valence, mon frere, leur en preſtoit deux mille; bref la Cour du Parlement eſtoit fort échauffée en cette entreprinſe. Mais depuis qu'il ſe parloit qu'il falloit que tous y aidaſſent, il ne s'en parloit plus. Ces gens de robe longue (a) ſont de faſcheuſe deſſerre, & nous battent tousjours de leurs privileges. Je veux maintenir au teſmoignage des plus grands & gens de bien de Bourdeaux, qu'ils furent cauſe que ceſte entreprinſe ne s'executa; car comme les gens de la ville virent qu'ils ne vouloient fournir deniers, ils ne voulurent auſſi faire, diſans que la Cour de Parlement tenoit autant ou plus de richeſſes, que de la moitié de la ville. Et par deux fois me firent aller-là, m'aſſeurant que dès qu'ils me verroient, que tout ſeroit preſt. Et quand j'y eſtois, je les trouvois ſi longs de me tenir ce qu'ils me promettoient, qu'il m'en falloit retourner. Et croi qu'ils euſſent voulu que j'euſſe faict l'exécution à mes deſpends, & que le profit & utilité leur en fuſt revenu : & neantmoins aux offres que je leur

(a) On a vu plus haut les éloges qu'il leur donne.

faiſois,

faisois, chacun peut bien cognoistre que je m'y voulois tenir du mien propre. Je faisois toute la despense pour tous les Gentilshommes qui me faisoient cet honneur de me suivre, sans que je vouluſſe que la ville m'en deffrayaſt d'un poulet. Et voilà l'occasion à la vérité pourquoi l'entreprinse de Blaye ne se fist. Je m'asseure qu'il n'y avoit rien en Guyenne qui me peust empescher d'en venir à bout : lorsque Des-Rois la trahit, je l'avois reconnue. Ce n'est pas une si mauvaise beste qu'on la faict. Davantage en ce temps les Huguenots ne levoient guere la teste, & la Guyenne estoit assez paisible. Tous ceux qui estoient capables de porter les armes, s'en allerent au gros près de M. l'Admiral, qui après la mort de M. le Prince, se fit déclarer Chef, ne lui servant M. le Prince de Navarre (20) que d'ombre seulement. C'est pourtant cela qui a tant soutenu ledit Sieur Admiral & son parti ; car un Prince du sang peut beaucoup, encore qu'il fust bien jeune, & le fils de feu M. le Prince de Condé aussi. Ce fut une bonne fortune pour lui : sans eux il ne l'eust pas faite si longue.

Fin du sixième Livre des Mémoires de Messire Blaise de Montluc.

MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

LIVRE SEPTIÉME,

Commençant en 1569, & finiſſant en 1576.

[1569.]

Puis que j'ai entreprins laiſſer ma vie à la poſterité, & eſcrire tout ce que j'ai fait de bien & de mal depuis tant d'années que j'ai porté les armes pour le ſervice des Rois mes Maiſtres, je ne veux laiſſer rien en arriere. Et encore que ce ne ſoient pas des conqueſtes de Naples ou de Milan, je ne les veux pourtant obmettre; car tel les lira qui en fera ſon profit. Et les Capitaines & gens de guerre peuvent faire leur apprentiſſage aux petits faits d'armes; car c'eſt par là qu'ils commencent leur leçon. Ceux qui ont auſſi le Gouvernement des provinces en main, pourront par ce que jai faict, prendre exemple au bien, s'il y en a, & laiſſer le mal. J'avois ſi bien rongné les

aiſſes aux Huguenots, qu'ils ne pouvoient faire grand'cas en la Guyenne, ni faire que de bien legeres entreprinſes. Et moi par conſequent ne pouvois auſſi que faire ces petites conqueſtes, ayant d'ailleurs envoyé beaucoup de forces en l'armée de Monſeigneur, & réſervant l'argent pour ſon ſecours. Un autre raiſon me contraint à cotter ces particularitez, c'eſt afin que ſi le Roi prend la peine de voir mon Livre, je croi qu'il en lit de pires, que Sa Majeſté voie combien ceux-là ont parlé contre la vérité, qui ont dit qu'à préſent je n'avois ſouci ſi ce n'eſt de vivre en repos chez moi. O qu'ils me cognoiſſent mal? Si j'euſſe eu les moyens que je deſirois, & qu'on me pouvoit donner, & qu'on m'euſt laiſſé faire ſans apporter les empeſchemens que les Edits ont fait, j'euſſe bien gardé les Huguenots de regner en Guyenne, & croi (1) que j'en euſſe oſté la ſemence.

Or pour ſuivre le fil de mon diſcours, & eſcrire au vrai, ce qui a cauſé la ruine de cette pauvre Guyenne, je vous dirai que quelque temps après ces entreprinſes executées, Monſieur m'envoya une lettre contenant ces mots. *M. de Montluc, M. le Mareſchal Danville a eſté ici, il s'en va*

en ſon Gouvernement pour executer quelques entreprinſes qu'il y a : je vous prie s'il a beſoin de quelque choſe de voſtre Gouvernement de l'en aider en ce que vous pourrez. Cette lettre me fut rendue à Sainte-Foi. Il y en avoit une autre au Sieur de Sainctorens, afin qu'il ſe rendiſt en l'armée avec ſa compagnie, & c'eſtoit pource qu'il avoit donné congé à M. de Fontenilles de ſe venir rafraiſchir & raſſembler la ſienne. Et depuis me manda que je retinſſe celle de M. de Fontenilles auprès de moi, ſans abandonner le pays, & que j'euſſe bien le cœur à Bourdeaux, favoriſant M. de Terride de ce que je pourrois en la conqueſte de Bearn. Et quant à lui, il deſcendoit vers Poictou. Cela me fuſt une dure nouvelle (a), encore bien que je fuſſe fort aiſe de la venue de M. le Mareſchal Danville. Et veux que Dieu ne m'aide jamais ſi je ne fuſſe auſſi aiſe de cela, comme preſque ſi Monſieur meſme y fuſt venu, & ſembloit que les Huguenots en Languedoc & en Guyenne ne dureroient pas deux mois devant nous. Ledit Sieur Mareſchal demeura quelques jours par les chemins.

(a) Les deux aſſertions que contient cette phraſe, ſont contradictoires. La ſuite des évènemens en donnera l'explication.

Eſtant arrivé en Auvergne, il me depeſcha un courier m'advertiſſant de ſa venuë, & qu'il eſtoit bien aiſe de venir faire la guerre par-deçà, tant pour l'aiſe qu'il avoit de m'y trouver, que pour l'eſpérance qu'il avoit que nous ferions quelque choſe de bon en ce pays de Guyenne & de Languedoc, & qu'il s'en venoit par Albigeois droit à Toulouſe. Je lui renvoiai ſon homme, & le priai ne prendre point ce chemin, mais qu'il vinſt à Rhodés & en Quercy, & que je lui irois au-devant à Cahours, que le Comte de Mongommery eſtoit arrivé vers Caſtres, qui commençoit d'aſſembler des gens, & qu'il ne pouvoit paſſer par-là, qu'il ne paſſaſt par le milieu des forces des ennemis. Je n'eus reſponce de lui qu'il ne fuſt à Toulouſe, & me depeſcha un courier m'advertiſſant de ſon arrivée, & me mandoit qu'il eſtoit paſſé à la barbe des ennemis, & qu'ils ne s'eſtoient point monſtrez pour lui empeſcher ſon chemin. Je fus fort aiſe d'entendre ſon arrivée en ſeureté & en ſanté. Et par ſa lettre me prioit que nous nous viſſions, afin de prendre une bonne reſolution enſemble pour faire un grand ſervice au Roi, & qu'il ne vouloit rien faire ſans mon conſeil. Une défluction m'eſtoit tombée ſur un tetin, je fus contraint

le faire percer en deux lieux & y mettre deux tentes, & n'y pouvois endurer ſeulement la chemiſe. Et comme la fureur du mal me fuſt un peu paſſée & la fiévre que le mal me donnoit, je me mis en chemin, ne pouvant faire que trois lieues le jour au plus, avec grandiſſime douleur. Ceux qui liront ma vie pourront voir de combien de ſortes de maux j'ai eſté aſſailli, & neantmoins je n'ai jamais pour cela eſté oiſif ni rétif aux commandemens de mes Maiſtres ou en ma charge. Cela n'eſt pas ſéant à un guerrier de croupir dans le lict pour un peu de mal. Or le Roi ni la Reine ne m'eſcrivirent jamais que je lui obéiſſe, ne meſme par la lettre qu'il m'eſcrivit : néantmoins pour l'amitié que je lui portois, & affection que toute ma vie je lui avois vouée de ma propre volonté, je lui allai offrir de lui obeir, & en ſon particulier lui faire ſervice. Je le trouvai qu'il avoit quelque peu de fiévre (a), &

(a) Montluc ne ſe plaint point ici de l'accueil que lui fit le Mareſchal d'Anville. Cependant voici ce que dit la Faille à ce ſujet : « Montluc accompagné d'un » grand nombre de Gentilshommes, s'étant rendu le » matin à l'Archevêché, pour ſaluer ce Gouverneur, » celui ci, ſous prétexte d'une feinte Indiſpoſition, lui » envoya dire par un des ſes Domeſtiques, qu'il le

demeurai deux jours à Toulouſe auprès de lui, eſtant bién mieux accompagné pour lors qu'il n'eſtoit ; car j'avois avec moi ſoixante ou ſoixante-dix Gentils-hommes. Nous arreſtames que je m'en viendrois à Agen faire tenir les Eſtats de la Guyenne, & ſçavoir combien de gens ce pays voudroit ſouldoyer. Je lui donnai aſſeurance que la Guyenne fourniroit argent pour payer mille ou douze cens arquebuziers, pourveu auſſi que quand M. le Mareſchal auroit prins une ville en Languedoc, il en vinſt attaquer une en Guyenne. Ce que je leur promis que ledit Sieur Mareſchal feroit. Mais je comptois ſans l'hoſte. Je dreſſai promptement les compagnies de mille arquebuſiers & fis election des meilleurs Capitaines qui pour lors fuſſent dans le pays. Les Eſtats baillerent la charge de recevoir de l'argent à de Naux, fils de la maiſon de Nort d'Agen. Nous arreſtames d'eſtre preſts le premier jour d'Aouſt pour nous mettre en campagne. Sur ces entrefaites ſe paſſerent deux ou trois mois pendant leſquels M. de

» prioit de l'excuſer, s'il n'étoit pas en état de parler » à lui de tout le matin. J'ai tiré ce fait (ajoute-t-il) » de nos Annales de l'Hôtel-de-Ville, qui n'en diſent » autre choſe, ſi ce n'eſt que cela fit éclat dans la ville. (*Annales de Toulouſe. Tome II, p. 295.*)

Terride eſtoit tousjours à ſon pris (a) fait devant Navarreins. Et quant à moi je tenois la ville pour prinſe; car nous avions tousjours nouvelles qu'il n'y entroit point de vivres, & qu'ils commençoient à pâtir. D'autre part je conſidérois que tous les gens que le Comte de Mongommery avoit amené n'eſtoient que ſoixante ou ſoixante-dix chevaux, & qu'il n'auroit autres forces que celles des Vicomtes, leſquels je ne craignois pas beaucoup, pource que je leur faiſois teſte, de ſorte qu'ils n'oſoient rien entreprendre. En Quercy, M. de la Chapelle Lozieres leur faiſoit teſte. En Rouergue, M. de Cornuſſon & ſes enfans. Et M. de Saint-Vanſa (b) en faiſoit le ſemblable. M. de Bellegarde auſſi vers Toulouſe. Bref, ils eſtoient tenus de ſi court que rien plus. Après je conſiderois que nous avions beaucoup de compagnies de gens d'armes dans le pays. Je ne faiſois jamais eſtat que Mongommery aſſemblaſt des gens pour ſecourir Navarreins; car il falloit qu'il paſſaſt à Verdun, où en deux jours j'eſtois ſur le paſſage, & avois de ſi bons eſpions

(a) *En être toujours à ſon pris fait*, eſt une expreſſion proverbiale, qui ſignifie *ne pas quitter priſe.*

(b) C'eſt le même probablement que celui que Montluc a déjà déſigné ſous le nom de St. Benſa.

que j'eſtois bien aſſeuré d'eſtre adverti incontinent qu'il arriveroit à Montauban, où qu'il paſſeroit où il alla paſſer, qui eſt à Saint-Gaudens. D'autre part auſſi je conſiderois qu'en ce quartier-là il y avoit ſept ou huict compagnies de gens d'armes qui eſtoient les deux Bellegardes (2), d'Arne, de Gramont, de Sarlabous, celle du Comte de Candalle & de M. de Lauzun, les dix compagnies de M. de Savignac. Tout le monde ne m'euſt ſceu mettre en teſte que le Comte de Mongommery fuſt venu ſecourir le Bearn. Voilà comment quelquefois avec la raiſon on ſe trompe; ains je penſois que ce fuſt pour deffendre le pays qu'il tenoit en Languedoc & en Guyenne. D'autre part le bruit couroit que les Vicomtes ne vouloient obeir l'un à l'autre, ce qui me faiſoit penſer que ſa venue eſtoit plus pour cela que pour Bearn. Et à la vérité il y avoit de l'apparence; mais les Huguenots ont eu tousjours cela, qu'ils ont eſté plus ſecrets que nous. Ils ne ſe deſcouvrent gueres. Voilà pourquoi leurs entreprinſes ne font gueres faux feu. Auſſi ce Comte de Mongommery monſtra bien qu'il eſtoit adviſé & ſage, c'eſtoit lui qui fut cauſe du plus grand malheur qui arriva il y a dix ans en ce pauvre Royaume, car il tua mon

bon Maiſtre le Roi Henri à la fleur de ſon âge, courant en lice contre lui. Cet homme a cauſé la ruine de la Guyenne & a remis ſus les Hugueno:s, comme il ſera dit en ſon lieu.

Vous Lieutenans de Roi, ſur qui toute la province repoſe, peſez combien la faute que je fis, & non pas moi tout ſeul, mais de plus grands que moi, ſur cette venuë du Comte de Mongommery. Conſidérez mieux toutes choſes quand vous vous trouverez en meſme, & prenez tout au pis afin d'y pourvoir mieux que nous ne fiſmes. M. le Mareſchal Danville ſçait bien quand nous eſtions à Toulouſe, que tous d'un accord nous penſions que ce Comte ne fuſt pas venu pour l'effet qu'il monſtra par aprés. Nous avions des raiſons très-belles pour excuſer cette faute, & moi plus que tous, comme le diſcours ſuivant monſtrera à ceux qui le voudront ſçavoir. Mais cet homme eſtranger en un pays où il n'avoit pas eſté, monſtra qu'il avoit de bons amis, & peut-eſtre parmi nous. Les Huguenots ont tousjours eſté plus fins & plus ruſez que nous. Il fant confeſſer franchement qu'une des plus grandes fautes qui ſe ſont faites en toutes les gueres, eſt celle qui fut faicte-là. Je ſçai bien qu'on en a parlé diverſement, & que

la Reyne de Navarre avoit gaigné des gens pour ce faire. Je ſçai bien que ce n'eſt pas moi. Je crois que M. le Mareſchal Danville en dira le meſme. Il eſt trop bon ſerviteur du Roi. A mon départ de Toulouſe je parlai à part à deux des premiers Capitouls, & leur dis pluſieurs choſes afin de les faire entendre à leur corps de ville ſur le fait de noſtre guerre. Ces gens eſtoient de bonne volonté; mais ce n'eſt pas tout. Il faut que j'eſcrive en paſſant une choſe que j'ai tousjours dite & dirai tant que je vivrai, que la Nobleſſe s'eſt fait grand tort & dommage, de dédaigner ainſi les charges des villes, principalement des capitales, comme Toulouſe & Bourdeaux. Je ſçai bien que de mon premier âge j'oyois dire que des Gentils-hommes & Seigneurs de bonne maiſon acceptoient la charge de Capitouls à Toulouſe, & de Jurats à Bourdeaux; mais encore plus; car refuſant ces charges ou les laiſſant prendre, les gens de ville s'emparent de l'autorité, quand nous arrivons, il les faut boneter (a), & leur faire la cour. C'a eſté un mauvais advis à ceux qui en ſont premierement cauſe. Pluſt à Dieu que comme en Eſpagne nous euſſions tousjours logé dans

(a) Leur ôter le bonnet, les ſaluer.

les villes; nous en ſerions plus riches, & ſi aurions plus d'autorité, Nous avons la clef des champs, & eux des villes, & cependant il faut que nous paſſions par leurs mains, & que pour la moindre affaire nous allions avec beaucoup de peine trotter par les villes. Pour retourner à mes Capitouls, s'ils euſſent eſté gens qui euſſent veu quelque choſe aux inſtructions que je leur donnai, ils m'euſſent peu donner un bon advis. Ce n'eſt pas en cela ſeulement que j'ai recogneu cette faute, mais en pluſieurs autres choſes. Et ſi les Gentils-hommes Catholiques vouloient faire introduire cette couſtume de prendre la charge des villes, ils y trouveroient du profit, & verroient en peu de temps que tout iroit mieux. Achevons noſtre compte.

Je fus adverti du quartier de Toulouſe que ledit Comte ſe renforçoit de gens de pied & de cheval, & qu'il faiſoit ſon aſſemblée à Caſtres & à Gaillac; mais pour cela jamais je ne changeai d'opinion. Je confeſſe que Dieu nous oſtoit le ſens, juſques à ce que huict ou dix jours avant qu'il ſe miſt aux champs, M. de Saint-Germain m'eſtant venu voir à Agen pour quelques affaires que nous avions enſemble, me dit & aſſura que l'aſſemblée que Mongommery faiſoit, c'eſtoit

pour paſſer en Bearn. Je debatis avec lui le contraire, & que ledit Mongommery ſçavoit bien que les forces de M. le Mareſchal Danville eſtoient preſque preſtes, & que dans huict ou dix jours j'eſtois preſt, eſperant d'eſtre dans douze jours auprès de lui. Ledit Sieur de S. Germain me reſpondit que je ne l'eſtimaſſe jamais bon ſerviteur du Roi ſi le Comte de Mongommery ne paſſoit en Bearn, & qu'il paſſeroit la riviere à Verdun, ou bien la ſource contremont. La grande aſſeurance qu'il m'en donnoit, me fiſt mettre en opinion que j'en devois advertir M. de Terride. Ce que je fis en poſte, & ayant promené en ma teſte le tout, je penſai qu'il y avoit de l'apparence. Et cependant je priai ledit Sieur de S. Germain d'aller à Toulouſe le dire à M. le Mareſchal. Il me reſpondit qu'il ne penſoit point que M. le Mareſchal n'en fuſt adverti, attendu que les aſſemblées du Comte de Mongommery ſe faiſoient à ſept ou huict lieues de Toulouſe. Je lui fis grand'inſtance & priere d'y vouloir aller. A la fin il le m'accorda, encore qu'il ſe trouvaſt bien (a) faſché d'un mal de reins qu'il a encore. Et ce neantmoins j'en eſcrivis à M. le Mareſchal, & ne lui nommois point par ma lettre ledit Sieur de S. Germain,

(a) Indiſpoſé.

ſinon qu'un Gentil-homme, Chevalier de l'Ordre, qu'il connoiſſoit bien, & qui eſtoit fort bon ſerviteur du Roi, alloit devers lui pour lui dire quelque choſe qui concernoit le ſervice de Sa Majeſté, le ſuppliant d'adjouſter foi à ce qu'il lui diroit. Ledit Sieur de Saint-Germain ne fuſt pas ſitoſt à Toulouſe, comme mon meſſager, car M. le Mareſchal m'écrivit que le Chevalier de l'Ordre qui devoit aller parler à lui, comme je lui avois eſcrit, n'eſtoit encore arrivé; mais s'il y venoit, il entendroit ce qu'il vouloit dire, & qu'il me donneroit advis de ce qu'il lui en ſembleroit, ſelon le propos qu'il lui tiendroit. Quatre ou cinq jours après M. de S. Germain m'écrivit qu'il avoit parlé à M. le Mareſchal, & qu'il lui avoit ſemblé qu'il avoit advertiſſement d'ailleurs que de lui, & qu'il y adjouſtoit à ſon advis plus de foi qu'au ſien; mais qu'il me ſouvinſt de ce qu'il m'en avoit dit, & que je le verrois bien-toſt. Je donnois tousjours advis à M. de Saint-Girons, qui eſtoit au Mas de Verdun Gouverneur de la place, qui eſt frere du Sieur de la Garde, qui de preſent eſt Chevalier de l'Ordre, & de la Maiſon du Roi, qu'il ſe tinſt bien ſur ſes gardes, & que ſi les ennemis faiſoient ſemblant de vouloir paſſer la riviere,

qu'il m'en advertiſt, & que je ſerois dans un jour & demi à lui. Il me reſpondit qu'il me donneroit trois jours de terme. Que ceux de Grenade & du Mas de Verdun avoient commandement de s'entre-ſecourir les uns les autres & de rompre les guez & paſſages. Ce qui eſtoit advancé audit Mas de Verdun, où ledit Sieur Mareſchal eſtoit. Or j'avois baillé la charge du pays de Comenge juſques aux monts Pirénées à M. de Belle-garde, & lui avois baillé autant de puiſſance de commander en ces quartiers-là, comme moi-meſme, ayant tousjours fort bien fait en tout ce qui s'eſtoit préſenté, battu & repouſſé les ennemis avec les gens de M. de Savignac, ſa compagnie, & les Gentils-hommes de Comenge, là où il avoit fort bon crédit, & eſtoit bien ſuivi de la Nobleſſe pource qu'il eſtoit un brave Gentil-homme, & vieux Capitaine.

Je receus reſponſe de M. de Terride, par laquelle il me mandoit qu'il n'avoit pas grand'crainte du Comte de Mongommery ni de ſes forces, & qu'il eſtoit ſuffiſant pour les combattre. Celui que j'y avois envoyé eſtoit ſoldat, qui me dit que quelque choſe que M. de Terride me mandaſt, il n'avoit pas tant de gens qu'il penſoit, & qu'il avoit-là entendu des Capitaines & ſoldats, que l'ennemi ne

faiſoit gueres jamais ſortie, que les noſtres ne fuſſent battus. Et ne tarda pas trois jours au plus que je receus une lettre de M. de Fontenilles, là où il me diſoit : *Je vous envoye une lettre que m'a eſcrit M. de Noé mon Lieutenant, par laquelle verrez que le Comte de Mongommery eſt desja ſur la Save, & qu'il prend le chemin vers Saint-Gaudens, où il fait eſtat de paſſer la Garonne avec ſon camp.* La lettre dudit Sieur de Noé (a) portoit : *Monſieur, je vous advertis que le Comte de Mongommery a paſſé la Save & la Riege, & aujourd'hui il diſne à la maiſon du Vicomte de Caumont, mon beau-frere. En tout ce pays ne ſe monſtre perſonne pour lui empeſcher le paſſage de la Garonne, & en advertiſſez en grand'diligence M. de Montluc.* Je ne fus oncques en ma vie ſi esbahy

(a) Roger, Seigneur de Noé, d'une ancienne Maiſon de Guyenne, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi par Montluc, en exécution des pouvoirs & lettre du Roi du 21 Juillet 1569, contenant l'ordre & conduite qu'il devoit obſerver « pour offrir à Meſſire Roger de Noé le collier de ſon Ordre, & lui faire entendre & déclarer, que ce qui a mu le Roi & les autres Chevaliers dudit ordre à l'appeller en cette Compagnie, a été la renommée de ſes grands & vertueux mérites & vaillances. (*Hiſt. des G. Officiers, Tome VIII.*)

de choſe

de choſe qui me ſoit venue devant. Et commençai à juger en mon eſprit que ceci devoit eſtre quelque malheur qui nous devoit advenir, cognoiſſant bien M. le Mareſchal Danville, MM. de Joyeuſe & de Bellegarde, qui eſtoient près de lui, & pluſieurs autres Capitaines qui n'avoient point de faute de hardieſſe, d'expérience ni de bonne volonté, & qu'il falloit penſer que Dieu vouloit envoyer à M. de Terride un malheur. J'avois la compagnie de M. de Gondrin à Monſegur en Baſadois, la moitié de la mienne à Nerac, & l'autre à Monflanquin, celle de M. de Fontenilles à Moiſſac. Lequel de Fontenilles couruſt audit Moiſſac, eſtant bien certain que je le manderois bientoſt. Et promptement je fis quatre depeſches, l'une à M. de Terride, par laquelle je le priois de ſe lever de devant Navarreins, & ſe retirer vers Orthez & Saint-Sever, & qu'il avoit l'ennemi ſur les bras, le priant de ſe ſouvenir des diligences que nous faiſions en Piedmont, lorſque nous eſtions enſemble, & que je craignois que les forces de M. le Mareſchal n'eſtoient encores preſtes pour promptement l'aller ſecourir, me craignant qu'avant que ma lettre fuſt à lui, il auroit les ennemis ſur les bras, & qu'il ne ſe devoit obliger à une retraite,

ni moins à une bataille, attendu que ſes gens eſtoient tout haraſſez de peine, & les ennemis venoient à lui tous frais. J'en fis une autre à M. de Fontenilles pour le faire marcher; une autre au Baron de Gondrin à Monſegur, & l'autre à M. de Madaillan, mon Lieutenant, & que je m'en allois devant vers l'Iſle (a) en Jordan, ſi les ennemis n'avoient encore paſſé la riviere, & que s'ils l'avoient paſſée, je prendrois le chemin d'Aire, & que jour & nuit ils me ſuiviſſent. Il eſtoit desja nuit, & le matin au point du jour quand j'eus départi les meſſagers, je partis & m'en allai à Lectoure, & de-là depeſchai à M. le Mareſchal, l'advertiſſant que je m'en allois droit à lui avec cinq Enſeignes, toutesfois que ſi les ennemis avoient paſſé la riviere, que j'eſtois d'opinion que nous le ſuiviſſions, & que de ma part s'ils eſtoient achemínez desja vers Bearn, je prendrois mon chemin droit à Aire, le ſuppliant n'attendre perſonne; car incontinent qu'il ſeroit hors de Toulouſe, tout le monde iroit après lui, cognoiſſant bien le naturel des gens de ce pays. Je les avois aſſez praticquez, & m'aſſeure qu'il en fuſt advenu ainſi. Maintesfois ai-je parti moi trentiéme, qu'à la ſeconde journée je trou-

(a) L'Iſle-Jourdain.

vois toute la Nobleſſe près de moi. Je n'arreſtai que ce jour-là à Lectoure, & comme je veux que Dieu m'aide, quand je partis d'Agen je n'avois qu'un Gentil-homme vieux avec moi, nommé M. de Lizac, & mes ſerviteurs; mais le lendemain matin il s'en rendit auprès de moi plus de trente, & allai coucher à Eauze, & le lendemain je n'allai que juſques à Nogarol, pour attendre les compagnies de gens d'armes & cinq Enſeignes de gens de pied que j'avois près de moi, que le Capitaine Caſtella commandoit, pource que j'avois envoyé mon nepveu de Leberon dans Libourne, à cauſe que le Roi m'avoit eſcrit que j'allaſſe me jetter dedans, & que Sa Majeſté avoit eſté advertie que les ennemis s'en vouloient emparer. Lequel commandement m'eſtoit venu au temps que j'avois adverti M. de Terride, & n'avois voulu aller audit Libourne, afin de me trouver auprès de M. le Mareſchal pour aller ſecourir ledit Sieur de Terride ou combattre Mongommery ſur le chemin. Et eſtant arrivé à Aire nous nous trouvaſmes plus de ſix-vingt Gentils-hommes, & arriverent auſſi-toſt que nous les cinq compagnies des gens de pied. Le matin arriva toute ma compagnie d'un coſté, & par les Landes à meſme heure

m'arriva le Baron de Gondrin, qui le jour de devant avoit fait neuf lieues, & ma compagnie ſept, & le ſoir arriva M. de Fontenilles. Et ainſi que je montois à cheval à Nogarol, le meſſager que j'avois depeſché de Lectoure envers M. le Mareſchal arriva, qui m'apporta la reſponſe dudit Sieur Mareſchal, par laquelle me mandoit que puiſque Mongommery avoit desja paſſé la Garonne, il lui ſembloit qu'il ne feroit rien d'aller après lui, & qu'il avoit donné advis à M. de Terride dès que le Comte de Mongommery s'achemineroit au long des rivieres, de prendre garde à ſoi, & que ledit Mongommery l'alloit attaquer. Lequel lui avoit faict reſponſe qu'il eſtoit aſſez fort pour combattre Mongommery, & qu'il n'abandonneroit pas le ſiege. Qui eſtoit la meſme reſponſe que ledit Sieur de Terride avoit fait auſſi à moi. En outre me mandoit ledit Sieur Mareſchal qu'il s'en alloit battre un chaſteau qui eſtoit près de Lavaur, nommé Figeac, attendant que les gens de pied qui venoient de Languedoc lui fuſſent arrivez, que le Sieur de Sainct-Geran (a) de la Guiche commandoit.

(a) Claude de Saint-Geran de la Guiche, fils de Gabriel de la Guiche, dont on a parlé ci-devant. Il fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & mourut le 2 Janvier 1592.

Incontinent que j'eus mis pied à terre à Aire, je deſpeſchai vers ledit Sieur Mareſchal le Capitaine Mauſan, qui eſtoit Mareſchal des logis de la compagnie de M. de Gramont, & s'eſtoit mis n'avoit gueres de la mienne, & par lui le priois de laiſſer toutes entreprinſes, & qu'ayant combattu Mongommery il n'y demeuroit plus rien à combattre en Languedoc ni en la Guyenne; car toutes les forces qu'ils avoient en toutes ces deux Provinces eſtoient avec ledit Comte, & que perſonne ne nous feroit plus teſte audit Languedoc & Guyenne. J'avois dépeſché à mon arrivée à Nogarol vers M. de Terride, le priant que s'il n'eſtoit retiré il ſe retiraſt, & ſe deſvelopaſt de ſon artillerie, s'il ſe voyoit preſſé, & que plutoſt il la jettaſt dans le Gave avant que s'engager à une bataille, & que j'avois dépeſché devers M. le Mareſchal, de Lectoure en hors, eſperant qu'il viendroit, & que quand bien il auroit perdu l'artillerie, mais que nous fuſſions enſemble, la recouvrerions bientoſt. Je promenois cependant en ma teſte, qu'encore que Mongommery euſt une belle & gaillarde troupe, ſi eſt-ce qu'il ſongeroit d'attaquer M. de Terride me voyant venir à lui, mais je croi qu'il euſt advis que M. le Mareſchal ni moi

ne voulions entrer en pays, & que nous n'eſtions preſts de nous joindre. Voilà pourquoi il ſuivit ſa pointe. Le ſoir meſme que j'arrivai à Aire, après avoir dépeſché le Capitaine Mauſan, arriva le Capitaine Montaut, de la part de M. de Terride, qui me mandoit qu'il s'eſtoit retiré à Orthez, & qu'il me prioit que je marchaſſe droit à lui. Je lui renvoyai ledit Capitaine Montaut, & lui mandois que je ne partirois d'Aire ou bien de S. Sever, que M. le Mareſchal ne fuſt arrivé; car je n'avois que trois compagnies de gens-d'armes, & cinq Enſeignes de gens de pied, & que le Capitaine Montaut m'avoit dit qu'en dix-huit Enſeignes de gens de pied qu'il avoit, il n'y avoit pas dix-huit cens hommes, & d'autre part que ſi j'allois à Orthez, & que nous fuſſions contraints de combattre, & perdiſſions la bataille, que juſtement le Roi me devoit faire couper la teſte, pour n'avoir attendu M. le Mareſchal, & que ledit Sieur Mareſchal pouvoit juſtement dire de ſa part que j'avois hazardé la bataille afin qu'il ne s'y trouvaſt point, pour acquérir la réputation de l'avoir gaignée, & que je me garderois bien d'entrer en telle diſpute envers le Roi ni envers M. le Mareſchal; mais que je le prois de ſe retirer

à S. Sever, & qu'il laiſſaſt quelques gens d'armes dans Orthez, & attendant la venue de M. le Mareſchal, je m'approcherois de lui; que ci-devant bien à propos je lui avois donné advis de la venue du Comte qu'il avoit mepriſé, & qu'à préſent il vouloit que je réparaſſe une ſi grande faute, au haſard de mon honneur, que je ne le pouvois faire. Ledit Capitaine Montaut s'en alla toute la nuict droit à Orthez, & lui dit tout ce que je lui avois donné charge de faire. Il me rendit reſponſe qu'il ne pouvoit bouger d'Orthez, & que s'il ſortoit hors du pays de Bearn, que les Bearnois perdroient le cœur, me priant d'y vouloir aller, & me vouluſt renvoyer le Capitaine Montaut, lequel n'en vouluſt prendre la charge, ains lui dit franchement que je n'y entrerois point, & que mes raiſons eſtoient ſi évidentes que je n'avois homme auprès de moi qui me conſeillaſt d'y aller. Je lui remandai par mon meſſager que je n'en ferois autre choſe que ce que le Capitaine Montaut lui avoit dit.

Toutes les lettres que j'eſcrivois à M. le Mareſchal & à M. de Terride, je les communiquois à M. d'Aire, lequel eſt frere de M. de Candalle, & à tous les Chevaliers de l'Ordre, deſquels je prenois l'advis, car la

choſe le valoit. Le Lieutenant de Caſtel Sarrafin, qui eſtoit près de M. de Terride, m'a dict avoir gardé toutes les lettres que j'avois eſcrites audit Sieur de Terride, & que s'il euſt voulu croire aucuns Capitaines qu'il avoit auprès de lui, il ſe fuſt retiré à Sainct-Sever, comme je lui mandois. Mais il voulut plutoſt croire trois ou quatre Gentilshommes de Bearn qui eſtoient près de lui, que non les Capitaines & ſes ſerviteurs. M. de Bellegarde eſtoit à ſix lieues d'Aire, vers Bigorre. Je lui deſpeſchai un homme, le priant de venir le lendemain à Projan, maiſon du Baron de Campagne, & qu'il menaſt le Capitaine Arne, & le Baron de l'Arbous, Lieutenant de M. de Gramond, ayant grand'affaire de parler à lui. Ce qu'ils firent tous trois. Il avoit quatre compagnies de gens d'armes avec lui; à ſçavoir la ſienne, celles de M^rs. de Gramond, d'Arne & de Sarlabous, & là je leur propoſai tout ce que j'avois eſcrit à M. de Terride, & les reſponces qu'il me faiſoit, & qu'il me vouloit attirer à Orthez. Et leur dis les raiſons que j'ai eſcrites, pourquoi je n'y devois aller. Leſquelles ils trouverent toutes bonnes, & que M. le Mareſchal auroit grand'occaſion de ſe faſcher ſi je ne l'attendois, combien qu'ils cognuſſent bien aux lettres qu'il leur avoit eſcrit qu'il avoit envie

de faire la guerre en Languedoc, & non en Guyenne; car tous ceux qui eſtoient près de lui, de ſon Conſeil, & ceux de Toulouſe meſme, comme on leur avoit mandé, lui conſeilloient de faire la guerre au Languedoc; & que ceux de Toulouſe lui fourniſſoient l'argent pour les frais de la guerre, le perſuadant de dépendre leur argent au Languedoc, & non en Guyenne. C'eſtoit une choſe bien facile à croire : car chacun cherche de tirer l'eau à ſon moulin. M. de Bellegarde nous dit qu'il lui eſcriroit qu'il devoit marcher devers nous après les ennemis; mais qu'il ne penſoit pas qu'il le fiſt pour les raiſons ſuſdites, & que les autres qui voudroient qu'il fiſt la guerre en Languedoc, lui diroient que l'occaſion pourquoi nous le prions venir vers nous, eſtoit pour la crainte que nous avions de perdre nos maiſons. Nous arreſtames qu'il lui envoyeroit un Gentilhomme pour le prier de vouloir venir : & je lui promis de l'advertir de ce que le Capitaine Mauſan me rapporteroit, qui ne demeura que trois jours à aller & venir, & paſſa là où eſtoit M. de Bellegarde, & lui apporta lettres dudit Sieur Mareſchal pareilles aux miennes. Elles eſtoient de cette teneur : *J'ai veu ce que m'avez eſcrit, & comme M. de Terride s'eſtoit retiré à Orthez : & puiſqu'il s'eſt retiré & hors de péril, je ne ferois*

pas grands beſognes de par-delà, & me faſche d'employer mal mon temps; car de par-deçà je ſuis aſſeuré que je recouvrerai bien-toſt ce qui eſt perdu de mon Gouvernement, toutesfois pour l'amour de vous autres qui m'en ſollicitez, je ſuis content ramener mon camp juſques à l'Iſle en Jordan pour là attendre quelques jours voir s'il ſe preſentera occaſion pour combattre Mongommery en campagne, ſinon je ſuis délibéré ſuivre mon commencement qui eſt bon, car j'ai prins Figeac, où le Capitaine Mauſan m'a trouvé, & dès demain je marcherai droit à l'Iſle, & eſpere y eſtre dans deux jours. Voilà le contenu de la lettre qui nous apporta à tous beaucoup de plaiſir, & tout incontinent que j'eus receu ſa lettre, je m'en allai à Saint-Sever avec tous les gens que j'avois à pied & à cheval; & dès que j'arrivai à Saint-Sever, je deſpeſchai vers M. de Terride le Capitaine Montaut, qui ne faiſoit qu'arriver audit Saint-Sever venant d'Orthez, car de-là audit Orthez n'y a que quatre lieues & demie, & priois M. de Terride de ſe vouloir rendre le matin à Agetmau, & que nous parlerions une heure enſemble pour arreſter ce que nous aurions à faire. Je penſois qu'il y viendroit ayant mandé aux gens de M. de Gramond qu'ils nous appreſtaſſent quelque choſe

pour diſner, car Agetmau eſt à lui à cauſe de ſa belle-fille Dandoins, Comteſſe de Guiche, & baillai les lettres que M. le Mareſchal m'avoit envoyées par le Capitaine Mauſan audit Capitaine Montaut, afin de les lui monſtrer. Je l'aſſignois-là expreſſément pour lui remonſtrer qu'à peine M. le Mareſchal viendroit ſi avant qu'en Bearn; car il eſtoit preſſé de tous les Eſtats de Languedoc & de tous les Seigneurs de ce pays-là d'aller faire la guerre en Languedoc, & non en Guyenne, & qu'à la fin il ſeroit contraint de le faire, ou on ne lui bailleroit point d'argent, & qu'il ſe devoit retirer à S. Sever, & laiſſer quelques gens dans le chaſteau d'Orthez, & que comme nous ſerions tous enſemble nous ferions une armée, priant M. le Mareſchal de nous laiſſer M. de Bellegarde avec les quatre compagnies de gens d'armes. Ce que facilement j'eſpérois qu'il nous accorderoit, pource qu'il en avoit aſſez ſans ceux-là pour eſtre maiſtre de la campagne, & que dans cinq ou ſix jours j'eſpérois que nous aurions pour le moins mille hommes de pied & davantage plus que nous n'avions, car M. de Bellegarde avoit deux compagnies avec lui, & que le Capitaine Mauſan s'en iroit en Bigorre, que lui & ſon frere ameneroient prou de gens, &

que le Vicomte de Labatut en faiſoit auſſi. Voilà tout le diſcours que je lui voulois faire, s'il venoit à Agetmau : & penſois bien qu'avec ce diſcours je vaincrois ſon Conſeil, qui le gardoit de ſe retirer, & me ſembloit que M. le Mareſchal ſeroit fort aiſe de cette réſolution, afin qu'il allaſt pourſuivre ſes entreprinſes. Or je ne faiſois pas ceci de ma teſte ſeulement; car je communiquois le tout aux Chevaliers de l'Ordre & Capitaines qui eſtoient avec moi. Et comme je penſois que le matin il vinſt à Agetmau, car il n'y a que deux lieues, pour conclure le tout, il me manda qu'il ne ſe pouvoit rendre à Agetmau; car ſon Conſeil ne trouvoit pas bon qu'il abandonnaſt ſon Gouvernement, parce qu'Agetmau n'eſtoit pas en Bearn ; mais que je devois aller là où il eſtoit. Voyez un peu la gloire & le mauvais conſeil qu'il y a par le monde, un homme foible, battu & preſque deffait ſe tient ſur le haut bout, & encore en l'endroit de celui qui eſtoit pour lui ſauver la vie & l'honneur, & qui n'eſtoit pas de qualité qui ne deuſt eſtre reſpectée.

Pour Dieu, Capitaines mes compagnons, laiſſez cette gloire derriere le chevet du lit quand la néceſſité vous preſſera; car c'eſt n'avoir pas de ſens & de jugement, voyant

qu'on ſe va perdre miſérablement. Quand il euſt eſté de plus grande qualité que moi, encore devoit-il ſuivre mon conſeil, & s'advancer pour me communiquer de ſon ſalut & de ſon armée. Son mauvais Ange le guidoit. Il ne ſceut ni auparavant ni depuis prendre ſon parti pour ſe ſauver ou ſe deffendre. Ce n'eſtoit pas faute d'hardieſſe; car il avoit tousjours monſtré qu'il avoit du cœur; mais Dieu nous ferme les yeux quand il veut nous chaſtier.

Pour retourner à nos ambaſſades, je lui mandai tout court que je n'en ferois rien, & que je ne m'engagerois point en lieu où il me falluſt combattre, que je ne viſſe ſes forces & les miennes, pour cognoiſtre ſi elles eſtoient ſuffiſantes pour reſpondre à l'ennemi; car j'en avois trop veu prendre au trebuchet, & je ne voulois acheter chat en ſac, voulant voir dedans & dehors, & que j'eſtois venu là pour le ſecourir, ſans avoir charge ne commandement de perſonne du monde, qu'il me ſembloit qu'il ſe fondoit ſur les honneurs, & qu'il n'eſtoit pas temps qu'on deuſt diſputer de cela. Il me reſſembloit celui qui eſt en néceſſité, & qui penſe faire trop d'honneur d'emprunter de l'argent de celui à qui il le demande. Tout ceci lui eſcrivis-je de colere,

quand je vis que je ne le pouvois faire venir en lieu où je lui voulois dire de bouche tout le discours que nous avions faict tant M. de Bellegarde & les Capitaines qui estoient près de lui, que ceux que j'avois près de moi. Et comme ils virent que je n'y voulois point aller, ils m'envoyerent M^rs. Daudaux & de Damasan (a) pour me persuader que je devois aller là.

Le différent n'estoit pas que j'y deusse emmener les cinq compagnies de gens de pied que j'avois, & les trois de gens-d'armes, car il n'y avoit pas à manger pour trois jours pour eux-mesmes, mais que j'y devois aller comme font les voisins, quand ils se vont voir l'un l'autre. Je n'ai pas de coustume de marcher ainsi en temps de guerre, quand l'ennemi est près. Lesdits Sieurs Daudaux & de Damasan n'avoient pas faute de remonstrances, ni moi de deffences, qu'estoient beaucoup plus apparentes que les leurs, comme les enfans eussent peu cognoistre. A la fin comme ils virent que je n'y voulois point aller, ils me dirent que M. de Gramond vouloit mal à quelques-uns de leur

(a) Valentin de Damezan, Gentilhomme du pays de Basque, fait Chevalier de l'Ordre du Roi vers 1569. (*Olhagaray, Hist. de Foix, Béarn & Navarre, p. 573.*)

conſeil, ou bien eux à lui, (je ne ſçai lequel c'eſtoit ; car je ne l'ai point mis en mémoire, parce que les haines des uns & des autres ne m'avoient pas amené là) & que par ce moyen le lieu d'Agetmau n'eſtoit pas propre pour noſtre entrevue. Nous arreſtaſmes que le lendemain ſur le midi nous nous rendrions tous en la maiſon d'un Gentilhomme qui n'eſtoit pas en la terre de M. de Gramond, encore que je leur diſſe que là où eſtoit un Lieutenant de Roi, toutes inimitiez devoient ceſſer. Sur l'entrée de la nuit, ils monterent à cheval pour s'en retourner à Orthez. M. de Madaillan me pria le laiſſer aller avec eux pour y demeurer deux jours, voir s'il pourroit faire quelque choſe avec quarante ſalades de ma compagnie. Je le laiſſai aller ; & ainſi partirent tous enſemble. Et environ les onze heures, comme ils furent un peu au de-là d'Agetmau, ils trouverent un marchand d'Orthez qui ſe ſauvoit ; lequel ils cognoiſſoient, & leur dit qu'ils eſtoient tous deffaits, & que M. de Terride & quelques Capitaines s'eſtoient ſauvez dans le chaſteau. A quoi ils ne voulurent adjouſter foi ; car nos gens eſtoient dix-huict Enſeignes de gens de pied, & les ennemis n'en eſtoient que vingt & deux. Voilà pourquoi cela ſembloit impoſſible, veu

que les noſtres eſtoient dans la ville. Ils n'arreſterent pour cela de tirer outre. Et à un quart de lieue de là, ils trouverent le Capitaine Fleurdelis qui s'eſtoit ſauvé, lequel leur dit le meſme que le marchand. Alors ils firent alte pour recueillir les gens qui ſe ſauveroient. Le marchand arriva, & me trouva couché. Je trouvai ces nouvelles ſi eſtranges, que je n'y voulois adjouſter foi, ne pouvant croire que vingt & deux Enſeignes en prinſſent, dans une ville qui n'eſt pas des plus foibles, dix-huit. Mais un quart d'heure après, le Capitaine Fleurdelis arriva, qui m'en dit autant. Alors je fus contraint de le croire (a), non pas ſans faire plus de trois fois le ſigne de la croix.

J'ai voulu eſcrire au long la vérité, comme

(a) Cette défaite de Terrides à Orthés par Montgommery, arriva au commencement du mois d'Août. Montgommery s'étant emparé de la ville, Terrides ſe retira dans le Château, où il fut bientôt obligé de capituler. Sainte-Colombe, & ſix autres Chevaliers de l'Ordre furent compris dans cette capitulation : mais cela ne ſervit gueres à Sainte-Colombe, à qui on avoit promis la vie ; non plus qu'à Pourdéac, Goſſas & Tavas. La Reine de Navarre les fit mourir, ſous prétexte qu'étant leur Souveraine, (car elle prétendoit l'être du Béarn) ils étoient coupables de rebellion. (*De Thou.*).

tout

tout s'eſt paſſé, parce que toute la France crie (3), que ſi M. le Mareſchal d'Anville & Montluc euſſent fait leur devoir, Montgommery euſt eſté deffait, & les Princes, après la route de Moncontour, n'euſſent ſceu quel parti prendre, n'ayant eu autre recours qu'à ſe venir jetter entre les bras du Comte de Mongommery, qui eſtoit frais, victorieux & plain d'eſcus (tout cela eſt vrai) & la Guyenne ne porteroit le deuil, comme elle fait. Et ſi je croi que les Huguenots n'euſſent paſſé le Limoſin & Perigord; car nous fuſſions allez au devant leur donner le bon jour. Ce diſcours que j'ai fait au vrai monſtrera qui en eſt cauſe. Cependant ceux qui viendront après nous, pourront apprendre & juger, qu'en la guerre une faute eſt irréparable. Il y a beaucoup de gens de bien qui ſont en vie, qui teſmoigneront ce que j'en eſcris. Car je ne faiſois pas mes dépeſches en ſecret, mais en préſence des Capitaines & Chevaliers de l'Ordre qui eſtoient auprès de moi : Je n'eſcris point pour charger M. le Mareſchal, ne M. de Terride. Je ne dis que la vérité, pour monſtrer à ceux qui ont dit que ſi j'euſſe voulu (a), je pouvois ſecou-

(a) Montluc, dit M. de Thou, s'étoit avancé juſqu'à Aire, & enſuite juſqu'à Saint-Sever pour ſecourir Ter-

rir M. de Terride par ma diligence. Le peu de gens que j'avois, les advertiſſements que je lui donnai, la deliberation prinſe par tout nous autres rendront teſmoignage, s'il tint à moi ou non. Je dirai bien que s'il ſe fuſt retiré, & qu'il m'euſt plutoſt creu & mon conſeil, que non le ſien, nous euſſions eſté aſſez forts dans huict jours, pour combattre Mongommery, & le jetter hors du Bearn, ou l'enfermer dans Navarreins, là où on ne l'euſt pas receu, parce qu'il n'y avoit pas vivres pour nourrir ſes gens quatre jours. Et par ce il falloit qu'il combattiſt, ou qu'il s'en retournaſt par le meſme lieu qu'il eſtoit venu, qui eſtoit bien mal-aiſé : car les payſans meſme l'euſſent deffait, nous ſentans à ſa queuë. M. de Terride tenoit toutes les autres villes, & ſi cela euſt ſuccédé, il n'euſt pas fallu que M. le Mareſchal ſe fuſt empeſché de noſtre guerre, mais fuſt allé tout à ſon aiſe ſuivre ſes entreprinſes, pourveu qu'il nous euſt laiſſé M. de Bellegarde & les quatre compagnies. Ce que je penſe qu'il euſt fait, n'en ayant aucun beſoin. On ſe doit prendre au conſeil de M. de Terride & non à moi.

rides : mais la jalouſie s'étant miſe entr'eux, & l'un ne voulant rien céder à l'autre, Terrides pendant la conteſtation perdit ſes troupes, & fut pris lui-même.

Pour monſtrer à tout le monde le peu d'apparence qu'il y avoit que le Comte fuſt venu à bout de ſon entreprinſe, il eſt certain qu'il n'euſt jamais au plus haut que deux mille cinq cens hommes de pied, & cinq à ſix cens chevaux, tant bons que mauvais. Et quand il paſſa au port devers MM. les Princes, il n'avoit pas plus de cent chevaux, & fort peu de gens de pied, par le teſmoignage principallement de l'Enſeigne & du Guidon de M. de Terride, & de M. de S. Felix, Lieutenant de Negrepeliſſe, & de l'Enſeigne du Capitaine S. Proget, qui eſtoient priſonniers, leſquels alloient tousjours ſur leur foi par leur camp. Et depuis la paix j'ai parlé à plus de cinquante des ennemis, qui me l'ont confirmé. Ainſi on peut juger, s'il y avoit apparence d'avoir peur ni de penſer que ledit Sieur de Terride, veu les forces qu'il avoit, ſe fuſt laiſſé ainſi ſurprendre, meſmement veu qu'il eſtoit bon homme de guerre, & avoit de bons Capitaines. Mais ils perdirent l'entendement au bon du coup.

Voilà la vérité du commencement & ſource des malheurs de la Guyenne. Que ſi M. le Mareſchal Danville ne fuſt venu en ce pays, je m'aſſeure que la pluſpart des Seigneurs qui ſe rendirent près de lui, m'euſſent fait cet

honneur de me venir trouver. Et croi que nous euſſions mené le batteau d'une autre ſorte. Il eſtoit raiſonnable qu'ils lui fiſſent cet honneur : car il eſt grand Seigneur, fils d'un Conneſtable, & Mareſchal de France, & d'ailleurs brave Chevalier de ſa perſonne, plutoſt qu'à moi, qui ſuis un pauvre Gentilhomme, vieux, eſtropiat, & desfavoriſé, mais néantmoins aimé de la Nobleſſe & du peuple.

Vous, Lieutenans de Roi, qui venez après moi, ſi mes mémoires tombent entre vos mains, faites voſtre profit de la faute de M. de Terride, afin que vous ne ſoyez cauſe de la ruine des affaires de voſtre maiſtre. Je ne le veux pas blaſmer ni accuſer de couardiſe & laſcheté, car il eſtoit bon pour mener les gens à la guerre. Mais à un Lieutenant de Roi il faut d'autres parties. Sur voſtre teſte, ſur voſtre prudence & bon advis repoſe tout le reſte. S'il euſt cru les advis que nous lui avions donné, que le Comte de Mongommery alloit à lui, il euſt fait une retraite honorable, & euſt ſauvé ſon canon : que s'il n'avoit aſſez de loiſir, il l'euſt jetté dans le Gave, qui eſt une riviere où il y a de grands précipices, il n'eſtoit en la puiſſance de Mongommery de le retirer, & nous euſſions eſté

au temps qu'il falloit pour le ravoir. Mais non content de ce, ayant eſté mis en route en ſon ſiége, & encore retiré dans une ville aſſez bonne, il devoit adviſer les moyens, ou de ſe retirer plus avant, ou de ſe fortifier. Et encore la derniere faute fut pire que la premiere, c'eſt que la peur leur oſta le jugement : car il ſe ſauva avec bon nombre de Gentilshommes dans le chaſteau, qui eſt bien fort, ſans avoir adviſé d'y faire mettre des vivres pour le ſouſtenir. Et parmi toutes ces diſgraces encore ſe tenir ſur le haut bout, ſans vouloir ſortir trois pas de ſon gouvernement pour venir communiquer avec moi ; Laiſſez, laiſſez ces honneurs en la néceſſité ? Je n'ai pas fait ainſi, ſouvent avec dix chevaux, je me ſuis mis en campagne. Je m'aſſeure que s'il fuſt venu parler à moi, il ne fuſt tombé au malheur qui lui cauſa la perte de ſa réputation & de ſa vie. Et quant à moi, j'ai tousjours penſé, me reſſouvenant de cette faction, que c'eſtoit un vrai jugement de Dieu. Car lever un ſiége contre forces eſgalles, vaincre & forcer une ville, prendre le Lieutenant du Roi dans une bonne place en trois jours, preſque à la teſte d'un Mareſchal de France & d'un Lieutenant de Roi, comme j'eſtois, & bref, en trois jours

conquérir tout un pays ; cela ſemble eſtre un ſonge. Il faut confeſſer, que de toutes nos guerres, il ne s'eſt fait un (a) plus beau trait de guerre que ceſtui ci.

Capitaines, mes compagnons, qui a acquis cette belle gloire au Comte de Mongommery ? certes la diligence dont il uſa, ſans donner preſque loiſir à M. de Terride de penſer à lui. C'eſt une des meilleures pieces de la guerre. Mais qu'eſt-ce qui fiſt perdre ledit Sieur de Terride ? le peu de diligence qu'il mit en ſon fait. Quant à moi, j'y apportai tout ce que je pus : car d'entrer plus avant en pays, ſans avoir entendu de lui l'eſtat, & combattre un ennemi victorieux, ſans avoir des forces baſtantes, avec des gens en peur, je n'eſtois ſi mal adviſé pour mettre après toutes choſes peſle meſle, & lui faire compagnie en ſa ruine. J'avois trop longuement gardé cet advantage de n'avoir jamais eſté deffait, pour l'haſarder pour le ſecours d'un homme, lequel en deſpit de tout le monde ſe vouloit perdre.

Qu'on ne s'eſtonne pas, ſi je m'arreſte ſi

(a) Le meurtre fut en tout d'un peu moins de trois mille hommes, le gain de 22 canons de baterie, & de quelques autres pièces. (*Hiſtoire univerſelle d'Aubigné, Liv. V, p. 296.*)

longuement sur ceci. Car je croi que de ceste faute, laquelle plusieurs mal instruits m'imputent, est provenue non-seulement la ruine de la Guyenne, mais aussi de ce Royaume. Car je suis asseuré que les affaires des Huguenots estoient réduites à telle extremité qu'il n'estoit pas possible qu'ils se peussent remettre. En premier lieu, si M. le Mareschal & moi l'eussions suivi, il n'y avoit doute que Mongommery n'eust esté défait. Et par ainsi tout Bearn conquis qui n'est pas peu de chose. Et pense que par la paix le Roi se fust bien gardé de le rendre, ayant de quoi recompenser dans le Royaume la Reyne de Navarre, pour la tenir d'autant plus sous son obéissance. Car un Roi doit tousjours desirer que ceux qui sont ses subjects, s'ils sont grands & puissants, soient dans le cœur du Royaume, & non aux extremitez. Car lors ils n'osent lever les cornes. Et puis le Roi n'avoit pas faute de bons titres pour Bearn. Car on dit que la souveraineté lui appartient. J'en ai oui discourir une fois à M. de Lagebaston, premier President de Bourdeaux, lequel disoit avoir veu les titres en la contablerie de Bourdeaux. Je n'ai que faire de reveiller cette vieille querelle. Il nous disoit aussi que lors qu'on commença de dresser

la fortification de Navarreins, la Cour de Parlement envoya devers le Roi François pour lui remonſtrer combien cela importoit. Mais le Roi leur manda qu'il ne le trouvoit point mauvais. Ce fut un mauvais conſeil au Roi; car un Prince, le plus qu'il peut, doit empeſcher ces fortereſſes voiſines. Il y a aſſez de moyens de les empeſcher. Sans cette fortereſſe tout le pays eſtoit au Roi. Mais cela eſt fait: il n'y a plus d'ordre, car à choſe faite le conſeil en eſt prins. Outre tout cela, ſi Mongommery euſt eſté deffait, M. l'Admiral, qui perdit cependant cette grande bataille de Moncontour, ne ſçavoit de quel bois faire fleches: & ne ſçavoit à quel Saint ſe vouer. Je croi qu'il ne fuſt pas eſté ſi mal adviſé que de s'enfourner en la Guyenne (a), où on l'euſt aiſément defait eſtant le reſte de ſon armée en fort pietre & miſerable eſtat, ſans bagage, les chevaux deferrez, &

(a) Vers la fin du mois de Novembre, l'Amiral fit ſa jonction avec les troupes victorieuſes de Montgommeri: ils vinrent camper près de Toulouſe: leur armée commit les plus grands déſordres. On brûla toutes les Fermes qui appartenoient aux Officiers du Parlement de Toulouſe; on écrivit ſur les débris encore fumans, ces mots terribles; *Vengeance de Rapin.*

ſans avoir un ſol, & bien lui ſervit, qu'il ſe vinſt jetter entre les mains du Comte de Mongommery, qui le remit ſus, l'accommodant d'argent qu'il avoit gaigné au ſac de pluſieurs villes, de ſorte que ledit Sieur l'Admiral euſt la commodité de traverſer tout le Royaume, cependant que le Roi s'amuſa au ſiege de S. Jean, au cœur de l'hyver, qui fut un très-mauvais conſeil. Mais Dieu nous ferme & ouvre les yeux comme il lui plaiſt. Or retournons à noſtre propos, peut-eſtre qu'il y auroit quelques-uns qui voudroient que j'euſſe mis par eſcrit plus au long, comme M. de Terride fut deffait. Ce que je n'ai voulu faire : car j'ai tousjours oui dire que de mauvaiſe viande on n'en ſçauroit faire un bon potage. Je laiſſe cela pour ceux qui y eſtoient, & qui me l'ont confirmé, & pour les Hiſtoriens, qui parlent de tout le monde, & ſouvent mal à propos, comme gens mal entendus qu'ils ſont au fait des armes.

Les allées & venues de M. de Terride vers moi durerent trois jours entiers ; & après, Mongommery le vint attaquer. Depuis ſa deffaite, je demeurai à Saint-Sever, & juſques à ce qu'il fuſt prins dans le chaſteau d'Orthez, je n'en partis : & après me retirai de rechef à Ayre, où je demeurai neuf jours

après la prinſe dudit Sieur de Terride : & du tout donnai advis à M. le Mareſchal, le priant encore de vouloir venir où nous eſtions. Il me fit reſponſe (a), dequoi il lui ſerviroit d'y venir, puiſque M. de Terride eſtoit deffait & prins : j'y renvoyai M. de Leberon pour lui remonſtrer que s'il paſſoit la riviere vers le Languedoc, pour tout certain Mongommery ſe jetteroit dans le pays du Roi, ne trouvant perſonne qui lui fiſt teſte, & que s'il lui plaiſoit de faire alte encore pour quelques jours, l'on pourroit cognoiſtre bien-toſt ce que le Comte Mongommery voudroit faire : car enflé d'une ſi belle victoire, il ne ſe voudroit arreſter là. Ce qu'il accorda, mais qu'il ne deſpendroit autre temps que la paye d'un mois, que la ville de Toulouſe avoit donné à ſes gens, & que le demeurant il le vouloit employer à recouvrer les places de ſon gouvernement. Or, à la vérité dire, depuis que M. de Terride fut

(a) « Montluc, dit d'Aubigné, p. 296, qui s'eſtoit » avancé juſques à St. Sever, voyant la beſogne faite à » ſon nez, accuſa le Maréchal d'Amville ; & pour ce » qu'eux deux s'eſtoient toujours picotés, jettans les » fautes des retardemens l'un ſur l'autre ; ils ſe ſéparerent de tous points, ſous couverture que les Toulouſains redemandoient leur Chef ».

deffait, les affaires demeurerent ſi confuſes que l'on euſt bien eu affaire de ſçavoir deviner le parti que l'on devoit prendre, ſi non que le pays de Languedoc euſt voulu payer le camp de M. le Mareſchal pour deffendre la Guyenne, ce que peut eſtre il n'euſt pas fait: auſſi il n'y avoit point de raiſon. Durant les neuf jours que je demeurai à Ayre, nous nous aſſignames de nouveau, en un village; il ne me ſouvient du nom. Tous ceux qui s'eſtoient trouvez à Projan s'y trouverent, & là diſcouruſmes des remedes que nous pourrions trouver, ce qu'eſtoit bien difficile pour les raiſons ſuſdites, & furent tous d'opinions que j'eſcriviſſe à M. le Mareſchal, s'il lui plairoit de s'approcher juſques à Vi-ques, que je m'en irois le trouver, afin de réſoudre ce qu'il lui ſembloit que nous devions faire pour la deffence de la Guyenne. Lequel me manda qu'il s'y trouveroit un jour, qu'il me nomma, qui eſtoit deux ou trois jours après. Je veux mettre par eſcrit ici, qu'eſt-ce que je faiſois à Ayre, à cinq lieues des ennemis, en la ville qui n'eſt pas fermée n'ayant que cinq compagnies, que le Capitaine Caſtella commandoit, & une du Vicomte Labatut, qui eſtoit venuë à Ayre & pource que ceci ſervira par adventure à quel-

qu'un à l'advenir, je le veux écrire. Quelques apprentifs en noſtre meſtier y apprendront quelque choſe.

Les trois compagnies de Gens d'armes eſtoient en un village deçà la Dou (a), vers la Gaſcongne. Je découvris mon intention à MM. les Barons de Gondrin, Fontenilles, & de Madaillan, & leur dis que je voulois tenter la fortune, voir ſi je pourrois combattre Mongommery à mon advantage, avec ſi peu de gens que nous eſtions, & que je voulois faire retirer tout le bagage de toute la nobleſſe qui eſtoit avec nous, à Noguarol, & qu'il ne nous demeureroit rien que nos armes & chevaux, & que je voulois que toutes les nuits ils ſe rendiſſent avec toutes les trois compagnies une heure aprés minuit devant Ayre, deçà la riviere vers la Gaſcongne. J'avois outre cela quatre compagnies d'argoulets. En tout ils pouvoient eſtre trois cens arquebuſiers, leſquels pareillement ſe rendroient à Millas ſur le bord de la riviere. Nos ſix enſeignes de Gens de pied eſtoient logées au Mas Daire au deſſus Ayre tirant vers les ennemis, toutes les nuicts à meſme heure, tous s'y rendroient en bataille au long de la rive, & hors le village, & que quand l'alarme viendroit,

(a) L'Adour.

ſans ſonner tambour ni trompette, ils ſe retireroient par Ayre, & paſſeroient le pont, & nous qui eſtions logez audit Ayre, paſſerions à gué ; car la riviere eſtoit gueyable, & que cependant toutes les nuicts vingt chevaux iroient ſur trois chemins que les ennemis pouvoient prendre pour venir à nous : & qu'ils auroient intelligence les uns avec les autres, pour ſe tenir advertis, & que tous enſemble ſe retireroient vers Ayre, ſans donner l'alarme, & qu'ils advertiroient les gens de pied & nous par conſéquent, & que les vingt chevaux iroient à une grande lieue, ou à une lieue & demie en avant, afin que nous ne fuſſions contraints de retirer nos gens en deſordre, & que nous euſſions temps pour faire une demi-lieue ſur noſtre retraite, qui eſtoit vers Noguarol, avant que les ennemis arrivaſſent à Ayre. Je meſurai la longueur de la nuict : car je ne craignois pas qu'ils vinſſent le jour, à cauſe que je tenois un Gentilhomme, nommé le Capitaine Bahus, en un village fermé, qui eſt à une lieue & demie d'Ayre, tirant à Morlas, lequel tenoit des gens tout le long du jour ſur tous les chemins que les ennemis pourroient venir à nous : & avoit ſoixante ou quatre-vingt ſoldats avec lui, & vingt ou vingt-cinq argoulets. Et leur mettois en

avant, que quand les ennemis auroient fait cinq grandes lieues de ce pays-là, meſmement les gens de pied, & ſingulierement la nuict, qu'à l'arrivée d'Ayre il faudroit que les gens de pied mangeaſſent & beuſſent, & qu'ils n'y pouvoient arriver que ne fuſt près du jour à l'heure du grand ſommeil, & meſmement gens de pied qui ont cheminé toute la nuict, qu'ils ne tireroient jamais un homme de pied de là dedans, & que la pluſpart de leur arquebuſerie à cheval demeureroit avec les gens de pied : & que par l'art de la guerre les gens de cheval devoient paſſer outre, & venir après nous, ayant opinion que nous nous retirerions de peur : &, que je voulois que noſtre rencontre fuſt à demi-lieue d'Ayre, qui ſeroit proprement entre la pointe du jour & le ſoleil levant : & comme nous les verrions approcher de nous, nous tiendrions toute noſtre arquebuſerie, couverte de nos gens de cheval, & baiſſerions la teſte les chargeant. Je ne faiſois doute que nous ne les défiſſions, ce qu'ils trouverent bon : & furent de meſme opinion que moi, que nous les defferions & romprions : car nos chevaux ſe trouveroient frais, & les leurs las : & nos gens de pied qui viendroient demi-lieue au trot après nous, voyant la victoire, & que

les leurs ſe trouveroient encore dans Ayre dormant ou mangeant, & voyant leur cavalerie deffaite & en route, il ne falloit faire doute que chacun ne ſe fuſt eſſayé de ſe ſauver par-là où il euſt peu & non combattre. Il faut ainſi ſe repreſenter les choſes quand on les entreprend, & ouir les raiſons des uns & des autres là deſſus.

Sur cette entreprinſe nous demeuraſmes neuf jours. Toutes les nuicts nous eſtions en bataille de cette ſorte, attendant que les ennemis nous vinſſent combattre, nous penſant ſurprendre : mais je croi que nous y euſſions demeuré, ſi nous les euſſions voulu attendre juſques à cette heure. Et le dixieſme jour, ayant eu la reſponſe de M. le Mareſchal, que dans trois jours il ſe rendroit à Auch, nous nous retiraſmes vers Marſiac pour nous rallier avec M. de Bellegarde, auquel je laiſſai tous les gens que j'avois, & ſeulement m'en allai avec vingt chevaux à Auch : & fis neuf grandes lieues ce jour-là, qui en valent vingt de France, pource que le lendemain matin eſtoit le jour que M. le Mareſchal m'avoit mandé qu'il s'y trouveroit. Et ne fus à ma vie ſi las, car il faiſoit une chaleur extreſme ; & y trouvai M. de Negrepeliſſe, qui eſtoit arrivé le jour de devant, ayant entendu que M. le

Mareſchal s'y devoit trouver, & pour rallier ce qui eſtoit demeuré de ſa compagnie, laquelle eſtoit avec M. de Terride. Le lendemain matin M. le Mareſchal ne ſe trouva pas à Auch : mais y envoya M. de Joyeuſe, & tinſmes le conſeil au logis de M. de Negrepeliſſe, qui avoit la goutte. Et là M. de Joyeuſe nous propoſa l'intention de M. le Mareſchal ; qu'eſtoit qu'il s'en alloit repaſſer la riviere de Garonne, & alloit employer ſon temps en ſon gouvernement, veu la deſpence que le pays faiſoit pour ſubvenir aux frais de la guerre. Nous debattions tous le contraire, puiſque les ennemis eſtoient en la Guyenne : que lui ayant la charge du Dauphiné, Provence, Languedoc & Guyenne, qu'il devoit auſſi-toſt penſer à conſerver l'un comme l'autre : que tous eſtoient ſerviteurs du Roi, tous ſubjets du Roi, & le pays au Roi, & qu'il falloit aller là où eſtoient les ennemis, & reparer la grande faute que nous avions faite. M. de Joyeuſe mettoit en avant, que le pays de Languedoc ne payeroit pas l'armée de M. le Mareſchal, s'il ne voyoit qu'il employaſt leur argent à recouvrer les places de Languedoc : &, comme j'ai desja dit, il y avoit de la raiſon. Neantmoins nous autres, qui eſtions de la Guyenne, n'attendions autre

choſe

choſe que la ruine d'icelle, & par conſéquent de nos maiſons. Et pour toutes ces conſidérations nous euſſions bien voulu que M. le Mareſchal euſt prins opinion de deffendre la Guyenne, & non de retourner en Languedoc. En ſomme il nous dit qu'il ſe rendroit le ſoir à M. le Mareſchal à l'Iſle, & que le lendemain matin ledit Sieur paſſeroit la Garonne vers le Languedoc. Et nous laiſſa tous esbahis, cognoiſſant bien que Mongommery ne pouvoit pas vivre longuement en Bearn, & qu'il ſe jetteroit dans le pays du Roi. Je dis à M. de Joyeuſe, que puiſqu'il ne me demeuroit forces pour deffendre la Guyenne, je ne pouvois faire autre choſe que de me retirer à Libourne, là où le Roi m'avoit mandé. Et ainſi je m'en retournai trouver M. de Bellegarde à Marſiac, qui fut auſſi esbahi que moi-meſme : car il n'eſtoit pas ſans crainte de la ruine de ſes maiſons, auſſi bien que moi & les autres, qui eſtions de la Guyenne. Je laiſſai le Vicomte de Labatut avec ſes deux compagnies dans Marſiac, & lui mis à ſa diſcrétion de faire ce qu'il pourroit ; car de forces je n'en avois point pour le ſecourir. M. de Bellegarde ſe retira auſſi un peu plus avant vers le Comenge, attendant ce que M. le Mareſchal commanderoit qu'il

fiſt ; & le Baron de Gondrin s'en alla vers Euſe pour faire le mieux qu'il pourroit avec ſa compagnie. Nous eſtions tous comme brebis eſgarées. Je m'en vins avec les cinq compagnies paſſer la Garonne, & les mis au Port Sainte-Marie & Aguillon, pour voir ſi je pourrois aſſembler encore des gens : & baillai trois ou quatre commiſſions pour en lever. Il ne demeura avec moi que trente-cinq ſallades de la compagnie de M. de Fontenilles, & quatorze de la mienne : car M. de Madaillan, qui eſtoit allé à l'enterrement de ſa femme, en avoit amené une partie, qui eſtoient ſes voiſins. Son frere, qui portoit mon Enſeigne, s'en eſtoit allé à ſa maiſon malade, lequel en avoit auſſi amené de ſes voiſins. Mon Guidon eſtoit priſonnier ; mon Mareſchal des logis s'en eſtoit allé à Toulouſe pour un procez que l'on lui jugeoit. Et voilà l'occaſion pourquoi j'eſtois demeuré ſeul. Il eſt vrai que j'eſtois aſſeuré que dans huict jours ils ſe rendroient tous à moi. Quant à la N[illegible] bleſſe d'Armagnac, tous s'eſtoient retirez à leurs maiſons pour donner ordre à retirer leurs meubles dans Leſtoure ; car ils ne penſoient pas moins que ce qu'ils ont vu depuis : il ſembloit que ce fuſt un fleau de Dieu ſur nous ; car tout le monde ſongeoit à ſauver ſon bien, & non à

ſe deffendre, ni faire teſte à l'ennemi. Voyez quelle fut la ſuite de la faute que nous fiſmes de nous entendre ſi mal.

Je n'eus pas demeuré quatre jours à Agen, que je fus adverti que M. de Marchaſtel, qui à préſent eſt Seigneur de Peyre, eſtoit arrivé à Thonens avec trois cens chevaux, parmi leſquels il y en pouvoit avoir ſoixante de bons, le reſte eſtoit arquebuſerie à cheval mal montez, & qu'il devoit paſſer en Bearn ſe joindre avec le Comte de Montgommery. Incontinent je partis, & me rendis à Aguillon. De cinq compagnies, j'en avois envoyé deux à Villeneufve, pour ſoulager le pays : & aux trois qui m'eſtoient demeurées, & qui eſtoient au Port Saincte-Marie & Aguillon, s'il y avoit cent hommes pour compagnies, c'eſtoit tout : car chacun s'en eſtoit allé à ſa maiſon, auſſi bien que les gens de cheval & les Capitaines meſmes. J'avois donné commiſſion aux Capitaines du Plex & Pommies, qui ſont de Condomois, de faire chacun une compagnie : & leur mandai qu'ils ſe rendiſſent vers Buzet, & que je voulois eſſayer de paſſer la riviere de Garonne; & s'ils entendoient que les ennemis me vinſſent empeſcher le paſſage, qu'ils leur donnaſſent des allarmes par derriere.

Ledit Sieur de Peyre n'arreſta point à Thonens, & paſſa la riviere, s'eſtendant vers Monurt, Montluc & Damaſan. Le ſoir que j'arrivai à Aguillon, je fis ſemblant de vouloir paſſer la rivière, lors ils ſe préſenterent pour m'empeſcher; mais il n'y eut autre choſe que quelques arquebuſades tirées d'un bord de la riviere à l'autre. Le lendemain matin je fis deſcendre deux bateaux devers le port Saincte-Marie, en l'un pouvoient paſſer trois chevaux, & en l'autre deux; & me préſentai au paſſage du port de Paſcau: & embarquai dans les deux bateaux vingt-cinq arquebuſiers. Et comme je penſois qu'ils vinſſent deffendre le paſſage, ils firent le contraire; car ils abandonnerent Damaſan, Montluc & Monurt, & ſe retirerent vers la Gruere & le Mas d'Agenois: & ainſi me quitterent le paſſage; & allai loger à Damaſan, où je trouvai les Capitaines du Plex & Pommies qui eſtoient arrivez, & avoient tous deux environ quatre-vingts hommes de pied ſeulement; car ils n'avoient pas eu le loiſir de faire leurs compagnies, & quelques quatre-vingts arquebuſiers à cheval s'y rendirent auſſi. Le Capitaine Lauba, un mien parent, qui pouvoit avoir ſoixante arquebuſiers à cheval, y arriva; environ les quatre heures après midi nous fuſmes tous paſſez.

A mon arrivée à Damaſan, m'arriverent deux hommes de Caſtelgeloux, que les Conſuls & habitans de la ville m'envoyoient, demandant ſecours; que Calonges avoit eſté devant la ville pour les ſommer, & qu'ils lui avoient reſpondu, que s'ils n'avoient nouvelles de moi le lendemain, qu'ils leur bailleroient la ville. C'eſtoit une choſe eſtrange, les villes qui n'avoient apparence de pouvoir eſtre forcées, trembloient de peur. Ils avoient capitulé qu'il n'y entreroit que les Capitaines, moyennant quelque argent qu'ils donnoient; mais c'eſtoit une feinte, car ils vouloient s'emparer de la ville, & y laiſſer des gens : car les Capitaines eſtant dedans avec les Huguenots de la ville, eſtoient bien aſſeurez qu'ils ſeroient maiſtres des Catholiques. Tout incontinent j'ordonnai à M. de Noé & au Capitaine Bengue, Lieutenant & guidon de la compagnie de M. de Fontenilles, qu'ils fiſſent repaiſtre leurs chevaux, & aux Capitaines du Plez & Pommies, faire repaiſtre leurs arquebuſiers à cheval, & qu'à l'entrée de la nuict M. de Noé partiroit avec vingt-cinq ſalades, & leſdits Capitaines du Plex & Pommies avec leurs arquebuſiers à cheval avec lui, & que l'un des meſſagers iroit en leur troupe, & le reſte des ſalades,

qui pouvoient eſtre dix, & les quatorze de ma compagnie iroient avec ledit Capitaine Bengue, & le Capitaine Lauba avec lui, & s'arreſteroient à un quart de lieue de la ville, en un lieu aſſigné; & ſi M. de Noé pouvoit entrer, il en donneroit advis au Capitaine Bengue, ſinon il ſe retireroit à lui, & moi je me devois rendre avec quatorze ou quinze Gentilshommes qui eſtoient avec moi & quelques quatre-vingts arquebuſiers à pied, à demi quart de lieue dudit Capitaine Bengue, à la maiſon d'un Gentilhomme nommé M. de Canet, & que là ils me donneroient advis de tout ce qui ſe paſſeroit. Ceci faiſois-je, afin que ſi les ennemis venoient pour empeſcher l'entrée de M. de Noé, que le Capitaine Bengue & lui ſe rallieroient enſemble, & moi auſſi me monſtrerois en campagne, pour les faire tenir en cervelle, entendant que nous eſtions trois troupes en campagne. Je ſçavois bien qu'ils en ſeroient bientoſt advertis par ceux-là qui faiſoient les bonnes gens, demeurant en leurs maiſons ſous l'Edit du Roi; & partiſmes toutes les trois troupes de nuit pour ne donner cognoiſſance aux advertiſſemens du petit nombre que nous eſtions.

M. de Noé fut à une heure après minuit aux portes de Caſtelgeloux, là où il y euſt

grandes disputes, si on le laisroit entrer ou non. Les uns disoient *oui*, les autres *non*; de sorte qu'ils le firent demeurer deux grosses heures avant de conclure, & à la fin les Catholiques se jetterent à la porte de la ville, & se firent maistres de la porte & l'ouvrirent: & comme il fut dedans, il en donna advis au Capitaine Bengue, & lui manda de se retirer à moi, comme il estoit ordonné; ce qu'il fist. Il estoit desja soleil levant. Sur la pointe du jour arriverent devant Castelgeloux deux Huguenots qui estoient enfans de la ville, & venoient sçavoir avec ceux de la ville, si l'argent estoit prest, & s'ils estoient délibérez de laisser entrer les Capitaines, comme ils avoient accordé, & que ledit Sieur de Peyre estoit avec tous ses gens à un quart de lieue de-là, qui avoit fait alte attendant leur retour. Et comme quelques-uns les amusoient en paroles, sortirent quatre chevaux qui en prinrent l'un, & l'autre se sauva & donna advis à M. de Peyre que son compagnon avoit esté prins, & que c'estoient gens d'armes qui portoient casaques jaunes. Alors M. de Peyre cogneut que je m'estois levé plus matin que lui; & se retira au Mas. M. de Fontenilles estoit arrivé la nuict à point nommé à Buset, un quart de lieue de Da-

maſan, où je m'eſtois retiré, après que j'eus donné l'ordre de marcher la nuit : & me conta par les chemins que M. le Mareſchal n'avoit point paſſé la riviere de Garonne pour s'en aller en Languedoc, comme M. de Joyeuſe nous avoit aſſeuré qu'il feroit; mais qu'il s'en alloit vers Muret pour ſoulager le pays. Ceſte nuict-là j'eus deux grandes joies; la premiere & principale, de ce que M. le Mareſchal s'eſtoit raviſé & ne paſſoit point la riviere, car j'eſpérois que nous ferions quelque choſe de bon pour le ſervice du Roi & du pays; & l'autre, de ce que j'avois ſecouru Caſtelgeloux, qui nous apporteroit grandiſſime profit, tant en Bourdelois qu'en Bazadois. Ce que j'ai voulu eſcrire, pour monſtrer qu'avec peu de forces, j'ai fait ce que j'ai peu, ſans croupir en ma maiſon, ni laiſſer tout à l'abandon.

Capitaines, encore que ce ne ſoit pas ici de grandes conqueſtes & batailles, ſi pouvez vous apprendre auſſi bien qu'en autres endroits de mon livre, de quoi profite une grande diligence (je ſuis tousjours ſur cette leçon, on ne vous la ſçauroit trop répéter), & comme il fait bon hazarder quand il eſt néceſſaire. Quand je paſſai la riviere, vingt hommes m'euſſent empeſché de paſſer, s'ils

fuſſent demeurez aux maiſons du port de Paſcau; car il faut, malgré qu'on en ait, arriver entre les deux grandes maiſons; car vous ne pouvez faire deſcente que là où à Montluc, là où pareillement il y a une grande maiſon à la deſcente. Et ſi j'euſſe voulu diſcourir ſur la raiſon de mon paſſage, je n'euſſe trouvé homme qui euſt eſté d'advis que je deuſſe hazarder de paſſer. Par ainſi vous pouvez cognoiſtre que la guerre porte, qu'il faut hazarder quelquefois, quand l'affaire eſt de grande importance, & ne regarder pas tousjours à la raiſon de la guerre. Mais auſſi peus-je bien dire, que ſi vous eſtes longs à entreprendre, & longs de pourvoir à l'exécution, vous pourrez plus perdre en hazardant, que gaigner; car l'homme qui hazarde, il faut que ſon entreprinſe ſoit ſecrette & de prompte exécution, pour garder que l'ennemi ne ſçache ce que vous voulez faire avant que vous veniez à l'exécution: car ſi vous lui donnez temps de le ſçavoir, ou de pouvoir rompre ce que vous voulez faire, penſez qu'il a du jugement comme vous, il pourvoira ſi bien à ſon fait, qu'au lieu que vous le penſerez ſurprendre, vous vous trouverez ſurprins & deffaits. Ne prenez pas tousjours le plus aiſé, ains trompez-le, faiſant

ſemblant de vous jetter en un lieu pour paſſer par un autre. Quant à la diligence, M. de Noé ne demeura pas deux heures à repaiſtre à Damaſan, que la nuit le ſurprit : toutesfois ſur l'heure il partit ſans marchander. Combien y a-t-il de Chefs qui euſſent voulu donner temps aux gens de cheval de repaiſtre & ſéjourner la nuict, pour le moins juſques à une heure ou deux devant jour, veu qu'ils avoient demeuré tout le long du jour au paſſage de la riviere avec une extreſme chaleur ; que ſi je l'euſſe ainſi ordonné, M. de Noé euſt trouvé les ennemis dans la ville, comme ils le trouverent à lui dedans. Par ainſi je vous conſeillerai tousjours de vous ſouvenir de la deviſe d'Alexandre-le-Grand : *Ce que tu peux faire aujourd'hui n'attends au lendemain*. Après une grand' corvée, vous vous repoſerez à voſtre aiſe, & acquererez de l'honneur. Il faut ſouvent faire crever vos chevaux ſous le faix, vous en recouvrerez aſſez, & non pas de l'honneur, quand vous l'aurez perdu. C'eſt choſe qui ne ſe trouve pas, & pour laquelle vous portez l'épée au coſté.

Comme je fus retourné à Damaſan, je me retirai à Buſet, maiſon du Seigneur de Caumont, mien parent : & incontinent après

diſné montai à cheval, & m'en allai avec trente chevaux que je pouvois avoir, & les argoulets du Capitaine Lauba, droit à Peuch, qui eſt à la Reyne de Navarre & à moi. Le Sieur de Peyre s'eſtoit retiré avec tous ſes gens dans le Mas, qui eſt à une grande lieue de Peuch : & quand j'y fus arrivé, il eſtoit trois heures après midi. Les nouvelles allerent à lui que je marchois droit au Mas ; qui fut cauſe qu'il partit incontinent & chemina toute la nuict. Lauba ſe mit ſur la queue, & en euſt eu poil ou plume, car il eſt haſardeux Gentilhomme, & les deux Capitaines qui eſtoient avec lui de meſme ; mais il ne ſceut rien de ſa retraite juſques au lendemain qu'il eſtoit ſoleil levant, & s'en allerent jetter ſur la piſte : & leur dit-on qu'ils eſtoient desja au mont de Marſan. Et le lendemain je tirai dudit Caſtelgeloux ledit Sieur de Noé & la cavallerie, & y laiſſai dedans les Capitaines du Plex & Pommies, qui paracheverent de faire leurs compagnies, leſquelles tousjours ont eſté bonnes ; car ils ont ordinairement eu quatre-vingts arquebuſiers à cheval pour le moins ; & ne ſéjournoient guere qu'ils ne fuſſent journellement en campagne, & bien ſouvent couroient juſques au mont de Marſan, & y ont fait beaucoup de combats. Je

m'en retournai à Agen; & le meſme jour que j'y arrivai, un courrier de M. le Mareſchal m'apporta des lettres, par leſquelles il me mandoit, qu'il avoit entendu, tant par M. de Joyeuſe que d'autres, que je m'en voulois aller à Libourne, ſur le commandement que le Roi m'en avoit fait, & que quand le Roi m'avoit eſcrit de m'y aller mettre, il ne ſçavoit pas que les affaires de la Guyenne allaſſent ſi mal, & qu'il me prioit que je le conſidéraſſe bien; & que ſi j'abandonnois le plat pays, le Roi ni Monſieur ne le trouveroient pas bon.

Je lui eſcrivis, que quelque choſe que j'en euſſe dit, ce n'avoit jamais eſté ma volonté, & qu'il s'aſſeuraſt que je n'eſtois pas marchand pour eſtre prins au premier mot, & que j'eſtois fort resjoui de ce qu'il vouloit encore temporiſer en la Guyenne, pour voir la délibération que l'ennemi voudroit prendre; car il me mandoit ainſi par ſes lettres, & que s'il lui plaiſoit, cependant que ſon camp ne faiſoit rien, marcher vers Nogarol & le mont de Marſan, pour voir ſi l'ennemi voudroit prendre courage de ſortir de Bearn pour nous venir combattre, nous pourrions faire quelque choſe, & que cela, ſelon mon advis, profiteroit; afin que ſi Montgommery

vouloit entrer ès terres du Roi, il cogneuſt qu'il lui ſeroit bientoſt ſur les bras pour le combattre. Il me reſcrivit qu'il eſtoit content, qu'il ſe rendroit à Auch dans cinq jours, & que je m'y trouvaſſe. Je ne voulus bouger les cinq Enſeignes que mon nepveu de Leberon commandoit, de Libourne & Saincte-Foi, combien que les deux qui demeuroient à Saincte-Foi n'y eſtoient, ſinon pour eſpargner les vivres de Libourne; mais advenant un ſiege, ils avoient charge qu'incontinent que M. de Leberon leur manderoit, ils ſe retiraſſent à Libourne, où le Chevalier Horloge (a) eſtoit, qui faiſoit des tranchées par dedans, comme ſi de jour en jour on euſt attendu le ſiege. Je prins les cinq Enſeignes que le Capitaine Caſtella commandoit en abſence du Chevalier & de mon nepveu, ma compagnie, celle de Meſſieurs de Gondrin & de Fontenilles. Deſpeſchai en poſte à M. de la Chapelle Lauzieres, qui eſtoit à Cahors, & qui ſe tenoit tousjours preſt pour amener la nobleſſe de Quercy, qu'il marchaſt en diligence, & que M. le Mareſchal mar-

(a) Le Traducteur de M. de Thou le nomme le Chevalier *Horologio*. Le Frere le nomme auſſi *Orlogio*; mais le vrai nom eſt *Orologio*; c'étoit un Ingénieur Italien.

choit de ſon coſté droit en la Chaloſſe ; ce qu'il fit promptement, & amena ſous ſa cornette ſoixante-dix Gentilshommes. Tous ceux d'Agenois vinrent avec moi. Il n'en demeura un ſeul en ſa maiſon, ſauf le Capitaine Pauliac, le vieux, que je fis retourner par force à Villeneuſve, pource qu'il en eſtoit Gouverneur, tant pour garder ledit Villeneuſve, que pour favoriſer de ce qu'il pouroit Libourne, ſi les ennemis y alloient.

M. de Caſſaneuil eſtoit Mareſchal-de-Camp de noſtre troupe, & logeoit, comme ſon rolle meſme portoit, cent trente-cinq Gentilshommes ſoubs ma cornette, & ſoixante-dix ſoubs celle de M. de la Chapelle-Lauzieres, les ſuſdites compagnies de gens d'armes, & ſix cornettes d'arquebuſiers à cheval : voilà la troupe que j'avois. Sous la cornette de M. le Mareſchal, il y avoit près de trois cens Gentilshommes, comme ledit Sieur Mareſchal meſme me dit à Granade, préſent ſon Mareſchal-de-Camp, qui eſtoit M. de la Croiſette (4), tant du coſté de Comenge que de Languedoc. Il avoit vingt & deux Enſeignes de gens de pied que M. de S. Geran de la Guiche commandoit, & dix de M. de Savignac. Sa compagnie d'hommes d'armes, celles de Meſſieurs le Comte d'Eſterac, de

Lauſun, de Terride, de Negrepeliſſe (a), des deux Bellegarde (b), pere & fils, de Gramond, du Mareſchal de la Foi (5), de Joyeuſe, d'Aubigeon (6), d'Arne, de Sarlabous, avec les trois que j'avois, faiſoient le nombre de quinze cornettes de gens d'armes, & la ſienne que nous prenions pour deux, pource qu'il a cent hommes d'armes, le tout revenoit à dix-ſept. Et nous joignîſmes avec lui à Auch : puis allaſmes à Nogarol, où ledit Sieur Mareſchal (c) demeura deux jours. Les ennemis avoient desja paſſé la Dou, & tenoient le mont de Marſan, Granade & Cazeres. Je commandois l'avantgarde.

Le lendemain que le camp fut à Nogarol, M. le Mareſchal tint conſeil, où je me trouvai, & voulois que nous marchiſſions en avant ce meſme jour, & eſperois que nous ſurprendrions ceux de Cazeres & de Grenade, toutesfois M. le Mareſchal n'en fuſt

(a) François de Carmain, Comte de Negrepeliſſe, Chevalier de l'Ordre du Roi. (*Mém. de Conde, in-4°. Tome I, p. 18.*)

(b) Selon M. Secouſſe, p. 29, le Bellegarde, fils, dont il s'agit ici, n'eſt point Roger, mais ſon frère puîné. Roger étoit à la Cour.

(c) Le Maréchal de d'Amville.

point d'opinion, ce jour-là, pource qu'aucuns propoſoient que dès que les ennemis entendroient noſtre arrivée, ils paſſeroient la riviere de la Dou en Bearn, pource qu'elle eſtoit fort baſſe, & ſe gueyoit en pluſieurs lieux. M. le Mareſchal propoſa en ce conſeil, qu'attendu qu'il n'avoit point de groſſe artillerie pour battre les villes, & qu'il n'avoit que quatre pieces de campagne, qu'il ne délibéroit point de paſſer plus outre, ains s'en retourner en ſon gouvernement pour executer les entreprinſes qu'il y avoit, & pour recouvrer les places que les ennemis y tenoient & beaucoup d'autres raiſons que ledit Sieur Mareſchal mettoit en avant. Cette faſcheuſe chanſon eſtoit tousjours à nos oreilles. Et encore que ces raiſons fuſſent apparentes, je ne les pouvois trouver bonnes, pource que je voyois clairement advenir en la Guyenne ce qui eſt advenu, comme faiſoient auſſi tous ceux qui y avoient intéreſt comme moi; & entraſmes ſi avant que je fus contraint de lui dire qu'il falloit qu'il reſpondiſt au Roi auſſi bien de la Guyenne, que du Languedoc, & que par ſa patente il trouveroit qu'il avoit accepté de commander aux quatre provinces, qui eſtoient Dauphiné, Provence & Guyenne, auſſi bien que Languedoc

Languedoc dont il eſtoit Gouverneur, & je le priois d'y vouloir adviſer. Il me reſpondit que par toutes les trois provinces il y avoit Gouverneurs, & que chacun gardaſt ſon Gouvernement, comme il feroit le ſien. Je cogneus bien à ces parolles, qu'il ſe faſcha de ce que je lui avois dit, car ces gens veulent qu'on leur accorde tout ce qu'ils diſent. Si eſtoit-il vrai pourtant, car il avoit embraſſé tout cela. Et demeura ainſi le conſeil ſans réſolution, & me retirai après avoir prié M. de Joyeuſe & M. de Bellegarde de lui vouloir remonſtrer, car de moi je cognoiſſois bien que je l'avois faſché, & ne lui en voulois plus rompre la teſte. Ils me promirent de le faire, & laiſſai un Gentilhomme auprès d'eux, afin qu'ils m'advertiſſent de ſa délibération. Bientoſt après leſdits Sieurs me manderent qu'il s'eſtoit réſolu d'aller à Grenade, dequoi je fus fort aiſe, comme auſſi fut toute noſtre troupe.

Je lui eſcrivis promptement s'il trouveroit bon que j'allaſſe la nuit devant enfermer ceux qui eſtoient dans Grenade, voir ſi nous leur pourrions donner une eſtrecte (a), il me manda qu'il le trouveroit bon & qu'il avoit desja fait partir l'Eſtang de Cornuſſon avec

(a) Un échec.

les quatre cornettes de cavalerie qu'il avoit pour se jetter dans Cazeres, qui estoient celles dudit de l'Estang, de S. Pourget, du Sendat & de Clerac. Je partis à l'entrée de la nuit avec la Noblesse & ma compagnie, & sans une pluie qui nous print la nuit, la plus grande que je pense jamais avoir veu, j'eusse attrapé à Grenade quatre vingts ou cent chevaux qu'il y avoit, qui estoient de mes voisins de Thonens & Clerac. J'eusse mieux aimé les rencontrer, que trois cens d'autres, & croi que je les eusse si bien accoûtrés qu'à peine eusse-je eu jamais crainte d'eux, car c'est la taniere des mauvais garçons. Mais un malheur seul ne m'advint pas, car la pluie me contraignit me jetter dans Gaubé, qui est à M. de Valence mon frere, qui dura pour le moins trois grosses heures, & encore ne me fussent-ils pas eschappez, n'eust esté que comme M. de l'Estang fut arrivé à Cazeres, il depescha sur l'entrée de la nuit l'Enseigne du Capitaine de S. Porget avec douze Salades, pour aller découvrir jusques au-delà de Grenade, tirant au Mont-de-Marsan. Et comme l'Enseigne fut auprès de Grenade, il n'entra point dedans (& ne pensoit aussi qu'il y eust des ennemis; & ne se vouloit point descouvrir) & passa outre

plus d'une lieue vers le mont de Marsan. Comme il vit qu'il ne trouvoit rien, il s'en retourna par le mesme chemin. Et estant devant les portes de Grenade, il fit entrer sa guide descouvrir dans la ville s'il y avoit rien, lequel estant à la porte vit sortir gens de cheval à la place & par les rues qui alloient & venoient. Il tourne à l'Enseigne, & lui dit ce qu'il avoit veu : & qu'encore que la nuit fust fort obscure, il lui sembloit qu'ils portoient casaques blanches. L'Enseigne mit pied à terre, & s'en va tout seul sur la porte de la ville & entra dedans; encore qu'il vid bien les gens à cheval, mais il avoit quelque opinion que c'estoit moi, pource qu'ils avoient entendu que je m'y devois rendre au point du jour, ce que j'eusse bien fait encore deux heures devant jour si la pluie ne m'en eust gardé. Il ne pouvoit bien descouvrir s'ils avoient casaques blanches, ou non, & se mit dans la ville quatre ou cinq pas en avant.

Ceux qui estoient logez contre la porte sortirent dehors pour monter à cheval. L'Enseigne qui les apperceut, estoit si pres d'eux, qu'il cogneut qu'ils avoient casaques blanches & cuida regaigner la porte de la ville, mais il fut enfermé par derriere, & prins. Ils lui

firent dire tout & le monterent en crouppe, l'en amenant au grand trot & galop. Le Comte Mongommery, qui eſtoit vers Montaut, & Nugron en fut bientoſt adverti : & lui donnerent telle allarme, qu'il monta incontinent à cheval, ſans deſcendre juſques à ce qu'il fuſt à Orthez, & ſon artillerie demeura par les chemins abandonnée : & n'y avoit pas trente hommes à la relation des bonnes gens du pays & d'eux-meſmes, & de ceux qui eſtoient priſonniers. M. le Mareſchal arriva à Granade un peu après le ſoleil levant. Mon quartier avec l'avant-garde fut à Sainct Maurice qui eſt à M. de Barſac de Quercy ; & voulut M. le Mareſchal que M. de Savignac fuſt de l'avant-garde, & les compagnies de MM. de Gramond & d'Arne, & M. de la Chappelle Lozieres, & les trois compagnies de gens d'armes que j'avois. Et voilà comme nous arrivaſmes tous à Granade trois lieues du mont de Marſan. Deux jours après noſtre arrivée, M. le Mareſchal tint encore propos de s'en vouloir retourner, car c'eſtoit tousjours ſon refrain, & diſoit : *Qu'eſt-ce que je voulois qu'il fiſt dans le pays de Bearn : veu que toutes les villes eſtoient rendues, & que le Roi n'y tenoit plus villes ne chaſteaux qu'il ne faiſoit que perdre temps, & d'autre*

part que les vivres lui failloient, & que desja les ſoldats crioient à la faim, & auſſi qu'il n'avoit point d'artillerie pour battre les villes. Il y avoit de la raiſon des vivres, pource que le charroi n'eſtoit pas encore arrivé; car dès qu'il me manda qu'il vouloit marcher, je mandai promptement cottiſer tout le Condomois, l'Armagnac, l'Eſterac, Commenge & Bigorre, & dans deux jours nous euſmes plus de vivres qu'il ne nous falloit.

A la fin je cogneus bien que ſon affection ne ſe perdroit point ni de ſon conſeil, car de moi je n'y entrai jamais, ſinon à celui de Nogarol. L'on ne m'y appelloit point, ni je ne m'y préſentois pas auſſi, parce que je cognoiſſois bien qu'on ne prenoit pas plaiſir quand je diſois que nous devions faire la guerre en Guyenne, puiſque les ennemis y eſtoient; & cogneus bien que tous les conſeils qui ſe tenoient ſans moi, n'apportoient rien de bon en la Guyenne. Nous qui eſtions Gaſcons, en tenions de noſtre coſté,

Voyant donc que cette volonté continuoit je priai M. le Mareſchal me laiſſer aller attaquer le mont de Marſan, eſpérant de l'emporter. Il me dit : *Comment je penſois prendre une ville fermée de murailles qui eſtoit bonne, & non ſeulement une, mais trois toutes cloſes.*

de bonnes murailles, ce qui eſtoit vrai. Toutesfois je lui reſpondis, *que j'en avois prins d'autres plus fortes que le mont de Marſan d'emblée, & là où il y avoit de meilleurs ſoldats.* Il me reſſouvenoit de Piance, qui eſtoit bien autre choſe que le Mont-de-Marſan, encore qu'il ſoit aſſez fort. Je lui diſois auſſi, *que M. de Terride avoit bien eſté prins en meſme ſorte à Orthez. Parquoi puis que nos ennemis l'ont fait, je le pouvois faire, & que par adventure je leur pourrois bien rendre la pareille.* A la fin il me dit, *qu'il en eſtoit content;* je le priai de laiſſer venir M. de Savignac avec les dix Enſeignes, ce qu'il m'accorda. Je ne peus pas partir le lendemain (a), qui eſtoit le treizième jour, car il pleut tout le jour: & néantmoins je voulus aller avec quarante ou cinquante chevaux recognoiſtre la ville, & ne peus aller plus de demie-lieue. J'arrivai en trois ou quatre maiſons, où je trouvai le Capitaine Arne, & M. de l'Arbous Lieutenant de M. de Gramond, leſquels me dirent que le ſoir devant ils y avoient eſté comme auſſi avoit fait M. de la Chapelle Lozieres. Et parlaſmes longuement tous trois de la réſolution que M. le Mareſchal prenoit de s'en vouloir

(a) Le 13 Septembre.

retourner, & cognoiſſoient bien ceux qui adhéroient à ſon opinion de retourner faire la guerre en Languedoc, & laiſſer la Guyenne, qu'ils ne trouveroient pas grande réſiſtance à executer leurs entreprinſes en Languedoc, veu que la force des ennemis eſtoit en Bearn, d'où je croi bien qu'ils penſoient que les ennemis ne bougeroient. Mais nous autres qui eſtions de la Guyenne, ſçavions bien que Mongommery ne pouvoit vivre longuement en Bearn, & qu'il falloit que par néceſſité, quand bien il ne le voudroit pas faire, il ſe jettaſt ſur le pays du Roi & ſur nos maiſons. Je cognoiſſois bien auſſi que ceux qui ſuivoient l'opinion de M. le Mareſchal penſoient que reprenant les villes de Languedoc, ils feroient de grands ſervices au Roi, dont ils tireroient les grandes loüanges, & mettoient leurs maiſons en ſeureté. Je n'eſtois pas marri que ceux qui eſtoient du Languedoc, euſſent cette opinion, & qu'ils vouluſſent tirer M. le Mareſchal en Languedoc pour toutes ces conſidérations; car j'ai tousjours oui dire, *que plus près eſt la chemiſe de la robbe, & quelque choſe qu'on face on cherche le profit.* Cela les excuſe, n'y ayant point de deshonneur, comme il n'y en avoit pas auſſi. J'eſtois ſeulement del-

pité contre ceux qui tenoient l'opinion des autres, & qui eſtoient de la Guyenne, ce qu'ils faiſoient pour plaire à M. le Mareſchal, & deſirois que les ennemis leur brulaſſent leurs maiſons, pource qu'ils tenoient pour le ſecours de Languedoc, où ils ne pouvoient rien perdre, & ſembloient chercher la ruine de leurs maiſons & parens. Je ſçai bien d'autre part qu'il me fut dit qu'il y en avoit de ceux qui eſtoient de la Guyenne, qui diſoient à M. le Mareſchal que toutes les perſuaſions que je lui faiſois de faire la guerre en Guyenne, n'eſtoient ſinon, pource que ſi M. le Mareſchal faiſoit quelque choſe de bon, l'on m'en donneroit loüange, & diroit-on que j'en eſtois cauſe, comme l'on faiſoit du temps des premiers troubles, quand M. de Burie & moi eſtions enſemble. Et ſi jamais j'y avois penſé, je prie Dieu qu'il n'ait jamais pitié de mon ame, & ſi je taſchois ou avois autre volonté, ſinon qu'il fiſt quelque choſe grande, & que je fuſſe auprès de lui pour faire quelque bon ſervice au Roi, afin qu'il acquiſt une telle réputation, que le Roi à jamais l'aimaſt & eſtimaſt, & qu'il me ſentiſt ſi bon gré du ſervice que je lui aurois fait, qu'il prinſt en protection mes enfans, & les aidaſt d'avoir quelque bien du Roi;

car de moi j'eſtois délibéré ſi je voyois la guerre finie, me retirer en ma maiſon, me ſentant desja vieux & caſſé du corps & de l'eſprit. D'ailleurs j'avois Dieu merci acquis aſſez d'honneur, ſans aller deſrober celui d'autrui : mais quoi, l'on ne ſçauroit oſter la malice du cœur des hommes, depuis qu'ils lui ont donné une fois racine. Ils nous font penſer à ce que nous n'avons penſé, & dire ce que nous n'avons jamais dit. Je laiſſerai ce propos & retournerai à mon entreprinſe du mont de Marſan.

Le ſoir meſme eſtant retourné à S. Maurice, M. le Mareſchal m'envoya remonſtrer que je ne devois point aller au mont de Marſan, & que ſi j'eſtois repouſſé je donnerois mauvaiſe réputation à ſon armée, & que je n'en pouvois eſpérer qu'une honte, & qu'auſſi il eſtoit réſolu s'en retourner dans deux jours. Je crévois de dépit quand j'ouïs ce langage. Je lui envoyai les Seigneurs Vicomte de Labatut, Chevalier de Romegas, M. de Savignac meſme, qui eſtoit des ſiens, Darblade & la Mothe-Gondrin, pour lui remonſtrer & prier de ma part de ne ſe vouloir point faſcher, & avoir patience encore pour quelques jours, & que de vivres il voyoit qu'ils en avoient tant que l'on n'en ſçauroit que faire. D'autre

part qu'il ne falloit que paſſer la Dou, que nous trouverions cinq maiſons des Huguenots qui eſtoient en la Souveraineté du Roi, là où nous trouverions vivres pour nourir ſon camp un mois; car par tout ce pays les Huguenots & Catholiques les y avoient retirez, & qu'il me laiſſaſt ſeulement aller au mont de Marſan, & que je ne lui demandois que deux de ſes piéces de campagne pour battre les guérites & deffences qui ſervoient aux ennemis de flancs. Ils me rapporterent que quelques diſcours qu'ils m'euſſent ſceu faire, il eſtoit réſolu s'en retourner, & qu'il eſtoit bien content me preſter les deux piéces. Le matin comme tout le monde eut repeu, nous marchaſmes, eſtant arrivé M. de Montaſtruc (a) avec les deux piéces, ayant charge de me dire de la part de M. le Mareſchal qu'il ſeroit fort aiſe que je changeaſſe d'opinion, & que je n'y allaſſe point. Je croi qu'il le faiſoit afin d'avoir cet advantage ſur moi, de pouvoir dire ſi je recevois une eſcorne : *Je lui avois bien dit.*

Toutesfois (7) nous nous miſmes en chemin, & marchai avec la cavalerie & quelques cent ou ſix vingts Argoulets, les cinq En-

(a) Pierre de St. Lary de Montaſtruc, mort en 1570.

ſeignes miennes après moi, & M. de Savignac venoit après menant les deux piéces. J'eus deux lettres par le chemin d'une femme de la ville, par leſquelles elle me mandoit que je n'y allaſſe point, car les ennemis eſtoient advertis de ma venuë, & que le jour devant le Capitaine Favas, qui eſt de Saint-Macaire, y eſtoit arrivé avec cent ou ſix vingts chevaux & un autre Capitaine avec cent hommes de pied. La ſeconde lettre me vint à demi-quart de lieue de la ville, par laquelle me mandoit qu'ils avoient fait leur revuë, & qu'ils s'eſtoient comptez cinq cens hommes de combat, en ce comprins les habitans de la ville, & que ſi j'y allois, je ne recevrois qu'une grande honte. Et encore que la femme & ſon mari qui n'eſtoient pas dans la ville fuſſent Catholiques & de mes amis, je n'y voulus adjouſter foi, & marchai juſques à la veue de la ville laquelle eſt en lieu bas. Je fis deſcendre cent ou ſix vingts Argoulets, afin qu'ils allaſſent gaigner les maiſons qui eſtoient auprès de la porte, & les y fis courir, afin de les garder de n'y mettre le feu, ce qu'ils euſſent fait; car il y en avoit desja dehors qui l'y mettoient, & furent contraints ſe retirer dedans, & commencerent à tirer à nos Argoulets des murailles en hors. Et pour

attendre nos gens de pied & les deux piéces, qui venoient derriere, j'allai paſſer à la riviere avec une troupe de gens de cheval, au-deſſous du mont de Marſan, tirant vers Dacqs, & à une arquebuſade pour aller découvrir de l'autre coſté de la ville, & recognoiſtre le foſſé, s'il y avoit de l'eau, afin d'y faire paſſer les Enſeignes du Sieur de Savignac, pour donner par deux coſtez.

Il y avoit eau juſques à demi-ventre des chevaux. Nous paſſaſmes : & comme je fus de-là, nous apperceuſmes quatre ou cinq chevaux qui ſe venoient jetter dedans; mais ils tournerent tout court, ſans pouvoir eſtre prins. Je fis mettre tous les gens de cheval en bataille, puis deſcendis de cheval, & fis deſcendre ſeulement le Capitaine Fieux, qui eſt d'auprès de Miradoux, & m'en allai droit au foſſé. La chaleur eſtoit grande, & les armes me peſoient fort : & fus contrainct de me mettre dans un petit foſſé, car je ne peus paſſer plus avant, à cauſe de la peſanteur des armes, & qu'il falloit monter le foſſé, & fis paſſer M. de Fieux, qui alla tout au long du foſſé de la ville : & trouva une femme tout contre le foſſé, cachée derriere une petite haye, laquelle il fit lever, cheminant tousjours : car l'on lui tiroit fort, comme

faiſoient bien à moi : car de-là où j'eſtois, il n'y avoit pas dix pas juſques au foſſé. A la fin ledit Capitaine Fieux revint à moi, & la femme auſſi, qui nous dit qu'il y avoit eau de la hauteur d'une picque, comme auſſi le Capitaine Fieux m'affirmoit, ſelon ſon opinion, & à ce qu'il en avoit peu cognoiſtre; & nous diſoit la femme, qu'encore il y avoit beaucoup de vaſe. Je perdis toute mon eſpérance de pouvoir rien faire par ce coſté-là, & qu'il falloit donner tous par un autre lieu; & laiſſai Meſſieurs de Fontenilles & de Madaillan en cet endroit; & m'en retournai avec la nobleſſe repaſſer la riviere. Et comme je repaſſois, il me ſembla voir quelques Enſeignes dans la ville, & bien près du pont. Et tout à un coup je les perdis de veue, & penſois que fuſſent des ennemis. J'avois, au partir de Sainct-Maurice, prié M. de Tilladet de vouloir aller parler à M. le Mareſchal, ſur ce que m'avoit dit M. de Montaſtruc : & pour l'aſſeurer que nous avions bonne eſpérance d'emporter la ville, & voir s'il lui pourroit faire trouver bon que nous paſſaſſions la riviere, & lui oſter l'opinion qu'il avoit. Ledit Seigneur de Tilladet s'en retourna incontinent, qui fut ſon malheur; car à ſon retour, il me trouva desja parti pour

paſſer la riviere : & me voyoit ſur le paſſage ; & d'autre part il voyoit que nos argoulets, qui eſtoient deſcendus à pied, faiſoient la cane derriere des maiſons. Il vint bas à courſe de cheval, & les fiſt oſter de derriere les maiſons, les faiſant mettre à la largue pour tirer aux carnaux, ſe mettant à galoper au long du foſſé pour donner courage aux argoulets : & s'en retournant par le meſme lieu où il eſtoit allé au long du foſſé, on lui tiroit à force. Et à la fin une arquebuſade lui donna dans le ventre : ſon cheval tomba, & lui ſe ſauva tout bleſſé plus de cent pas hors du tirer des arquebuſades. Il ſembloit qu'il n'euſt point de mal. Et fut apporté en une maiſon hors la ville : & dans deux jours après il mourut (a) de ce coup. Je n'avois rien veu de tout ceci, je recognoiſſois de l'autre coſté de la ville. Cependant les Capitaines Arne, Baron de l'Arbous, l'Eſtang, avec les quatre

(a) « Ce fut grand dommage (remarque Dupleix, *Hiſtoire de Charles IX*, p. 710) avec le long exercice des armes, & l'expérience qu'il s'eſtoit acquiſe ès guerres d'Italie, il étoit doué d'un grand courage, aſſorti d'une force de corps extraordinaire ; dont j'ai ouï faire des récits merveilleux, & entr'autres qu'il avoit remué ſeul à force de bras un canon embourbé, que ſix chevaux n'avoient peu dégager ».

compagnies de chevaux-legers, & M. de la Chapelle Lozieres estoient à main droicte contremont la riviere à une arquebusade de la ville.

Il faut à présent dire comment elle fut prinse. Le Capitaine Castella avec les cinq compagnies qui marchoient après moi, comme il fut à la veue de la ville, qui n'est qu'à une arquebusade (j'avois fait apporter cinq ou six eschelles sur une charette), voyant que nos argoulets ne faisoient guere bien : car tousjours ils vouloient regaigner le derriere des maisons ; il fit descendre les eschelles & traîner aux soldats : & sans m'attendre, ni sans attendre M. de Savignac, les pieces d'artillerie, ni autre commandement, ils baisserent la teste droit à la muraille, & leur fut fort tiré, neantmoins ils n'arresterent jamais qu'ils ne fussent au pied de la muraille, où d'arrivée ils dresserent trois eschelles, qui furent assez longues, venant jusques au haut de la muraille, par lesquelles les Capitaines ayant des rondelles, quelque tirer que les ennemis fissent, n'arresterent jamais de monter qu'ils ne fussent sur ladite muraille. Et voilà les ennemis en fuite. Nos gens les suivirent par le mesme lieu où ils prenoient la fuite, & descendoient après eux : & comme

ils penſoient gaigner la porte de l'autre ville pour la fermer après, les noſtres furent ſur les bras & entrerent peſle-meſle. Les ennemis tirerent droict au pont le long d'une grande rue, là où ils avoient fait une barricade, laquelle tous ne peurent pas gaigner; car l'on en attrapa une bonne troupe par les chemins. Or comme ils faiſoient teſte à la barricade, arriva M. de Savignac & ſes gens, leſquels à poinct nommé, comme les noſtres achevoient d'entrer avec les eſchelles, y eſtoient accourus, montans par les meſmes eſchelles à qui mieux mieux : & à meſme temps qu'ils entroient, couroient droit au pont, & y fut tué à l'arrivée un de ſes Capitaines nommé Eſcauſours, lequel eſtoit un des vaillans hommes que je vis jamais : car il y avoit long-temps que je le cognoiſſois.

A la fin les ennemis abandonnerent la barricade, & ſe jetterent dans l'autre ville par le guichet. Les cinq Enſeignes miennes les ſuivirent, & bien peu s'en fallut qu'ils n'entraſſent peſle-meſle. Les ennemis fermerent le guichet, & nos cinq Enſeignes furent contraincts de ſe jetter dans une petite maiſon qui touche à la porte de la ville, & à l'entrée fut tué un des cinq Capitaines, nommé Moſſaron. Les ennemis tiroient fort de la tour

la tour du portail : & les noſtres auſſi de cette petite maiſon jettoient fagots & table contre la porte, & fut là où le Capitaine Moſſaron fut tué. Et pour la grande quantité de pierres que les ennemis leur tiroient avec beaucoup d'arquebuſades, les noſtres ne laiſſerent de mettre le feu à la porte de la ville. J'avois veu, comme j'ai dit, ces Enſeignes en repaſſant la riviere ; mais je penſois que ce fuſſent ennemis : & comme nous euſmes repaſſé, un arquebuſier à cheval vint courant à moi, me dire que nos cinq Enſeignes eſtoient dedans la ville : & ſans attendre ce que M. de Savignac feroit, nous nous miſmes au galop, & fuſmes incontinent à la porte ; car il n'y avoit pas quatre cens pas. Je trouvai des gens de M. de Savignac par dedans & par dehors la porte, qui desja avoient fait un trou ; de ſorte qu'on pouvoit paſſer un à un par-deſſous. Nous miſmes tous pied à terre, & paſſaſmes par ce trou. J'avois amené quelques payſans de S. Maurice, qui venoient avec l'artillerie, leſquels ſe jetterent incontinent à la porte, & l'ouvrirent par force ; mais nous eſtions desja tous dedans. M. de Caſſaneuil (a), noſtre

(a) A la fin du Tome III des Pieces Fugitives pour ſervir à l'Hiſtoire de France, on trouve, dans les 64

Mareſchal-de-Camp, n'eſtoit pas venu avec moi; car je le trouvai au bout du pont, à une rue à main droicte : & me dit qu'il venoit de recognoiſtre une maiſon ou deux qui regardoient à l'autre ville. Il n'y avoit homme qui oſaſt demeurer en la grande rue; car la tour de la porte voyoit tout. Il m'amena aux deux maiſons, leſquelles eſtoient ſur le bout de la riviere : & montai un degré juſques dans une chambre qui regardoit ſur la riviere, & là promptement fis faire ſept ou huit trous en la muraille qui regardoient de l'autre coſté de la ville, d'où les ennemis tiroient fort : puis deſcendis en la rue & entrai dans l'autre maiſon tout joignant dans une ſalle baſſe, là où il y avoit une porte, par laquelle on deſcendoit par quatre ou cinq degrez ſur la riviere.

Les ennemis tiroient fort à la porte; & par un coin d'une petite feneſtre, j'apperçus que les ennemis rempliſſoient quelques tonneaux qu'ils avoient mis ſur une breſche de la muraille. M. de Savignac, M. Dandoſielle (a), ſon Maiſtre-de-Camp, le Capitaine Saint-

quartiers de Claude d'Iſarn, Marquis de Valadi, François de Pellegrue, Seigneur de Caſſaneuil.

(a) Il eſt nommé le Capitaine *Dandoſiele* dans le Journal des guerres de Caſtres, par Faurin.

Aubin, & encore un autre de ſes Capitaines, il ne me ſouvient du nom, ſe trouverent dans cette ſalle auprès de moi. M. de Caſſaneuil eſtoit entré en une maiſon là où il trouva un rabilleur de cuirs, grand homme, & me l'amena : & me dit qu'il n'y avoit point d'eau plus avant que la ceinture. Je lui dis *que je lui donnerois dix eſcus, s'il vouloit monſtrer le chemin aux ſoldats pour paſſer la riviere, & que je lui baillerois une rondelle à l'épreuve*, il me dit qu'*il le feroit*, je lui baillai la rondelle ; mais le vilain la jetta incontinent, me diſant qu'*elle peſoit trop*, & encore qu'il fuſt gros & puiſſant, il s'en trouvoit empeſché, & qu'il paſſeroit bien ſans cela. M. de Montaſtruc, Commiſſaire de l'artillerie, eſtoit auſſi près de moi. Je voyois qu'il ſe falloit haſter de paſſer ; car ſi les ennemis avoient une fois rempli les tonneaux, il ſeroit difficile d'entrer par cette breſche ; qui fut cauſe que je dis à M. de Savignac de faire entrer trois ou quatre de ſes Enſeignes. M. Dandoſielle, Sainct-Aubin, & l'autre Capitaine coururent à la rue & firent entrer les leurs ; car les cinq miennes eſtoient à la maiſonnette près la porte. Et comme les trois Enſeignes furent dans la ſalle, & force ſoldats des leurs qui entroient, je dis aux En-

ſeignes qu'ils ſuiviſſent hardiment cet homme, qui leur monſtreroit le chemin, & qu'il ne ſe falloit arreſter qu'on ne fuſt de-là la riviere contre les tonneaux, mandant promptement aux arquebuſiers qui eſtoient en la chambre, qu'il tiraſſent fort, afin de favoriſer le paſſage des noſtres. Et tout à un coup j'ouvris la porte & mis cet homme & un bon ſoldat qui s'offrit de ſe tenir près de lui, & après eux deux, les trois Enſeignes : & les trois Capitaines ſe mirent à leur queue. Je jettai cinq ou ſix arquebuſiers après. Puis je me jettai auſſi après eux; & tous ces Gentilshommes qui eſtoient avec moi. Il nous falloit deſcendre ces quatre ou cinq degrez. Les ennemis tiroient fort du coſté de de-là; mais les arquebuſiers qui eſtoient à la chambre les tenoient de ſi près, qu'ils n'oſoient monſtrer la teſte : tousjours deſcendoient ſoldats. J'eſtois ſur le bord de la riviere : & leur donnois tousjours eſpérance de paſſer avec eux. M. de Montaſtruc, Commiſſaire, qui vid que je deſcendois les degrez, ſe jette à la rue, & commence à crier : *O ſoldats, voilà M. de Montluc qui paſſe la riviere !*

Les ſoldats qui s'amuſoient au pillage, & ceux qui eſtoient dans la rue laiſſerent tout, aux cris que faiſoit M. de Montaſtruc que

je paſſois, & entrerent de foulle dans la ſalle : & ceux qui ne pouvoient gaigner les degrez, ſautoient à bas par les coſtez ; de ſorte que ſans regarder rien, ils ſe jettoient dans l'eau, comme quand on y pouſſe une troupe de moutons ; & vis la riviere ſi couverte d'hommes d'un bord à autre, que l'on ne voyoit point l'eau. J'entrois tousjours juſques à la moitié de la jambe dans l'eau, faiſant ſemblant de vouloir paſſer, comme faiſoient Meſſieurs de Braſſac, Chevalier de Romegas, & tous les autres Gentilshommes qui eſtoient avec moi, & M. de Savignac y eſtoit auſſi. Il n'y faiſoit guere bon pour lui : car il n'y avoit ſoldat qui n'euſt eau juſques aux deſſoubz des aiſſelles, & croi que s'il s'y fuſt mis, il en euſt eu juſqu'au col : car chacun ſçait bien qu'il n'eſt pas de la taille d'un géant : & y penſaſmes perdre beaucoup de ſoldats qui eſtoient petits ; mais je leur criois tousjours qu'ils ſe ſecouruſſent les uns les autres, comme ils faiſoient. Et faut croire & à la vérité, que ſi je n'euſſe adviſé de faire ces trous en cette chambre, & y mettre beaucoup d'arquebuſiers, comme j'avois fait, ſi que l'un coup ne demeuroit pas l'autre, & encore ouvrirent une feneſtre d'où pouvoient tirer deux ou trois à la fois, nous euſſions

perdu plus de cent hommes ; car de la muraille d'où ils nous tiroient & des tonneaux, il n'y avoit pas plus de six pas jusques au bord de la riviere où nos gens abordoient. Les Enseignes & les Capitaines allerent aux tonneaux. Je mandai promptement à ceux de la chambre, qu'ils ne tirassent plus, car ils donneroient aussi-tost aux nostres qu'aux leurs. Nos arquebusiers, qui estoient près des Enseignes, tiroient comme ceux de dedans. Les Capitaines s'adviserent de prendre le bord des tonneaux, qui n'estoient pas à demi-pleins, parce qu'ils n'avoient pas eu loisir de les remplir ; & tout à un coup je vis les tonneaux renversez de nostre costé ; & les Enseignes & Capitaines se jetterent dedans. Et voilà les ennemis en route & fuite droit au chasteau. Nos gens les poursuivirent, & en tuerent grand nombre sur leur fuite. Et comme je les vis dedans, je m'en revins en la rue, estant si las, que de ma vie je ne m'estois trouvé en tel estat. Et cogneus bien qu'il ne me falloit plus parler de porter les armes ; car je cuidai tomber dix fois en la rue. Il n'y a ordre, nous ne pouvons estre deux fois.

Le Chevalier de Romegas & le Capitaine Fabien, mon fils, m'amenerent par dessous

les bras, à la maiſon du Jonca (a), où je trouvai ſa femme, laquelle promptement m'appreſta un lict, & me mit dedans. Je trouvai que la ſueur m'avoit percé le collet de beuffle; de ſorte que les armes ſe reſſentoient de l'humidité. Nous n'avions apporté nul bagage; car nous avions tout laiſſé à Saint-Maurice, pource que moi-meſme n'avois pas trop d'eſpérance de venir à bout de l'entrepriſe : comme y ayant auſſi de la raiſon : & furent contraints mes gens de m'eſſuyer la chemiſe & tous les habillemens que j'avois deſſus. Et comme le Chevalier de Romegas, mon fils & autres Gentilshommes m'eurent remis entre les mains de mes ſerviteurs, ils s'en allerent à l'exécution du chaſteau. J'ai veu le temps, dis-je à ce brave Chevalier, que pour une telle journée, je n'euſſe quitté ni caſque ni corcelet : & s'il y euſt eu apparence de danger, j'euſſe paſſé la nuit en cet eſtat. Mais il n'y a ordre, faites vous autres jeunes, ce que les vieux ne peu-

(a) Il ſemble par le récit de Montluc, qu'on puiſſe conjecturer que ce *Jonca* étoit un Officier public. Seroit-ce une corruption de l'ancien mot *Joſtiſe*, qui ſignifioit *Juge*, ou *Juſtice ?* (Liſez le Vocabulaire qui ſe trouve à la ſuite du *Caſtoiement*, ou *Inſtruction d'un pere à ſon fils*, page 260.)

vent faire. Eſtans tous mes habillemens ſecs, ayant demeuré au lict environ demi-heure, je me levai & me retournai reveſtir. Sur quoi arriva M. de Savignac, le Capitaine Fabien, & quelques autres Gentilshommes avec eux, me dire que ceux du chaſteau ſe vouloient rendre, & voir ſi je trouverois bon que l'on les prinſt à merci, capitulant avec eux. Pource que je voyois que M. de Savignac & le Capitaine Fabien vouloient fort ſauver Favas, & qu'ils vouloient lui faire bonne guerre, parce qu'il étoit en réputation d'eſtre bon ſoldat, je leur dis qu'ils allaſſent capituler comme bon leur ſembleroit, je ſignerois leur capitulation, combien que j'euſſe bonne envie d'en faire une deſpeſche. Voilà pourquoi, quand ils ſe furent départis de moi, je fis partir après eux un Gentilhomme, pour aller parler ſecrettement aux ſoldats & à quelques Capitaines, que comme on parlementeroit; qu'ils regardaſſent d'entrer par un coſté ou autre, & qu'ils tuaſſent tout (a) : car il falloit venger la mort des Gentilshommes qui avoient eſté maſſacrez ſi malheureuſement à Navarreins; parce que,

(a) Malgré la voye des repréſailles dont Montluc veut colorer cette trahiſon, on ne reconnoît pas là cette loyauté qu'il invoque ſi ſouvent.

contre la foi promiſe, on avoit dagué le Sieur de Saincte-Colombe (a), & ſept ou huict autres qui s'eſtoient rendus, vies ſauves, à Orthez, lorſque M. de Terride fuſt prins. On fiſt cette exécution ſous prétexte qu'ils eſtoient ſubjets de la Reyne de Navarre. Et ſi le Roi veut toucher au bout du doigt d'un de ſes ſujets, ils diſent qu'il ne peut. Tout eſt permis à ces gens-là, & rien à nous. Le temps viendra que la chance tournera, comme j'eſpere : & les payerons de meſme monnoie.

Je ne pouvois pas mettre l'entreprinſe en meilleure main que de ce Géntilhomme-là : car il eſtoit parent proche du Baron de Pordeac, qui eſtoit du nombre des maſſacrez. Et comme il euſt parlé à deux ou trois Capitaines & aux ſoldats, ils coururent chercher quelques eſchelles, & les dreſſerent au coing de la baſſe-court à main gauche près des galleries : & les autres parlementoient à la porte ; & par-là les ſoldats entrerent, & tuerent tout ce qui ſe trouva là-dedans, ſauf le Capitaine Favas qui parlementoit. Et comme M. de Savignac & le Capitaine Fa-

(b) Selon Olhagaray, le Ste. Colombe qui fut poignardé après la priſe d'Orthés, s'appelloit Antoine d'Aydie.

bien virent le désordre, ils tirèrent ledit Capitaine Favas à eux dehors, qui fut bon pour lui; car autrement je crois bien qu'il eust passé par le chemin des autres. Et comme les gens de cheval, qui estoient à main droite, virent que nos gens estoient dans la ville, ils coururent un peu contremont la riviere; & trouverent un gué. Et encore qu'il fust bien profond, ils passerent & coururent droit au chasteau par le costé des religieuses. Par les fenestres s'en jetterent vingt-cinq ou trente que les gens de cheval sauverent : car sans cela, à grand' peine en y eust eu qui eussent porté tesmoignage, si ce n'eust esté le Capitaine Favas. Et voilà comme la ville fut prinse, J'en donnai du tout advis promptement à M. le Mareschal : & le matin je m'en allai le trouver. Il me promist de venir le lendemain avec tout le camp : & tout incontinent je m'en retournai audit mont de Marsan.

M. le Mareschal vinst le lendemain, que je m'attendois à donner ordre le mieux que je pouvois, que la ville ne fust plus saccagée; mais je n'y pouvois donner guere bon ordre. Et comme je voulois sortir par une porte pour lui aller au-devant, il entroit par l'autre; car mal-aisément pouvois-je sortir, à

cauſe que tout ſon camp eſtoit dans les rues qui paſſoit, meſmement la cavallerie : & me dit-on qu'il alla droit là où nos gens eſtoient entrez. Et comme il euſt veu le tout, & ſceu comme tout s'eſtoit paſſé, il dit : *Il y a eu ici plus d'heur que de raiſon.* Pluſieurs faiſoient bonne mine; mais ils euſſent eſté plus aiſes que j'euſſe reçu une eſcorne; & comme je fus dehors, on me dit qu'il eſtoit entré. Je m'en retournai, & demeurai plus de demi-heure enfermé dans les charois, que je n'en pouvois ſortir. Et à la fin je fis tant, que je gaignai ſon logis. Son Mareſchal de camp logea toute la cavallerie hors la ville, en des villages de-là la riviere, & l'infanterie aux fauxbourgs, & la nobleſſe dans la ville. Je penſois que cela lui donnaſt opinion & à ſon conſeil auſſi, de vouloir paſſer la riviere & entrer en Bearn, que nous euſſions ſans doute enlevé & forcé le Comte, ou de combattre, ou de s'enfermer dans Navarreins. Mais il dit tout réſoluement qu'il s'en retourneroit après ſes entrepriſes en ſon Gouvernement, & qu'il ne ſe vouloit point aller engager devant des villes en Bearn, veu qu'il n'avoit point d'artillerie pour faire batterie, & qu'il ne vouloit point que le Roi ni perſonne lui mit ſus qu'il s'eſtoit amuſé à autres

entreprinſes qu'aux ſiennes; qu'il avoit dit au Roi à ſon partement ce qu'il vouſloit faire, veu qu'il falloit qu'on combattiſt les murailles des villes de Bearn. Je lui remonſtrai comme le Comte prendroit l'un de ces partis, ou de hazarder la bataille, ce que je ne penſois pas qu'il oſaſt jamais faire, ou de quitter le pays, ſçachant noſtre venue, ou de s'enfermer en ſa place forte; & que je penſois que volontiers il ne prendroit ce dernier parti, ains ſe retireroit : & par ainſi nous aurions aiſément des canons de Dacqs & de Toulouſe; que cela faict, la Guyenne eſtoit paiſible, le pays de Bearn conquis, & qu'après, tout ce qui ſe trouveroit en Languedoc tremble roit; que ſi nous voulions nous mettre en queue dudit Mongommery, nous l'attraperions en quelque part, offrant de le ſuivre là par où il iroit pour cet effet. Mais il me propoſoit demi en colere difficulté ſur difficulté preſſé de ces Meſſieurs. Or il avoit envoyé le Baron de l'Arbous pour entendre nouvelles des ennemis vers Agetmau; lequel Baron lui manda par un Gentilhomme nommé le Repeyre, qui eſtoit de la compagnie de M. de Gramont, le déſordre en quoi le Comte de Mongommery s'eſtoit retiré en Bearn, & comme ſon artillerie avoit eſté abandonnée près de

deux jours sur les chemins vers Orthez; & M. le Mareschal mesme fut le premier de qui je l'entendis, & depuis par d'autres, comme j'ai escrit ci-dessus.

Le jour devant qu'il vouluſt partir pour s'en retourner, je fus adverti qu'il avoit despesché le Sieur de Lussan devers le Roi, sans m'en rien dire; lequel Lussan estoit mon ennemi, pource que je n'avois voulu souffrir qu'il fust Gouverneur de Lectoure. Je trouvai estrange qu'il ne m'en avoit rien dict, & pensai qu'il n'avoit pas fait election de celui-là pour dire bien de moi; car je cognoissois bien qu'il n'estoit gueres content de moi, pource qu'il tenoit tousjours son conseil à part, n'y appellant que M. de Joyeuse, Messieurs de Bellegarde, pere & fils, & M. de la Croisette, son Mareschal de camp. Il ne faut pas trouver estrange, si j'estois marri que les conseils se tinssent sans moi, & que rien ne me fust communiqué, veu que je menois l'avant-garde, & estois la seconde personne de l'armée. Si est-ce que cela est ainsi. J'avois occasion de m'en offenser bien avant; aussi-voyois-je que ces conseils se tenoient à nos despens.

Or comme je vis que c'estoit une résolution, qu'il s'en vouloit retourner, je me

rendis le soir à son logis, & lui remonstrai le plus doucement que je peus; car ainsi le falloit faire, *comme je voulois envayer mon fils quitter le Gouvernement au Roi, & que puisqu'il s'en alloit, je voyois bien que tout me tomberoit sur les bras, & que je n'avois point de forces pour résister & empescher que l'ennemi ne fist ce qu'il voudroit faire aux terres du Roi, & que autant d'honneur & de réputation que j'avois gaigné aux précédents troubles à conserver la Guyenne, je l'allois tout perdre à ceux-ci, aimant beaucoup mieux qu'un autre en eust le blasme que moi, qui n'avois jamais eu autre dessein que de m'ensevelir avec honneur, & rien plus* (a). Il me respondit *que je ne le devois point faire, ni me dépiter, ni contre le Roi, ni contre moi-mesme; & que je cognoissois bien que encore que le Roi lui eust baillé la charge de la Guyenne, comme des autres Provinces, il ne*

(a) « D'Anville, que Montluc avoit appellé en Guyenne, & qui avoit le commandement des troupes en cette Province, comme dans son Gouvernement de Languedoc, ainsi qu'en Provence & en Dauphiné, n'y fut pas plutôt arrivé, dit M. de Thou, que Montluc, qui ne pouvoit souffrir de compagnon, & bien moins de supérieur, se brouilla avec lui, comptant que le Roi lui ôtoit tout ce qu'il donnoit à d'Anville ». (*De Thou*).

s'en meſloit du tout point & me laiſſoit faire, comme j'avois accouſtumé; qu'il ſeroit bien marri de m'en dépouiller. Je lui reſpondis *que cela eſtoit de ſon honneſteté & bon gré, mais que ſa patente eſtoit ſi ample, qu'elle dérogeoit à la mienne; & que quand il lui plairoit, il commanderoit comme bon lui ſembleroit, ſans qu'il me reſtaſt une once de pouvoir, non plus qu'au plus ſimple cadet de la Gaſcogne.* Il me reſpondit, *que cela eſtoit vrai, mais que ma valleur & mon expérience me feroit tousjours rechercher.* Voilà là où on print fondement que je quittois mon Gouvernement, pour ne lui vouloir obéir. Et fut rapporté au Roi de cette ſorte par ledit Capitaine Luſſan ou autre, qui partit bientoſt après lui (& voilà pourquoi le Roi fut ſi marri contre moi de ce que je quittois le Gouvernement), ne lui faiſant jamais entendre que ce fuſt pour autre occaſion. A quoi j'avois autant penſé comme à me donner la mort moi-meſme. Mais je ſuis né ſous cette planette, d'eſtre tousjours ſubjet aux calomnies. Je le montrai bien, quand je l'allai trouver à Toulouſe auſſi-toſt qu'il fut arrivé, ſi mal comme j'eſtois, en lui offrant toute obéiſſance, ſans en avoir lettre ne commandement du Roi, de la Reyne, ni de Monſieur.

Par là on peut juger ſi le différent qui eſt commencé à venir entre lui & moi, ſortoit de-là. Si eſt-ce que je me doubtois qu'on me donnaſt une eſtrecte, pource qu'un perſonnage avoit mandé à M. de Noé, Lieutenant de M. de Fontenilles, qu'il allaſt parler à lui pour choſe qui m'alloit de la vie. Ledit Sieur de Noé partit de Panjas, ou bien de Nogarol, & s'en alla ſur des courtaus à grand' haſte, ſans le dire qu'à M. de Fontenilles. Et à ſon retour, nous trouvant dans le mont de Marſan, il nous dit à M. de Fontenilles & à moi, qu'un homme qui ne bougeoit de la chambre de M. le Mareſchal, & qui pouvoit entendre tout ce qui s'y diſoit, avoit dit à un ſien ami ces mots : *Montluc ne ceſſe d'importuner & faſcher M. le Mareſchal; mais il ſe trouvera un jour ſur les carreaux mort de coups de dague.* Or incontinent ce perſonnage vint à la maiſon de ceſtui-là, qui envoya querir M. de Noé, & le lui dit pour m'en advertir; qui fut cauſe qu'on advertit M. de Noé d'aller là où il alla. M. de Valence, mon frere, eſtoit à Gaure, qui eſt à lui, & n'y a que trois lieues du mont de Marſan enhors. Je l'envoyai par deux fois prier à joinctes mains de vouloir venir juſques-là; ce qu'il

ce qu'il ne voulut jamais faire (a). Il ne me souvient des excuses qu'il m'en donnoit. Je voulois qu'il démeslast ceci avec M. le Mareschal, & que personne ne l'entendist qu'eux deux ; & lui voulois faire nommer l'homme qui l'avoit dit, lequel estoit près de lui. Cela demeura ainsi : car je ne m'en voulois fier à personne : & encore que je n'en fisse aucun semblant, si le tenois-je fort mal à mon aise dans le cœur, & me suis depuis souvent estonné comme je me peus tant commander, & cognus bien que les ans dérobent la chaleur : car autrefois le plus grand Prince de la terre ne m'eust pas fait avaller cette pilulle. Tant plus que nous avons d'années sur la teste, tant plus le sang se dérobe du cœur, & semble que nous craignons plus la mort lorsque nous nous en approchons le plus. Peut-estre que celui-là advançoit cela de lui-mesme, & que M. le Mareschal n'y avoit pas pensé.

Le lendemain matin je me rendis à son

(a) L'Evêque de Valence, aussi souple & aussi fin Courtisan que Montluc l'étoit peu, connoissoit trop son humeur impérieuse, pour se mêler de cette affaire : il auroit craint de se compromettre, & de s'attirer l'inimitié de la Maison de Montmorency. D'ailleurs il n'ignoroit pas combien son frère avoit d'ennemis.

lever, & devant le jour ouis les tabourins ſonner aux champs : & commencerent à marcher à la poincte du jour. Et comme le ſoleil fut levé, je m'en allai heurter à ſa chambre. Un ſien vallet-de-chambre ſortiſt, qui me dit qu'il n'eſtoit point éveillé, combien qu'on m'avoit dit au bas du degré, que Meſſieurs de Joyeuſe, le jeune Bellegarde & la Croiſetté eſtoient entrez dedans. Neantmoins je demeurai demi-heure ou plus devant la porte : & y heurtai trois ou quatre fois, mais jamais perſonne ne me reſpondit, encore que le vallet-de-chambre qui eſtoit ſorti, eſtoit rentré, lequel j'avois prié lui dire, s'il eſtoit éveillé, que j'eſtois-là. A la fin, de honte que j'avois d'eſtre à ſa porte attendant, ce que Prince de la Chreſtienneté n'euſt voulu permettre, je fus contraint de me mettre dans un petit jardin qu'il y a dans le logis, & là me promenai, n'eſtant pas ſi mal accompagné, que je n'euſſe deux cens Gentilshommes ou plus auprès de moi, & des meilleures maiſons du pays, qui en crevoient de deſpit, & me diſoient beaucoup de choſes. Je cogneus bien que c'eſtoit l'amour qu'ils me portoient ; mais comme le plus âgé, je devois eſtre ſage, & conſidérer que je mettois beaucoup de choſes en hazard, ſi tout-à-fait je

rompois avec lui. Je demeurai plus d'une grand' heure, ou devant ſa porte, ou dans le jardin. Et à la fin vint M. de Bellegarde : & comme il vid cette nobleſſe, demanda où j'eſtois : ils lui dirent que j'eſtois dans le jardin, par lequel on y entroit de la ſalle. Alors il vint à moi, & me demanda pourquoi je n'allois à la chambre de M. le Mareſchal. Je lui dis *que j'y avois eſté & heurté pluſieurs fois, & que jamais on ne m'avoit voulu reſpondre.* Il me dit *qu'il y avoit plus d'une heure que M. de Joyeuſe & ſon fils, & le Capitaine la Croiſette y eſtoient entrez.* Alors je lui dis *que je ne ſçavois la raiſon pourquoi M. le Mareſchal me faiſoit tenir la mule à la porte de ſa chambre, & que je ne lui en avois jamais donné occaſion, & que j'avois eu ceſt honneur du Roi, de la Reyne & de Monſieur, tant qu'ils avoient demeuré en Guyenne, que jamais la porte de leur chambre ne me fuſt refuſée; que je n'eſtois de taille pour eſtre ainſi traité : mais puiſqu'il y alloit du ſervice du Roi, je ne voulois rien gaſter.* Il en demeura fort faſché, car lui & moi avions eſté bons compagnons & amis ; & jamais ne nous en ſéparaſmes que par ſa mort. Il heurta à la porte, & incontinent elle lui fut ouverte, & ſoudain fermée à mon nez. Tous les Gen-

tilshommes me conſeillpient de m'en retourner à mon logis, & de n'y retourner plus; mais je voulus avoir patience, dequoi je me ſuis cent fois eſtonné. Et depuis que M. de Bellegarde fuſt entré, ledit Sieur Mareſchal demeura encore plus d'un quart d'heure à ſortir : & comme il ſortit, je m'efforçay à lui donner le bon jour & l'accompagner à la Meſſe, & le priai de me vouloir laiſſer une compagnie de celles de M. de Savignac, ou deux cens arquebuſiers, juſques à ce que j'aurois déplacé les grains qui eſtoient dedans la ville, afin que les ennemis ne s'en aidaſſent pour avitailler Navarreins; car il fut eſtimé par M. de Cumies ou ſes gens, qu'il y avoit dans la ville plus de douze cens charrettées de tous grains : & auſſi par ceux qui manioient ma munition qui eſtoient unis avec les ſiens : car cette ville ſert de grenier à toutes les Lannes & pays de Baſques, d'où, au dommage de la France, on les tranſporte aux Eſpagnes. On dit que c'eſt un des plus beaux marchez de France. Il monta à cheval, & l'allai accompagner hors la ville : & me trouvai tout ſeul; car il n'y euſt pas un Gentilhomme de tous ceux qui eſtoient avec moi, qui montaſt à cheval. Je ne ſçai s'ils le firent pour n'avoir leurs chevaux preſts, ou bien

s'ils n'avoient gueres de volonté d'y aller. Et comme j'eus prins congé de lui hors la ville, & penſant que les arquebuſiers qu'il avoit envoyé quérir par le jeune la Croiſette, vinſſent pour demeurer avec moi, ledit la Croiſette me vint dire qu'il n'y en avoit pas un qui fuſt voulu demeurer : & ainſi s'en alla. Je deſpeſchai incontinent mon fils, le Capitaine Fabien, devers le Roi avec mes lettres, pour remettre le Gouvernement entre les mains de Sa Majeſté ; mais quand il fut au bourg de Dieu, il fut prins des ennemis : & là il perdit les lettres ; qui fut cauſe qu'il ne peuſt dire à Sa Majeſté les raiſons qui me mouvoient à le quitter, & m'en vouluſt grand mal ſadite Majeſté, penſant que je le quittaſſe pour ne vouloir obéir à M. le Mareſchal Danville, comme le Capitaine Luſſan lui avoit fait entendre. A quoi je ne penſai jamais ; mais je prévoyois la tempeſte. Je voulois me retirer, pour donner loiſir aux autres de faire mieux.

La choſe s'eſt trouvée toute notoire au dire de beaucoup de gens, tant d'une religion que d'autre, que ſi M. le Mareſchal euſt paſſé la riviere, le Comte de Mongommery s'en retournoit par là où il eſtoit venu ; car de mettre ſon camp dans Navarreins, il ne

le pouvoit faire, parce qu'il n'y avoit point de vivres, & dans les autres places de Bearn encore moins. Par ainſi il falloit que la néceſſité & la faim l'en fiſt retourner à vaude-route par là où il eſtoit venu, & nous quitter le pays. Et ſans difficulté nous l'euſſions défait ſur ſa queue ou à la teſte : & les payſans meſmes l'euſſent mis en déſordre, qui euſſent prins courage quand ils nous euſſent ſenti près, & n'euſſent jamais paſſé les rivieres. Et ſi lui-meſme veut confeſſer la vérité, comme font d'autres qui eſtoient avec lui, il ſe tint tousjours pour perdu, juſques à ce qu'il euſt entendu que M. le Mareſchal s'en retournoit ; & d'attendre une bataille, il ne le pouvoit faire, veu le grand advantage des forces que nous avions ſur les ſiennes. Il diſoit tousjours qu'*il avoit deux gros matins à ſa queue, & que ce ſeroit merveille s'il eſchappoit ; mais qu'il vendroit bien ſa peau.* Que je vueille dire auſſi que M. le Mareſchal s'en retournaſt pour couardiſe, il n'y a homme qui puiſſe dire cela ; car juſques ici l'on ne lui a pas baillé cette vilaine renommée. Il eſt d'une trop brave race, & a tousjours faict preuve du contraire : & le tiens pour un grand Capitaine, qui peut faire & beaucoup de bien & beaucoup de mal, quand il lui

plaira. Et quoique quelques-uns l'ayent calomnié, parce qu'il estoit si proche (a) de M. l'Admiral, si n'eus-je jamais cette opinion de lui. Je ne sçai pas ce qu'il fera à l'advenir. Je l'ai tousjours cogneu fort serviteur du Roi; mais il ne me devoit pas traiter ainsi. J'avois veu trop de rosti & bouilli en ma vie. Ce n'est donc la peur qui le fist retirer; car ses forces estoient si grandes par dessus celles des ennemis, que nous eussions deffaict le Comte de Mongommery avec la cavallerie seule, & nos argoulets qui fussent descendus à pied, sans qu'homme de pied des nostres s'en fust meslé : car à la bataille de Ver, M. de Duras avoit trois fois plus de gens de pied que n'avoit le Comte de Mongommery, & beaucoup plus de gens de cheval, & de meilleurs hommes, & de meilleurs Capitaines; & nous n'estions pas tant pour deux tiers de cavalerie, que nous estions à ceste heure : & néantmoins nous les défismes & gagnasmes la bataille. Pourquoi il ne faut point dire que cela fust pour peur qu'il

(a) L'Amiral de Coligny étoit neveu du Connétable. L'Histoire reproche en cette circonstance à d'Anville une collusion secrette avec les Chefs de l'armée Protestante. D'Anville & ses frères (dit-on) étoient mécontens de la Cour.

euſt d'eſtre battu, veu qu'il y en avoit ſi peu de raiſon; mais ce fut noſtre malheur, de ce que M. le Mareſchal s'imprima en ſon opinion, & ſon conſeil encore plus, qu'il ſe ruineroit devant les villes de Bearn, & qu'il ne feroit rien qui vaille, ne cognoiſſant point la ſterilité du pays comme nous, & que M. de Terride avoit mangé tous les vivres en ces quartiers-là; de ſorte qu'ils n'en pouvoient avoir dans les villes pour le Comte de Mongommery, s'il euſt demeuré dedans. Or ſi Dieu euſt voulu que M. le Mareſchal n'euſt prins ſi grande opinion de s'en retourner en Languedoc pour exécuter ſes entrepriſes, & que ſon conſeil meſme euſt eſté de contraire opinion qu'il n'eſtoit, & qu'il euſt prins le parti de paſſer la riviere, cela euſt porté un grand bien & profit: & ainſi n'a de rien ſervi; car il s'alla engager devant Mazeres (a), là où il perdit un grand nombre des meilleurs ſoldats qu'il euſt, & ruina

(a) Le 5 Octobre 1569, d'Anville aſſiégea Maſeres, & y donna deux aſſauts, où il fut repouſſé. Il fit tirer contre la place 1845 coups de canon; la garniſon capitula le 18, & fut eſcortée juſqu'à Puy-Laurens avec le Miniſtre Savin. (*Journal de Faurin ſur les guerres de Caſtres*; p. 7, dans le *Recueil de Pieces pour ſervir à l'Hiſt. de France, Tome III.*)

preſque ſon camp, ſans pouvoir tenter plus aucune fortune. Et par ainſi, ni du coſté de Languedoc, ni du coſté de la Guyenne il ne s'eſt fait rien qui vaille, que ruiner entierement tout le peuple : car les noſtres propres de tous coſtés avoient faict autant de maux ou plus au peuple, que les ennemis meſmes. Autrement il n'eſtoit poſſible, à cauſe du grand nombre de gens d'armes, de chevaux-legers, d'argoulets & de gens de pieds que nous avions. Il falloit que tous veſquiſſent à diſcrétion. Voilà comme toutes ſes forces aſſez baſtantes, & pour deffaire Mongommery & pour venir faire teſte à M. l'Admiral, s'évanouirent ſans faire rien qui mérite eſtre eſcrit.

J'ai tousjours cognu que quand Dieu veut que les choſes n'aillent comme les hommes deſirent, il renverſe la volonté du chef & de ſon conſeil tout au contraire de ce qu'on devroit faire. Dieu ſoit loué du tout, puiſqu'il lui a pleu que les choſes allaſſent ainſi! Il n'y a perſonne après le peuple qui en porte la pénitence que moi, pource que j'en ai encouru l'inimitié de M. le Mareſchal, pour avoir dit le vrai. Il me devoit par raiſon plus aimer que non ceux qui le conſeilloient de faire au contraire de ce que je lui conſeil-

lois; mais c'eſt la loi du pays de Bearn, *que le battu paye l'amende :* car le Roi a advoué & trouvé bon tout ce que M. le Mareſchal avoit fait, & mauvais tout ce que j'avois fait. Auſſi ſuis-je ſur le ſoleil couchant, qui n'eſt pas adoré comme le levant. Si ſuis-je auſſi innocent & auſſi incoulpable de la faute, s'il y en a, que ſi je n'euſſe jamais eſté au monde. Et n'en demande meilleur teſmoignage que des trois Eſtats de la Guyenne & du pays de Languedoc, qui eſt proche d'icelle, qui ont entendu comme les choſes ſont paſſées, & ſe ſont reſſentis des malheurs de la Guyenne. Et encore en demeurerai-je à la dépoſition de tous les Capitaines, ſauf de trois ou quatre qui eſtoient du conſeil : car ceux-là ſont cauſe du mal. Je ne ſuis pas le premier qui après avoir bien fait, a eſté payé de cette monnoie. J'en ai aſſez eſcrit en ce Livre, & voi bien qu'il faict bon eſtre grand Seigneur : car il faut tousjours qu'un petit compagnon comme moi paye la folle-enchere, & eſt tousjours ſubjet à la loi de Bearn, que j'ai alléguée. Ledit Sieur Mareſchal avoit raiſon de vouloir employer ſes gens & ſes deniers en Languedoc, & moi de le deſirer en Guyenne. S'il ne pouvoit embraſſer tout, pourquoi le faiſoit-il coucher en ſa patente ? Ce que

nous pouvions faire en quinze jours, chaſſant ou défaiſant Montgommery, euſt apporté plus de bien que la prinſe de trois ou quatre chetives villes de Languedoc. C'eſt aſſez parler de cette diſpute, qui a ruiné les affaires du Roi en ce pays. Je reprendrai mon propos pour vous raconter ce qui en advint.

Le départ dudit Sieur Mareſchal mit grand trouble en nos affaires, & donna courage à nos ennemis. Quant à moi, en cinq compagnies que j'avois, il n'y demeura pas deux cens hommes, pource qu'ils s'eſtoient dérobez pour apporter ou prou ou peu de butin qu'ils avoient gaigné chacun en ſa maiſon. Voilà l'inconvénient qu'il y a de faire la guerre avec les gens du pays. Il faut aller voir ſa femme : il faut décharger le bagage. Et puis chacun a ſon couſin, frere, & ſon ami parmi les ennemis, lequel il favoriſe. Et quant à la cavallerie, elle n'y pouvoit vivre à quatre ou cinq lieues aux environs, pource que les ennemis avoient mangé une partie des vivres, & les noſtres l'autre : & le pays de ſoi-meſme eſt ſtérile. Si eſt-ce que j'y demeurai encore quatre ou cinq jours après que M. le Mareſchal s'en fuſt allé : & fis déplacer trois ou quatre cens charrettées de grains, & les fis porter vers Euſe & autres lieux

voiſins, afin que les ennemis ne peuſſent avitailler leurs villes en Bearn. Mais il m'en euſt fallu quinze ou plus, avant que de les pouvoir tous tirer. Et ſi les cinq Enſeignes euſſent eſté complettes, comme elles eſtoient à mon arrivée, je me fuſſe engagé dedans, encore que je fuſſe bien certain que je n'euſſe pas eſté ſecouru : car j'ai bien faict en ma vie de plus grandes folies que ceſte-là, dont juſques ici, graces à Dieu, je ne m'en ſuis jamais trouvé mal, & le ſervice du Roi encore moins. Je me retirai vers Agenois, & laiſſai le Baron de Gondrin, Sieur de Monteſpan, avec ſa compagnie dans Euſe, & une compagnie nouvelle de gens de pied que je trouvai en noſtre quartier, qui ſe faiſoit, non pas pour y endurer le ſiége, car la ville ne vaut rien, mais ſeulement pour favoriſer un peu le pays : & afin de ne l'abandonner pas du tout, encore que nous cognuſſions bien que ſa demeure ne ſerviroit pas de grande choſe. J'envoyai M. de Fontenilles vers le pays de Bigorre, voir s'il pourroit faire quelque choſe par de-là, pour tenir les ennemis en cervelle; mais tout cela n'eſtoit pas médecine pour guérir ſi grande maladie. Je ne me veux point meſler d'eſcrire la deffaicte du Capitaine Arne & du Baron de l'Arbous : car je ne les avois

pas mis là où ils furent défaicts. Si eſt-ce que je mandai au Capitaine Arne qu'il eſtoit ſoldat, & qu'il pouvoit bien cognoiſtre que le lieu où il eſtoit ne lui pouvoit apporter que malheur, & qu'il me ſembloit qu'il ſe devoit retirer à Auch, qui eſtoit ville fermée. Il me reſpondit que l'on l'avoit laiſſé là, & qu'il eſtoit délibéré d'y mourir pluſtoſt qu'en bouger. Il ne tarda pas quatre jours après que je lui eus donné advis, que l'on me porta nouvelle qu'il eſtoit deffait, & au bout de deux jours ſa mort, qui fut un grand dommage pour le ſervice du Roi & pour toute noſtre patrie; car c'eſtoit un des plus gentils Capitaines & des plus vaillans, & de qui nous avions autant d'eſtime que de Capitaine qui fuſt en Guyenne.

Or bientoſt après M. le Mareſchal fut vers Mazeres, & moi en Agenois. Le Comte de Mongommery fit comme les loups qui ſortent de la foreſt par famine : & s'en vint en Armagnac; & peu-à-peu s'achemina vers Condomois. Il avoit fait venir trois canons & deux couleuvrines pour battre Euſe, ſçachant qu'il n'y avoit dedans que M. de Monteſpan avec la compagnie de ſon pere, & la nouvelle compagnie de gens de pied que je lui avois envoyé. Et comme l'artillerie fut à Nogarol,

& qu'il euſt envoyé recognoiſtre, & que de ſes parens & amis qu'il avoit Huguenots, l'en eurent adverti, il le me manda. Je n'avois perſonne pour l'envoyer renforcer, ni moins de moyen de le pouvoir ſecourir de mon coſté, ni d'ailleurs il n'en pouvoit eſtre ; car M. le Mareſchal eſtoit devant Mazeres, ou bien retiré à Toulouſe. Je lui mandai que je ne voulois point qu'il fuſt fait de lui un rampeau (a) au Capitaine Arne, & qu'il ſuffiſoit d'avoir perdu un brave & vaillant Capitaine, & une compagnie de gens-d'armes, ſans en perdre deux, & que avec lui il retiraſt tous les preſtres & religieux de la ville, & tous les riches marchands Catholiques, & qu'il les ſauvaſt vers Lectoure ; ce qu'il fit : & ores que j'euſſe envoyé quitter mon Gouvernement, je n'arreſtois pour cela de faire ce que je pouvois pour le ſervice du Roi & du pays. Et fis dreſſer cinq ou ſix compagnies vers Villeneufve & autour de Florence :

(a) Ce mot *rampeau* vient-il du verbe *rampoſner*, qu'on trouve dans le Dictionnaire étimologique de Menage, Tome II ? Alors il ſignifieroit *faire inutilement le ſecond tome d'une choſe*. On nous a fait remarquer que ce mot pourroit venir de l'Italien *rampollo*, *rejetton* : mais le ſens qu'il offre s'accorde-t-il avec le texte de Montluc ?

& en laiſſai une vieille & deux nouvelles audit Florence, quatre avec celle du Gouverneur, qu'eſtoit M. de Panjas (a) à Leſtoure, & y en avoit aſſez, pource que toute la nobleſſe d'Armagnac s'y eſtoit retirée avec leur famille, & la ville eſtoit ſi pleine, qu'il ne s'y en pouvoit plus loger : & m'en vins juſques à Agen : & là j'aſſeurai les gens de la ville le mieux que je peus ; & y demeurai quelques jours. Le Comte de Mongommery vint à Euſe, & comme il fut là arrivé, les Huguenots de Condom, qui eſtoient demeurez ſous l'Edit du Roi, ayant fait tousjours la chattemitte de ne vouloir prendre les armes, ſe couvrant ſous la promeſſe du Roi, leſquels avoient eſté traitez plus humainement que les Catholiques meſmes, prindrent les armes & allerent trouver le Comte de Mongommery à Euſe, qui ne s'oſoit advancer, ni ne l'euſt fait, ſi j'euſſe eu ſeulement quatre compagnies pour les mettre dedans Condom. Mais ils lui donnerent toute aſſeurance que je n'avois point de gens, ni moyen d'en recouvrer pour lui faire teſte ; & qu'il pouvoit venir ſeurement. Et ainſi l'amenerent dans ledit Condom. Et voilà les beaux fruits que l'on a tiré de ce bel Edit que l'on fit

(a) Ogier de Pardaillan de Panjas.

faire au Roi, que s'ils ne bougeoient de leurs maiſons, perſonne ne leur demanderoit rien. J'en ai aſſez eſcrit en un autre endroit, combien que ſi je voulois, j'ai bien matiere pour en eſcrire davantage & de plus grande importance, mais cela ne ſerviroit de rien : car le Roi auſſi bien n'y donneroit point ordre, puiſque ceux qui ſont près de lui le veulent ainſi.

Peu de jours après nous entendiſmes la victoire (a) que Dieu avoit donnée au Roi, par la bonne conduite & vaillance de M. ſon frere, & des Capitaines qu'il avoit près de lui, & que les Princes & M. l'Admiral avec ce qui leur reſtoit de la bataille de Montcontour, s'en venoient tirant vers le Limoſin, & diſoient tous ceux qui venoient, qu'il s'en alloit droit à la Charité. Qui fut cauſe que j'envoyai querir M. de Leberon à Libourne avec quatre compagnies qu'il avoit là, & à Sainſte Foi, & le fis venir au port Sainſte Marie, & à Aguſillon. Auparavant il m'en avoit envoyé une autre, laquelle j'avois laiſſé à Sainſt Sever, avant qu'il ſe perdiſt ſous le Capitaine Eſpiemont Dauvilla, & encore en avois envoyé une autre à Dacqs

(a) La bataille de Moncontour ſe donna le 3 Octobre 1569.

ſuo

ſous le Capitaine Teyſſandier de Florence. Et ledict Eſpiemont fut contrainct ſe retirer à Dacqs après la bonne beſongne que fit le Capitaine du chaſteau, qui en voulut charger le Capitaine Montaut, & fut ſoutenu de quelques-uns qui eſtoient près de M. le Mareſchal, de qui il eſtoit parent. Mais je m'en remets à la vérité que ceux de la ville ne celent pas, & depuis ne l'ont jamais voulu recevoir. La ville d'Agen, gens d'Egliſes, & tous avoient dreſſé une compagnie de deux cens hommes foreſtiers, leſquels un Capitaine Raphael Italien commandoit, lequel eſtoit marié dans la ville.

Ledit Comte de Mongommery demeura à Condom ſix ou ſept ſepmaines, en quoi il fit erreur, car s'il euſt ſuivi ſa pointe, il euſt mis pluſieurs à deviner; mais qui eſt-ce qui n'en fait pas? Le camp de M. le Mareſchal eſtoit à Toulouſe, Granade & là aux environs. Ils n'avoient garde de ſe mordre les uns ni les autres, & ne ſe donnerent jamais allarme d'un coſté ni d'autre. M. le Mareſchal avoit oſté M. de Fontenilles de là où je l'avois envoyé, & lui oſta la charge que je lui avois baillé de ces quartiers-là, & le miſt ès environs de Beaumont de Lomagne, entreprenant ouvertement ſur mon

Gouvernement ſuivant ſa patente. Manda au Baron de Gondrin Seigneur de Monteſpan (duquel le pere eſtoit malade dans Lectoure) qu'il s'en allaſt vers lui, & mandoit par tout qu'on ne m'obeiſt en aucune ſorte, & que je n'eſtois plus Lieutenant de Roi en Guyenne, que c'eſtoit lui. Il eſcrivit par deux fois à M. de Madaillan, qu'il ne fiſt point de faute de lui amener ma compagnie, lequel fit toujours reſponſe que la compagnie eſtoit à moi, & non à lui, & qu'il n'eſtoit point en ſa puiſſance de la lui amener; & tous les déplaiſirs qu'il me pouvoit faire, il le faiſoit. Ce qui ne touchoit rien à mon particulier, car ce que je faiſois, c'eſtoit pour le ſervice du Roi, & pour la conſervation du païs. Voilà comment les inimitiez particulieres cauſent la ruine du Général. Neantmoins pour cela je n'arreſtois de faire tout ainſi que ſi j'euſſe eſté Lieutenant du Roi; & fut bon beſoin pour le pauvre pays que je ne regardaſſe pas à ce qu'il me faiſoit. Mon dépit euſt porté grand dommage : eſtant fils d'un Connétable de France & lui Mareſchal, je ne me deſdaignois d'eſtre commandé de lui s'il euſt voulu, & s'il euſt fait ce qu'il devoit. Tant il y a qu'il traverſa en tout ce qu'il peut, les deſſeins que j'avois pour la

conſervation de la Guyenne, qui en avoit plus de beſoin que le Languedoc. Cependant nouvelles nous vindrent, que MM. les Princes & Admiral eſtoient en Périgord, & prenoient le chemin de Quercy, pour ſe retirer à Montauban; & cogneus bien qu'ils venoient recueillir le Comte de Montgommery pour ſe renforcer, car ſans aide, il eſtoit mal aiſé qu'ils traverſaſſent tout ce pays. Je me ſuis cent & cent fois eſtonné, comme tant de grands & ſages Capitaines qui eſtoient près de Monſieur, prindrent ce mauvais parti d'aſſiéger des places, au lieu de ſuivre leſdits Princes mis en route, & tellement réduits en extrémité qu'il n'y avoit nul moyen de ſe remettre ſus. Si le peuple euſt eu des forces pour les ſuivre, facilement ils les euſſent tous mis en piéces. On dit que nous meſmes qui portons les armes, entretenons la guerre, & voulons allonger la courroie comme on fait au Palais les procez. Le diable emportera tout. Si n'ai-je jamais eu cette intention, pouvant dire avec la vérité, qu'il n'y a Lieutenant de Roi en France qui ait plus fait paſſer d'Huguenots par le couſteau ou par la corde, que moi. Ce n'eſtoit pas vouloir entretenir la guerre.

Ayant donc entendu le chemin que MM.

les Princes prenoient, ſans déclarer à perſonne mon intention, eſtant au logis de M. de Gondrin à Leſtoure, je fis venir M. de Panjas, le Chevalier de Romegas, & le Chevalier mon fils, M. de Gondrin eſtoit malade, & là je leur dis que j'eſtois vieux, & que je ne pouvois prendre la peine ſi le ſiege nous venoit : & que pour me ſoulager, je voulois touſjours laiſſer la charge de Gouverneur à M. de Panjas pour la police de la ville, & quant à la défence & à ce qu'il y ſeroit beſoin, auſd. Chevalier de Romegas, & au Chevalier mon fils qui s'eſtoient trouvés au ſiege de Malthe, qui a eſté le plus furieux ſiége que jamais ait eſté depuis qu'il y euſt artillerie au monde ; & qu'ils entendoient mieux à la défence, & à ce qui eſtoit beſoin de faire que moi-meſme, & que tous deux eſtans compagnons d'un même ordre de Saint Jean de Jeruſalem, qu'ils s'accorderoient bien enſemble, & que le Chevalier mon fils obéiroit à celui de Romegas, pource qu'il eſtoit plus vieux que lui, & auſſi qu'il avoit commandé ſur la mer en trois ou quatre combats, où mondit fils s'eſtoit trouvé près de lui ; à la vérité c'eſt un homme plein de cœur & de courage, autant qu'autre que j'aie cogneu : que cependant je voulois courir juſ-

ques à Agen, pour y mettre l'ordre qu'il falloit tenir à se deffendre. Tous le trouverent bon, & ne voulurent point faire quartiers, mais que tous deux iroient ensemble, & commencerent dès l'heure à redoubler les manœuvres de la fortification. M. de Panjas pourvoyoit à ce qu'ils lui demandoient comme Gouverneur. Je m'en allai le lendemain à Agen; M. de Valence mon frere s'estoit retiré à Lectoure. J'avois envoyé quelques jours devant, ma femme & mes deux filles à Bourdeaux, & comme je fus à Agen, M. de Cassaneuil à qui j'avois baillé la charge de Villeneuve, & de ces quartiers de delà, encore que j'en eusse baillé le Gouvernement au Capitaine Paulhac le vieux, ils s'accordoient bien ensemble, & me manderent que les Princes estoient arrivés à Montauban, & qu'ils vouloient venir droit à Villeneuve. Je leur envoyai la compagnie des Peyroux, & une autre avec deux qu'ils en avoient nouvelles là-dedans, & quelques cent arquebusiers qui estoient audit Capitaine Paulhac Gouverneur, & bien trente ou quarante Gentilshommes de ces quartiers-là, qui s'estoient retirez dans la ville avec eux. Puis m'en retournai à Lectoure, là où je ne demeurai que trois ou bien quatre jours; car ni ma

vielleſſe ni mon indiſpoſition, ne m'arreſtoient gueres en un lieu. Peu après l'on m'advertiſt que la ville d'Agen eſtoit entrée en peur, & que tout le monde commençoit à plier bagage, & que la ville s'en alloit abandonnée. J'eus le ſoir ces nouvelles, & le remontrai à tous ces Seigneurs qui eſtoient là, & que j'y voulois aller le matin, & fut trouvé bon : pourveu que je retournaſſe audit Ledoure, car de m'engager à Agen je ferois la plus grande folie que jamais homme fiſt, & que l'on pouvoit bien cognoiſtre que tous les deux camps des ennemis viendroient là. Je les aſſeurai de ne m'y engager point. Ils me dirent ſi je trouverois bon qu'ils eſcriviſſent une lettre à M. le Mareſchal de la part de toute la Nobleſſe d'Armagnac, pour le prier de vouloir venir avec tout ſon camp, pour combattre Mongommery à Condom, avant qu'il fuſt joint : l'aſſeurant que ledit Montgommery ne s'engageroit point dans la ville, car elle ne valloit rien, & en pluſieurs lieux l'on y entroit comme l'on vouloit, & qu'ils lui offroient tous de mourir auprès de lui pour le ſervice du Roi, & pour s'aider à remettre en leurs maiſons. Je le trouvai bon & qu'ils ne pouvoient faire moins que lui envoyer un Gentilhomme,

pour l'en ſupplier. Ils élirent M. de la Mothe Gondrin, pour porter la parole. Je voulus repaiſtre le matin avant partir pource qu'il y a cinq bonnes lieues de là à Agen, & le pire chemin en hiver du monde. Comme nous eſtions pour lors en peur, j'avois eſcrit à M. de Montferran d'Agen en hors qu'il falloit qu'il s'efforçaſt de nous amener 4 ou 500 arquebuſiers. Il me fit reſponſe, qu'il m'en ameneroit mille dans huit jours devant Agen, & encore que je cogneuſſe bien que M. le Mareſchal ne prenoit plaiſir à voir mes lettres, ſi lui eſcrivis-je, car pour le général, il faut oublier le particulier, & lui envoyai la lettre du Sieur de Montferran, & que je lui aſſeurois ſur mon honneur lui en ammener autres mille, pour eſpouſſeter Mongommery, car je lui en voulois fort.

Pendant ces allées & ces venues les Princes ſéjournoient à Montauban, & ès environs de là en ayant bon beſoin, car ils n'avoient cheval qui peut mettre un pied devant l'autre, comme beaucoup de gens qui eſtoient avec eux m'ont confeſſé depuis, ayant eſté contraints d'en abandonner par les chemins plus de quatre cens, n'ayant aucun moyen de les faire ferrer. Et comme j'eus achevé de diſner, m'arriva encore un meſſager d'Agen

qui eſtoit parti à la minuit, venant m'advertir que les marchands commençoient à vouloir tirer leurs marchandiſes dehors, mais que le Sieur de la Lande & les Conſuls les en gardoient, juſques à ce qu'ils auroient reſponſe de ce qu'ils m'avoient eſcrit. Et comme je montois à cheval, quelqu'un que je ne ſçaurois nommer, me vint lire la lettre que la Nobleſſe eſcrivoit à M. le Mareſchal, à laquelle je n'avois aucunement le cœur, pource que ma fantaiſie me portoit à Agen, & leur dis qu'il me ſembloit qu'elle eſtoit bonne : toutesfois qu'ils la montraſſent à M. de Valence, pour voir s'il y trouveroit rien qui deuſt déplaire à M. le Mareſchal, & montai à cheval m'en allant tant que je peus à Agen; & y eſtant arrivé je trouvai tout le monde en crainte. Les gens d'Egliſe, tous les Conſeillers, & toute la Cour Préſidiale, & les marchands empreſſez à empaqueter pour s'en aller. Je ne fis que deſcendre de cheval, & tout incontinent arriverent les Sieurs de la Lande, de Nort, ſes enfans & pluſieurs autres, & me dirent que toute la ville eſtoit en effroi. Je leur dis qu'incontinent ils s'en allaſſent à la maiſon de ville, & qu'ils y appellaſſent tous les principaux, & toute l'Egliſe & la Juſtice, & incontí-

nent qu'ils ſeroient aſſemblez, qu'ils m'en advertiſſent : car je voulois aller parler à eux. Ce qu'ils firent : & ne ſe firent point prier d'y venir, car pauvres & riches tout le monde y couroit pour me voir, & pour entendre quel conſeil je leur donnerois ; & comme je fus en la ſalle, qui eſtoit ſi pleine qu'à peine y peurent entrer cinq ou ſix Gentils-hommes que j'avois amené avec moi, je me mis au milieu d'eux, afin que de tous coſtés ils ouiſſent ce que je leur voulois dire qui fut comme s'enſuit.

» Meſſieurs, vous m'avez adverti par deux » fois, en meſme jour, comme la pluſpart » des gens de cette ville ſont ſur le point de » l'abandonner & ſe retirer vers Bourdeaux, » Toulouſe & autres lieux de ſureté : & bref, » que toute voſtre ville eſtoit en peur. Je » vois bien que cette crainte vous eſt venue » pour l'opinion que vous aviez conceue, » que je vous abandonnaſſe en telle néceſſité » & que je me fuſſe retiré à Lectoure, parce » que c'eſt une bonne place. J'ai grande » occaſion de me plaindre de vous, pource » que vous n'avez jamais oui dire qu'en Ita- » lie ni en autres lieux j'aye fait acte par lequel » on ait peu cognoiſtre que la peur m'aye » faict jetter dans les villes fortes. Et avez

» tousjours oui dire que je me ſuis engagé au
» plus foible pour faire teſte à l'ennemi. Ma
» renommée n'eſt pas en ſi petit lieu, & en
» la Guyenne ſeulement. Je ſuis tenu pour
» tel par toute l'Italie & par toute la France :
» & à préſent que je ſuis preſt d'entrer en la
» foſſe, penſeriez-vous, mes bons amis, que
» je vouluſſe perdre à un coup ce qui m'a
» couſté de gaigner en cinquante-un ans,
» que j'ai porté les armes ? Il faut que vous
» vous réſolviez à trois choſes. La premiere,
» d'oſter toute peur & crainte qui vous pour-
» roit avoir prins, & l'aſſoupir ſous vos
» pieds, afin qu'il n'en ſoit jamais mémoire.
» La ſeconde, que vous vous accordiez tous
» à une meſme volonté, & vous n'eſpargniez
» vos biens à ce que je vous ordonnerai,
» pour promptement & diligemment recou-
» vrer tout ce qui ſera beſoin pour la deffence
» de votre ville : & la troiſieme, que vous
» obeirez entierement à ſix ou huict de votre
» ville, que je vous choiſirai, ou bien vous
» meſmes les choiſirez, tant pour remparer,
» que auſſi pour les fournitures qui ſeront
» néceſſaires. Et ſi vous m'accordez ces trois
» choſes, je vous jure Dieu tout-puiſſant,
» levant la main, que je vivrai & mourrai
» avec vous autres : & encore vous jure,

» qu'avec la confiance & l'eſpérance que
» j'ai en lui, je garantirai votre ville de
» tous les deux camps des ennemis : car
» en ma vie j'ai fait de plus grands miracles,
» avec l'aide de Dieu, que ceſtui-ci. Comme
» vous voyez mon viſage rempli de bonne
» volonté de vous deffendre, je veux auſſi
» que vous me montriez le voſtre, que je
» puiſſe cognoiſtre que vous accomplirez ces
» trois choſes que je vous demande. Je ſçai
» qu'il y en a qui plaindront la deſpenſe &
» les frais qu'il conviendra faire : mais que
» ceux-là conſiderent, qu'eſt-ce qu'ils devien-
» dront, ſi les ennemis ſe rendent maiſtres
» de la ville, comme ſans doute ils feront,
» ſi vous ne vous eſvertuez. Et que devien-
» dront vos biens, vos eſtats, vos maiſons,
» vos femmes & enfans, tombant entre les
» mains de ces gens qui gaſtent tout? tout ſera
» renverſé ſans deſſus deſſous. C'eſt pour cela
» que vous combattez, & auſſi principale-
» ment pour l'honneur de Dieu & conſer-
» vation de vos Egliſes, leſquelles ont eſté
» aux premiers troubles égratignez par ces
» gens, vos ennemis : mais à préſent s'ils y
» entrent, ils les razeront rezpied, rezterre,
» comme vous voyez qu'ils ont fait à Con-
» dom. Puiſque je ſuis avec vous, croyez,

» Meſſieurs, qu'ils ſongeront trois fois à nous
» venir attaquer, & que encore que cette
» ville ſoit foible, ſi leur monſtrerai-je que
» je ſai deffendre & aſſaillir. Octroyez-moi
» donc ce que je vous demande, qui eſt en
» votre puiſſance. Et croyez que je depen-
» drai (a) ma vie pour votre ſalut & conſer-
» vation. Que ſi vous n'avez déliberé d'y
» employer le verd & le ſec, c'eſt-à-dire,
» de faire ce que bons citoyens doivent faire,
» ne vous engagez pas & moi auſſi; & que
» ceux qui auront peur ſe retirent de bonne
» heure & me laiſſent faire avec ceux qui
» auront bonne volonté de mourir pour leur
» patrie ».

Alors les Sieurs de Blazimond & de la Lande, parlant pour tout le Clergé, en peu de paroles me dirent que tout le Clergé deſpendroit leurs vies & biens pour ſe deffendre, & pour accomplir ce que je demanderois: & que tous prendroient les armes, & ſe rendroient auſſi ſubjets à la faction que les ſoldats. De meſme les Meſſieurs de Juſtice en dirent autant. Puis parla le vieux homme de Nort avec un des Conſuls pour toute la ville, m'aſſeurant qu'ils feroient le ſemblable de ce que le Clergé & la Juſtice avoient dit, &

(a) Que j'emploierai.

davantage. Car ce n'estoit pas à l'Eglise ne à la Justice de porter la peine continuellement : mais que tous ceux de la ville, riches & pauvres, femmes & enfans, sans rien epargner, y mettroient la main. Et devant que laisser parler MM. de Blazimond & de la Lande, je priai que tous ceux qui respondroient parlassent si haut, que tout le monde l'entendist, comme aussi ils firent. Et comme tous les trois ordres eurent achevé de parler, je haussai la parole, & dis : *Avez-vous entendu tous vous autres ce qu'ont proposé ces Messieurs ici, qui ont parlé pour toute la ville.* Ils crierent tous que *oui*. Alors, comme j'avois levé la main, je leur fis lever la leur, & faire le même serment que j'avois faict : & leur dis que tout le monde se retirast pour preparer toutes sortes d'outils, & que je me retirois à mon logis avec les Grands de la ville, pour faire l'esfection des huict. Et pource qu'il estoit desja presque nuict, ils me prierent que cependant qu'ils estoient assemblez, je leur laissasse faire l'esfection des huict, & que je me retiraſſe chauffer & me desboter, & que le lendemain matin ils m'apporteroient un rolle de leurs citadins, & que je choisirois les huict qu'il me plairoit. Et ainsi me retirai à mon logis : & après mon souper arriverent MM. de Blazi-

mond & de la Lande, le bon-homme de Nort & ſes enfans, avec une joie ſi grande, qu'ils ne la pouvoient monſtrer davantage : & me dirent que les marchands qui avoient embaſſé leurs marchandiſes, & une bonne partie desja chargée ſur des charrettes, avoient tout déchargé, & qu'ils ne penſoient point que jamais ville fut plus en joie qu'eſtoit la leur. Et juſques aux femmes & enfans, il ne ſe parloit que de combattre, ſçachant la réſolution que j'avois prinſe d'y demeurer.

Mes compagnons, qui voudrez lire ma vie, vous pouvez prendre de beaux exemples en moi. Ce peuple qui eſtoit tout eſtonné, & qui abandonnoit la ville, reprit incontinent à ma ſeule parole tel courage que je veux dire avec la vérité, que jamais depuis homme n'a cogneu aucune peur dans icelle, combien qu'il y euſt apparence de n'y prendre point trop de ſeureté, pour eſtre la ville d'une trop grande garde, commandée d'une montagne, & veoir deſcendre ſur nos bras deux armées en meſme temps. Croyez, mes compagnons, que de votre réſolution dépend celle de tout le peuple, lequel prend courage à meſme qu'il void que vous en prenez. Auſſi quel bien faictes-vous outre l'honneur que vous acquerez, de ſauver une pauvre

ville du ſac? Tant de familles vous ſont redevables, & non ſeulement la ville, mais tout un pays. Car la prinſe de la ville capitale d'une Province amene ordinairement après la perte de toute la Sénéchauſſée. Oui, mais direz-vous, il ſe faut enfermer en lieu où on peut acquérir de l'honneur. Et où le voulez avoir? dans un chaſteau de Milan? ce n'eſt pas là. Ce ſont les murailles qui vous ſauvent: c'eſt en ce lieu que vous voyez importer au public, encore qu'il ſoit foible. C'eſt une belle ſorteresſe qu'un bon cœur. Je pouvois demeurer à Ledoure, & eſcouter d'où viendroit le vent. Je n'avois rien à perdre à Agen, & pouvois charger tout le faix ſur le Mareſchal Danville, qui avoit bonnes eſpaules. Mais cette bonne ville perdue, je voyois tout le pays perdu. Au beſoin montrez donc que vous avez le cœur de chaſſer la peur des autres. En ce faiſant vous ferez tousjours paroiſtre celui qui vous eſtes, & tenez-vous aſſeuré que les ennemis, vous y voyant engagé, ſongeront trois fois à vous venir attaquer. Comme vous avez veu ci-devant j'ai tousjours eu ce bonheur, qu'Eſpagnols, Allemans & Huguenots François, ont tousjours eu peur ou de m'attendre, ou de m'attaquer. Gagnez ce privilege ſur vos

ennemis, comme vous ferez, en faisant bien, & monstrant un bon & ferme cœur.

Trois ou quatre jours après, j'escrivis à ces MM. qui avoient charge de Lectoure, & principalement au Chevalier de Romegas & au Chevalier mon fils, les exhortant d'employer tout ce qu'ils avoient peu apprendre au siege de Malthe, & de ne faire moins qu'ils avoient faict-là, & que plus d'honneur auroient-ils, sans comparaison, de faire service au Roi & à leur patrie, que non au pays estrange. Je priois tout le monde de leur obéir, attendu qu'il n'y avoit homme là dedans qu'eux, qui se fust trouvé en siége. Et quant à moi, j'estois déliberé de ne bouger d'Agen, & mourir là pour la deffendre. Ils furent fort esbahis quand ils virent ma lettre, & la communiquerent tous ensemble, & m'en escrivirent incontinent une, signée des Sieurs de Gondrin, de Panjas, de la Mothe-Gondrin, de Romegas, de Maignas & du Chevalier mon fils, par laquelle ils me mandoient qu'ils trouvoient tous fort estrange que je me vouluſſe tant oublier, que de m'engager dans une ville si foible comme Agen, & si dominée de montagnes : que pour tout certain l'artillerie estoit partie de Navarreins : & que les cinq pieces qui estoient à Nogarol, n'avoient

n'avoient bougé, attendant l'arrivée des autres : & qu'ils me prioient m'en aller à Lectoure, & que les Chevaliers de Romegas & mon fils s'en iroient jetter dans Agen ; & qu'eſtans jeunes & déliberez, s'ils ſe perdoient, la perte ne ſeroit ſi grande. D'ailleurs que ſi j'abandonnois la campagne, tout le demeurant du pays ſeroit ruiné & perdu. Je leur fis reſponce, & les remerciai bien fort de la remonſtrance qu'ils me faiſoient : & que encore que je cogneuſſe bien qu'elle eſtoit juſte & veritable : neantmoins je cognoiſſois bien que c'eſtoit auſſi pour le regret & la crainte que je me perdiſſe, & que je les aſſeurois qu'avant qu'ils entendiſſent dire que je m'eſtois perdu, la prinſe d'Agen couſteroit aux ennemis : que ſi M. le Mareſchal les vouloit venir combattre, il en auroit bon marché, & que je n'eſtois aucunement délibéré d'en bouger : mais qu'ils fiſſent ſeulement leur devoir ſi le ſiége leur venoit : que de mon coſté j'eſtois réſolu de le faire, & ne laiſſer entrer les ennemis que par deſſus mon ventre.

Au meſme temps arriva M. de la Bruille, Maiſtre-d'hoſtel de M. le Mareſchal Danville, lequel Sieur Mareſchal l'envoyoit devers moi pour ſçavoir ſi M. de Monferran venoit avec

les mille arquebuſiers comme je lui avois mandé, & auſſi de combien de forces de mon coſté je lui pouvois aider. Je comptai de Villeneufve, ou de Leſtoure, d'Agen & de Florence, que j'aurois mille arquebuſiers & les mille de M. de Monferran. Je lui monſtrai les lettres que ledit Sieur de Monferran m'avoit eſcrit de Saint-Macaire. Il ne trouva pas avoir aſſez de temps à faire repaiſtre ſes chevaux pour s'en retourner porter ces nouvelles à M. le Mareſchal. Et comme il ſe voulut départir d'avec moi, arriva une lettre de de M. Monferran, eſcrite à Marmande, qui diſoit ainſi : *Monſieur je pars à l'heure préſente avec mes troupes, qui ſont mille arquebuſiers & ſoixante ſalades, & paſſerai aujourd'hui meſme une partie de nos gens la riviere à Aguillon, & l'autre partie faudra que demeure juſques à demain, & toutes les troupes ſe rendront demain au ſoir au Port Sainte-Marie.* Ledit de la Bruille prit un double de la lettre, & me dit ces mots : *Je m'en vais porter à M. le Mareſchal les meilleures nouvelles qu'il ſçauroit ouir. Et aſſeurez-vous ſur ma vie & ſur mon honneur, que dès que je ſerai-là il marchera.* Et quant & quant courut monter à cheval. Au bout de trois jours eſtant les troupes au Port

Sainte-Marie & Aguillon on me manda de Lectoure que M. le Mareschal s'en estoit retourné de Grenade à Toulouse pour dépit de la lettre que la Noblesse d'Armagnac lui avoit escrite, dont je vous ai fait mention ci-dessus, pour un mot qu'il avoit trouvé dedans, qui disoit que s'il ne lui plaisoit de marcher pour les venir aider à remettre en leurs maisons, ils seroient contraints se retirer au Roi pour le supplier de les secourir. Voilà delà où vint tout son mécontentement, & déchargea sa colere contre moi, me chargeant que je lui avois fait escrire ladite lettre. Je ne veux nier que le brouillard (a) ne me fut leu en montant à cheval; mais comme je veux que Dieu m'aide, je n'eusse leu dire six mots de ce qui y estoit, car mon affection me portoit à courir à Agen pour garder que la ville ne s'abandonnast, & montois à cheval à l'heure qu'on me lisoit ledit brouillard, comme desja j'ai escrit. Je laisse à penser à tous ceux qui ont tant soit peu de jugement, si ces mots estoient de telle importance que ledit Sieur Mareschal eust à se picquer de telle façon. C'estoit contre le Roi, & non contre nous. Il est au Roi, & nous aussi. Sa maison en est venue. O si

(a) Le brouillon.

j'euſſe voulu entrer ainſi en colere, combien de fois ai-je eu occaſion de quitter tout? Je n'en ai peut-eſtre que fait trop, non pas pour moi, mais pour le pays, & pour le peuple, qui m'a trouvé à dire depuis que j'ai quitté mon Gouvernement. Or quand M. de Monferran, qui demeura trois jours à Agen avec moi, & ſes gens au Port Sainte-Marie, entendiſt que M. le Mareſchal s'en eſtoit retourné à Toulouſe mal content, & qu'à grand'peine il viendroit: il me dit qu'il s'en vouloit retourner à Bourdeaux, & qu'il ne ſçavoit ſi les Princes s'achemineroient vers ledit Bourdeaux, entendant qu'il n'y avoit perſonne dedans. Ce qu'il fit, comme la raiſon le vouloit auſſi. Et je demeurai en blanc ſans eſpérance d'eſtre ſecouru de perſonne du monde. Voilà comment pour un mot, pour un ſeul dépit le pays courut grande fortune.

Vous, Meſſieurs les Princes, Mareſchaux, Lieutenans de Roi, qui commandez aux armées, pour une picque particuliere n'abandonnez le général. M. le Mareſchal devoit conſidérer que c'eſtoient des Gaſcons exilez de leurs maiſons qui eſcrivoient en colere. Il ne s'en devoit prendre à moi ni à eux, ains les excuſer, & pour cela ne laiſſer le

pays â l'abandon. Noſtre proverbe dit : *Qui perd le ſien, perd le ſens.* J'ai ſouvent recherché l'advis & ſecouru celui que je ſçavois ne m'aimer guere. Ne permettez que vos deſpits & vos paſſions particulieres offenſent le général. Bien ſouvent me ſuis-je trouvé voir des grands, qui ſe fuſſent voulu entremanger, bien d'accord pour leurs Maiſtres, & ſe parler & entretenir comme freres, & après quelque choſe de bon ou quelque bon ſuccès s'ouvrir le cœur & ſe faire bons amis. J'ai depuis oui raconter à ceux qui ont eu ce bonheur d'y avoir eſté, que la pluſpart des Chefs qui ſe trouverent à cette grande bataille qu'on a gaigné contre le Turc, eſtoient ennemis mortels, mais que pour le combat ils s'accorderent, & après la victoire ſe firent bons amis. Pleuſt à Dieu que M. le Mareſchal euſt voulu laiſſer le mal-talent qu'il avoit contre moi à Toulouſe, pour venir rompre la teſte à Mongommery. Il y euſt acquis de l'honneur, & le pays du profit, au-lieu que ſa colere nous a ruinez. Je penſois eſtre le plus colere homme du monde, mais il a monſtré qu'il l'eſtoit plus que moi. Et s'il fuſt venu je l'euſſe aſſiſté comme le moindre Gentil-homme de l'armée.

Ayant oui ſa réſolution, je mandai deux

fois à M. de Fontenilles qu'il s'en vinſt avec ſa compagnie ſe jetter dans la ville avec moi. Difficillement pouvoit-il avoir ſon congé pour venir, ſi eſt-ce qu'il ſe rendiſt à moi. J'avois les quatre compagnies que mon nepveu de Leberon m'avoit ramené de Libourne, les trois au Bort-Sainte-Marie, & l'autre à Aguillon, qui arriverent incontinent que M. de Monferran en fuſt parti. Et avant que M. de Fontenilles arrivaſt à Agen, il y a un Gentil-homme nommé M. de Montazet (a), qui me vint prier d'oſter la compagnie qui eſtoit à Aguillon, & qu'il s'obligeoit de garder la ville avec le peuple. Et encore bien que je cogneuſſe qu'il n'eſtoit en ſa puiſſance de faire ce qu'il promettoit, & qu'il le faiſoit pour épargner les vivres de la ville; je le lui accordai, me doutant bien qu'il eſcriroit à M. le Marquis de Villars que je lui avois fait manger ſes terres, & envoyai ladite compagnie à Villeneuve. En quoi je fis une grand'faute; car cette place euſt tenu la riviere de Lot & de Garone. Mais quoi, ces criards qui veulent eſpargner les maiſons de leurs

(a) Dans les Jugemens ſur la nobleſſe de Languedoc, Tome III des Pièces Fugitives, p. 96, on trouve un Jean de Malais, Seigneur de Montaſet du Diocèſe d'Albi, qui en 1543 avoit épouſé Françoiſe de l'Ile.

Maiſtres pour faire les bons valets & ménagers, perdent bien ſouvent les places. Fermez les oreilles à ces plaintes en telles & ſi preſſantes néceſſitez, vous qui aurez cet honneur de commander. J'euſſe mieux fait ſi j'euſſe bien retenu la leçon que je vous apprens à préſens.

Or je faiſois mener une trafique à M. de Leberon, pour donner une eſcalade aux Capitaines Manciet & Chaſſaudi, deux mauvais garçons qui eſtoient à Monheurt. Ledit Sieur de Leberon eſtoit avec huict ou dix arquebuſiers ſeulement à Aguillon afin de mener plus ſecrettement l'entrepriſe. Viard, Commiſſaire des guerres arriva qui s'en alloit à la Cour de la part de M. le Mareſchal. Et encore que je ſceuſſe bien que ledit Sieur Mareſchal eſtoit marri contre moi, ſi eſt-ce que je favoriſois tout ce qui venoit de lui, puiſque c'eſtoit pour le ſervice du Roi. Et eſcrivis à M. de Leberon qu'il lui fiſt faire compagnie juſques à ce qu'il auroit paſſé Thonens, lequel il trouva à Aguillon après l'entrepriſe qu'il devoit executer le lendemain à la minuict; car je lui envoyois cinq ou ſix batelées de ſoldats d'Agen, & y alloient les trois compagnies qui eſtoient au Port. Mais comme la fortune de la guerre

eſt biſarre, elle s'en trouva bien ce jour-là que le Commiſſaire Viard paſſa; car pour lui faire eſcorte, ledit Sieur de Leberon lui bailla un nombre d'arquebuſiers, faiſant eſtat que dans trois heures ils ſeroient de retour. Et attendant leſdits arquebuſiers, voici arriver M^rs. de la Caze (a), de la Loue (8), de Guitinieres, de Moncins, & autres Capitaines avec ſept ou huit cornettes de gens de cheval qui eſtoient partis de Lauſerthe, là où il y a neuf grandes lieues, & n'avoient repeu qu'environ une heure à Haute-faye. Bref ils firent une cavalcade de gens de guerre, & environnerent Aguillon. M. de Leberon ſe trouva ſeul avec quelques ſoldats & habitans. Incontinent M. de Montazet lui vint dire qu'il ne pouvoit pas tenir la ville, & qu'il ne la vouloit mettre au hazard d'eſtre deſtruite & ruinée: & firent quelque (b) capitulation, laquelle fuſt bonne pour ledit de Leberon; car il tomba ès mains de ces quatre qui eſtoient forr de mes amis, pource que le tems paſſé j'avois fait quelque choſe pour eux. J'eſtois le premier Capitaine qui

(a) La Caze, frère du Baron de Mirambeau, tué d'une arquebuzade le 10 Mars 1574. (*Vie de la Noue*, p. 114.)

(b) La ville d'Aiguillon fut priſe le 28 Novembre 1562.

jamais avoit fait combattre le Capitaine Moneins, & chacun voulut recognoiſtre le plaiſir qu'il avoit autrefois reçeu de moi; de ſorte qu'ils le laiſſerent aller. Ce ſont des honneſtes courtoiſies entre gens de guerre. Mais mondit nepveu fit-là un pas de clerc, de n'avoir ſceu garder ſes gens pour la néceſſité. Il penſoit les ennemis trop eſloignez pour venir à lui. Capitaines, mes compagnons, c'eſt une mauvaiſe penſée; car il devoit conſidérer l'importance de la place qui eſtoit ſur deux rivieres, & que les ennemis ne faudroient de ſouhaiter un ſi bon morceau, veu meſme le bon voiſinage de Cleirac & Thonens. Or j'eus part à la folie d'avoir tiré la garniſon pour la crainte d'offencer M. le Marquis (a).

Incontinent que j'entendis ſa prinſe, je retirai dans Agen les trois compagnies qui eſtoient au port. Deux jours après y arriva le camp de M^rs. les Princes. Ils ſe camperent depuis Aguillon juſques à demi-lieue de de Villeneuve & juſques au grand chemin audit Villeneuve qui va au long des vallons qui ſont en cet endroit-là, où il y a de forts bons villages. Or comme desja j'ai dit, j'avois parti la ville en huit, & avois mis en chacune part deux bons Chefs de la ville.

(a) Le Marquis de Villars.

C'eſtoit un plaiſir de voir les hommes & femmes au travail, leſquels y arrivoient à la pointe du jour & n'en ſortoient que la nuit ne les en tiraſt. On ne demeuroit qu'une heure au manger ſans plus. Tous les principaux de la ville eſtoient tousjours à la ſollicitation du labeur. Il n'y avoit rien qui fut eſpargné juſques aux Religieuſes propres. On me vint un ſoir dire, qu'une compagnie de Réiſtres s'eſtoit élargie juſques à un quart de lieue près de nous en un village tout auprès de Monbran, chaſteau de l'Eveſque d'Agen. Le matin je montai à cheval avec ma compagnie; & allai juſques auprès du village, & pource que deux payſans me dirent, que trois autres cornettes eſtoient logées tout joignant celui-là, je fis demeurer derriere les Argoulets qui eſtoient ſortis avec, m'aſſeurant bien que les Réiſtres ſecoureroient leurs compagnons, puis qu'ils eſtoient ſi près, & qu'il nous faudroit retirer en haſte. Et craignois de perdre leſdits Argoulets, pource qu'ils n'eſtoient gueres bien montez, & qu'il y avoit bouë juſques aux genoux des chevaux. Quelques-uns des mieux montez allerent avec M. de Madaillan, auquel je fis charger ſans rien regarder au travers du bourg. Quelques-uns furent tuez ſur la rue en paſſant. Les Réiſtres ſe jetterent dans

deux ou trois logis, là où estoient leurs Capitaines. Les trois autres cornettes qui estoient terre-tenant, furent incontinent à cheval; & tout ce que nous pusmes faire, ce fust de leur en amener trente-six chevaux. Et croi que si j'eusse laissé aller tous les Argoulets, ils ne leur en eussent pas laissé un. Et comme M. de Madaillan vist venir au galop les trois cornettes, il se retira à moi; mais elles ne le suivirent pas beaucoup. Et ainsi nous retirasmes dans la ville.

Or Viard fut bientost de retour de la Cour, car il avoit passeport du Roi & de Mrs. les Princes, & s'en alla trouver M. le Mareschal. M. de Fontenilles arriva le lendemain que nous eusmes pris ces chevaux. Et par ainsi j'eus deux compagnies de gens-d'armes dans la ville, & trois de gens de pied. J'avois mis, dès que j'arrivai là, M. de Laugnac (a) à Puymirol avec deux compagnies de gens de pied, qui estoient celles de la garde du Pont Sainte-Marie & Malves, qui firent de très-belles escarmouches. Et encore que M. de Laugnac fust malade de la maladie qui l'a si long-temps tenu, néant-

(a) Alain de Montpezat, Seigneur de Loignac en Agénois, vivoit vers 1578, selon la *Généalogie de Faudas*, ch. 108; & c'est probablement lui dont il s'agit ici.

moins ſi tenoit-il les ſoldats nuit & jour dehors, & faiſoient tousjours quelque prinſe ſur les ennemis. Nos gens de cheval ſortoient bien ſouvent; mais ils trouvoient tousjours ces Réiſtres ſi ſerrez dans les villages, & enfermez avec des barrieres, qu'on ne pouvoit rien gaigner ſur eux que des coups, & tout incontinent eſtoient à cheval. A la vérité ces gens-là campent en vrais gens de guerre. Il eſt mal-aiſé de les ſurprendre. Ils en ſont plus ſoigneux que nous: & encore plus de leurs armes & chevaux. Davantage ils ſont plus eſpouvantables à la guerre; car on ne void rien que feu & fer; & n'y a valet d'eſtable en leurs troupes qui ne ſe dreſſe pour le combat, & ainſi avec le temps ſe font gens de guerre. Je ne pouvois ſecourir noſtre cavalerie de gens de pied, à cauſe des grandes bouës, & auſſi que je craignois une perte, ayant ſi peu de gens, comme j'avois dans la ville, laquelle peut-eſtre euſt mis une telle eſpouvante dedans, que la perte s'en fuſt enſuivie. Je n'eſtois que ſur la deffenſive: & toutesfois je les tenois en cervelle, leur monſtrant que je ne les craignois gueres. M^rs. les Princes & l'Admiral demeurerent cinq ſemaines ou plus campez-là où j'ai dit; M. de Mongommery

trois & plus à Condom, où il fit tous les diables, ruinant & saccageant les Eglises, & pillant tout : & tenoit son camp jusques à la Plume des Bruilles. Ni de leur costé ni du mien nous ne faisions rien, à cause que je n'avois point de gens. Ils mangeoient leur saoul, & faisoient gran'chere; car ils avoient tant pâti depuis la perte de Moncontour, qu'il n'estoit possible de plus. Je croi qu'ils avoient plus d'envie de se reposer que de m'attaquer. Quant à moi je m'attendois nuit & jour à me fortifier. Estant en ces termes arriva une nuit M. de la Valette, qui venoit du camp de Monsieur, & par fortune se trouva à Villeneuve à l'heure que M^rs. les Princes envoyoient un trompette à M. de Cassaneuil, qu'il leur rendist la ville. Ledit Sieur de la Valette ordonna lui-mesme la responce, qui fust que la ville estoit au Roi & non pas à eux, que s'il y avoit trompette ni tabourin qui retournast plus, l'on les tueroit, & qu'il y avoit trop de gens de bien là dedans pour la rendre. La nuit ledit Sieur de la Valette se hazarda de passer avec beaucoup de danger, & me vint trouver environ les neuf heures. Il me trouva au lict, car j'estois fort secouru de M^rs. de Fontenilles, de Madaillan, de Leberon & des

autres Capitaines. Par ainſi je dormois à mon aiſe, allant tout d'un grand ordre auſſi bien la nuit que le jour. Il faut pardonner à la vieilleſſe. Ledit Sieur de la Vallette me dit que j'envoyaſſe un Chef pour commander à tous ceux qui eſtoient dans la Villeneufve; car autrement la ville s'en alloit perdue, & jamais ne me voulut dire la raiſon, mais ſeulement me haſtoit d'y envoyer promptement un Chef, & tousjours me diſoit que ſi je ne me haſtois, j'en ſerois le premier marri, car c'eſt une ville d'importance & belle ville de guerre. Qui fut cauſe que je me levai du lict, ne voulant mépriſer l'avis d'une ſi bonne teſte que la ſienne, & dépeſchai promptement deux hommes au Chevalier mon fils à Lectoure, que tout incontinent ma lettre veue, il montaſt à cheval & qu'il me vinſt trouver pour aller ſe jetter dans Villeneufve, & que à la diligence qu'il feroit, je cognoiſtrois s'il eſtoit mon fils. Je mandai au Chevalier de Romegas, que je le priois qu'il fiſt tout ſeul ce qu'ils faiſoient eux deux enſemble. Il fut jour avant que les deux meſſagers fuſſent à Lectoure. Le Chevalier mon fils print promptement congé de tous ces Seigneurs qui eſtoient-là, & arriva à Agen ſur les trois

heures après midi. Quatre ou cinq jours devant, M. de Mongommery avec tout ſon camp à pied & à cheval vint donner une camiſade au Capitaine Cadreils, Lieutenant de la compagnie des chevaux legers du Capitaine Fabien mon fils, que j'avois mis dans Moirax avec vingt-cinq ſalades, & vingt-cinq arquebuſiers.

Or Moirax eſt un petit village fermé de murailles. A la plus haute on y monteroit avec une eſchelle de douze degrez, ſans aucun flanc, & y arrivai demi-heure avant jour. On m'en vint avertir à Agen, ayant pris un cliſtere, lequel j'avois encore dans le corps, & ſans autre attente je m'armai & montai à cheval, & allai paſſer la riviere. Les Gentils-hommes de ma compagnie paſſoient les uns après les autres, tant qu'ils pouvoient après moi. M. de Fontenilles n'arriva que le lendemain. Je me trouvai ſeul avec quatre chevaux deçà la riviere devers Gaſcogne, là où Moirax eſt aſſis, & près d'Eſtillac, qui eſt à moi. Et avec ces quatre chevaux je donnai à toute bride droict à Moirax, là où il y a une lieuë. Et à la verité ſi M. de Mongommery euſt envoyé ſeulement dix ou douze chevaux ſur le chemin d'Agen à Moirax, j'eſtois prins ou mort;

mais il faut par fois tenter fortune, & faire le ſoldat. L'ennemi ne ſçait pas ce que vous faites. Et ainſi arrivai à Moirax, & trouvai que ledit Mongommery s'en eſtoit parti il y avoit environ demi-heure, & laiſſa les eſchelles au pied de la muraille. Ayant demeuré deux heures là, ils n'eurent jamais la hardieſſe d'en dreſſer une. Et encore qu'auparavant je n'eſtimaſſe gueres leurs gens de pied, cela confirma encore mon opinion de les eſtimer moins. Et ainſi m'en retournai à Agen. Les Médecins furent contraints me donner un autre cliſtere pour me jetter celui-là du corps, parce que le travail avoit arreſté ſon opération. Je demeurai deux jours ſans bouger du lict. Et comme mon fils le Chevalier fuſt arrivé, je mandai ſoudain querir le Capitaine Cadreils, & envoyai vingt-cinq arquebuſiers en ſa place, afin qu'il allaſt avec mondit fils à Villeneuſve. M. de Saint-Geran, frere de M. de la Guiche (a), Colonel des vingt-deux Enſeignes de M. le Mareſchal, s'eſtoit fait apporter à Agen malade, pource qu'il

(a) Philibert de la Guiche, Grand-Maître de l'artillerie, Gouverneur de Lyon & du Lyonnois, Forets & Beaujolois, Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit en 1578. Il fut un des Mignons de Henri III; il mourut à Lyon le 10 Juin 1607.

avoit

avoit eſté bleſſé à l'aſſaut de Mazeres en une jambe ou en une cuiſſe, que je ne mente, lequel ſe vouloit retirer à ſa maiſon pour ſe faire guérir. Et à une heure de nuit je les tirai dehors & leur baillai deux bons guides, qui les rendirent le lendemain au poinct du jour à Villeneufve. Tout le monde fuſt fort joyeux de la venue de mon fils le Chevalier, & croi* que leur diſpute eſtoit qu'ils ne ſe vouloient pas obéir les uns aux autres. J'y euſſe envoyé le Capitaine Fabien mon jeune fils; mais nous le tenions à la mort depuis ſon retour du camp, & pour lors n'avions autre eſpérance de lui que de la mort.

Or d'heure en autre, j'eſtois adverti comment M. l'Admiral dreſſoit un pont de batteaux au Port Sainte-Marie, & avoit recueilli tous les batteaux de Lot, & de Garonne juſques à Marmande. J'eſtois auſſi adverti d'heure en autre, comment les ennemis avoient envoyé querir de la groſſe artillerie en Bearn. Toutes ces nouvelles me faiſoient haſter les tranchées & fortifications que je faiſois à Agen, penſant, comme il y avoit de la raiſon, qu'ils me vouluſſent attaquer; car ce n'eſtoit petite prinſe, tant pour les richeſſes, que pour deffaire la No-

bleſſe qui s'eſtoit enfermée là dedans pour l'amour de moi. Je tins un conſeil dans mon logis, & dans un petit cabinet, là où nous n'eſtions que huit ou neuf, & diſputaſmes quel moyen il y avoit de rompre ce pont. Un maiſtre maſſon qui eſt de Toulouſe, qui faiſoit les moulins de M. le Marquis de Villars à Aguillon, parlant à quelqu'un, miſt en avant que ſi nous deſtachions un moulin d'eau de ceux qui eſtoient attachez devant la ville, il romproit le pont, car la riviere de Garonne eſtoit grande, & débordée: & tousjours croiſſoit à cauſe qu'il pleuvoit preſque tousjours. Il ne ſe trouva homme de ſon opinion, qu'il fuſt poſſible qu'un moulin rompiſt le pont: car l'on nous aſſeuroit que M. l'Admiral avoit fait faire à Thonens de grands cables comme la jambe d'un homme, & en avoit fait apporter de Montauban pareillement, & de groſſes chaiſnes, comme il eſtoit vrai; car outre les grands cables (a),

(a) Voici comme étoit conſtruit ce pont: ſur 14 gros pieux ferrés, longs chacun de 24 pieds, & enfoncés dans la riviere, étoient clouées des traverſes qu'on avoit couvertes de planches d'épaiſſeur convenable, avec quantité de fumier par deſſus, pour mieux aſſurer les pieds des chevaux. Ce pont avoit auſſi ſes garde-fous; & pour lui donner toute la ſolidité poſſible, il

le pont eſtoit enchaiſné d'autre part. Enfin il n'y euſt nul de nous qui fuſt de l'opinion du Maſſon, ſauf le Capitaine Thodias noſtre Ingénieur, qui diſoit que ſi l'on le pouvoit charger de groſſes pierres, qu'il penſoit que l'entreprinſe réuſſiroit, mais non ſans eſtre chargé : & par ainſi ne prinſmes aucune réſolution ; & deux jours après, l'on me manda de Toulouſe que M. le Mareſchal Danville faiſoit armer trois batteaux, & que le Capitaine Saint Proget (a) les devoit conduire avec ſoixante ſoldats dedans, & que dans huict jours ils devoient eſtre preſts, & que ledit Saint Proget paſſeroit de nuit dans ce terme. Nous avions diſcouru que nous ne pouvions charger le moulin que M. l'Admiral n'en fuſt adverti par ceux de leur religion, qui eſtoient dans Agen ſous la protection du malheureux Edict, ainſi nous le pouvons appeller, & l'appellerai tousjours. Et en une ſorte ou une autre nous demeuraſmes confus, ſans eſpérance d'autre remede, que de nous bien deffendre.

étoit encore lié avec des chaînes & de gros cables. (*Vraie et entiere Hiſtoire des troubles de France, folio 388.*)

(a) Il eſt nommé Paget dans la nouvelle Traduction de M. de Thou.

Pendant ce, le Commiſſaire Viard eſtoit revenu, & fut incontinent une autrefois dépeſché par M. le Mareſchal devers le Roi, & arriva avec un Trompette dudit Sieur Mareſchal un mercredi entre neuf ou dix heures; & me dit en ſecret l'entreprinſe de M. le Mareſchal pour rompre le pont, mais qu'il ſe doutoit que M. l'Admiral en fuſt adverti, & que pour cette occaſion il amenoit l'un des Trompettes de M. le Mareſchal avec lui juſques au Port Sainſte Marie, & que s'il entendoit quand il ſeroit audit Port, que les ennemis en fuſſent advertis, il me renvoyeroit le Trompette pour m'en advertir, afin que je gardaſſe que ledit Capitaine Sainct Proget ne paſſaſt outre: & qu'il falloit que je tinſſe garde ſur la riviere jour & nuit. Et ainſi ſe départit de moi: & fut ſur les deux heures après midi au Port Sainte Marie, & y viſt paſſer trois cornettes de Réiſtres par deſſus le pont, venant loger vers la Gaſcogne. Le Trompette euſt fort bon moyen de voir tout le pont comme il eſtoit bien attaché. Et ſe peut-on aſſeurer que ceux de Chirac & de Thonens n'y avoient rien eſpargné, car ces bonnes gens n'ont rien eu de cher pour faire mal à leurs voiſins, & contre le ſervice du Roi. Le Trompette arriva eſtant

neuf heures du ſoir, par lequel Viard me mandoit que je gardaſſe que le Capitaine Sainct Projet ne paſſaſt outre, pour aller exécuter ſon entreprinſe, car les ennemis en eſtoient advertis, & qu'ils avoient mis ſept ou huit petites piéces d'artillerie au bout du pont vers la Gaſcogne, & que mille ou douze cens arquebuziers gardoient le bout du pont. Bref qu'il n'y falloit point aller, car il n'en eſchaperoit pas un de ceux qui y iroient. Et comme le Trompette euſt parlé à moi, il ſe retira à ſon logis : & ſans faire autre bruit, j'envoyai ſecrettement querir trois perſonnages de la ville, à qui desja j'avois deſcouvert mon intention, qui eſtoit d'envoyer à bas la riviere le moulin (a) du

(a) « Sur la Garonne (dit la Popelinière, L. XXII. » fol. 169) il y a grand nombre de moulins, coulans » ſur l'eau comme gros vaiſſeaux, ſur deux deſquels la » meule roue, & toute la maiſon du moulin eſt ap- » puyée... Montluc (ajoute-t-il) en deſchaîna trois, » auxquels il joignit encore nombre de bateaux qui » eſtoient chargez de groſſes pierres & cailloux ; & » afin qu'on ne ſe doutaſt d'autre choſe que d'une eſ- » carmouche, il les garnit de méches allumées, tel- » lement qu'il ſembloit que ce fuſſent autant de har- » quebuziers parmy les ténebres de la nuit... Ainſy en » un quart d'heure l'œuvre de pluſieurs journées & de » grands frais fut du tout ruyné & mis en pieces, de

Préſident Sevin, pource que icelui Préſident avoit abandonné la ville.

Je ne veux point nommer ici les trois; car il les mettroit en procès, & les Commiſſaires qui ſont à préſent par-deçà, facilement lui feroient raiſon à ſa volonté, comme ils font bien à d'autres contre les Catholiques. Et comme nous euſmes parlé enſemble nous arreſtaſmes qu'ils iroient faire ſortir ſix ſoldats mariniers, & qu'ils iroient deſtacher le moulin, feignant d'aller faire la garde ſur le bord de la riviere, pour garder que le Capitaine Sainct Projet ne paſſa outre. Et ainſi tous trois ſe départirent de moi, & ne furent pas pareſſeux à mettre les ſoldats dehors, ni leſdits ſoldats à détacher le moulin. Deſquels s'en noya un en détachant la chaiſne, qui tomba du petit batteau, ainſi que le pal où eſtoit attachée la chaiſne ſe déffit. Il pouvoit eſtre unze heures de nuit: & ainſi que j'ai entendu depuis par les ennemis, le moulin arriva au pont vers une heure, leſquels avoient mis des ſentinelles une grande demi-lieu contremont la riviere, afin de donner l'alarme quand le Capitaine Sainct Proget paſſeroit. Et comme ils commence-

» quoy les Proteſtans ne reçurent moindre déplaiſir que » dommage ».

rent ouir le bruict du moulin, donnerent l'alarme, laquelle incontinent fuſt au Port ; & tout le monde ſe jetta aux deux bouts du pont, & commencerent à tirer force arquebuzades au pauvre moulin, lequel ne diſoit mot : mais il donna un tel choc, qu'il emporta tout le pont, cables, chaiſnes & batteaux, de ſorte qu'il n'y en demeura qu'un qui eſtoit attaché à la muraille du logis de M. le Prince de Navarre. Il alla deux batteaux juſques à Sainct Macaire ; & en y a qui m'ont dit qu'il eſtoit allé juſques auprès de Bourdeaux. Ce brave moulin du Préſident alla rompre un autre moulin Huguenot au deſſous de Thonens, & enfin s'arreſta aux Iſles vers Marmande.

Les premiers par qui nous ſçeuſmes la rupture du pont, ce fut par des pauvres gens qui alloient achepter du ſel au bout dudit pont, des ſoldats Huguenots qui en avoient prins ſept ou huit battellées chargées. Les ennemis avoient tué pluſieurs de ces pauvres gens, leur chargeant qu'ils eſtoient cauſe de la rupture du pont. Quelques-uns de leurs ſoldats qui s'eſtoient jettez ſur le pont, s'en allerent à vau leau. Mais il n'eſtoit qu'entre l'aube du jour & le ſoleil levant, que les gardes me manderent qu'il eſtoit arrivé ſept

ou huict de ces pauvres gens qui portoient le ſel, leſquels diſoient le pont eſtre rompu. Je m'en allai tout incontinent ſur le gravier, & du coſté de deçà la riviere devers Gaſcogne; & du paſſage en hors, on me fiſt paſſer deux ou trois de ces pauvres gens qui eſtoient arrivez audit paſſage, & qui eſtoient au bout du pont avec ceux que les ennemis avoient tué, & s'eſtoient ſauvez par la campagne la nuit, qui me conterent le tout de meſme que les autres qui eſtoient venus par le coſté du Port: & tousjours quelqu'un en venoit qui nous confirmoit meſmes nouvelles. Je fis paſſer dix ou douze ſalades du coſté de la Gaſcogne, qui allerent juſques au deſſous de Serignac, & prindrent deux priſonniers qui me le conterent encore mieux que ces bonnes gens. Cependant ſecrettement je fis accouſtrer un petit batteau avec ſept ou huict rames, & donnai au marinier vingt-cinq eſcus, pour porter les nouvelles à Bourdeaux, & eſcrivis une lettre à MM. de Lanſac, Baron de la Garde, & Eveſque de Valence mon frere, là où je leur diſcourois comme tout s'eſtoit paſſé, les priant en donner advis à la Cour de Parlement, & aux Jurats, afin que tous euſſent part de cette bonne nouvelle; car cela rompiſt fort le deſ-

ſein des ennemis, leſquels nous euſſions fort incommodez ſi M. le Mareſchal euſt voulu oublier ſa colere, les prenant ainſi ſéparez. Le Trompette dudit Sieur avant qu'il partiſt, entendiſt la joie que toute la ville avoit de la rupture du pont, & s'en alla en diligence porter les nouvelles à ſon maiſtre.

Ceſte exécution fut faicte le mercredi vers la minuict, & le Jeudi à l'entrée de la nuit les mariniers partirent : & comme ils furent auprès du port Sainte Marie, & près de là où eſtoit le pont, ils laiſſerent couler le batteau à la diſcretion de la riviere eſtans eux tous couchez dans le batteau. Les ennemis commencerent à crier, mais perſonne ne reſpondoit ; & ils eurent opinion que ce fuſt un batteau qui ſe fuſt déſtaché de lui meſme : & comme ils furent un ject d'arbaleſte au deſſous, tous ſe leverent, & chacun prit ſa rame, & leur commencerent à dire des injures, & firent ſi grande diligence, qu'ils furent le lendemain matin qu'eſtoit le Vendredi au ſoleil levant à Bourdeaux, & en fuſt la joie fort grande. Je croi que jamais marinier venant des terres neufves, n'apporta nouvelles où il y euſt ſi grande preſſe. Preſque tous ces Seigneurs y faiſoient doute. Tout le monde alloit au logis de MM. de Lanſac, Baron de

la Garde & de Valence pour en entendre la vérité. M. de Valence dépeſcha incontinent ſon ſecrétaire nommé Chauny vers leurs Majeſtez, pour rapporter les nouvelles au contraire de ce que le Commiſſaire Viard leur apportoit. Ledit Viard, à ce qu'on m'a dit, arriva le matin, qui donna de la faſcherie grande à leur Majeſtez, & à Monſieur du parachevement du pont, de ſa ſtructure & force, & pouvant paſſer groſſe artillerie par deſſus à plaiſir : & que les gens de cheval y paſſoient trois à trois de rang, comme il eſtoit bien vrai, & ne mentoit de rien. Il y avoit raiſon de s'en faſcher, car la commodité de ce pont leur euſt donné le loiſir de prendre tout & faire paſſer tout leur canon à l'aiſe. Chauny y arriva le ſoir, qui apporta la rupture. Et que ſi l'un avoit avoit apporté la faſcherie, l'autre apporta la joie : & pour quelques jours je fus le meilleur homme du monde, & grand guerrier : mais cette bonne opinion ne dura gueres ; car mes ennemis que j'avois à la Cour, déguiſoient au Roi qui eſtoit lors à Saint Jean (a), toutes choſes ; & enfin quelque choſe qu'il y euſt, je ne faiſois,

(a) La Cour étoit alors au camp des Landes, près St. Jean d'Angeli. (*Itinéraire des Rois de France*, page 113.).

ni n'avois jamais rien faict qui vaille : & le Roi le croyoit, ou à tout le moins je croi qu'il faiſoit ſemblant de le croire pour les contenter. Et voilà l'hiſtoire de la rupture du pont, & à la vérité.

Maintenant il faut dire (9) quel profit a porté la rupture de ce pont, & la délibération qu'avoit faicte M. l'Admiral, ſi ledit pont fuſt demeuré en pied. Il fuſt arreſté & conclu en leur conſeil, que l'on paſſeroit l'hyver juſques à la récolte en ces lieux où eſtoit le camp, & qu'ils ſe feroient venir de la groſſe artillerie de Navarreins, pour prendre toutes les villes qui eſtoient au long de la riviere de Garonne, juſques aux portes de Bourdeaux, & qu'ils attaqueroient Agen, mais que ce ſeroit la derniere, pource qu'ils vouloient prendre Caſtel-Geloux, Bazas, & tout ce qui eſtoit deçà & delà la Garonne juſques aux portes de Bourdeaux, & que par le moyen de ce pont, l'un & l'autre pays qui ſont des plus riches de France, leur ſeroit à commodité. Ils faiſoient eſtat d'avoir prins tout cela en moins de quinze jours, comme il euſt eſté vrai, car ils eſtoient lors maiſtres de la campagne. Ils eſpéroient attaquer Libourne, s'aſſeurans qu'en toutes ces villes ils trouveroient grande quantité de vi-

vres, & que par ce moyen rien ne deſcendroit dans Bourdeaux, ni au long de la Garonne, ni moins du coſté des Lannes faiſant leur compte, que dans trois mois la ville de Bourdeaux ſeroit réduicte à toute extrémité. Et croi qu'il n'euſt pas tant duré, car desja le bled y eſtoit à dix (a) livres le ſac, & par mer à cauſe de Blaye, il n'y euſt peu rien entrer. Cette ville eſt bonne & riche, & une bonne ville de guerre, mais elle eſt en un pays ſtérile, de ſorte que qui lui oſteroit la Garonne & la Dordogne, elle ſeroit bientoſt réduite à la faim. Elle ne vit que du jour à la journée.

Ils avoient reſolu faire venir leurs navires en riviere & à Blaye, laquelle ils tenoient pour garder que les galeres ne puſſent ſortir ne rentrer. Les Vicomtes avoient promis à M. l'Admiral, de lui faire venir ſoixante mille ſacs de bled au long de la riviere de Garonne prenant leſdits bleds en Comenge & en Loumaigne, qu'eſt le pays de la Guyenne, là où il y en a le plus; car pour le moins il y a cinq cens marchands, & autant de Gentils-hommes qui font eſtat de les garder trois ou quatre ans, attendans que la vente

(a) Ce prix étoit exceſſif, en raiſon du taux de la monnoie de ce tems-là.

des bleds ſoit grande. Par ainſi facilement & aiſément ils euſſent tenu promeſſe à M. l'Admiral. Et par là ils ſe tenoient certains de faire venir le Roi à telle compoſition qui leur euſt pleu. Je ne ſçai s'ils euſſent eu Bourdeaux, s'ils l'euſſent rendu, auſſi peu que la Rochelle. Pour le moins ils ſe pouvoient bien vanter ayant eu Bourdeaux & tenant la Rochelle, qu'ils avoient le meilleur coing & le plus fort du Royaume de France, tant par mer que par terre, dominant cinq rivieres navigables, comprenant la Charante. Depuis qu'ils euſſent eſté entre les rivieres de l'Iſle, Dordogne, Lot, & Garonne. Il falloit au Roi pour le moins quatre camps pour les contraindre à combattre. Et veux dire qu'ils tenoient le meilleur pays & les deux meilleurs & plus grands havres du Royaume de France, qu'eſt celui de Brouage & celui de Bourdeaux.

Je m'eſtonne comme il y a des gens ſi mal habiles, qui donnent entendre au Roi, qu'il faut encoigner les Huguenots dans la Guyenne. C'eſt une mauvaiſe piéce. Si le Roi l'avoit perdue il la recouvreroit bien tard; mais ces bons conſeillers le font pour leur commodité, & pour jetter la guerre loing d'eux, ſi la leur vendrons-nous bien cher avant qu'ils l'ayent.

Certes le Roi en devroit faire plus d'eſtat, & empeſcher ſes ennnemis d'y prendre pied, & ne laiſſer ce pays à l'abandon, permettant qu'on ſe rie de nos miſeres, *juſques à demander ſi nous couchons encore dedans le lict.* Je ne puis croire que cette parole ſoit ſortie de la bouche de la Reine; car ellle y a toujours trouvé des bons ſerviteurs. Ces M^rs^. de France qui ſe mocquent de nous en pourront avoir à leur tour. Tousjours le mal n'eſt pas à une porte. Or voilà la concluſion de leur Conſeil qui eſtoit très-bon. M. de Valence, mon frere, teſmoignera qu'un qui aſſiſtoit au Conſeil quand bon lui ſembloit, nous a dit ladite délibération qui eſtoit grande. Et croi que quand ils euſſent voulu chaſſer tous les Catholiques & retirer tous les Huguenots du Royaume de France dans ce pays qu'ils euſſent tenu, ils poſſedoient prou pour les faire tous riches, ou bien tous ceux de la Nobleſſe de ce pays de deçà euſſent eſté contraincts ſe faire Huguenots & prendre les armes pour eux. Ainſi mal-aiſément après le Roi en euſt eſté maiſtre; car de les faire retourner derechef à noſtre Religion il y euſt eu bien à faire, parce que depuis qu'on eſt accouſtumé à quelque choſe, ſoit bonne ou mauvaiſe, il eſt fort faſcheux de la quitter;

mais Dieu n'a point voulu un ſi grand mal pour le Roi ni pour nous qui ſommes Catholiques.

Voilà dequoi a ſervi la rupture du pont, au jugement des amis & ennemis. Et veux dire que de tous les ſervices que j'ai fait à la Guyenne, celui-ci eſt des plus remarquables, qui n'eſt procédé d'autre choſe, ſinon de la délibération que je prins à m'aller jetter dans Agen ; car autrement la ville eſtoit abandonnée, & M. l'Admiral s'en venoit droit là, & non au Port Sainɛte-Marie, ni à Aguillon, comme il fut contrainɛt de faire; car à Lauſerte le Conſeil fut tenu, qu'au partir delà on s'en venoit loger à Caſtel-Sagrat, Monjoy, Saint-Maurin & Ferruſſac, & le lendemain à Agen tenant pour certain qu'ils n'y trouveroient aucune réſiſtance. Si cela fuſt advenu, il euſt bien eu les coudées franches. Et dans deux groſſes rivieres euſt non-ſeuldment rafraiſchis ſon armée, mais auſſi aſſeuré le pays pour lui. Je ſçai bien qu'il fuſt reſpondu à M. l'Admiral par deux ou trois que s'il eſtoit vrai que j'y fuſſe dedans, ils ne m'en tireroient qu'en piéces, & que j'avois bien fait en ma vie de plus grandes folies que celle-là. Et en y euſt qui dirent qu'ils m'avoient veu engager en trois

ou quatre places, la plus forte deſquelles ne valoit pas la moitié d'Agen, & que j'en eſtois ſorti à mon honneur. Ceux-là qui reſpondoient cela le pouvoient bien teſmoigner à la vérité ; car ils s'eſtoient trouvez avec moi en ces lieux au beſoin. M. l'Admiral ſouſtenoit tousjours qu'il eſtoit bien aſſeuré que je n'eſlois pas à Agen pour y demeurer, & que dès que j'entendrois qu'il y viendroit, que ma délibération eſtoit de paſſer la Garonne, & me jetter dans Lectoure, diſant : *Il eſt trop vieux routier pour s'engager en une ſi mauvaiſe place.* Les autres aſſeuroient que je n'en bougerois point, à peine de leur vie. Qui fut cauſe que M. l'Admiral adhéra à leur opinion, & changea le chemin droict à Aguilon s'eſtendant juſques au Port Saincte-Marie, & s'ils voyoient que j'abandonnaſſe la ville, & que je me retiraſſe vers Lectoure comme il penſoit que je fiſſe, ils s'en viendroient à Agen. Il a trouvé à la fin que ceux qui ſoutenoient que je n'en bougerois point me connoiſſoient mieux que lui & que ceux qui l'avoient adverti que je me voulois retirer à Lectoure eſtoient fort mal informez. Et pource que l'on m'a reproché qu'il y avoit trois ans que je n'avois rien faict qui vaille, l'on cognoiſtra aux œuvres

que

que j'ai faictes pendant les trois ans ſans argent ne gens à pied ne à cheval, que ſi j'euſſe eſté ſecouru d'argent ſeulement pour ſouldoyer des hommes, & que le Roi m'euſt donné les compagnies & gens d'armes que je demandois, j'euſſe bien gardé à M. l'Admiral de faire boire ſes chevaux à la Garonne, & les Reiſtres de venir boire noſtre vin; car le Comte de Mongommery n'euſt jamais eu le loiſir de les appeller, & en euſſe eu bon marché.

Le pont rompu, M. l'Admiral demeura quatre ou cinq jours ne ſçachant de quel bois faire fleſche, *& logé chez Guillot le Songeur*, car il avoit outre le camp du Comte de Mongommery trois Cornettes de Reiſtres engagées deça la riviere vers Gaſcogne, & c'eſtoient ceux qui avoient paſſé la riviere eſtant logez à Labardac; & ne pouvoit trouver moyen de les retirer, à cauſe que le ruiſſeau qui paſſe au Paravis, Monaſtere de Religieuſes, eſtoit ſi grand qu'il n'y avoit homme qui l'oſaſt paſſer à pied ne à cheval. Le Comte de Mongommery eſtoit encore à Condom & vers Nerac & Bruch. M. l'Admiral fiſt faire un petit pont ſur deux batteaux où ils pouvoient paſſer ſeulement cinq ou ſix chevaux au coup, & avec une corde tiroient

les batteaux à la mode d'Italie. Et comme le ruiſſeau commença à diminuer, les Reiſtres le commencerent à paſſer à un pont de pierre qu'il y a, & s'approcherent du paſſage du Port, & commencerent à paſſer ce pont de batteaux ſix à ſix, ou ſept à ſept au plus. Et quelque grande diligence que les paſſagers pouvoient faire, s'y arreſtoit-il près d'une heure & demie avant que le batteau fuſt allé & revenu, & en cette peine paſſerent ces trois cornettes qui demeurerent deux jours à paſſer. M. le Comte de Candalle & M. de la Valette eſtoient à Staffort avec huit ou dix cornettes de gens de cheval. Et comme le Comte de Mongommery abandonna Condom, j'eſcrivis une lettre audit Sieur Comte de Candalle, que ſi ſa délibération eſtoit de combattre Mongommery ſur le paſſage, que je me trouverois au combat avec les deux compagnies de gens d'armes que j'avois & 500 arquebuſiers, non pour commander, mais pour lui obéir, comme le moindre ſoldat de la troupe. Il me remercia fort & me fiſt reſponſe que quand cela ſeroit, lui & toute la troupe qu'il commandoit m'obéiroit, & toutesfois il ne ſe parloit point que je paſſaſſe pour me joindre avec eux, & cogneus bien par la lettre que tous euſſent

eſté bien aiſes que j'euſſe eſté auprès d'eux; mais la Croiſette, qui eſtoit-là, ſervoit de *Dominus fac totum*. Encore leur mandai-je que s'ils ne vouloient que je m'y trouvaſſe, je ferois paſſer les deux compagnies & les cinq cens arquebuziers ſe joindre avec eux. Et par-là chacun peut bien cognoiſtre que je n'eſtois pas parti de M. le Mareſchal pour ne lui vouloir obéir, puiſque j'offrois d'obéir au Comte & à M. de la Valette, & au Capitaine de la Croiſette meſme qui eſtoit plus grand qu'eux en leur troupe.

Je ne veux point eſcrire comme ils firent pource que je n'y eſtois pas, & ne m'en ſuis pas informé, ſauf qu'on me dit qu'ils avoient fait une charge à quelques-uns qu'ils trouverent hors de Bruch & les rembarerent dedans. Et m'a-t-on dit depuis que le Comte de Mongommery eſtoit dans la ville. Je ne ſçai s'il eſt vrai, & penſe fort bien qu'ils firent tout ce qu'on y pouvoit faire; car ils ſont trop cogneus & eſtimez. Le Comte de Mongommery paſſa premierement les gens de cheval, puis ſes gens de pied, les uns après les autres. Je fis paſſer la riviere à ſoixante ſalades de ma compagnie & de M. de Fontenilles avec trois cens arquebuſiers pour les retirer, & allerent juſques

à un petit village qui eſt auprès du paſſage appellé le Rozie, où ils tuerent quinze ou ſeize hommes, & y gagnerent douze ou treize chevaux, leur donnant une alarme bien chaude. Et m'a-t-on dit depuis que ſi nos gens de cheval euſſent pouſſé outre, juſques ſur le paſſage, ils en euſſent fait noyer deux ou trois cens; car de cette alarme il s'en noya quatre ou cinq à la haſte qu'ils avoient. Et du coſté de M. l'Admiral ne les pouvoient ſecourir, car ils ne pouvoient repaſſer que ſix ou ſept chevaux ſur le pont à batteaux. Parquoi ils demeurerent cinq ou ſix jours à paſſer. Et voilà la peine en laquelle ſe trouva M. l'Admiral à pouvoir retirer à lui le Comte de Mongommery, & les trois cornettes des Reiſtres.

M. de la Chapelle, Vice-Seneſchal, & M. de Bouzet m'avoient mandé que ſi je voulois donner paſſe-port à un Hugueñot à qui j'avois donné à leur requeſte aſſeurance de demeurer en ſa maiſon, il s'offroit d'aller au port Saincte-Marie, pour entendre & découvrir le chemin que M. l'Admiral vouloit prendre après que le Comte de Mongommery ſeroit paſſé, ou bien s'ils voudroient redreſſer un autre pont. Je leur envoyay le paſſe-port qu'ils me demandoient pour lui. E le jour meſme que le Comte euſt achevé de paſſer,

ce perſonnage fuſt de retour à leur maiſon, & leur dit & aſſeura qu'au partir du Port Saincte-Marie, qui ſeroit dans deux ou trois jours après que tout ſeroit achevé de paſſer, ils prenoient leur chemin vers Toulouſe, & iroient paſſer à Montauban, eſtant déliberez de bruſler toutes les maiſons qui ſeroient à quatre lieues aux environs de Toulouſe, & ſurtout celles des Préſidens & Conſeillers, & diſoit encore qu'il avoit appris d'un Capitaine de gens de cheval qu'on lui avoit donné pour ſa part une maiſon près de Toulouſe nommée l'Eſpinette, afin de la bruſler. Ce perſonnage lui reſpondit que c'eſtoit une des plus belles maiſons qui fuſſent autour de Toulouſe. Et le Capitaine lui dit que ſi le maiſtre de la maiſon n'en avoit d'autre que celle-là, qu'il eſtoit ſans maiſon. Ledit Sieur de Bouzet meſme me rapporta tout ce que ce perſonnage-là lui avoit dit. Et tout incontinent j'en advertis M. le premier Préſident; car d'en advertir M. le Mareſchal, j'eſtois bien certain qu'il n'euſt pas bien prins mes lettres, & qu'il euſt creu tout au contraire de l'advertiſſement que je lui en euſſe donné. Qui fut cauſe que j'en advertis ledit Sieur Préſident, & lui mandois qu'il devoit retirer M. de la Valette

qui desja s'en estoit retourné vers Toulouse, & Mrs. de Negrepelisse & Sarlabous, & qu'ils ne pouvoient avoir trop de gens de bien dans la ville; car les ennemis tenoient des propos qui ne valoient rien, desquels je ne voulois escrire, pource que ce n'estoit que le vulgaire de leur camp à quoi on ne devoit adjouster aucune foi.

[1570] Voilà tout le contenu de ma lettre. Je m'asseure que ledit Sieur Président ne l'a pas perdue; & ainsi s'en allerent toutes les forces du Port Sainde-Marie, & passerent tous à la veue du chasteau de Bajaumont, qui est à cette heure. Je sortis avec les deux compagnies de gens d'armes, & les vis tous passer à une arquebuzade de moi, & plus encore, n'ayant avec moi que huit ou dix chevaux, ayant laissé la cavallerie un peu derriere; mais je ne l'avois peu mettre si bien à couvert que les ennemis ne la peussent voir. Jamais homme ne se desbanda pour me venir recognoistre, & camperent cette nuit-là vers le pont du Casse, & tirant vers Saind-Maurin, puis se mirent vers ledit Saind-Maurin & autres villages-là autour, & demeurerent deux ou trois jours. Et pource que ledit Sieur de Durfort avoit veu passer tout à son aise tout leur camp, gens de pied & gens de cheval,

& les avoit peu nombrer à ſon aiſe ; je le priai de prendre la poſte & aller advertir Sa Majeſté du nombre de ce camp. Et me dit entre autres choſes qu'il avoit deſcouvert une troupe de cinq ou ſix cens chevaux qui paſſoient un peu plus loin que les autres, dont la pluſpart n'avoient point de bottes ; & que c'eſtoient valets & laquais qu'ils avoient fait monter à cheval pour faire nombre. Je ne faiſois rien que je ne le communiquaſſe à l'Eveſque d'Agen, me fiant lors autant ou plus en lui qu'à mon frere propre, & le tenois pour un des meilleurs amis & bonne conſcience que Prélat qu'il y euſt en toute la France. Il eſt ſorti de la maiſon des Fregoſes (a) de Genes. Je baillai inſtruction audit Sieur de Durfort, & une lettre de créance qui contenoit ceci : *Que je lui envoyois le Sieur de Durfort, lequel avoit peu nombrer toute à ſon aiſe l'armée de Meſſieurs les Princes, pour lui dire tout ce qu'il en avoit veu & nombré.* Puis lui donnnois advis du chemin qu'ils tenoient & de leur délibération de mettre tout à feu vers Toulouſe, & en

(a) Janus Frégoſe, mort en 1586, le 16 Octobre. Il étoit fils de Céſar Frégoſe, Chevalier de l'Ordre du Roi, Général des armées de la République de Veniſe. (*Gallia Chriſtiana, &c.*)

avois donné advis à M. le premier Préſident pour le dire aux gens qui avoient aux environs des maiſons, afin qu'ils retiraſſent les meubles, & qu'ils feroient bien de retirer M. de Negrepeliſſe, ſi desja il n'y eſtoit, & M^rs. de la Vallette & Sarlabous. Puis en un autre article que le perſonnage que je ne nomme point ici de leur Religion qui eſtoit allé à leur camp, avoit porté nouvelles aux Sieurs de la Chapelle & du Bouzet, que le Capitaine des gens de cheval à qui il avoit parlé avoit dit qu'ils avoient entreprinſe ſur Montpellier & le Pont Sainct-Eſprit toute aſſeurée, & que je cognoiſſois bien le Gouverneur de Montpellier, qui eſtoit M. de Caſtelnau, pour lequel je reſpondrois de ma vie; mais que je ne cognoiſſois pas celui du Pont Saint-Eſprit. Qu'il pleuſt à Sa Majeſté en advertir leſdits Gouverneurs, afin qu'ils fuſſent ſoigneux de tenir l'œil ſur leurs places, & que cela leur ſeroit un coup d'eſperon, pour le faire prendre garde à la ſeureté d'icelles. Et en un autre article, que l'Eveſque d'Agen, lequel eſtoit arrivé de l'Abbaye qu'il a en Languedoc près Narbonne, m'avoit dit que tout le bas Languedoc depuis Montpellier vers Avignon, eſtoit en grande peine, n'ayant au-

eun Chef en ces quartiers, & qu'ils avoient envoyé prier M. le Mareſchal de leur vouloir envoyer M. de Joyeuſe ; car pourveu qu'ils euſſent un Chef, ils ſeroient prou de gens pour deffendre le pays, & que s'il ſembloit bon à Sa Majeſté qu'il devoit mander à M. le Mareſchal qu'il laiſſaſt aller M. de Joyeuſe au bas Languedoc, il avoit prou d'autres grands Capitaines près de lui, parce que ledit Sieur de Joyeuſe y ſerviroit de beaucoup, à ce que m'avoit dit ledit Eveſque. Et en un autre article, que s'il plaiſoit à Sa Majeſté de faire marcher Monſieur avec la moitié ſeulement de ſon armée, que nous eſtions aſſez forts pour combattre des forces plus grandes que celles de M^rs. les Princes, & qu'il m'eſtimaſt pour l'un des plus meſchans hommes qui porta jamais armes, ſi Monſieur marchoit avec la moitié de l'armée, mais qu'il amenaſt les Reiſtres, s'il ne desfaiſoit les Princes & mettroit fin à la guerre : & ſi Sa Majeſté ne trouvoit bon que Monſieur y vinſt, qu'il commmandaſt à M. le Prince (a) Dauphin, qu'il marchaſt avec le camp vers le pays de Rouergue, avec lequel je me joindrois, & que nous trouve-

(a) On appelloit ainſi le fils du Duc de Montpenſier.

dre comme il doit donner des deſmentis ſans bien eſtre adverti de la vérité. Je les lui pouvois bien donner, d'autant que le témoignage du Roi & les inſtructions euſſent déclaré la vérité : mais il me ſuffit que le Roi & la Reyne ſçachent le contraire de ce qu'il a couché dans ſa lettre, & que ma conſcience en ſoit du tout exempte. Nous verrons de lui ou de moi, qui ſervira mieux ſon maiſtre ; il a deux advantages ſur moi, il eſt grand Seigneur & jeune, & moi pauvre & vieux. Si ſuis-je Gentilhomme & Chevalier qui n'ai jamais ſouffert injure, & ſuis moins taillé que jamais de l'endurer tant que je pourrai porter l'épée. J'oſerois croire que pour lors le ſuſdit Eveſque n'avoit encore rien entendu de l'entrepriſe que l'on a voulu exécuter contre moi ; mais ſon meſchant frere vint demeurer quatre ou cinq jours avec lui, lequel pendant ce temps-là le fit conſentir à cette belle exécution, de laquelle je n'eſcrirai rien davantage : car Dieu a commencé à faire paroiſtre ſes miracles pour me venger ; j'eſpere tant en lui, qu'il ne s'arreſtera pas là. Or les Princes s'en allerent par le même chemin que j'avois mandé à M. le Préſident, & firent l'exécution du bruſlement entreprins. Je voudrois de bon cœur que mon advertiſſement ne ſe

fuſt pas trouvé véritable; car j'ai appris de beaucoup de gens de bien de Toulouſe, que l'armée des Princes leur apporta dommage de plus d'un milion de francs. Je ne me veux meſler de mettre ici ce qu'ils firent dans le Languedoc; car je ne me meſle point d'eſcrire ce que les autres ont fait, ou le devoir auquel ſe miſt ledit Sieur Mareſchal; mais je retournerai à une lettre que le Roi m'eſcrivit pour aller en Bearn.

Sa Majeſté me mandoit que j'aſſemblaſſe tant de gens que je pourrois, & le plus promptement, & que je prinſe de l'artillerie à Toulouſe, à Bayonne, Bourdeaux, & là où j'en trouverois, & que j'allaſſe attaquer le pays de Bearn, & eſcrivoit à Meſſieurs les Capitouls de Toulouſe de me bailler de l'artillerie & des munitions; d'argent il ne s'en parloit point pour les frais ou pour payer les gens de pied & l'équipage du canon. Et Dieu ſçait ſi en telles entreprinſes il faut que rien manque. Une armée reſſemble un orloge, ſi rien deffaut, tout va mal à propos. Je lui envoyai Eſpalanques, Gentilhomme Bearnois, avec ample inſtruction de ce qu'il me falloit, & qui eſtoit néceſſaire pour marcher. Je fus contraint de ce faire, pource que les lettres que Sa Majeſté m'avoit eſcrites pour l'entreprinſe,

faire ſervice au Roi : car tous généralement, de quelque qualité qu'ils fuſſent, ſçavoient bien le contraire de ce qu'on m'impoſoit, que j'avois fort bien fait avec le peu de moyen qu'on m'avoit laiſſé. Et alors je cognéus bien qu'on me vouloit jetter toutes les fautes qui eſtoient avenues par-deçà ſur mes eſpaules, n'ayant perſonne à la Cour pour me deffendre. Je cognois à préſent que la plus grande faute que j'ai faite en ma vie, ç'a eſté de n'avoir voulu deſpendre, depuis que les vieux ſont morts, que du Roi & de la Reyne ; & qu'un homme qui a charge, eſt plus aſſeuré de deſpendre d'un monſieur, ou d'une madame, ou d'un Cardinal, ou d'un Mareſchal, que du Roi, de la Reyne ou de Monſieur : car ils deſguiſeront tousjours à Leurs Majeſtez les affaires comme bon leur ſemblera, & en ſeront creus de tous trois : car ils n'y voyent que par les yeux d'autrui, & n'y oyent que par les oreilles des autres. Cela eſt mauvais ; mais il eſt impoſſible d'y mettre ordre. Et celui qui aura bien faict, demeurera en arriere ; par ainſi ſi je pouvois retourner à mon commencement d'aage, je ne me ſoucierois jamais de deſpendre du Roi ni de la Reyne, ſinon de ceux qui ont du credit auprès de Leurs Majeſtez : car encore

que

que je fiſſe le plus mal qu'un homme ſçauroit faire, ils me couvriroient mes fautes, voyant que je ne deſpendrois que d'eux : & leur bien & honneur eſt d'avoir des ſerviteurs qu'ils appellent Créatures. Si le Roi ne faiſoit du bien que de lui-meſme, il leur rongneroit les ongles. Mais qui veut avoir récompenſe, qui veut eſtre cogneu, il faut ſe donner à monſieur ou à madame : car le Roi donne tout à eux, & ne cognoiſt les autres que par leur rapport. Je ſuis bien marri que je ne puis retourner à mon jeune aage, car je me ſçaurois bien mieux gouverner que je n'ai fait juſques ici : & ne me fonderois pas tant en l'eſperance des Rois, que des autres qui ſeroient auprès d'eux. Mais je ſuis à préſent vieux, & ne puis retourner jeune. C'eſt parquoi il faut que je ſuive la complexion que j'ai toujours eue : car je ne ſçaurois par quel bout commencer pour en prendre une autre. Il n'eſt pas tems, cela peut-eſtre ſervira pour ceux que je délaiſſe. Mais ſi le Roi les veut tromper, qu'il ſoit véritablement Roi, & ne donne rien que de lui-meſme. O qu'il y en aura qui ſeront trompez !

Encore ai-je fait une autre faute, c'eſt de n'avoir tenu quelqu'un de mes enfans auprès

du Roi. Ils eſtoient aſſez bien nez pour ſe faire aimer de Leurs Majeſtés. Mais Dieu m'oſta mon Marc-Antoine trop toſt, & depuis le Capitaine Montluc, qui fut tué à Maderes, l'un ou l'autre euſt fait taire ceux qui voudroient contreroller & calomnier mes actions. Leurs deſmenties de ſi loing ne me pouvoient faire mal; ſi nous eſtions à une picque les uns des autres, je leur ferois, tout vieux que je ſuis, trembler le cœur au ventre. Je ne les tenois pas près de moi pour eſtre oiſifs, mais bien pour apprendre mon meſtier : car le premier a ſuivi les armes; & s'y eſt fait remarquer, & m'a ſuivi en mes voyages. Le ſecond avoit acquis tel crédit en la Guyenne, que j'eſtois bien aiſe, pendant la guerre, qu'il n'en bougeaſt. Le troiſieme depuis ſon retour de Malthe, m'a ſuivi en ces guerres, & le dernier auſſi. Mais je laiſſe ce propos, qui me met en colere, pour retourner à l'entreprinſe. M. de Valence s'en courut à Bourdeaux voir s'il y auroit moyen de trouver argent aux finances, & me manda qu'il n'y avoit pas trouvé un ſeul liard : toutesfois qu'il avoit tant fait, que l'on avoit emprunté quatorze mille livres, leſquelles il avoit fait bailler à un Commis pour faire tenir près de moi, & que dans dix jours il

m'en feroit tenir autant, mais qu'il ne me falloit nullement eſpérer d'en avoir davantage, & que le Receveur avoit encore emprunté cela. M. de Fontenilles s'en alla à Toulouſe avec procuration, pour nous obliger tous deux de rendre & payer les munitions, ſi le Roi ne le faiſoit : & en cette condition, ils me preſterent un canon & une colouvrine, avec quelque peu de munition. Je fis partir Meſſieurs de Monteſpan & de Madaillan, avec cent chevaux choiſis en la compagnie de M. de Gondrin & la mienne, droit à Bayonne, pour tenir eſcorte à l'artillerie que M. le Vicomte d'Orthe (a) me devoit envoyer. Et envoyai M. de Gondrin à Nogarol, pour commencer à dreſſer l'armée & M. de Sainctorens avec lui, à qui j'avois baillé la charge de Mareſchal-de-camp, & moi je demeurai quatre ou cinq jours pour faire advancer les gens de pied & de cheval, & donner tems auſdits Commiſſaires de vivres, d'aller par les provinces exécuter les mandemens que j'avois baillés pour faire advancer les vivres. Et ne demeurai que ſix jours à temporiſer, puis m'en allai en deux

(a) D'Aſpremont, Vicomte d'Orthes, Gouverneur de Bayonne, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1562. (*Mém. de Condé, in-4°. Tome I, p. 18.*)

jours à Nogarol. Là nous entrasmes incontinent en conseil, pour délibérer par quel moyen devions commencer. Les uns dirent que je devois commencer par Saint-Sever, d'autres disoient que je devois aller droit à Pau. Mon opinion fut, que je devois aller commencer à Rabastens, pource que commençant parlà, je mettrois derriere moi tout le meilleur pays de Gascogne pour les vivres; & d'autre part, que Rabastens estoit un chasteau le plus fort qui fust en la puissance de la Reyne de Navarre, & que si je le prenois par force, comme je voyois qu'il falloit qu'il se prinst ainsi (car l'on estoit bien asseuré qu'ils ne se rendroit pas legerement) je voulois faire mettre tout au fil de l'épée, m'asseurant que cela donneroit une si grand' peur à tout le demeurant du pays de Bearn, qu'il n'y auroit aucune place qui y osast attendre le siege, si ce n'estoit Navarreins. Et d'autre part, que ceux de Toulouse entendant ce bon commencement, ils n'espargneroient rien à me fournir, voyant que les choses me succéderoient à bien : & au contraire, si je commençois à Saint-Sever, je me mettois sur les Lannes, là où il n'y a que sable, où mes gens mourroient de faim, & n'auroient aucun secours de Bourdeaux, encore que je

prinſſe bien Saint-Sever, par ainſi qu'il valloit mieux aller commencer par le plus fort, & y employer promptement mes forces, que non par le plus foible, allant de jour à autre perdant le temps. Voilà ma propoſition, laquelle à la fin fut trouvée bonne, & ſuivie de tous. Mais ſurtout je leur dis que pour mettre les ennemis en peur, il falloit tuer ce qui ſe préſenteroit & qui feroit teſte, & que cela occaſionneroit Meſſieurs de Toulouſe à nous accommoder de ce qui nous ſeroit néceſſaire, voyant que c'eſtoit bon jeu, bon argent.

Ce conſeil ſe tint à mon arrivée, & le matin devant le jour je prins vingt & cinq ou trente chevaux, & m'en allai en diligence à Dacqs. M. de Gondrin me monſtra une lettre que M. de Monteſpan, ſon fils, lui avoit eſcrite de Bayonne, par laquelle il lui mandoit que l'artillerie n'eſtoit pas ſi preſte comme nous penſions, mais bien que M. le Vicomte d'Orthe y faiſoit toute la diligence qu'il pouvoit. Et dès que je fus à Dacqs, je lui deſpeſchai deux Gentilshommes queue ſur queue pour la faire haſter. Or mandois-je à M. le Vicomte, que je le priois de s'advancer un jour ou deux devant, & qu'il regardaſt s'il pourroit amener avec

lui MM. de Luxe (11) & de Damezan (a), afin de prendre conseil d'eux de ce que nous aurions à faire; ce qu'il fit, & amena ledit Sieur de Damezan avec lui, & ne puſt ſi-toſt recouvrer M. de Luxe. A Dacqs, je lui remonſtrai le conſeil que nous avions tenu à Nogarol, & mon opinion, laquelle fut trouvée bonne par tous, & meſmement par M. de Damezan, qui me dit, que ſi nous venions droit à Saint-Sever, ils n'auroient moyen de tirer un Baſque du pays, parce qu'il falloit qu'ils paſſaſſent les eaux par le pays des ennemis; mais que ſi j'allois commencer par là où j'avois propoſé, dès que je ſerois à Nay, tout le pays des Baſques & la vallée du Sault & Daſpe, ſe joindroient à moi. Je fus fort aiſe de ce que je les trouvai de mon opinion. Je fus contraint de demeurer trois jours à Dacqs avant que l'artillerie fuſt arrivée. Je laiſſai deux canons à M. le Vicomte d'Orthe avec des munitions, laquelle devoit marcher droit à Pau, incontinent qu'il auroit entendu que j'aurois prins Rabaſtens; & en meſme temps que je marcherois, je lui devois envoyer deux compagnies de gens-d'armes pour lui aller au-devant, & deux de

(a) De Luxe & Damezan, deux des principaux Seigneurs de la Biſcaye Françoiſe, dit M. de Thou.

gens de pied qui eſtoient au Mont de Marſan, & mille hommes qu'il avoit auprès de lui, de ſes terres ou bien de labour. Et lui laiſſai M. d'Anjou pour le ſoulager, & quelques autres Gentilshommes du pays voiſin de Dacqs, & commençai à marcher avec l'artillerie jour & nuict. M. de Montamat, Lieutenant de la Reyne de Navarre en ce pays-là, ne pouvoit deviner quel chemin je voulois prendre, ou ſi j'irois droit à Pau où à Rabaſtens : car de Saint-Sever il cogneut bien à ma deſmarche que je ne prenois pas ce chemin-là, mais s'attendoit que j'irois droit audit Rabaſtens, ou à Pau. Je diligentai tant que je fus en deux jours & deux nuicts avec quatre canons, une grande colouvrine & deux baſtardes auprès de Nogarol. Meſſieurs de Gondrin & Sainctorens ſe joignirent à moi. Et ainſi marchaſmes droit à Rabaſtens. Et en trois jours nous y fuſmes devant avec la plus grand' part de la cavallerie & de l'infanterie. Il pleuvoit tousjours, de ſorte que les ruiſſeaux devenoient grands; ce qui fut cauſe que l'artillerie ne fut pas ſi-toſt devant Rabaſtens comme l'armée. Incontinent que j'arrivai, je prins le Commiſſaire Fredeville & le Sieur de Leberon, leſquels avoient desja recogneu le matin devant le jour, com-

auſſi avoient fait le Capitaine Sainte-Colombe (a), M. de Baſillac (b) & autres Gentilshommes voiſins de là, je les trouvai en diſpute. Les uns diſoient qu'il falloit prendre premierement la ville, par dedans laquelle il falloit battre le chaſteau : les autres, & meſme tous ceux de Bearn, que je devois attaquer le chaſteau par dehors, comme Fredeville eſtoit meſme de leur opinion.

Je voulus voir la diſpute à l'œil; car en ces choſes je ne me ſuis jamais fié à perſonne, & un bon aſſiegeur de places en doit faire ainſi : & amenai les ſuſdits de Fredeville & de Leberon ſeuls avec moi : & encore qu'ils tiraſſent fort, ſi ne me garderent-ils point de recognoiſtre à ma volonté ; & me retirai près du chaſteau, dans une petite loge couverte de paille. Et là je fis confeſſer audit de Fredeville, que c'eſtoit la ville que nous devions attaquer la premiere, & par dedans icelle le chaſteau. Et ainſi nous nous retiraſmes l'un après l'autre, courant; car il ne

(a) Jean de Monteſquiou, dit de Ste. Colombe, branche établie au Diocèſe de Touloufe. (*Jugemens ſur la nobleſſe de Languedoc, Tome III des Pieces Fugitives.*)

(b) Jean, Baron de Bazilac, Sénéchal de Nebouzan, Chevalier de l'Ordre du Roi.

faiſoit guere bon s'y arreſter, & allaſmes conclure avec Meſſieurs de Gondrin, de Baſillac, de Sevignac, de Sainctorens, de Monteſpan, de Madaillan & le Capitaine Paulliac, Colonel de l'infanterie, qu'il nous falloit attaquer la ville. J'employai tout le demeurant du jour à faire faire des gabions & faſcines, & au point du jour j'eus l'artillerie en batterie devant la ville : & dans peu de vollées le canon fit breſche. Leur délibération n'eſtoit pas de tenir la ville; car ils avoient rempli toutes les maiſons de paille & de fagots. Et comme ils virent que nos gens alloient à l'aſſaut tout-à-coup, ils mirent le feu à la ville & coururent ſe jetter dans le chaſteau, hommes, femmes & enfans : nos gens firent ce qu'ils purent pour garantir la ville, afin qu'elle ne ſe bruſlaſt; mais ils tiroient tant du chaſteau, qu'il n'y eut ordre de garder qu'il ne s'en bruſlaſt la pluſpart. Et la nuict après je mis l'artillerie dedans, & commençai de battre un corps de maiſon qui tiroit à main gauche, là où il y avoit un tourrion au bout qui couvroit le pont-levis & la porte du chaſteau. Et ſur le ſoir ledit corps de logis fut tout ouvert, & le tourrion par terre. Et le matin au point du jour nous commençaſmes à battre leur grand tour où eſtoit l'hor-

loge, & en meſme tems que la batterie ſe faiſoit, nos ſoldats gaignerent la porte de la ville, qui eſtoit tout auprès de celle du chaſteau, à dix pas au plus, & qui pouvoit voir un peu des fauſſes brayes : toutesfois il y avoit un grand terrein de la hauteur d'une picque & d'autant d'eſpaiſſeur, fait de faſcines en maniere de rempart, qui couvroit leur pont-levis. Ce qui eſtoit cauſe que nos gens ne leur pouvoient pas porter grand dommage, ſi faiſoient bien eux aux noſtres : mais nous y miſmes quelques barriques & tables qui tenoient un peu en ſeureté nos gens qui eſtoient ſur ledit portal. Tout le jour noſtre artillerie battit le viſage de la tour, & à la fin ladite tour fut ouverte ; puis fis tirer de l'autre qui tiroit dans le chaſteau juſques au lendemain, qui fut le troiſieme jour, & juſques à midi nous n'en puſmes voir la fin. M. de Fontenilles & le Capitaine Moret arriverent avec le canon & une grande coulouvrine de Toulouſe qui ne ſervit de rien : car elle ſe mit en cinquante pieces, & le canon fut eſventé.

Je fis remuer deux canons à main gauche tout auprès de la muraille de la ville, qui voyoit l'autre viſage de main gauche. Mon intention eſtoit, que ſi je pouvois faire tom-

ber la tour devers nous, elle combleroit tout le foſſé qui eſtoient plein d'eau, & rempliroit les fauſſes brayes de cet endroit-là, & que nous pourrions aller à l'aſſaut par deſſus la ruine qui m'auroit comblé le foſſé; car la tour eſtoit fort haute. Tout le quatrieme jour, avec ces deux canons, je battis ce viſage de la tour; & à la fin j'en fus maiſtre: & ne demeura que le coſté de main droite & les coins : alors je fis tirer au premier canton, qui faiſoit viſage à l'artillerie premiere du coſté de main gauche, & des deux pieces que j'avois remuées la nuict à l'autre canton qui tiroit vers la ville. En dix ou douze coups les cantons furent rompus, & la tour tombée devers nous, & là où je la demandois; mais quelque hauteur & groſſeur qu'elle euſt, elle ne ſceut du tout remplir le foſſé dans lequel il falloit deſcendre bien profond. Il eſt vrai que la ruine de la tour avoit beu l'eau, & avoit rempli une partie du foſſé; mais non pas tellement qu'il ne falluſt encore deſcendre bien bas. La nuict du cinquieme jour, les Sieurs de Baſillac & Baron de Saint-Lari, m'amenerent cinquante ou ſoixante pionniers; car tous ceux que j'avois s'en eſtoient fuis & defrobez; & ils les prenoient en leurs terres voiſines de là.

Je les baillai à M. de Leberon & au Capitaine Montaut, ſon beau-frere, & trente ou quarante ſoldats que les Capitaines l'Artigue & Soles faiſoient travailler. Les Capitaines meſmes leur aidoient : c'eſtoit pour oſter le terrain, afin que l'artillerie peuſt voir le pont-levis, & battre le coſté d'icelui, afin que la balle paſſaſt par flanc au long, & en courtine au long de la breſche par dedans. Et auſſi ils avoient fait une barricade ſur des chambres, de ſorte qu'on ne pouvoit aucunement voir par un des deux coſtez. Je baillai la charge au Vicomte d'Uſa de remuer les deux canons à l'endroit où M. de Leberon faiſoit tirer le terre-plein : & m'en allai un peu repoſer, car c'eſtoit la cinquieme nuict que je n'avois pas eu une heure entiere de repos. Et à la pointe du jour j'ouïs tirer les deux canons, & ne penſois point qu'il fuſt poſſible que de toute cette nuict le terrain peuſt eſtre oſté, à tout le moins tout ce qui nous faiſoit empeſchement. Noſtre artillerie commença à faire des ſiennes tout au long de ce flanc : & nous couſta beaucoup de rompre cette barricade qui nous portoit un grandiſſime dommage ; car ils tiroient déſeſpérément à nos deux canons.

Je fis aller repoſer le Vicomte d'Uſa, M.

de Leberon & le Capitaine Montaut, & laiſſai M. de Baſillac pour ſecourir l'artillerie. Nous fiſmes faire un trou à la muraille de la ville, tout à l'endroit de noſtre artillerie, afin d'y venir en ſeureté par le dehors; car par le dedans il n'y avoit ordre ſans eſtre tué ou bleſſé. J'avois baillé au Capitaine Bahus la charge de faire faire des gabions ce quatriéme jour qui avoit fait grand' diligence; mais il les fit faire trop petits : car le vent de noſtre artillerie les euſt bientoſt mis en pieces, qui eſt une choſe à laquelle il faut prendre garde. Toute noſtre cavallerie eſtoit en des villages à une lieue & demie de nous, là où il y avoit commodité de faire vivre les chevaux, & avoient commandement d'eſtre toute la nuict en campagne pour garder que ſecours ne vinſt. Nous avions prins un grand pacquet de lettres le jour propre que nous arrivaſmes à Rabaſtens, que M. de Montamat envoyoit au Vicomte de Caumont, M. de Daudaus & pluſieurs autres, juſques au nombre de trente ou quarante lettres, par leſquelles il les prioit de venir ſecourir le pays de Bearn, s'ils deſiroient faire ſervice à la Reyne de Navarre & à M. le Prince, & qu'il n'eſtoit pas aſſez fort pour deffendre le pays, s'ils ne le venoient ſecourir; & que

desja il leur en avoit eſcrit par deux ou trois fois ; & qu'ils lui mandaſſent quand ils ſeroient preſts ; car dans une nuict il feroit ſi grande cavalcade, qu'il ſe joindroit à eux pour incontinent ſe retirer tous enſemble dans le pays de Bearn : ou autrement qu'ils ſeroient contraints d'abandonner le plat pays, n'ayant aſſez de force pour y réſiſter : qu'il voyoit bien qu'il n'avoit pas affaire à M. de Terride ; ce que nous fut cauſe de prendre la réſolution qui s'enſuit.

Premierement, de mander au Baron de Larbous (a) qui venoit avec la compagnie de M. de Gramond du haut Commenge, pour ſe venir joindre avec nous, qu'il fiſt alte ès environs de-là, où il falloit que le ſecours paſſaſt ; & que jour & nuict il tinſt gens de cheval ſur les paſſages, afin de nous tenir advertis, & qu'il n'empéſchaſt point le paſſage, mais ſeulement ſe miſt ſur la queue. Puis je deſpechai le Capitaine Mauſſan, qui eſtoit de ma compagnie, pour s'en aller aux vallées, par là où falloit que les ennemis paſſaſſent : & je commandai qu'avec le bat-ſain (a) ils fiſſent lever toutes les communes des val-

(a) Savary d'Aure, Baron de Larbous.

(b) Le tocſin : cette expreſſion de *bat-ſain* paroîtra moins extraordinaire dans la bouche de Montluc, lorſ-

lées & villages, & ſe joigniſſent avec le Baron de Larbous pour ſe jetter à leur queue. Puis de noſtre coſté une partie de noſtre cavallerie eſtoit toutes les nuicts à cheval, & tenions des ſentinelles juſques auprès de Nay; car il falloit que M. de Montamat paſſaſt au pont dudit Nay pour venir au-devant de ſon ſecours, & que M. de Gondrin demeureroit avec vingt ſalades & quatre Enſeignes de gens de pied à l'artillerie, ſi nous n'avions prins le chaſteau (a) avant que ledit Montamat & ſon ſecours s'aſſemblaſſent; & que je marcherois avec le reſte du camp jour & nuict, quand l'advertiſſement nous viendroit pour les aller combattre. Voilà l'ordre que nous tenions, ſi le ſecours leur fuſt venu, & faiſions eſtat que s'ils défaiſoient cela, tout le pays de Bearn eſtoit perdu. Je vous dis & eſcris ceci, afin que ceux qui ſe trouveront en ſemblables beſongnes, y prennent exemple. Je dis les jeunes Capitaines; car les vieux routiers ſçavent bien qu'il en faut faire ainſi. Ma délibération eſtoit auſſi, le chaſteau eſtant prins, de deſpeſcher un Gentilhomme vers Sa Ma-

qu'on ſaura qu'anciennement le mot *ſain* ſignifioit *cloche*. Il venoit du mot latin *ſignum*.

(a) Il y a *le chemin* dans l'Edition de Millanges; mais cela paroît une faute.

jeſté, qui courroit jour & nuict pour l'advertir de la prinſe, afin qu'il envoyaſt dire par quelque Gentilhomme à M. le Mareſchal Danville, qui eſtoit vers Montpellier après les ennemis (je ne ſçai pas s'il leur fit grand mal) qu'il mandaſt à Toulouſe qu'on me fiſt venir huict canons des douze de Narbonne qui eſtoient encore audit Toulouſe; qu'il envoyaſt à la Cour de Parlement & aux Capitouls des lettres pour les émouvoir à promptement faire les frais pour m'amener leſdits huict canons. Et cependant nous irions attaquer un autre chaſteau à deux petites lieues de Rabaſtens, qui n'eſtoit pas beaucoup fort. Et de là devions aller paſſer le Gave au-deſſous de Nay, à un gué que les Gentilshommes Bearnois, qui eſtoient avec nous, ſçavoient, & prendre Nay pour là dreſſer le magaſin de nos vivres, & là recevoir Meſſieurs de Luxe, de Damezan, Vicomte de Chaux, & Dalmabarix avec les Baſques qu'ils devoient mener pour marcher devant Pau, où le Vicomte d'Orthe ſe devoit rendre avec les deux canons & la colouvrine qui eſtoit demeurée entre ſes mains à Dacqs, & eſtions bien aſſeurés que tout le pays ſe rendroit incontinent à nous : les uns par amour, les autres par crainte de leurs vies & biens. Et

ayant

ayant prins Pau & les huict canons venus, nous voulions marcher devant Navarreins. Et qui m'euſt mis à jurer ſi je le prendrois ou non, j'euſſe plutoſt juré oui que non : car nous avions des Gentilshommes de Bearn & Bigorre avec nous, & principalement M. de Baſillac, qui commandoit l'artillerie au ſiege de Navarreins pour M. de Terride, qui diſoit & a dit depuis que ſi l'on euſt aſſailli Navarreins, comme nous avions fait Rabaſtens, plus facilement l'euſſions emporté que Rabaſtens. Et eſtimoient tous ceux qui cognoiſſoient l'une place & l'autre que Rabaſtens eſtoit plus fort que Navarreins.

Mais comme les hommes propoſent, Dieu en diſpoſe à ſa volonté, & fit tourner la chance bien au rebours, car le cinquiéme jour du ſiége & le vingt troiſiéme jour de Juillet, mil cinq cens ſoixante & dix, un jour de Dimanche, environ les deux heures après midi, je me délibérai de donner l'aſſaut, & fut l'ordre tel que M. de Sainctorens, Mareſchal de camp, ameneroit les troupes à la breſche, les uns après les autres. J'ordonnai que l'on mettroit toutes les compagnies de quatre en quatre hors la ville, leſquelles ne bougeroient point de leurs lieux que M. de Sainctorens ne les allaſt querir. Lequel devoit

demeurer trois quarts d'heure entre deux, & faire marcher les troupes l'une après l'autre, & fut ordonné que les deux Capitaines qui eſtoient de la garde auprès de la breſche donneroient des premiers, qui eſtoient Lartigues & Salles de Bearn, & en achevant noſtre ordre, me vint dire que nos deux canons qui battoient par flanc, leſquels la nuit on avoit remuez, eſtoient abandonnez, & qu'il n'y avoit homme qui s'y oſaſt montrer, car noſtre artillerie meſme avoit ruiné tous les gabions. Je laiſſai entre les mains de MM. de Gondrin & de Sainctorens de parachever l'ordre du combat : c'eſt à ſçavoir quelles compagnies iroient l'une après l'autre, & le mettoient par eſcrit, & m'en courus par dehors au trou de la muraille, & n'y trouvai que dix ou douze pionniers le ventre à terre ; car Tibauville, Commiſſaire d'artillerie, qui tiroit de ces deux canons, avoit eſté contraint de les abandonner, & M. de Baſillac meſme. Et comme à mon arrivée je vis ce déſordre, promptement me ſouvint d'une quantité de faſcines que j'avois faites apporter le jour devant dans la ville, & dis aux Gentilshommes ces paroles : *Gentilshommes, mes compagnons, j'ai tousjours veu & oui dire qu'il n'y a travail, ni faction, que*

de Nobleſſe; ſuivez-moi tous, je vous prie, & faites comme moi. Ils ne ſe firent pas prier, & allaſmes à grand pas droit aux faſcines qui eſtoient dans la ville, & au milieu d'une rue où il n'y avoit homme qui oſaſt demeurer, & prins une faſcine ſur le col : & toute cette Nobleſſe en print chacun la ſienne. Et y en avoit prou qui en portoient deux, & retournaſmes ſortir hors la ville, par là où nous eſtions entrez, & ainſi marchai le premier juſques au trou. Et en nous en allant j'avois commmandé que l'on me fiſt venir quatre ou cinq hallebardiers, leſquels je trouvai arrivez au trou, & je les fis entrer. Nous leur jettions les faſcines dans le trou, eux avec la pointe des hallebardes les prenoient & les couroient jetter ſur les gabions pour les hauſſer. J'oſerois affirmer, & à la vérité, que nous ne demeuraſmes point un quart d'heure à faire cette diligence. Et incontinent que l'artillerie fut couverte, Tibauville rentra & les canoniers, & commença à tirer plus furieuſement qu'ils n'avoient fait tous les autres jours, car il ſembloit qu'un coup n'attendoit pas l'autre : & tout le monde le ſecouroit d'une fort grande volonté. Capitaines, ſi vous faites ainſi, & que vous mettiez la main à la beſogne, vous y ſerez aller tout le monde. La honte meſme

les y pouſſe, & les y force. Quand il fait chaud en quelque lieu, ſi le chef n'y va ou pour le moins quelque homme ſignalé, le reſte ne va que d'une feſſe, & gronde qu'on les envoye à la mort. Puiſque vous deſirez de l'honneur, il faut prendre le hazard ſouvent autant que le moindre ſoldat.

Je ne veux point deſrober l'honneur de perſonne, car je penſe avoir aſſiſté en autant de batteries qu'homme qui ſoit aujourd'hui en vie : & veux dire n'avoir jamais veu commiſſaire d'artillerie plus diligent ni plus hazardeux, que Fredeville & Tibauville ſe monſtrerent durant les cinq jours que la batterie dura & eux-meſmes braquoient & pointoient, encore qu'ils euſſent d'auſſi bons canonniers que j'en viſſe en ma vie. Et oſerois dire que de mille coups de canon il ne s'en perdit pas dix qui fuſſent mal employez. Le matin j'envoyai querir M. de Goas qui eſtoit à Vic en Bigorre, & les Capitaines qui tenoient le guet ſur Montamat, & ſur le ſecours lui eſcrivant qu'il s'en vinſt pour ſe trouver à l'aſſaut avec moi, à cauſe que le Capitaine Paulliac, Colonel de l'infanterie, avoit eſté bleſſé tellement que nous n'avions point d'eſperance en ſa vie. Son coup lui fut donné quand j'allois mener MM. de Leberon

& de Montaut le ſoir avant, pour couper cette grande contr'eſcarpe. Il avoit le coup tout au travers du corps. Mon fils Fabien fut auſſi bleſſé d'une arquebuſade au menton tout auprès de moi, & deux ſoldats tuez. Je fis là une grande erreur, car j'y allai, la nuict n'eſtant encore pas bien fermée. Et croi qu'ils s'eſtoient apperceus que nous voulions couper la contr'eſcarpe : car toute leur arquebuſerie s'eſtoit jettée en cet endroit. La raiſon qui me fit faire cette erreur, ce fut que je mis en conſidération combien d'heures duroit la nuict : & trouvai qu'elle ne pouvoit durer plus de ſept heures ou environ : & voyois d'autre part qu'en demi-heure je perdois tout ce que j'avois fait : ſi la contr'eſcarpe n'eſtoit abbatue au point du jour, & que ſi je ne donnois l'aſſaut ce jour-la, ils ſe ſeroient ſi fort remparez & fortifiez, qu'avec autant de coups de canon que j'y avois tiré, il ſeroit bien difficile d'y entrer. Voilà pourquoi je me haſtai tant d'aller commencer, pour au poinct du jour avoir achevé. Je fis toucher au doigt à MM. de Leberon & de Montaut, & aux Capitaines qui eſtoient de garde, qu'en leur diligence conſiſtoit toute noſtre victoire. Ils ne dormoient pas ; car, comme j'ai desja dit, à la pointe du jour

l'artillerie commença à tirer & la contr'eſcarpe fut raſée.

O mes compagnons, qui irez aſſiéger des places ici & en beaucoup d'autres endroits, vous confeſſerez que mes victoires m'ont plus reuſſi pour la grande vigilance, diligence & prompte exécution, que non pour ma hardieſſe; & je confeſſerai d'autre part qu'au camp y avoit de plus hardis hommes que moi! Mais il n'y a nul qui puiſſe avoir couardiſe, s'il a ces trois choſes; car d'icelles trois ſortent tous les combats & victoires: & tous les vaillans hommes ſuivent les Capitaines garnis de ces choſes. Et au contraire il n'y peut avoir hardieſſe, encore que l'homme en ſoit tout plein, s'il eſt lent, tardif & long à executer. Car avant qu'il aye prins ſa déliberation, il y met un ſi long temps que l'ennemi eſt adverti de ce qu'il veut faire, & remediera au tout. Et s'il eſt haſtif, il le ſurprendra à lui-meſme. Par ainſi il ne faut jamais avoir grande eſpérance en chef, qu'il ne ſoit garni de ces parties. Que l'on regarde tous les grands guerriers qui ont jamais eſté, on verra qu'ils ont tous eu ces qualitez. En vain ne portoit pas Alexandre-le-Grand la deviſe que j'ai dit ici devant. Regardez les Commentaires de Ceſar & de

tous ceux qui ont escrit de lui, vous trouverez qu'il donna en sa vie cinquante-deux batailles, (a) sans en perdre jamais que celle de Dirache; & trente jours après, il eut bien sa revanche contre Pompée; car il gaigna une grande bataille, où il le deffit. Vous ne trouverez point qu'en ces cinquante-deux batailles, il ait combattu de ses mains trois fois: & par-là vous cognoistrez donc que toutes ces victoires lui sont advenues pour estre diligent, vigilant & prompt exécuteur. Ces parties ne se trouvent gueres: & croi que nous qui sommes Gascons en sommes mieux pourveus qu'autre nation de France, ni peut-estre de l'Europe. Aussi en est-il sorti de bons & braves Capitaines depuis cinquante ans. Je ne me veux comparer à eux: mais si veux-je dire cela de moi-mesme, puisqu'il est vrai que jamais ma paresse & ma longueur ne me fit perdre rien, ni à mon Maistre. L'ennemi me pensoit à une lieue de lui, que je lui allois porter la chemise blanche. Et si la diligence est requise en la guerre, elle l'est plus en un siége; car il ne faut que peu de chose pour rompre vostre dessein: si vous pressez vostre ennemi, vous lui redoublez la peur; il ne sçait où il

(a) Nous ne garantissons pas ce calcul de Montluc.

en eſt, & n'a loiſir de ſe raviſer. Veillez lorſque les autres dorment : & ne laiſſez jamais voſtre ennemi ſans lui donner quelque choſe à faire.

Or je retournerai à l'aſſaut, noſtre ordre éſtant dreſſé, je me mis auprès de la porte de la ville, & près la breſche où nous eſtions entrez avec toute la Nobleſſe. Il y pouvoit avoir ſix ou ſept vingts Gentilshommes : & tousjours en arrivoit d'autres, car M. de la Chapelle Lauzieres, qui venoit de Quercy, en amenoit une grande troupe. Je dirai ceci de mon préſage, que jamais on ne me peut oſter de la fantaiſie que je ne deuſſe eſtre tué par la teſte, ou bleſſé. Je m'eſtois mis en opinion pour cette occaſion, que je n'irois point à l'aſſaut, ſongeant bien que ma mort troubleroit fort le pays : & le matin je dis à M. de Las, Advocat du Roi à Agen, lequel eſtoit de notre conſeil, & qui eſtoit venu avec moi, ces paroles : *M. l'Advocat, il y a des gens qui ont crié & crient que je ſuis fort riche ; vous ſçavez l'argent que j'ai juſqu'à un eſcu : car par mon teſtament, où vous eſtiez appellé, vous le ſçavez. Et pour ce qu'on ne ſauroit oſter l'opinion aux gens que je n'aye beaucoup d'argent, & ſi par fortune je mourois en cet aſſaut, l'on demanderoit à ma femme quatre fois plus*

que je n'en ai, voilà le rolle de tout l'argent que j'ai aujourd'hui en ce monde, tant aux intereſt que ce qui eſt entre les mains de ma femme. Barate mon maiſtre d'hôtel a écrit le bordereau, le voilà ſigné de ma main. Vous m'eſtes ami, je vous prie que ſi je meurs, que vous & le Conſeiller de Nort, vous vous monſtriez ami de ma femme, & de mes deux filles, & ſur tout de Charlotte-Catherine (a) *qui a cet honneur d'avoir eſté tenue ſur les fonts par le Roi & la Reyne.* Et lui délivrai ledit rolle entre ſes mains, & cogneus bien qu'il euſt plus d'envie de pleurer que de rire. Et par là on peut juger ſi le malheur qui m'advint ne m'alloit devant les yeux. Je n'ai point d'eſprit familier: mais il ne m'eſt guere arrivé malheur que mon eſprit ne me l'ait prédit. Je taſchois tousjours à me l'oſter de la fantaiſie, remettant tout à Dieu qui diſpoſe de nous comme il lui plaiſt. Je n'en fis jamais autrement, quoique les Huguenots mes ennemis ayent dit & eſcrit contre moi.

(a) Cela arriva pendant le ſéjour de Charles IX à Agen. « Le 25 Mars 1565 (dit Abel Jouan dans ſa Relation du voyage de ce Roi en France, p. 20) fut faict le baptême de l'une des filles du Sieur de Montluc, que le Roy & la Royne tinrent & Madame de Guyſe, & la nommerent Charlotte-Catherine.

Comme les deux heures furent venues, je fis apporter huict ou dix flaſcons de vin que Madame de Panjas m'avoit envoyé, & le délivrai aux Gentilshommes, & leur dis : *Beuvons, mes compagnons, car bien-toſt ſe verra qui a tetté de bon lait. Dieu veuille que nous puiſſions quelque jour boire enſemble. Si nos jours derniers ſont venus, il n'eſt en noſtre pouvoir de rompre les deſtinées.* Et comme tous eurent prins du vin, s'encouragerent les uns les autres, après que je leur eus fait une petite remonſtrauce en trois mots, leur diſant : *Mes amis & compagnons, nous voici preſts à jouer des mains : il faut que chacun monſtre ce qu'il ſçait faire. Ceux qui ſont dans cette place, ſont de ceux qui avec le Comte de Montgommery, ont ruiné vos Egliſes, pillé vos maiſons, il faut leur faire rendre gorge. Si nous les emportons & mettons au couſteau, vous aurez bon marché du reſte de Bearn. Croyez-moi rien ne vous ſera teſte. Or allez, je vous ſuivrai bientoſt.*

Lors je fis ſonner l'aſſaut ; les deux Capitaines y allerent, quelques-uns de leur ſoldats & les Enſeignes ne firent pas fort bien. Et comme je vis que ceux-là n'y entroient pas, M. de Sainctorens marcha avec quatre Enſeignes, & les mena juſques auprès de la

breſche, qui ne firent pas mieux que les autres, car ils eſtoient encore demeurez loin quatre ou cinq pas de la contr'eſcarpe, laquelle n'empeſcha pas que noſtre artillerie ne fiſt ce qu'elle vouloit faire, & tous ſe mirent les genoux à terre derriere. Soudain je cogneus bien qu'il falloit que d'autres y miſſent la main que nos gens de pied. Tout à un coup je perdis la ſouvenance de l'opinion que j'avois d'y devoir eſtre tué, ou bleſſé, & ne m'en ſouvins plus : & dis à la Nobleſſe : *Gentilshommes, mes amis, il n'y a combat que de Nobleſſe. Il faut que nous eſpérions que la victoire doit venir par nous autres qui ſommes Gentilshommes : allons, je vous monſtrerai le chemin, & je vous ferai connoiſtre que jamais bon cheval ne devint roſſe. Suivez hardiment, & ſans vous eſtonner donnez, car nous ne ſçaurions choiſir mort plus honorable. C'eſt trop marchander, allons.* Je prins lors M. de Goas par la main, & lui dis : *M. de Goas, je veux que vous & moi combattions enſemble. Je vous prie, ne nous abandonnons point : & ſi je ſuis tué ou bleſſé, ne vous en ſouciez point, & me laiſſez-là, & pouſſez ſeulement outre, & faites que la victoire en demeure au Roi.* Et ainſi nous marchaſmes tous d'auſſi grande volonté qu'à ma vie je

vis gens aller à l'aſſaut, & regardai deux fois en arriere, je vis que tous ſe touchoient les uns les autres. Il y avoit une grande plaine qui duroit cent cinquante pas ou plus, toute deſcouverte par là où nous marchions droit à la breſche. Les ennemis tiroient là ſur nous, & me furent bleſſez ſix Gentilshommes près de moi. Le Sieur de Beſoles en eſtoit un, ſon coup fut au bras, & fort grand, auſſi il cuida mourir; le Vicomte de Labatut (a) à une jambe : je ne ſçaurois dire le nom des autres, parce que je ne les cognoiſſois pas tous. M. de Goas en avoit mené ſept ou huit avec lui : & entr'autres le Capitaine Savaillan l'aiſné : & lui en fut tué là trois : & ledit Capitaine Savaillan bleſſé d'une arquebuſade au travers du viſage. Il y avoit un Capitaine du Plex (b), un autre Capitaine la Baſtide, mien parent, d'auprès de Villeneufve, qui tousjours avoient ſuivi M. le Comte de Briſſac; un Capitaine Rantoy, qui eſt de Damaſan; le Capitaine Sales de Bearn, qui desja avoit eſté bleſſé d'un coup de picque à l'œil. Il y avoit deux petites chambres, qui eſtoient de la hauteur d'une longue picque & davantage : les enne-

(a) Riviere, Vicomte de l'Abatut.

(b) Guy Dupleix, père de l'Hiſtorien.

mis deffendoient ces chambres du bas en haut; de ſorte qu'homme des noſtres ne pouvois monſtrer la teſte qu'il ne fuſt veu: & commencerent nos gens à tirer à grands coups de pierre là dedans, & eux auſſi en tiroient contre nous: mais l'avantage eſtoit aux noſtres, qui tiroient contre bas. J'avois fait porter trois ou quatre eſchelles au près du bord du foſſé: & comme je me retournai en arriere pour commander que l'on apportaſt deux eſchelles, l'arquebuſade me fut donnée par le viſage du coin d'une barricade qui touchoit à la tour. Je crois qu'il n'y avoit pas là quatre arquebuſiers; car tout le reſte de la barricade avoit eſté mis par terre des deux canons qui tiroient en flanc. Tout à un coup je fus tout en ſang; car je le jettois par la bouche, par le nez, par les yeux. M. de Goas me voulut prendre, cuidant que je tombaſſe. Je lui dis: *Laiſſez-moi, je ne tomberai point, ſuivez voſtre pointe.* Alors preſque tous les ſoldats, & preſque auſſi tous les Gentilshommes commencerent à s'eſtonner, & voulurent reculer: mais je leur criai, encore que je ne pouvois preſque parler, à cauſe du grand ſang que je jettois par la bouche & par le nez: *Où voulez-vous aller? Où voulez-vous aller? Vous voulez vous eſpouvanter pour moi? Ne*

tout, & asseurez-vous que nous vengerons vostre blessure. Alors je lui dis : *Je loue Dieu de ce que je vois la victoire nostre avant mourir. A présent je me soucie point de la mort. Je vous prie de vous en retourner, & monstrez-moi toute l'amitié que vous m'avez portée, & gardez qu'il n'en eschappe un seul qui ne soit tué.* Et à l'instant s'en retourna (a) : & tous mes serviteurs mesmes y allerent, de sorte qu'il ne demeura auprès de moi que deux pages, l'Advocats de Las, & le Chirugien. L'on voulut sauver le ministre & le Capitaine de là-dedans nommé Ladons, pour les faire pendre devant mon logis, mais les soldats les ôterent à ceux qui les tenoient & les cuiderent tuer eux mesme, & les mirent en mille piéces. Les soldats en firent sauter cinquante ou soixante du haut de la grande tour qui s'estoient retirez là dedans dans le fossé, lesquels se noyerent. Il se trouve que l'on n'en sauva que deux qui s'estoient cachez. Il y avoit tel prisonnier qui vouloit donner quatre mille escus : mais jamais homme ne voulut entendre à aucune rançon, & la plus-part des femmes furent tuées, lesquelles aussi faisoient de grands maux avec les pierres. Il

(a) Et quant & quant s'en retourna. (*Edition de Millanges.*)

s'y trouva

s'y trouva un Eſpagnol marchand qu'ils tenoient priſonnier là dedans, & un autre marchand Catholique auſſi qui furent ſauvez. Voilà tout ce qui demeura en vie des hommes qui ſe trouverent là dedans, qui furent les deux que quelqu'un deſroba, & ces deux marchands qui eſtoient Catholiques. Ne penſez pas, vous qui lirez ce livre, que je fiſſe faire cette exécution, tant pour venger ma bleſſure, que pour donner épouvante à tout le pays, afin qu'on n'euſt le cœur de faire teſte à noſtre armée. Et me ſemble que tout homme de guerre au commencement d'une conqueſte en doit faire ainſi contre celui qui oſeroit attendre ſon canon. Il faut qu'il ferme l'oreille à toute compoſition & capitulation s'il ne void de grandes difficultez à ſon entreprinſe, & ſi ſon ennemi ne l'a mis en peine de faire breſche. Et comme il faut de la rigueur (appellez la cruauté ſi vous voulez) auſſi faut-il de l'autre coſté de la douceur, ſi vous voyez qu'on ſe rende de bonne heure à voſtre merci.

M. de Gramond arriva à moi, & me trouva en fort mauvais eſtat, car je ne lui pouvois à grande peine reſpondre, à cauſe du grand ſang que je jettois par la bouche. M. de Goas,

revint du combat pour me voir, & trouva M. de Gramond auprès de moi, & me dit : *Reconfortez-vous Monſieur & prenez courage, car aſſeurez-vous que nous vous avons bien vengé; car il n'y eſt demeuré une ſeule perſonne en vie.* Alors il recogneut M. de Gramond & s'embraſſerent. M. de Gramond le pria de l'amener au chaſteau, ce qu'il fiſt; & trouva bien eſtrange la prinſe (12), & dit qu'il n'avoit jamais creu que cetre place fuſt ſi forte, & que ſi j'euſſe attaqué Navarreins, plus facilement je l'euſſe emporté. Il voulut voir tout le remuement de l'artillerie que j'avois fait, & diſoit qu'il n'avoit pas eſté beſoin que nous euſſions rien oublié à la batterie. Il retourna une heure après, & m'offrit une maiſon qu'il avoit près de là, & tout ce qui eſtoit en ſa puiſſance; & m'a dit depuis qu'il ne penſoit pas à l'heure qu'il me vid, que je fuſſe en vie le lendemain, & qu'il me penſoit avoir dit adieu pour tout jamais tout ce jour-là, & toute la nuict je ne fis que ſeigner. Le Lendemain matin j'envoyai prier tous les Capitaines de me venir voir. Ce qu'ils firent, & léur fis la harangue qui s'enſuit (a), ayant reprins cœur & un peu de parole.

(a) Il falloit que Montluc fût bien dur à lui-même,

« Mes compagnons & amis, je ne porte tant » de regret de mon malheur, pour le mal que » je ſouffre, que je fais pour voir les affaires du » Roi deſcouſues, & moi contraint de vous » abandonner. Je ne vous ai point caché la » délibération que j'avois priſe de cette » exécution, car tous l'avez entendue. Je » vous prie que pour moi, vous n'arreſtiez » point d'exécuter voſtre victoire & marcher » en avant, car ceſte exécution mettra en » peur tous le pays de Bearn. Je m'aſſeure » que vous ne trouverez réſiſtance qu'à Na- » varreins. Ne laiſſez point perdre ceſte oc- » caſion, puiſque Dieu vous l'a donnée : car » ſi vous le faites, tout le monde dira que » voſtre hardieſſe dépendoit de la mienne, » & que ſans moi vous ne pouviez rien ; & » encore que ce fuſt une grande louange » pour moi, ſi ne voudrois-je pas que cela » advinſt pour l'honneur & l'amitié que je » vous porte, eſtant auſſi jaloux du voſtre » que du mien. Ne faites donc pas eſtat de » moi, & non plus que ſi j'eſtois desja mort. » Sur quoi je vis la pluſpart de la compagnie » ayant les larmes aux yeux ; & ayant un » peu reprins haleine, je ſuivis mon propos.

ou qu'il eût une furieuſe démangeaiſon de parler dans la triſte poſition où il étoit.

» Vous eſtes ici beaucoup de Capitaines auſſi » ſuffiſans que moi pour commander : vous » avez de bons & vaillans hommes qui au- » ront à préſent double courage pour ven- » ger leur Chef. Je m'aſſeure qu'il n'y a nul » de vous, qui ne cede à M. de Gondrin que » voilà, car outre qu'il eſt de la meilleure » maiſon, c'eſt auſſi le plus vieux Capitaine » de tous vous autres ; & parce qu'il n'eſt » pas beaucoup ſain, je vous prie M. de » Sainctorens, & vous MM. de Goas & de » Madaillan, de vous tenir auprès de lui, » afin que ceſte conduite paſſe par vos teſtes : » car il eſt vieux comme vous voyez, & » faudra que vous trois qui eſtes jeunes, » portiez toute la peine. Soyez bien d'ac- » cord je vous prie, puiſque vous avez » tous bonne volonté. Ma bleſſeure ſera cauſe » ſi vous faites quelque choſe de bon, que » vous acquererez de l'honneur. Pour Dieu, » mes compagnons, ne laiſſez au bon du » coup ceſte entreprinſe, & à ſon commen- » cement. Suives ceſt eſtonnement, & monſ- » trez que ce n'eſt pas moi ſeulement, » mais vous autres auſſi qui avez bonne part » à la victoire. Ne voulez-vous pas ainſi, » & accepter pour Chef M. de Gondrin ? ». Ils me dirent, *que oui, & que c'eſtoit la rai-*

ſon qu'il commandaſt. Alors je les priai de ne me voir plus ; afin de n'empirer ma fievre, & ſe retirer tous à lui. Ainſi ils ſe départirent de moi bien triſtes & ennuyez.

Je puis dire cela Lieutenans de Roi, je le puis dire ſans mentir & ſans braverie, qu'homme jamais tenant le lieu que j'ai eu, n'a eſté plus aimé de la Nobleſſe que moi. Et encore que je fuſſe d'un naturel faſcheux & colere : ſi eſt-ce qu'ils portoient mes imperfections, ſçachant bien que je ne faiſois rien de malice. O la bonne partie que c'eſt à celui qui a telle charge. Croyez que quelque grand Seigneur que vous ſoyez, que ſi vous ne vous faites aimer à la Nobleſſe, aux Capitaines & aux ſoldats, que vous ne ferez rien bien à propos : & ſi par fois la colere vous fait faire ou dire quelque choſe, car nous ſommes hommes, il faut reparer cela. O que je voudrois voir ces MM. de France, qui controllent nos actions au Gouvernement de la Nobleſſe de Gaſcogne, pour voir s'ils la ſçauroient manier à leur aiſe, & à toutes mains comme ils diſent. Il y a une autre choſe, laquelle m'a tousjours entretenu l'amitié, non-ſeulement des Gentilshommes, mais de tous ceux qui portoient les armes ſous moi : c'eſt que je n'ai eu ja-

mais rien de cher pour les ſoldats & Capitaines. Maintes fois ai-je donné eſtant Capitaine & mes armes & mes habits, voyant quelqu'un qui en avoit beſoin. Pour une picque, une hallebarde, un chapeau gris avec le panache, je gaignois le cœur de tel, qui ſe fuſt mis au feu pour moi. Ma bourſe n'eſtoit non plus ſerrée à la néceſſité des compagnons, & toutesfois on dit que je ſuis avare. Celui qui me juge tel, me cognoiſt mal. C'eſt le vice duquel j'ai jousjours eſté le moins entaché. Je puis dire qu'en ceſte derniere guerre ſeulement, j'ai donné aux Seigneurs & Gentilshommes de ma ſuitte, onze chevaux d'Eſpagne, & deux courſiers; & afin qu'on ne penſe point que ce ſoit menſonge, je nommerai ceux à qui je les ai donnez, non pas pour reproche, car ils m'ont fait honneur en les acceptant.

Premierement, j'ai donné un courſier à M. de Braſſac, qui m'a ſuivi toutes ces guerres à ſes deſpens, Gentilhomme de dix mille livres de rente. Les ennemis lui ont tousjours tenu tout le bien qu'il a en Xainſtonge, & en Chaloſſe. Il ne donneroit ce courſier encore aujourd'hui pour quatre cens eſcus. J'ai donné un autre courſier au Capitaine Coſſel, qui a vingt ans porté les armes avec moi,

& qui estoit Lieutenant du Capitaine Charry, lequel au commencement eust mon enseigne. J'ai donné au Sieur de Madaillan (a) & à son frere qui est mon Lieutenant, un cheval d'Espagne, qu'il ne laisseroit pour quatre cens escus, ni son frere son courtier pour cinq cens. Le Chevalier de Romegas a eu de moi un cheval d'Espagne en don, qui me coustoit deux cens soixante quinze escus. Je donnai aussi deux cens escus à Monguieral Sieur de Gazelles, pour s'acheter un cheval, parce que les siens lui avoient esté bruslez à Sainte Foi. Il est pauvre Gentilhomme, mais fort vaillant, comme tesmoignera M. de Sansac, qui est des plus vieux, vaillans & sages Capitaines de ce Royaume; & parce qu'encore un cheval par malheur lui mourut, je lui donnai un cheval d'Espagne fort & puissant pour porter bardes (b), duquel après la paix il eut seize cens francs. Le Capitaine la Bastide eut de moi un autre cheval d'Espagne, & un autre aussi le jeune Beauville mon beaufrere, parce que le sien lui avoit esté tué en

(a) Au Sieur de Madaillan, son frère, &c. (*Edition de Millanges.*)

(b) C'étoit l'armure, ou les paremens dont on couvroit un cheval, soit pour une bataille, soit pour un jour de fête.

une ſortie qu'il fiſt ſur les ennemis. J'en donnai un autre auſſi au Capitaine Mauzan qui eſt de ma compagnie, parce qu'à une rencontre qu'il eut près de Roquefort, le ſien lui fut tué entre les jambes; lui, ſon frere & ſon beau-frere bleſſez. J'en donnai un autre au Capitaine Fabien ayant perdu ſon cheval au retour de la Cour, duquel j'avois refuſé ſouvent cinq cens eſcus, un autre encore au Capitaine Mons mon guidon, qui avoit demeuré priſonnier à Montauban, lequel eſt pauvre Gentilhomme, il m'avoit couſté trois cens quarante cinq eſcus. Eſtant au lict bien malade renvoyant mon nepveu de (13) Balagny, qui ne fera pas honte, comme j'eſpére, à la maiſon d'où il eſt ſorti, je lui donnai le cheval d'Eſpagne que j'avois tousjours gardé pour moi. Pluſieurs autres en ai-je perdu; & en ceſte derniere guerre trois, meſme un que j'avois dédié au Roi, comme je dis au Sieur la Roche, premier Eſcuyer à Biron, lequel greſſé fondit ſous moi allant ſecourir le mont de Marſan, penſant que Montamat l'allaſt aſſieger. Si je pouvois conter tout ce que j'ai donné en ma vie, je croi qu'il excéderoit mon bien. Si vous faites ainſi Seigneurs Lieutenans de Roi, vous ſerez tousjours bien ſuivis, car le ſoldat ne hait rien tant qu'un Capitaine avare.

Pour retourner à mon propos, toute ceſte braye Nobleſſe print congé de moi, & le lendemain matin qui fut le troiſiéme jour de ma bleſſure, mon nepveu de Leberon me fiſt porter à Marſiac, qui eſt à deux grandes lieues de Rabaſtens. L'on cogneut bien ſoudain l'amitié que tous les gens de guerre me portoient; car toute la Nobleſſe qui eſtoit pour ſon plaiſir en l'armée ſe retira, & la pluſpart des gens de pied, dequoi je fus bien marri, & voudrois certes de bon cœur qu'ils ne ſe fuſſent point ſouvenus de moi. Quel tort fiſtes-vous là mes compagnons, à voſtre honneur, à voſtre Roi & à voſtre patrie? Si vous vous fuſſiez unis comme vous m'aviez dit, & bien entendus, tout le Bearn eſtoit en proie. C'eſt grand cas que la jalouſie de commander. Le jour meſme que je fis la remonſtrance à la Nobleſſe, ils depeſcherent le Capitaine Montaut vers le Roi. Je lui dis qu'il baiſaſt les mains de ma part à Sa Majeſté, & que je le ſuppliois de pourvoir au Gouvernement, ou pour la mort, ou pour la vie, & qu'il ne falloit pas qu'il eſpéraſt tirer ſervice de moi: que c'eſtoit aſſez fait, & qu'il falloit faire place aux autres, & que je voulois mes-huy (a) chercher ce que j'a-

(a) Dorénavant.

vois tousjours fui, qui eſtoit le repos. Il trouva à ſon arrivée à la Cour, que le Roi y avoit pourveu il y avoit plus d'un mois, ce que jamais Roi de France n'avoit fait, mais je ne m'en devois prendre à lui. Oyant ceſte nouvelle, je ne m'en donnai pas grande peine, bien marri toutesfois qu'on m'euſt fait ceſte honte, car quand bien je n'euſſe eſté bleſſé, je n'euſſe jamais exercé la charge ; & croi que celui qui l'a, qui eſt M. le Marquis de Villars (a), ne ſe ſoucieroit pas fort d'en eſtre deſchargé non plus que moi, car ce n'eſt bénéfice ſans cure d'avoir affaire à la Roine de de Navarre, & à M. le Prince ſon fils qui eſt desja grand, & le principal Gouverneur contraire à noſtre Religion. Lequel eſtant ce qu'il eſt, ne peut avoir faute de cœur, de crédit, ni de moyens, non-ſeulement en la Guyenne, mais dans le cabinet du Roi. Long-temps avant j'euſſe quitté le Gouvernement pour ceſte conſidération, n'euſt eſté que je ne voulois pas que le Roi me peuſt reprocher que je l'avois abandonné durant les guerres & à ſa néceſſité.

Voyez, vous qui eſtes Généraux des ar-

(a) Honorat de Savoye, Marquis de Villars, ſecond fils de René de Savoye, Comte de Tende. Il remplaça Montluc dans le Gouvernement de Guyenne, & fut

mées & Lieutenans de Roi, afin que je retourne à ma bleſſure, de laquelle il ne me ſouvient que trop, combien il importe de conſerver voſtre perſonne, & ne la mettre au hazard comme je fis, faiſant le pionnier & le ſoldat. Ceſte malheureuſe bleſſeure fit devenir noſtre armée à néant. Ce n'eſt pas pour vous dire que vous deviez eſtre couards & vous cacher derriere des gabions lorſque les autres ſont aux arquebuſades, mais ſeulement pour vous faire ſages à mes deſpens, & que vous y alliez prudemment; car de voſtre perte dépend le reſte, comme vous ſçavez qu'il advint à ce brave Gaſton de Foix en la journée de Ravene. Je ſçai bien qu'un bon cœur qui void ſes gens mal faire, ne ſe peut contenir de leur monſtrer le chemin, & s'expoſer au danger comme je fis, voyant mes gens de pied faire ſi mal. Ce qui me fit appeller la Nobleſſe, car j'ai tousjours cogneu par expérience, que cinquante Gentilshommes feront plus d'effect que deux cens ſoldats. Nous retenons quelque choſe de l'honneur que nos peres nous ont acquis, y ayant gaigné ce beau tiltre de Noble.

Amiral de France après la mort de Coligny. (Voyez les *Mémoires de Caſtelnau*, additions, *Tome II*, p. 747.)

OBSERVATIONS
DES EDITEURS
SUR LE SIXIÈME LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) Le calcul de Montluc n'eſt pas tout-à-fait éxact. Depuis l'Edit de paix du 13 Mars 1563 juſqu'à la fin de Septembre 1567, où les deux partis reprirent les armes, il s'écoula à peine quatre ans & demi. D'ailleurs lorſque l'Edit de 1563 fut publié, la guerre ne ceſſa pas ſur le champ; &, avant l'entrepriſe de Meaux, en 1567, les troubles avoient déjà recommencé dans pluſieurs parties de la France. On ne peut donc guères évaluer qu'à quatre années au plus l'eſpèce de calme momentané dont jouit le Royaume à cette époque. Mais eſt-il bien permis d'appeller *calme* la fermentation ſourde, qui de tous les côtés préſageoit une exploſion prochaine?

Les (a) Catholiques reprochoient aux Proteſtans de ne point ſe renfermer, rélativement à l'exercice de leur Religion, dans les bornes preſcrites par l'Edit de 1563, de moleſter ceux de la Communion Romaine partout où ils étoient les plus forts; d'entretenir dans leurs aſſemblées & Conſiſtoires une ſorte de confédération de province à province, & même avec les Proteſtans des pays étrangers; de mettre des fonds en réſerve pour ſoudoyer des troupes, &c. De leur coſté les Proteſtans accuſoient les Catholiques de n'avoir point à leur exemple congédié la majeure partie des troupes qu'ils avoient entretenues pendant la guerre: ils réclamoient hautement contre la dureté & partialité de pluſieurs Gouverneurs de province. Parmi ceux-là ils nommoient Vieilleville dans le Lyonnois, Tavannes en Bourgogne, Cypierre à Orléans, & Montluc dans la Guyenne. On ſent combien ces plaintes réciproques aigriſſoient les eſprits. Il en réſultoit des emeutes, des aſſaſſinats qui reſtoient impunis, & mille autres actes d'injuſtice. Ce fut pour eſſayer de remédier à ces maux que Catherine fit parcourir à Charles IX une par-

(a) Voyez le détail de ces griefs réciproques dans la Popeliniere, *Hiſt. de France, Liv. XI, fol. 1 & 2.*

tie du Royaume. On crut (a) que c'étoit là le meilleur moien d'en impoſer aux tubulents

(a) Charles IX n'arriva pas en Languedoc ſous de favorables auſpices. « L'hyver, dit la Popeliniere, » Liv. X, fol. 379, commença par pluye, puis devint » ſi aſpre & ſi rigoureux, & ſi violent en vents, gelées, » neiges & frimats, qu'il n'y avoit homme, tant vieil » fût-il, qui l'ait veu ne ſi long, ny tant véhement; » meſme que les rivieres demeurant eſpriſes & caillés » plus deux mois, & auſſi le cours d'icelles empeſché, » ne faut s'eſbahir ſi le trafic ceſſoit, & s'il y avoit » faute de bois en pluſieurs lieux, & ſurtout à Paris, » & ſi au dégel les ponts & les moulins furent offen- » cez par les glaçons. Les vignes, arbres fruitiers ſe » reſſentirent tellement de cette froidure; & la terre » en fut eſpuiſée de telle ſorte de ſa chaleur radicale, » qu'elle a eſté aſſez longtems après, ſans eſtre auſſy » fertile qu'auparavant; & les vignes à demy mortes » ont eſté pluſieurs années ſi eſtonnées, que la moin- » dre gelée leurs oſtoit la puiſſance de produire & » nourrir le raiſin; à quoy pluſieurs bons agriculteurs » attribuoient la faute & grande cherté des vins qui » dura ſi longuement en ce Royaume ». Quoique ces calamités, ſuites de l'intempérie des ſaiſons, n'euſſent rien de ſurnaturel, elles étoient propres à augmenter l'eſprit de mécontentement qui circuloit de la capitale dans les provinces, & qui réfluoit des provinces dans la capitale. Quand le peuple eſt malheureux, ou quand il croit l'être, tout l'affecte, tout l'indiſpoſe. Les têtes s'exaltent : l'incendie ſe prépare; & la plus légère étincelle embrâſe tout.

& aux factieux. On eſpéroit que l'amour des François pour leurs Souverains ſe rallumeroit en voyant leur maitre : mais le foyer du mal éxiſtoit à la Cour même, & Catherine le traînoit à ſa ſuite. Les Guiſes ne pouvoient pardonner au Prince de Condé, & aux Chatillons l'aſſaſſinat du Chef de leur maiſon : il falloit du ſang ; & bientôt il ruiſſella.

(2) Ce voyage de Charles IX, dont Abel Jouan (a) nous a laiſſé une relation, commença le Lundi 24 Janvier 1564. Le Monarque alla diſner, & coucher à St. Maur. Il y ſéjourna juſqu'au 30. Delà il ſe rendit à Fontainebleau, où il y reſta 43 jours. Dans les Mémoires de Caſtelnau il ſera queſtion des fêtes qui s'y donnerent. Le 13 Mars Charles IX fit ſon entrée à Moret, & continua ainſi ſa route. Le Samedi 22 Décembre 1565 il arriva à Moulins : il s'y arreſta trois mois. Là ſe fit la réconciliation ſimulée des Guiſes & des Chatillons : on jura d'oublier le paſſé ; & tandis qu'on prononçoit ces ſerments, la haine aiguiſoit les poignards. C'eſt à Moulins que furent rendues les fameuſes ordonnan-

(a) Cette relation eſt imprimée dans le Tome I des Pièces Fugitives, &c. (de M. le Marquis d'Aubais.)

ces, dont nous parlerons ailleurs. Le Mercredi 24 Avril 1566 Charles IX revint à Monçeaux près Meaux en Brie; & le Mercredi Ier de May il dina (dit Abel Jouan) *au logis de Madame du Peron* (a), *qui eſt un beau petit logis aux faulxbourgs St. Honoré lez Paris.*

On a calculé que dans ce voiage Charles IX accompagné de la Reine ſa mere, & d'une Cour fort nombreuſe, a fait 902 lieues depuis ſon départ de Paris juſqu'à ſon retour en cette Capitale.

(3) La relation d'Abel Jouan p. 22 nous apprend que le Roi ſe rendit le 9 May 1565 au Mont de Marſan, & qu'il y ſéjourna quinze jours. Il y revint encore paſſer cinq (b) jours le 18 Juillet après avoir reçeu la Reyne d'Eſpagne à Bayonne. Nous ne dirons qu'un mot de cette entrevue de Bayonne. Tout ce qui

(a) Un Pamphlet du tems, intitulé : *Diſcours merveilleux de la vie de Catarine de Médicis, p. 35*, nous apprend que cette Dame du Peron étoit la mère du Maréchal de Retz, qui, avant de parvenir aux grandes dignités où la faveur de la Reine le conduiſit, étoit connu ſous le nom de Gondi, Sieur du Peron.

(b) C'eſt là que Charles IX renouvella l'alliance avec les Cantons Suiſſes.

concerne

concerne l'hiſtorique des fêtes qu'on y donna à la Reine d'Epagne, appartient aux Mémoires de Marguerite de Valois. On a avancé que ces fêtes couvroient de grands projets. Les motifs politiques de cette entrevue n'échappèrent point aux Proteſtans; ou du moins ils leur ſervirent de prétexte pour prendre les armes. Leurs Ecrivains ont prétendu, & la ſuite des évènéments ne le dément pas, que Catherine de Medicis concerta avec le Duc d'Albe, la deſtruction du Proteſtantiſme. On verra dans les Mémoires du ſage la Noue, qu'il fut réſolu de commencer par exterminer les Chefs. Cette marche étoit conforme à la maxime favorite du Duc d'Albe, *qu'il n'y avoit ordre de s'amuſer aux Grenouilles, ains falloit prémierement peſcher les gros Saumons.*

(4) Le refus de Montluc d'entrer dans cette ligue paroîtra ſans doute extraordinaire à ceux qui auront lu l'obſervation N°. 26 ſur le Livre précédent. On a vu que Montluc avoit été un des Chefs de celle qui s'étoit formée à Toulouſe. Deux ans après il en déſaprouve une autre, quoique fondée ſur les mêmes principes & d'après les mêmes vues; car celle-ci avoit également pour objet la ruine

du Proteſtantiſme. Montluc ne trouvoit qu'un moyen de rendre utile cette aſſociation, c'étoit que le Roi s'en rendit le Chef. Sa manière d'enviſager un tel événement étoit ſuſceptible de fortes objections. M. de Thou ayant bien diſcuté cette matière, nous croyons devoir le laiſſer parler lui-même (a) « On » fut affuré de cette ligue ſecrette par des » lettres interceptées que le Duc d'Aumale » avoit écrites du 24 Février à Réné, Mar- » quis d'Elbœuf, dans leſquelles il parloit » de Louis de Bourbon, Duc de Montpen- » ſier, de Sébaſtien de Luxembourg, Vicomte » de Martigues, de François le Roy de » Chavigny, & de Louis d'Angennes, » Evêque du Mans; comme s'ils euſſent » été ligués enſemble. La Reine appréhen- » dant les ſuites d'un pareil exemple, pria » Sa Majeſté dans un Conſeil fort nombreux » tenu le 18 May, de déclarer en préſence » des Grands du Royaume ce qu'il avoit » appris des traités ſecrets, de la contribu- » tion de deniers, des complots faits avec » les Princes étrangers, & des préparatifs » de guerre, & de leur ordonner à tous de » déclarer ce qu'ils en ſavoient. Tous obéi- » rent, & *ſupplièrent le Roi, de ne les pas*

(a) Liv. XXXVII.

» *ſoupçonner de rien de ſemblable, proteſtant*
» *qu'ils avoient toujours eu en horreur ces*
» *pernicieuſes factions, qu'ils n'y avoient*
» *jamais trempé, ni donné leurs noms, qu'au*
» *contraire ils étoient prêts de ſacrifier leurs*
» *biens pour la défenſe de l'autorité Royale...*
» *Ils promirent même avec ſerment de ne*
» *jamais prendre les armes en aucun endroit*
» *du monde, que par le commandement de*
» *Sa Majeſté.* On en dreſſa un acte qui fut
» ſigné par les Grands préſents à ce Conſeil.
» Il y avoit parmi eux quelques-uns de ceux
» dont le Duc d'Aumale faiſoit mention dans
» ſa lettre, qui étoient depuis peu revenus
» à la Cour. On inféra dans l'acte *que le Roi*
» *vouloit & ordonnoit qu'on le portât à ſigner*
» *aux Princes qui étoient abſents, & que Sa*
» *Majeſté regarderoit comme complices des*
» *factions, rebelles à ſon autorité, ennemis*
» *du repos public, & criminels de Leze-Ma-*
» *jeſté tous ceux qui refuſeroient d'obéir.*
» Montluc rapporte dans ſon Commen-
» taire que le Roi lui ayant ordonnné
» de lui dire ce qu'il penſoit ſur cette affaire,
» il lui avoit conſeillé de condamner & rom-
» pre la première ligue, & d'en faire une
» nouvelle dont Sa Majeſté ſe déclareroit le
» Chef, de donner le premier ſa foi, afin

» d'engager les Princes & les Grands, & » de ſe lier tous enſemble par un ſerment » ſolemnel. Il ajoute que le Roi ſuivit *ſon* » *conſeil comme très-bon & très-ſalutaire.* Je » veux bien croire que Montluc fut de cet » avis, puiſqu'il nous l'apprend lui-même : » mais l'acte dont je viens de parler, me » prouve que le Roi ne ſuivit pas ſon con- » ſeil, puiſqu'il condamne tous les traités » ſecrets des Sujets entre eux, comme » attentatoires à l'autorité Royale, & con- » traires à la tranquilité publique. D'ailleurs » pourquoi feroit-il des ligues avec ſes Sujets, » & exigeroit-il leur ſerment ? Loin d'en tirer » quelque avantage, ne ſeroit-ce pas retran- » cher autant de ſon autorité qu'il leur en » donneroit, les exciter lui-même, & les » accoutumer par ſon exemple à former des » factions & à fomenter des partis dans ſon » Royaume ? »

Nous remarquerons que ces confédérations qui ſous diverſes formes (a) ſe multiplioient

(a) « En ce tems, dit la Popeliniere, L. X. fol. 370. » Tome I, ſe dreſſerent pluſieurs menées juſqu'à traiter » ligues de part & d'autre, faire grandes aſſemblées en » armes qui causèrent grandes querelles, qui furent » toſt aprés aſſoupies néanmoins. Car le Roy voyant » qu'il y avoit animoſité des deux coſtés, & que peu

en France, peignent fidèlement l'agitation des esprits à cette époque. Il nous semble que la politique versatile de la Reine y contribua beaucoup. Flottant continuellement entre les deux partis, elle inspiroit à tous une juste défiance. Delà les complots, les brigues & ces associations qui à la fin produisirent le *monstre* qu'on nomma *la sainte ligue*. Parmi les preuves de cette *politique versatile*, que l'Histoire reproche à Catherine, nous citerons un événement qui venoit de se passer à Fontainebleau pendant le séjour que la Cour y avoit fait. Car c'est à cette époque qu'on doit placer l'anecdote dont on va rendre compte. Les Ecrivains du temps n'en ont parlé que d'une manière assez confuse. Les détails de de ce fait se trouvent dans un ouvrage (a)

» d'ambition meslée parmy avoit causé le mal, y ob-
» via. En somme la Cour estoit remplie de Députez,
» les uns se plaignans, les autres voulans qu'on am-
» pliast l'Edit de pacification, &c.

(a) Mémoires pour servir à l'Histoire de France, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable dans ce Royaume depuis 1515 jusqu'en 1611. 2 vol. in-8°. Cologne 1719. D'après le titre, on croiroit que ce livre contient au moins l'analyse des faits intéressans depuis 1515 jusqu'en 1570. Il n'en est rien : dix-neuf pages du premier volume sont consacrées à l'histoire d'un intervalle de cinquante-cinq années. Cet ouvr

où il s'eſt gliſſé bien des erreurs & des inéxactitudes. On convient (a) généralement attribué à l'Etoile, ne mérite de fixer l'attention du Lecteur que quand on parvient au règne de Henri III.

(a) L'Auteur des Mémoires qu'on vient de citer, s'eſt trompé ſur la date & ſur le lieu où il a placé cet évènement. En diſant que ce fut à Moulins, il n'a pas fait réflexion que le Cardinal de Lorraine ne parut à cette aſſemblée que pour la réunion prétendue de la Maiſon de Guiſe avec celle de Châtillon : une ſcène de ce genre n'auroit pas été propre à opérer la conciliation projettée. D'ailleurs l'aſſemblée de Moulins ſe tint dans les commencemens de l'année 1566. Les réclamations du Parlement de Dijon, dont le Cardinal de Lorraine fut l'organe, étoient antérieures à cette époque : « Les Eſtats de Bourgogne (lit-on dans » l'*Hiſt. des cinq Roys*, p. 295) aſſemblez à Dijon, » prierent le Parlement de vouloir remonſtrer au Roy » qu'il eſtoit impoſſible de conſerver deux religions » diverſes en un pays. Le Parlement, Auteur de ces » pratiques, envoya l'un des plus affectionnez à la » Maiſon de Guiſe ». Le témoignage de la Popeliniere, & celui de Tavannes viennent encore à l'appui. « Ayant donc, dit le premier, le Roy envoyé Com» miſſaires pour faire obſerver l'édit de pacification, » avint que cette juſſion préſentée aux Eſtats de Bour» gogne tenuz lors à Dijon, les trois Eſtats unis en» ſemble prierent le Parlement de Dijon de vouloir » remonſtrer au Roy combien il eſtoit impoſſible de » contenir deux religions diverſes en un pays. A cette » cauſe, fut deſpeſché homme ſuffiſant pour le faire

que l'événement dont il s'agit eut lieu au retour du Cardinal de Lorraine en France après la cloture du Concile de Trente; & cela dut être au mois de Février 1564. La Reine pour complaire aux deux partis, avoit admis dans le Conseil un grand nombre de personnes. Cette multitude, au lieu d'expédier les affaires, les retardoit par des discussions souvent orageuses. Catherine se choisit donc un Conseil particulier. Sur les plaintes des Protestans, ce Comité chargea le Chancelier (Michel de l'Hospital) de rédiger une déclaration au nom du Roi, qui permit à ceux des *Huguenots* qui habitoient les villes où l'exercice de leur Religion étoit interdit, d'avoir dans leur maison un Ministre particulier. Le Parlement de Dijon excité par les Etats de cette province n'avoit garde d'acquiescer à cette loi favorable aux Protestans, puisqu'il avoit envoyé des Députés réclamer contre l'Edit de pacification même. Ces Députés ne pouvant parvenir au Conseil, s'adressèrent au Cardinal de Lorraine qui

» entendre au Roy ». (*Hist. de France, Liv. X. fol. 375.*) Tavannes raconte dans ses Mémoires, p. 281, « que » connoissant les intentions secrettes de la Reyne, il » fit requérir par les Estats de Bourgogne, que l'édit » de la religion Huguenote n'y fust établi ».

venoit d'arriver. Le Prélat en plein Conſeil dénonça cette loi qui paroiſſoit être l'ouvrage du Chancelier. Tous les membres du Conſeil furent émus d'indignation. « Le Cardinal de » Bourbon (lit-on dans les Mémoires pour » (a) ſervir à l'Hiſtoire de France) ſe miſt » en grande colere, & dit que ce n'eſtoit » bien fait au Chancelier de faire tels Edits » qui n'avoient eſté paſſés au Conſeil, & » puiſqu'on feſoit telles choſes il ne falloit » plus de Conſeil, & que pour lui il n'y » aſſiſteroit plus : lors le Chancelier dit au » Cardinal de Lorraine ces mots : *Monſieur,* » *vous êtes déja venu pour nous troubler,* » auquel ledit Cardinal répondit... *Je ne* » *ſuis pas venu vous troubler, mais empeſ-* » *cher que ne troubliez, comme vous avez* » *fait par le paſſé, Beliſtre que vous êtes...* » Lors le Chancelier répondit au Cardinal » de Lorraine... *Voudriez-vous empeſcher* » *ces pauvres gens, auxquels le Roi a permis* » *de vivre en liberté de leurs conſciences,* » *ne fuſſent aucunement conſolés ? . . . Ouy,* » *je le veux empeſcher,* dit le Cardinal, *car* » *l'on ſçait bien que ſouffrant telles choſes,* » *c'eſt tacitement ſouffrir les preſches ſecrettes;* » *& l'empeſcheray tant que je pourray ; &*

(a) Tome I, p. 12 & 13.

» *vous qui êtes ce que êtes à préſent de par* » *moy, oſez bien me dire que je viens pour* » *vous troubler : je vous garderay bien de* » *faire ce que avez fait par cy-devant...* » Et pareillement M. le Cardinal de Bourbon » ſe courouçant fort audit Chancelier, luy » demanda s'il luy appartenoit de paſſer » quelque Edit ſans le Conſeil (a); & de » fait ſe leverent tous deux en colere, & » entrerent tous deux en la chambre de la » Reyne, qui eſtoit malade, & les appaiſa » le mieux qu'elle put... Et fuſt arreſté par » le Roy & la Reyne que ledit Edit ſeroit » caſſé... »

(a) L'Hoſpital, craignant de compromettre la Reine, dévora patiemment cet affront; mais quelque tems après il ſe vengea du Cardinal de Lorraine. Celui-ci voulant faire recevoir en France le Concile de Trente, l'Hoſpital s'y oppoſa. Comme il motivoit ſon oppoſition ſur les intérêts de l'Etat & de la religion, le Cardinal impatienté, lui dit, « que le mot de religion n'étoit » pas placé dans la bouche d'un homme qui n'en con- » noiſſoit d'autre que de nuire à ſes Bienfaiteurs : en » me recommandant pour l'office de Chancelier (lui » répliqua l'Hopital) avez-vous attendu de ma re- » connoiſſance que je ſacrifierois les droits du Roi à » des intérêts étrangers » ?... Cette réponſe fut un coup de maſſue qui attéra le Cardinal.

(5) Les avis de Montluc, qu'on dédaigna, n'étoient pas ſans fondement. On verra dans les Mémoires de Caſtelnau combien il fut difficile d'ôter à la Reine le bandeau qu'elle avoit ſur les yeux. Peu s'en fallut qu'elle ne fût ſurpriſe par les Proteſtans. Il paroît conſtant qu'on vouloit ſe ſaiſir de ſa perſonne & de celle du Roi. Un Ecrivain (a) favorable aux Proteſtans raconte avec franchiſe « que ſur le » diſcours ordinaire, par lequel on ſe mocquoit des Réformez de n'avoir pas aux » premieres guerres ſaiſi la perſonne du Roy : » *Ce fuſt un axiome parmy eux, qu'il falloit* » *commencer par ce bout, ſi jamais on venoit* » *aux armes* ».

(6) A la recommandation du Connétable de Montmorency, on donna le Gouvernement de Bordeaux & du Bordelois à Henri de Foix de Candale, gendre du Connétable. On le lui accorda avec une pleine autorité, ſous les yeux même de Montluc, qu'on priva ainſi de la plus belle partie de ſon Gouvernment de Guyenne, *en quoi* (dit M. de Thou) *il fut bien récompenſé de ſa diligence & de ſes*

(a) Hiſtoire univerſelle du Sieur d'Aubigné, T. I. Liv. III, p. 209.

ſervices. Montluc (raconte d'Aubigné (a)) *s'eſtoit avancé juſques dans le Limouſin, quand il ſçeut que, pour le rembourcer de ſes diligences, on avoit retranché à la Cour tout le Bourdelois de ſon Gouvernement pour le donner au Comte de Candale, par la faveur du Conneſtable, lors encore vivant.* D'après le récit de Montluc & celui du Sieur d'Aubigné, cet événement, fruit de la faveur & de l'intrigue, ſe paſſa en 1567 (b). Le Connétable de Montmorency étant mort de ſes bleſſures à la bataille de Saint-Denis, qui ſe livra le 10 Novembre de cette année, il falloit que ce démembrement du Gouvernement de Montluc fut antérieur à la bataille en queſtion.

(7) Malgré l'animoſité avec laquelle Montluc pourſuit Henri de Meſmes, Seigneur de Malaſſiſſe, il eſt prouvé par l'Hiſtoire que ce Magiſtrat fut recommandable par l'étendue de ſes connoiſſances littétaires, & par ſon

(a) Hiſtoire univerſelle, Edit. de Maillé, Tome I. Liv. IV, p. 222.

(a) Les Ecrivains qui ont placé ce fait en 1568, ont confondu vraiſemblablement l'époque de la nomination de M. de Candale avec celle de ſon inſtallation dans le Gouvernement dont il s'agit.

habileté dans les négociations. *Il maintint l'honneur & l'autorité de la commiſſion de Sienne* (a remarqué le (a) Laboureur) « non-» ſeulement avec une nation déliée & diffi-» cile, mais encore avec un Gouverneur *in-» gouvernable, le Sieur de Montluc*, qui ne » vouloit pas en ſon tems qu'aucune répu-» tation priſt racine que fort loin de ſon om-» bre, & qui n'en diſtribuoit gueres qu'à » ceux de ſon pays ». Il paroît que ſon premier crime, aux yeux de Montluc, fut de s'être ſignalé dans pluſieurs expéditions militaires, tandis que Montluc étoit allé trouver le Duc de Guiſe, qui aſſiégeoit Civitella. Henri de Meſmes, auſſi brave guerrier, que bon Négociateur, profita de la plenitude d'autorité dont en ce moment il etoit revêtu. Il enleva différents poſtes aux ennemis. il y a appparence que ces ſuccès excitèrent la jalouſie de Montluc. Delà naquit la haine qu'il conçeut contre lui. Ces querelles allèrent juſqu'à Henri II. Peutêtre de Meſmes eſſaya-til de faire ôter à Montluc ſon Gouvernement. Quoiqu'il en ſoit, ſa réputation doit etre à l'abri des inculpations dont Montluc cherche à l'entacher. Nous reviéndrons ſur ſon article dans les Mémoires de Caſtelnau.

(a) Additions aux Mémoires de Caſtelnau, Tome II. page 744.

(8) Cette expédition contre les Proteſtans des iſles de la Saintonge, ſe fit dans le mois de Février 1568. Madaillan Lieutenant de la compagnie de Lauzun, & Perignac frere du Sieur de Pons, en furent les Chefs. Les Rochellois avoient confié la défenſe de ces iſles à Goulennes qui avoit ſous lui St. Fort, & Fiemmelin. Goulennes fut completement battu. Il y perdit la vie avec pluſieurs de ſes Officiers. Fiemmelin, entre autres, (raconte d'Aubigné (a)) « paſmé de coups, fut re-» veillé à coups de ſabots qu'un payſan lui » donnoit par la teſte dans un foſſé, en luy » diſant : *Tu ne mengeras plus mes poules*, » ce qu'il fiſt pourtant depuis, ajoute d'Au-» bigné. » Les Inſulaires eſtonnez de telle perte (lit-on dans la Popeliniere (b)) « ſe » rendirent à compoſition que Pons leur pro-» miſt ; Montluc toutesfois en tira quantité » de deniers, taut pour la récompenſe des » frais qu'il diſoit y avoir fait, que pour ſe » rendre les Chefs, & aucuns ſoldats, qui » toucherent quelques deniers, plus affec-» tionnez à l'avenir. » L'iſle de Ré ſe défen-dit mieux : mais Montluc s'en empara par

(a) Hiſt. univerſelle, Tome I, Liv. IV, p. 322.

(b) La Popeliniere, Hiſtoire de France, Tome I. Liv. XIII, fol. 44, verſo.

ſurpriſe, il y en tira auſſi de l'argent (extrait de la Popeliniere & de d'Aubigné.)

(9) Cette paix ne fut point faite à Chartres, mais à *Long-Jumeau* le 25 Mars 1568. Pluſieurs Ecrivains l'ont appellée la *paix de Chartres*, parcequ'immédiatement après ſa concluſion on la publia dans le camp, qui étoit devant cette ville. Elle eſt connue dans l'Hiſtoire ſous le nom de *la petite paix*: elle ne dura que ſix mois. Il ne faut pas la confondre, comme pluſieurs Auteurs (a) l'ont fait, avec celle qu'on ſigna en 1570 à St. Germain, & qu'on ſurnomma la paix *boiteuſe & mal aſſiſe*. *La petite paix*, dont il s'agit, contenoit en ſubſtance l'édit de pacification de 1563, & annulloit toutes les modifications qui y avoient été appoſées. Nous parlerons de ces différentes paix dans les Mémoires de Caſtelnau. Les éclairciſſements, dont elles ſont ſuſceptibles, conviennent particulierement à cet ouvrage.

(a) Cette confuſion n'eſt point extraordinaire: les deux paix furent négociées par Biron, qui étoit boiteux, & par de Meſmes, Seigneur de Malaſſiſſe. De là vint la dénomination de paix *boiteuſe & malaſſiſſe*: au ſurplus, la paix de 1570 auroit pû s'appeller *la paix perfide*, ſi elle a couvert le projet exécrable de la St. Barthélémy, comme bien des gens l'ont cru.

(10) Jeanne d'Albret, Reine de Navarre & mere de Henri IV, aiant embraſſé ouvertement le Proteſtantiſme, faiſoit tous ſes efforts pour que cette Religion devint la dominante dans ſes Eſtats. Il en étoit réſulté de grands troubles. Charles IX envoia (a) Bertrand de Salignac, Seigneur de la Mothe Fénelon, & Chevalier de ſon ordre, pour appaiſer ces diſſentions. Les Etats de Bearn tinrent : Salignac remplit ſa commiſſion, & fit promettre à Jeanne de ſe rendre inceſſamment à la Cour avec ſon fils. Au lieu de remplir cet engagement, elle le mena à la Rochelle où dejà le Prince de Condé & l'Amiral ſe préparoient à renouveller la guerre. Voici comment la Popeliniere (b) raconte le voyage de cette Princeſſe qu'il date du mois de Septembre 1568. Les détails de ſon récit différent de celui de Montluc, & prouvent que les gens embuſqués par ce dernier, n'auroient pas ſuffi pour arréter la Reine. « Ce fut en meſme temps (dit-il) que la » Royne de Navarre & le Prince ſon fils avec » leurs troupes s'acheminoient au rendé-vous.

(a) Hiſtoire de Navarre, par Favyn, Livre XIV, page 858.

(b) Hiſtoire de France, Tome I, Liv. XIV, fol. 62, verſo.

» Premier que partir ſçachant la difficulté
» du voyage, manda le plus de gens qu'elle
» peut, pour la venir trouver à Nerac, d'où
» elle partiſt le ſixieſme de Septembre; &
» *Tonemarc* (a) ou *Fontrailles* ſon Seneſchal en
» Armagnac, & ſon frere *Montamar* (b) lui
» menerent quelques chevaux & gens de
» pied; delà à Bergerac où elle rencontra
» *Pilles* avec les troupes de Périgord, Querci
» & Auvergne, d'où s'acheminans à Muſſi-
» dan, Briquemaut luy vinſt au devant pour
» l'aſſeurer. Aubeterre & Barbeſieux laiſſez,
» elle ſçeut, venue à Archiac, que le Prince
» de Condé luy venoit au devant; delà ſe
» retirerent à la Rochelle, pour mettre or-
» dre à leurs affaires par une commune &
» générale délibération. *D'Eſcars*, Gouverneur
» de Perigord & Limoſin, & Montluc en
» Guyenne firent leurs efforts pour l'empeſ-
» cher: mais elle eut aſſez de forces avec
» la diligence dont elle uſa, pour em-
» peſcher qu'ils ne retardaſſent ſon voyage.
» Elle menoit (c) trois régimens d'infanterie,

(a) Ce ſurnom de *Tonnemarc* avoit été donné à Fontrailles, à cauſe d'une pièce d'artillerie qu'il avoit enlevée aux Anglois, & qu'on appelloit *Marc*.

(b) Montamat.

(c) Ces forces étoient trop conſidérables pour craindre celles que Montluc chercha à lui oppoſer. Il

que

» que Gaſcons, que des pays prochains, » l'un de vingt trois Enſeignes ſous *Pilles*, » l'autre de dix ſous le Vicomte de *Monta-* » *mar*, & celuy du Vicomte de St. Maigrin » de neuf, & huit cornettes de cavalerie » légere de meſme pays. Sur le chemin elle » fiſt entendre par la Mothe Fenelon au Roy, » Royne, *Monſieur*, & Cardinal de Bour- » bon, les occaſions qui l'avoient mue d'en- » trer & ſe joindre avec ſes enfans en la » cauſe générale de la Religion.

(11) En 1563, *le Pape* (dit la Popelinière (a)) « pour la haine de la réformation

eſt vraiſemblable qu'il ignoroit leur marche; & voilà pourquoi on lui reprocha à la Cour de n'avoir pas empêché cette jonction. Quelques Ecrivains ont dit « que » Montluc avoit été chargé d'arrêter la Reine de Na- » varre, & de l'amener en Cour ». On n'apperçoit pas dans ſes Mémoires la moindre trace de cet ordre prétendu. Si Montluc eût été chargé expreſſément d'une commiſſion auſſi importante, vigilant & actif comme il l'étoit, d'ailleurs n'aimant pas cette Princeſſe, il nous ſemble qu'il s'y ſeroit pris d'une manière différente. Son récit prouve qu'en faiſant épier *Jeanne*, il agit de ſon propre mouvement. Mais en cette occaſion, la Reine, plus fine que lui, concerta bien ſes meſures, & Montluc les pénétra trop tard.

(b) Hiſtoire de France, Tome I, Liv. X. fol. 373. verſo.

» de doctrine, de laquelle Jeanne d'Albret » Royne de Navarre faiſoit profeſſion pu- » blique, fit publier un monitoire à Rome » en Septembre, portant forme d'excomu- » nication & pur abandon de ce qui luy reſ- » toit de ſon Royaume, & autres terres » qu'elle tenoit en Souveraineté, à celuy » ou ceux qui premier les pourroit occuper » & en jouir comme d'un bon acqueſt & » propre héritage à l'avenir; par laquelle » outre ce elle étoit citée à comparoir devant » le Conſiſtoir des Cardinaux dedans ſix mois; » ou en défaut de ce elle eſtoit déclarée hé- » retique, ſes biens confiſquez & abandon- » nez au premier qui les pourroit occuper. » Mais il ne fut paſſé outre à la confiſcation » du Royaume, pourceque le Roi envoya » vers luy s'oppoſer à tel attentat. *Trouvant* » *eſtrange qu'un Magiſtrat ſpirituel, & qui* » *n'a de force légitime* (diſoient les Navarrois) » *que de parolle puiſée des ſaints eſcrits entre-* » *print ſur la Couronne des Roys; amenant* » *par ce moyen infinis ſcandales & inconvé-* » *nients en l'Egliſe plus grands que ceux qui* » *jà la tourmentoient ſi fort.*

(12) Jean de Nogaret, Baron de la Vallette, Meſtre-de-Camp de la cavalerie légère, Lieutenant-Général au Gouverne-

ment de Guyenne, & Capitaine de 50 hommes d'armes, fut le père du fameux Duc d'Epernon. Il mourut dans son château de Caumont le 18 Décembre 1575, âgé de 48 ans. Il se trouva en qualité de Mestre-de-Camp de cavalerie légère aux batailles de Dreux, de Jarnac, de Montcontour, & aux combats de Jasseneuil & d'Arnai-le-Duc. Girard, Secrétaire du Duc d'Epernon, & son Historiographe, donne à cette famille plus de 500 ans d'antiquité dans la Guyenne. Il s'en faut bien que Busbek (a) s'accorde (b) avec lui sur une origine aussi illustre.

(13) Nous n'osons assurer si St. Genies

(a) Busbekius, Epist. XVII. Legationis Gallic.

(b) La Valette fut enterré dans l'Eglise des Minimes de Cadaux : il est représenté sur son tombeau, armé de toutes pièces, avec une inscription qui le fait descendre de Guillaume de Nogaret, Chancelier de France sous Philippe-le Bel. « Je demande (a remarqué sagement M. le Marquis d'Aubais, Tome I des Pièces » fugitives, p. 331) si on ne se distingue pas plus en » faisant connoître ses véritables ancêtres, qu'en se » donnant ceux que l'on n'a pas. La Valette ne pouvoit pas prouver qu'il descendoit de Guillaume de » Nogaret : ce Chancelier avoit été annobli, & avoit » enseigné le droit à Montpellier avant 1280 ».

que Montluc désigne sous le nom de St. Geniés *le vieux*, est le même que celui dont il a parlé précédemment comme père de M. d'Audaux, (a). Ce dernier s'appelloit Jean de Gontaut, Seigneur de St. Geniés, Guidon de la compagnie de trente hommes d'armes d'Armand de Gontaut, Seigneur de Biron, & fut tué devant la Rochelle le 14 Décembre 1562. On éprouve une égale incertitude, pour déterminer si c'étoit lui qui dans la guerre de Toscane fut Lieutenant du Capitaine Avanson.

(14) Jean de Galard de Bearn, Seigneur de Brassac, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de St. Jean d'Angely & de Chatellerault, étoit Chevalier de l'Ordre du Roi. Selon le nouveau Dictionnaire héraldique & généalogique, la Maison de Brassac une des plus anciennes & des plus illustres du Royaume, tire son origine des Comtes du Condomois, issus des Ducs de Gascogne.

(15) Ces Vicomtes étoient au nombre de sept, sçavoir 1°. le Vicomte de Bourniquel

(a) D'Audaux avoit un frère nommé St. Geniés, qui en 1567, étoit Capitaine de gens de pied. (*Olhagaray, Hist. de Navarre, Foix & Béarn, p. 568.*)

(Jean Roger de Comminges, de l'ancienne & illuſtre Maiſon des Comtes de Comminges).

2°. Le Vicomte de Montclar (a) (Bertrand de Rabaſteins.)

3°. Le Vicomte de Paulin (N. de Rabaſteins.)

4°. Le Vicomte de Montaigu.

5°. Le Vicomte de Caumont.

6°. Le Vicomte de Serignan, ou Serignac (b) (Antoine de Lomagne, frère de Terrides.)

7°. Le Vicomte de Rapin.

(16) Le fait étoit exact. *Au lieu de cinq ou ſix mille Beliſtres* qui ſelon les avis de Joyeuſe compoſoient (c) cette troupe, Montluc

(a) En 1570, le Vicomte de Montclar fut bleſſé à l'aſſaut de St. Félix, petite ville du Languedoc. Il mourut à Caſtres de ſes bleſſures. (Voyez d'Aubigné, *Hiſtoire univerſelle, Liv. V., & la Popeliniere, Liv. XXII, fol.* 170.)

(b) D'Aubigné, Liv. V, p. 296, Tome I, l'appelle Serignac, frère de Terrides.

(c) Les détails, dans leſquels nous allons entrer, nous ont paru néceſſaires pour deux objets; 1°. par rapport aux reproches qu'on fit à Montluc de n'avoir pas attaqué cette armée; 2°. parce que, ſans la jonc-

alloit avoir à combattre une armée d'environ vingt mille hommes. Les Chefs du Proteſtantiſme dans le Dauphiné, & dans une partie de la Provence & du Languedoc avoient épuiſé d'hommes ces pays, pour marcher au ſecours du Prince de Condé. « Ils ſe réſolurent » (lit-on dans d'Aubigné (a)) à quitter maiſons, femmes, & pource faire enrôlèrent ſous Acier leur Chef trois cornettes de cavalerie, ſept régiments de pied de 75 compagnies commandées par Montbrun, Anconne, St. » Romain, Mirabel, Blaſcon, Virieu & le » Challar; auxquels ſe joignirent 4 compagnies d'Oroze levées en Provence & pays » d'alentour; inconſinent après dix Enſeignes » ſous Mouvans, la cornette de Valavoile, » & les arquebuſiers à cheval de Paſquier: » de Languedoc marchèrent les quatre régiments de Baudiné, aſſavoir le ſien, celui » de ſon frère, Bouillargues & Ambres; » la cornette de Spondillan avec trois d'arquebuſiers à cheval; de Vivarets & Rouergue deux régiments, le Vicomte de Pana » & Peregourde, & puis cent bonnes ſalades commandées par *Thoras*...» On compte d'Acier avec le Prince de Condé, ce dernier auroit été fort embaraſſé.

(a) Hiſtoire univerſelle, Tome I, Liv. V, p. 270.

toit dans cette armée jusqu'à six mille arquebusiers tous vieux soldats. Quand ils eurent joint le Prince de Condé, *l'Amiral de Coligny* (dit Brantôme) *ayant demandé à d'Acier quelques enfans perdus, vis avec surprise sortir des rangs quatre mille arquebusiers, tous morions gravez & dorez en teste, avec beaux fourniments & arquebuzes de Milan, & tous hommes de bonne façon, de gentille taille & dispos, qu'il n'y avoit rien à redire en eux pour faire leurs charges, & avec cela conduits par de très-bons Capitaines.....* D'ailleurs la marche de cette armée étoit imposante par l'espèce de discipline qui, contre l'usage de ce tems-là, y régnoit. Selon la Popelinière (a), *d'Acier fit pendre six soldats* (b) *qui avoient jà mis le feu au chasteau*

(a) Histoire de France, Liv. XV, fol. 71. verso.

(b) D'Aubigné, Liv. V, p. 271, nous a conservé une anecdote qui montre combien l'enthousiasme & l'esprit de parti modifient en certaines circonstances les préjugés & les opinions. Cette même année l'*Amiral* ayant pris Angoulême, on remarqua à cette reddition la patience de Puyviaut, « qui, en favorisant » quelque butin des siens, souffrist que l'Amiral le » poussast d'un baston. Les courages Courtisans luy » conseillant la vengeance, il respondit : Je souffre » tout de mon maistre, rien de mes ennemis : Je » montre aux miens ce qu'ils me doivent »... Dans

de la Dame de Lioux (belle-sœur de Montluc.) Il ne faut pourtant pas croire que cette marche se passât sans abus ; car à la même page l'Historien qu'on vient de citer, raconte *qu'en quittant Gramant, faute d'eau, beaucoup firent tant boire de vin à leurs chevaux, que le lendemain ils en estoient tous yvres, & des principaux mesmes, lesquels furent contraints mettre pied à terre, & reprendre autres chevaux qui eussent la teste plus asseurée...* Mais nous observerons qu'on ne trouve ni dans la Popelinière qui n'épargne pas les Protestans, ni chez d'Aubigné, ni dans aucun des Mémoires du tems (a) que nous avons comparés, que d'Acier & les siens ayent en cette occasion commis toutes les horreurs dont plusieurs Auteurs les accusent (b). On

tout autre tems *Puyviaut*, obéissant à ce que nous nommons *point d'honneur*, auroit voulu se venger. Seroit-il impossible que les motifs qui désarmèrent son bras, eussent momentanément empêché le brigandage dans l'armée de d'Acier ?

(a) Dans l'Histoire des guerres du Comté Vénaissin, de Provence, de Languedoc, &c, il n'est point question de ces horreurs qu'on leur impute. Péruſſis, Auteur de cette Histoire, qui suit leur marche avec attention, n'en parle pas.

(b) Si les troupes de d'Acier s'étoient livrées à

a écrit que Briquemaut, un de leurs Chefs, mutiloit chaque Prêtre qu'il rencontroit, & qu'il portoit en guise de collier leurs oreilles enfilées. Mais dans le dénombrement des Chefs de cette armée que nous ont transmis Perussis, d'Aubigné, & la Popelinière, Briquemaut n'est point nommé. Ce n'est pas que ces atrocités ne puissent être vraies : nous présumons qu'on a confondu les époques & les circonstances. Il y a un fait dont il faut convenir ; c'est que de part & d'autre la guerre se faisoit avec rage & férocité.

(17) Montluc paroît avoir raison : s'il étoit aisé de détruire l'armée de d'Acier, pourquoi Gordes lui avoit-il laissé passer le Rhône ? Pourquoi les autres Commandants dans leurs départements n'écrasèrent-ils pas ces différens corps, avant qu'ils se réunissent ? C'est que les uns & les autres n'étoient pas en force : ensuite comme on n'auroit point été fâché que Montluc eut demêlé la fusée, on lui adressa de faux avis, dont il ne fut pas la dupe. Néanmoins on (a) lui reprocha de n'a-

ces excès dans leur marche, Montluc en auroit été instruit : croit-on qu'il les eût tus ?

(a) Ces reproches s'accréditèrent d'autant plus, que le jeune Brissac, qui commandoit une partie de l'armée

voir pas ſuivi d'Acier, afin de l'enfermer entre les troupes du Duc de Montpenſier & les ſiennes. Mais on n'a pas fait attention aux lettres de Montſalez qui l'obligèrent de ſe dégarnir ſur le champ de ſes meilleures troupes, pour les envoyer au Duc de Montpenſier. Quoiqu'il en ſoit, ſes ennemis à la Cour profitèrent des bruits qu'on répandit; & ils ne manquèrent pas de le décrier. Probablement c'eſt d'après ces bruits que la Popelinière (a) & Tavannes dans ſes Mémoires condamnent la conduite de Montluc.

(18) Nous nous bornerons à une ſeule Obſervation; c'eſt que les Chefs des deux partis dans ces guerres civiles, dont la Religion fut le prétexte, périrent tous de mort violente. Le Maréchal de St. André eſt pris & tué ſur le champ de bataille. Le Duc de Guiſe meurt aſſaſſiné. le Connétable expire de coups. Le Prince de Condé ſe rend, &

du Duc de Montpenſier, ſurprit un détachement des troupes de d'Acier. Il détruiſit ce détachement. Mouvans & Pierre Gordes, qui en étoient les Chefs, y périrent. Cette rencontre eut lieu en Octobre 1568, immédiatement après que Montluc ſe fut retiré. (La Popeliniere, Liv. XV, fol. 72.)

(b) Liv. XV. *Ibidem.*

un des favoris du Duc d'Anjou lui casse la tête d'un coup de pistolet. Enfin on égorgea l'Amiral à la St. Barthelemy. Les guerres de la ligue qui suivirent, ne furent pas moins funestes à la plûpart des Chefs; & ces catastrophes offrent de terribles leçons aux ambitieux. On prétend (a) que, quand les nouvelles de la mort du Prince de Condé arrivèrent à la Cour (b), le Cardinal de Lorraine (c) dit en riant à Charles IX... *Sire, vous estes maintenant à mon avis en meilleure disposition que vous n'estiez il y a quelques jours? car on vous a tiré beaucoup de mauvais sang.*

(19) La Noue avoit à cet égard une manière de voir bien opposée à celle de Montluc. Le Lecteur jugera laquelle des deux est la plus sage; écoutons la Noue (d).

(a) Hist. des cinq Roys, p. 360.

(b) La Cour étoit à Metz. (*Itinéraire des Rois de France, p. 111.*)

(c) En supposant que l'anecdote ne soit point controuvée, ce Calembour étoit bien indécent dans la bouche du Cardinal. Il ne faut pas confondre ce Cardinal de Lorraine nommé Charles, avec un autre Cardinal de ce nom, qui s'appelloit Jean, & qui eut longtems la confiance de François I. Charles mourut en 1574.

(d) Discours politiques & militaires, p. 38. Discours premier.

« Or (dit-il, avant que la discorde fut chassée
» d'entre nous, & une bonne réformation
» commencée, si faudroit-il encore se donner
» de garde de rentrer en aucune guerre es-
» trangere, sans grande nécessité, ou très-
» belle & juste occasion, ains s'entretenir en
» repos avec ses voisins; car en autre tems
» que cestuy-là on ne peut replanter les
» bonnes mœurs & le bon ordre; & j'estime
» (a) qu'en six années le Royaume se peut
» demi restablir, & en dix du tout. Les grands
» corps, qui sont robustes & bien fondez,
» & qui ont encore des bonnes parties saines,
» se relevent aussi miraculeusement qu'ils se
» sont renversez. Le principal est de bien
» commencer, estant le commencement la
» moitié de l'œuvre... Le sentiment de nostre
» misere nous y doit assez esmouvoir, comme
» aussi doit faire la mauvaise réputation en
» quoy nous sommes parmy tous les peuples
» de la Chrestienté, lesquels nous hayssent
» autant pour les vices qu'ils nous imputent,
» comme par le passé ils nous ont loué pour
» nos vertus. Il n'est plus question mainte-

(a) La Noue écrivoit ses Discours politiques & militaires de 1580 à 1584. Il les composa dans la prison où les Espagnols l'avoient confiné; & la liberté ne lui fut rendue qu'en 1585.

» nant de blaſmer la legereté & l'inſolence
» des François ainſi qu'on faiſoit jadis. On
» paſſe bien plus avant, n'y ayant rien de
» déſordonné & de diſſolu qu'on ne leur
» attribue, ſoit au Gouvernement politique,
» ou aux mœurs. Ce grand Royaume, qui
» a eſté par cy-devant *le réfuge des oppreſſez,*
» *& une eſchole de ſcience & d'honneſteté*, où
» les nations voiſines envoyoient leur jeu-
» neſſe pour s'inſtruire, à cette heure eſt
» par elles appellé *Spelonque* (a) de diſſolu-
» lution, & craignent de s'en approcher.
» Ceux qui vont aux pays eſtranges, peuvent
» eſtre bons témoins (s'ils le veulent con-
» feſſer) des *vituperes* qu'on jette ſur nous...
» J'aurois honte d'eſcrire ce que j'en ai ouy
» dire, voire aux bien modeſtes, qui en
» parloient plus par compaſſion que par
» reproche....)

(20) L'Amiral de Coligny ayant pris le commandement de l'armée Proteſtante après la bataille de Jarnac, auroit eu ſans doute à lutter contre la jalouſie de pluſieurs de ſes collègues ſans la Reine de Navarre qui le tira d'embarras. Cette Princeſſe vint le trouver, avec le Prince de Bearn ſon fils, &

(a) Caverne, ou plutôt cloaque de diſſolution.

le jeune Prince de Condé : elle les préſenta à l'armée Proteſtante; « & là (dit Daubi-» gné (a)) après avoir preſté un ſerment » notable ſur ſon ame, honneur & vie de » n'abandonner jamais la cauſe, en reçeut » un réciproque, & quant & quant fut pro-» clamé *le Prince de Bearn* (b) Chef avec » cris & exultations; les cœurs eſtant mer-» veilleuſement émus par une harangue de » la Reyne, qui meſla d'une belle grace les » pleurs & les ſouſpirs avec les réſolutions; » cette Princeſſe ayant *par les treſſauts de* » *courage effacé les termes des regrets.....* » De ce moment l'armée proteſtante s'appella l'armée des Princes; & perſonne ne conteſta plus à l'Amiral le droit de la commander comme leur Lieutenant.

(a) Hiſt. univerſelle, Tome I, Liv. V, p. 282.
(b) Qui depuis fut Henri IV.

Fin des Obſervations du ſixième Livre.

OBSERVATIONS
DES ÉDITEURS
SUR LE SEPTIÈME LIVRE
DES MÉMOIRES
DE MESSIRE
BLAISE DE MONTLUC,
MARÉCHAL DE FRANCE.

(1) Sans ceſſe Montluc revient à ſon fiſtême de deſtruction : pour rétablir la paix dans l'Etat, il ne connoît qu'un moyen ; c'eſt qu'une partie de la Nation extermine l'autre. Quelle différence dans la manière de voir, de ſentir & de penſer entre Montluc, & la Noue ſon contemporain ? Le premier a toujours à la bouche le mot du farouche Omar... *Crois, ou meurs !* Le ſecond au contraire n'auroit voulu ſubjuguer les hommes que par l'exemple de ſes vertus; mais laiſſons-le parler. « Grands & petits (remarquoit-il » (a)) confeſſent que *la France* eſt fort » malade, & deſirent qu'on la guariſſe : mais

(a) Diſcours politiques & militaires, p. 82. Quatrième Diſcours.

» aux moyens d'y parvenir, il y a entre eux » du diſcord. Car les uns veulent qu'on luy » ordonne de *grandes Enſeignes* (a); pluſieurs » trouvent meilleur qu'on luy baille des me- » decines douces & faciles, & autres approu- » vent les remedes un peu vigoureux. Il faut » en cette contrarieté d'avis chercher celuy » qui nous eſt le plus propre, ſelon l'eſtat où » nous ſommes; *car c'eſt là que giſt le bon* » *jugement, quand on ſçait eſlire ce qui plus* » *profite;* & me ſemble qu'il n'y a rien qui » nous puiſſe mieux guider, pour le trouver, » que l'expérience de ce qui s'eſt paſſé entre » nous, conjoincte avec une droicte prudence, » qui eſt la regle des actions politiques; & » ſous la conduite de ſi ſeures guides, je » commencerai d'entrer en la carriere.

» Quant aux premiers qui ſont ſi violents » en leurs opinions, & ne propoſent que feu » & ſang, il ne ſemble pas que leur inten- » tion ſoit bonne; car encore qu'ils fei- » gnent de deſirer le bien général, ſi eſt-ce » qu'ils cerchent (b) plutoſt leur ſatisfaction & » commodité particuliere, & voyans que la » raiſon fait répugnance à leur nature impé- » tueuſe, ils s'appuyent ſur la force, de

(a) Des remedes violens.
(b) Qu'ils cherchent.

laquelle

» laquelle ils ne s'ayderoient pas mieux,
» s'ils l'avoient en main, que feroit un furieux
» d'une eſpée tranchante. C'eſt une choſe
» eſtrange de voir les hommes au gouver-
» nement des bêtes brutes uſer de modé-
» ration & de patience, & au régime de leurs
» ſemblables, qui ont une ame raiſonnable,
» *& ſont perſuaſibles*, ne ſe vouloir ayder
» que de cruauté. Quand pour la correction
» de ce qui eſt nuiſible, on eſt quelquefois
» contraint de ſe monſtrer rigoureux, cela
» ne tourne à blaſme, ſi les cauſes le requie-
» rent, & qu'on ſoit dépouillé d'appétit de
» ſe venger. Mais de conduire les inſtrumens
» de rigueur avecques paſſions malignes,
» c'eſt gaſter & renverſer tout. Nous l'avons
» bien expérimenté en noſtre pauvre pa-
» trie, qui eſt tellement accablée des maux
» qu'elle a ſoufferts par la rage de ſes enfans,
» *qu'elle ne bat plus que d'une aiſle. Et qu'eſt-*
» *ce qui en a eſté la cauſe, ſinon les conſeils*
» *violents?* Car d'iceux ſont procedez les
» maſſacres, les aſſaſſinats, les recommen-
» cements des guerres, dépopulations, con-
» damnations injuſtes, ſaccagements & autres
» maux; deſquels moyens aucuns diſoient
» qu'il ſe falloit ayder, pour ſauver l'Eſtat de
» ruyne, & pour chaſſer les inconvenients qui

» y eſtoient ſurvenus. Mais enfin on a trouvé
» que ces remedes ont eſté beaucoup pires
» que la maladie, & plutoſt propres pour
» l'accroiſtre, que pour la diminuer. On ne
» doit appeller cela *remedes, ains cruelles*
» *vengeances & deſtructions*, qui ont ravy
» & emporté ce qu'il y avoit de plus excel-
» lent en ce Royaume, à ſçavoir la fleur &
» l'abondance des hommes qui y eſtoient.
» Ceux qui ſe délectent tant de la guerre, &
» qui la perſuadent ſi volontiers; que peu-
» vent-ils dire à préſent qu'ils voyent que
» pour s'eſtre renouvellée par ſix fois, elle
» n'a apporté aucun fruit, ſinon jetter la
» France en déſolation? Mais quoy (diront
» quelques paſſionnez Catholiques) *com-*
» *ment pourrons-nous exterminer ceux de la*
» *nouvelle opinion, ſi nous ne nous aidions*
» *des armes?* Vrayment, Meſſieurs, leur
» pourroit-on reſpondre, il faudroit que pre-
» mier vous euſſiez prouvé *qu'il eſt juſte,*
» *& que c'eſt l'utilité publique d'enſanglanter*
» *vos mains dans les entrailles de vos compa-*
» *triotes, avant que vous permettre une telle*
» *boucherie. Ne vaudroit-il pas mieux que*
» *par douceur vous les fiſſiez venir à concorde,*
» *& par bons exemples de vie vous vous miſſiez*
» *en devoir de les convertir?* Quelques Hu-

» guenots ſe pourroient auſſi trouver, leſquels » offencez des choſes paſſées diroient : *Il ne* » *faut point de paix avec ces Papiſtes, qui* » *nous ont fait tant de maux, que premier nos* » *eſpées n'en ayent fait une cruelle vengeance.* » A ceux-là dirai-je privément.., *Pourquoy* » *n'eſtes-vous laſſez* (veu que tant de gens » le ſont) *de tant de ſouffrances & miſeres,* » *ſans nous faire encore rentrer dans d'autres* » *nouvelles? Faiſons la guerre à nos imper-* » *fections, plutoſt que l'entretenir en noſtre* » *pays; & efforçons-nous d'amolir le cœur* » *de ceux qui nous hayſſent, par inſtructions,* » *plaiſirs & ſervices? Et après Dieu nous* » *donnera une paix aſſeurée :* voilà, ce me » ſemble, qu'on devroit reſpondre à ces gens » qui ſont ſi aſpres au ſang. Quand la guerre » ſe *cerche* (a) d'une mauvaiſe volonté, c'eſt » choſe injuſte; mais quand pour repouſſer » la cruauté, & défendre ſon innocence on » la ſouſtient, on eſt excuſable, d'autant que » la néceſſité y contraint. Mais entre les fu- » reurs des François nulle ne s'eſt trouvée ſi » eſpouvantable que les maſſacres : c'eſtoient » (diſoient aucuns) les derniers remedes » pour remettre la France en union; & » cependant, rien qui ſoit avenu, ne l'a

(a) *S'intente*, ou plutôt *a pour cauſe.*

» tant désunie ; ce qui nous doit apprendre » de n'y retourner plus, pource que les » voyes violentes destruisent, au lieu de » restaurer ; & quand tout est dit, *ceux-là* » *ne méritent pas d'estre nommez réformateurs,* » *ains dissipateurs*..... Une playe, qui » a engendré une grande inflammation & » enfleure en la partie où elle est, si vous » l'irritez par médicaments chauds, il s'en- » suivra putréfaction, puis mortification. Le » mesme nous arrivera, si nous voulons ad- » jouster du feu avecques le feu : le plus » seur est d'user de choses temperées ; & » ceux qui ne le voudront croire, on les » renvoyera à l'expérience (a) pour appren-

(a) Voici (dit encore le sage la Noue, page 56) ce qu'un Auteur de ce tems a escrit, traitant de nos miséres. « La discorde publique a engendré entre nous » l'irrévérence envers Dieu, la désobéissance aux Ma- » gistrats, corruption de mœurs, changement de Loix, » mépris de la justice, l'avilissement des lettres & » sciences. Elle a causé vengeances horribles, mésson- » noissance de consanguinité & parentage, oubliance » d'amitié, violences, pilleries, desgats de pays, sac- » cagemens de villes, bruslemens d'édifices, confisca- » tions, fuites, bannissemens, proscriptions, ruynes » cruelles, changemens de polices, avec autres infinis » excès & tristes à raconter. J'estime que celuy-là parle » selon la vérité, & comme doivent faire bons amis,

» dre d'icelle que, *puiſque tant de cauteres* » *& de ſaignées dequoy on s'eſt aidé depuis* » *vingt-deux ans, n'ont en rien profité, il* » *faut néceſſairement ſe ſervir de moyens* » *diſſemblables.*

(2) On a parlé de Pierre de St. Lary, Baron de Bellegarde, dans une des Notes du cinquième Livre. Son fils Roger de St. Lary, ſuivit d'abord l'état eccléſiaſtique; mais tandis qu'il étudioit à Avignon, il tua un de ſes camarades. Obligé de fuir, il embraſſa la profeſſion des armes. Il commença par ſervir ſous ſon oncle maternel, le Maréchal de Termes, qui le fit guidon de 50 lances

» afin que nos playes, qui ſont très-dangereuſes & » comme mortelles, nous ne les eſtimions pas de ſi » facile cure. Je ne repréſente point tant d'injures » pour reſveiller l'ire de ceux qui les ont reçues : car » mon intention eſt bien autre, qui tend plutoſt de » les arracher de la mémoire de tous; & le fay ſeu- » lement, *afin que voyans noſtre honte, nous ayons honte.* » C'eſt comme ſi quelqu'un monſtroit à un pere ſon » enfant couché par terre, tout ſanglant des coups » qu'il luy auroit donné eſtant en fureur, & luy diroit : » *Regardez à cette heure en bons ſens le bel ouvrage que* » *vous avez fait en voſtre colere : car vous vous eſtes bleſſé* » *vous-meſme.* Ne ſeroit-ce pas le rendre confus & lui » contenir les mains pour l'avenir » ?

de ſa compagnie. Devenu un des favoris de Henri III, ce Monarque le nomma Chevalier de ſon Ordre, & lui donna le grade de Maréchal (a) de France, & de Colonel de l'infanterie. En 1574 St. Lary profitant de ſa faveur, obtint le Gouvernement de Saluces, & plus de trente mille livres de rente en biens d'Egliſe & autres. Les premiers conſiſtoient dans l'Evêché de Conſerans, & l'Abbaye de Gimont. Avant cette époque, Charles IX lui avoit déjà fait accorder par le Roi d'Eſpagne une Commanderie de l'Ordre de Calatrava, ſituée près de ſa maiſon en Gaſcogne, la ſeule (dit Brantôme) qu'il y eut en France : elle valoit annuellement 1500 ducats de rente. St. Lary mécontent de la Cour, & voyant que ſon crédit baiſſoit, ſe retira à Saluces en 1579, avec le projet de s'y rendre indépendant. Henri III, occupé d'autres affaires, & ſurtout plongé dans la molleſſe, ne chercha point à contrarier ſes vues. Le Roi d'Eſpagne & le Duc de Savoye ſoutenoient ſecrettement St. Lary. Il ne jouit pas long-tems de ſa nouvelle Souveraineté : il mourut cette année même. On a prétendu que Catherine de Médicis l'avoit fait empoi-

(a) Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de France & des Grands Officiers, Tome IV.

ſonner. (Liſez les Mémoires ſur la vie du Maréchal de Bellegarde par Secouſſe (Paris 1764 in-12.) Nous reviendrons ailleurs à cet intéreſſant Ouvrage.)

(3) Les circonſtances qui accompagnèrent cet événement, ayant répandu quelques nuages ſur la conduite de Montluc, pluſieurs Hiſtoriens lui ont attribué l'échec qu'eſſuia Terrides. Pour mettre le Lecteur à portée de juger s'il fut coupable, ou non, nous ajouterons au récit de M. de Thou ceux de la Popelinière & de d'Aubigné. On lit dans le premier (a) que le Comte de Montgommery ayant été envoyé par les Princes pour recouvrer le Béarn, ſe joignit avec deux cent chevaux au corps de Proteſtans que commandoient les Vicomtes. Caumont & Montaumar (b)

(a) La Popeliniere, Hiſtoire de France, Tome I, Liv. XVIII, fol. 114.

(b) C'eſt ainſi que la plupart des Ecrivains du tems appellent le Vicomte de *Montamat*, frère de *Fontrailles*. Nous avons remarqué précédemment que ces deux frères deſcendoient des anciens Comtes d'Aſtarac. L'origine eſt illuſtre, ſi l'on en juge d'après ce qu'on lit dans l'*Extrait des Poéſies Provençales*, par M. de la Curne de Ste. Palaye, p. 149 : *Amanieu Des Eſcars* y parle ainſi à un jeune Ecuyer qu'il inſtruit : « Je vous » donnerai le maître le plus courtois qu'on puiſſe

accoururent près de lui ſuivis de quelques troupes. « Preſque la ſeule diligence & grande » ſoudaineté de Montgommery luy aſſura ſon » voyage. Car ſurprenant les garniſons par » une grande promptitude & marcher con- » tinu, trompant les troupes du Mareſchal » d'Amville, Montluc, les Bellegarde pere » & fils, Scipion Vimercat, Negrepeliſſe, » Gohas & pluſieurs autres (tirans ſuite de » neuf cent chevaux & près de quatre mille » harquebuziers qui ne marchoient qu'à jour- » née de camp) fiſt en telle ſorte qu'il par- » vinſt entier juſques à une journée de la ville » de Navarrins, au commencement d'Aouſt, » que Terride tenoit aſſiegée... » Terride inſtruit de ſon arrivée, ſe réfugie à Orthez avec les débris de ſon armée que la peur avoit diſperſée. Montgommery ne lui donne pas le tems de reſpirer. Il l'attaque dans Orthez, & Terride ſe rend... « Montgom- » mery (raconte d'Aubigné (a)) ayant receu

» trouver : c'eſt le Comte d'Aſtarac, à qui je vous » charge d'aller préſenter mes reſpects; comptez qu'en » ſervant bien un tel Seigneur, vous ne ſauriez man- » quer d'acquérir une haute réputation, & de gagner » le cœur de celle que tant aimez, gentil Ecuyer que » vous êtes »...

(a) Hiſtoire univerſelle, Edit. de Maillé, Tome I, Liv. V, p. 294.

» Montaumar, qui commandoit en Bearn, » avec cent chevaux tels quels, s'achemine » ramaſſant toujours ce qu'il pouvoit..., » Auſſitoſt couſtoyé par le Maréchal d'Am- » ville, Montluc, Bellegarde & tous les au- » tres Chefs du pays, forts de quatre mille » fantaſſins & de 800 chevaux, Montgommery » qui de tout tems avoit fait profeſſion de » diligence, en tira cette fois une grande » utilité... Terride ayant pris Oleron, Pau, » Orthez & l'Eſcal, n'avoit plus à digérer » que Navarrins, ville fortifiée à la moderne » ſur le bord du Gave : Terride vouluſt taſter » les ſurvenans par 300 chevaux, & par-là » ſavoir à qui il avoit affaire. Cette troupe » rencontre à ſoleil levant la teſte du Comte » qui avoit campé la nuit dans les villages » près Pau. *Belle-Fontaine*, qui menoit 40 » coureurs, charge à tout ſans marchander...» Les ſoldats de Terride prennent l'épouvante : Montgommery les ſuit l'épée dans les reins, & les culbute juſques dans les rangs de l'armée de Terride. Une terreur panique ſaiſit ceux-cy : tout fuit, les Chefs enfermés dans Orthez ſe rendent. « Ils reçoivent une capi- » tulation (continue d'Aubigné) dont on a » parlé diverſement. Pluſieurs ont ſouſtenu » que la reddition fut faite avec aſſeurance

» de la vie. La verité eſt que Ste. Colombe » tenoit toujours ce langage : mais comme » ceux qui capitulent à la haſte & ſans eſcrit, » font mal leurs affaires, l'eſprit eſtant bien- » toſt bleſſé quand le courage l'eſt... Tant » y a que ceux-cy gardez priſonniers furent » poignardez ſur le mandement de la Reyne, » aſſavoir Ste. Colombe, Pourdiac, Fabas » & Gohas; *de quoy on leur rendit* (a) *cette* » *raiſon qu'eſtant ſujets, & meſmes obligez* » *domeſtiques de leur maitreſſe, ils avoient* » *ſauté ſus à l'affligé...* »

(4) La Crouzette, c'eſt ainſi qu'il eſt appellé dans le journal de Faurin (b), p. 8. Il y eſt qualifié du titre de Guidon du Maréchal de d'Anville. On lit dans ce même Journal qu'il mourut le 15 Octobre 1584, & qu'il étoit poſſeſſeur d'un château de la *Griffoul*, ſitué probablement aux environs de Caſtres. Un Moderne (c), d'aprés l'Hiſtoire du Languedoc par Don Vaiſſette (d), nous

(a) Ce beau raiſonnement du Sieur d'Aubigné ne juſtifie point l'atrocité de ce maſſacre.

(b) Recueil de Pièces Fugitives, &c. Tome III.

(c) Hiſtoire de la Maiſon de Montmorency, par M. Deſormeaux, Tome III, p. 19.

(d) Hiſt. du Languedoc, Tome V, p. 508.

apprend que Jean de Nadal, Seigneur de la Crouzette, avoit été Gendarme de la compagnie de d'Anville. Ce Seigneur à la bataille de Dreux fut renverſé de ſon cheval, & alloit être tué ou pris. La Crouzette met pied à terre, le dégage, & le force de monter ſur le ſien. D'Anville par reconnoiſſance fit ſucceſſivement la Crouzette Maréchal de logis, Guidon, Enſeigne, Lieutenant de ſa compagnie, & l'éleva à une grande fortune.

(5) Philippe de Levis, Seigneur de Mirepoix, *Maréchal de la Foy*. C'eſt un titre d'honneur qui appartient à l'aîné de cette Maiſon. Il lui a été tranſmis par Guy de Levis, premier du nom, qui, s'étant croiſé vers le commencement du 13e. ſiècle, ſous le Comte de Montfort dans la guerre des Albigeois, fut fait Maréchal de l'armée des Croiſés. De là vient le titre de Maréchal de la Foy. Guy de Levis eut pour ſa part de la dépouille des Albigeois, la terre de Mirepoix, & d'autres biens. (*Hiſt. des Grands Officiers, Tome IV, page 18.*)

(6) Louis d'Amboiſe, Comte d'Aubigeoux, nommé improprement *d'Aubigeon* par Montluc. Il étoit Colonel des Légionnaires de

Languedoc, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur des Diocèses d'Albi, Castres, Lavaur & Comté de Pezenas, Sénéchal d'Albi, & Chevalier des Ordres du Roi. Il mourut le 10 Octobre 1614, âgé de 78 ans. (*Histoire des Grands Officiers, Tome VII, page 128.*)

(7) Montluc ne parle point ici d'un projet dans lequel il échoua. Voici comment d'Aubigné (a) raconte l'évènement. « Montluç » fortifié de dix compagnies de Languedoc, » qui voulurent demeurer avec luy, se mist » à travailler luy-mesme, & ayant sceu quelque mécontentement du Capitaine Bassillon, le (b) suborna pour vendre Navarrins. » Cela estant sceu, il fut aussi tué par la » Mothe-Pujant, & tresné par les rues. Cela

(a) Histoire universelle, Tome I, Livre V, page 296.

(b) « Bassillon (dit la Popeliniere, Liv. XVIII, » fol. 114) comme il alloit trouver (Montgommery) » qui l'avoit mandé à Navarrins, fut attaqué, pour- » suivy & tué par Marchastel & la Motte-Pujols, » comme trahistre à son Prince; puis trainé par les » goujats & laquais, fit plutost craindre l'exécution » d'un jugement secret, que la condamnation juste des » fautes qu'on pourroit avoir commises ».

» failly, notre chef Gaſcon, ayant le feu à » la teſte, attrempa la joye des Réformés » par la priſe du Mont de Marſan. *Ce fut une » attaque heureuſe & hardie outre meſure.*

(8) La Loue, Officier diſtingué parmi les Proteſtans, & Maréchal-de-Camp général de leur armée, fut tué près de Montpellier, la nuit du 31 Mars au 1er. Avril 1570. Selon la Popeliniere (a), *& le frere de Laval*, Copiſte de celui-ci, la Loue étoit beau-frère de Fontrailles. *La généalogie de ce dernier*, qui ſe trouve dans l'*Hiſtoire* (b) *des Grands Officiers*, (a obſervé M. le Marquis d'Aubais (c)), *fait connoître Fontrailles, Michel d'Aſtarac, Baron de Mareſtaing & de Fontrailles, Vicomte de Cogolas, qui eut une jambe emportée à la bataille de Jarnac, & qui depuis fut honoré de l'amitié de Henri IV. Il teſta le 9 Octobre 1604, & fut enterré dans le temple de ſa terre de Caſtillon, Diocèſe de Lombez. Mais cette généalogie ne fait mention ni de la Loue, ſon beau-frère, ni d'aucune de ſes ſœurs.*

(a) Hiſt. de France, Liv. XXII, fol. 172.

(b) Hiſt. des Grands Officiers, Tome II, p. 624.

(c) Pièces Fugitives pour ſervir à l'Hiſt. de France, Tome I, p. 296.

(9) Le moulin du Préſident Sevin fut détaché le Jeudi 15 Décembre 1569, à onze heures du ſoir. Il arriva ſous le pont des Huguenots à une heure du matin, le Vendredi 16; & l'impulſion de cette maſſe eut bientôt produit l'effet qu'on en attendoit.

Montluc (dit M. le Marquis d'Aubais (a)) le raconte *comme un des plus beaux exploits de ſa vie, & il auroit été bien fâché, s'il avoit pu penſer qu'il y auroit des Hiſtoriens qui l'attribueroient à d'Anville, ſur le compte duquel il ne pouvoit pas modérer ſa jalouſie.*

(10) Le récit que le Laboureur (b) fait de ce démêlé entre Montluc & le Maréchal de d'Anville, doit trouver ici ſa place. « Qui » euſt laiſſé faire Montluc, *dit-il*, il n'y au» roit eu que luy de véritable vaillant, & » de véritablement fidele à la Religion & à » la Patrie. Il voulut traiter le Maréchal de » d'Anville comme les autres, & trouva en » luy une perſonne ferme & fiere tout en» ſemble, qui le traita luy-meſme d'*Avantu*» *rier*, & contre laquelle ne pouvant rien

(a) Pièces fugitives pour ſervir à l'Hiſt. de France, Tome I, p. 291.

(b) Additions aux Mémoires de Caſtelnau, Tome II, page 130.

» entreprendre à force ouverte, il ne put » trouver d'autre moyen de s'en venger que » par la voye de la Cour, où il n'eſtoit pas » mal aiſé de rendre ſuſpect un homme puiſ- » ſant, & qui dédaignoit les baſſes complai- » ſances, qui n'eſtoit pas bien avec la Maiſon » de Guyſe, & qui avoit pour ennemi mor- » tel René de Birague, Garde-des-Sceaux » de France. Il l'accuſa d'intelligence avec » les ennemis, & le Mareſchal en ayant été » adverti, eſcrivit au Roy cette belle & forte » lettre (a) ». On verra plus loin (dans le

(a) *Lettre du Maréchal d'Anville au Roy.*

« SIRE, la fidélité acquiſe en notre Maiſon, par » les longs ſervices de feu M. le Connétable, qui nous » l'a laiſſée à toute notre poſtérité pour perpétuel » héritage, fera que les impoſtures que Montluc m'a » voulu mettre ſus, le rendront tout autant menteur » que les effets feront foy du contraire. Je dis ceci, » Sire, pour autant que j'ai été fidélement averti que » ces jours paſſés le vénérable Seigneur a envoyé » devers Votre Majeſté le Protonotaire de S. Crapas, » autrement appelié d'Oxfort, pour vous faire entendre, » avec une infinité d'autres menteries qu'il a ſemées » par votre Cour, que les ennemis de votre Couronne » avoient intelligence, par mon moyen, dans deux » villes de mon Gouvernement, à ſçavoir, Toulouſe » & Narbonne; & qu'à cette cauſe, ceux de cette ville » avoient grand' défiance & ſoupçon de moi, qui avoit

texte) la réponſe qu'y fit Montluc d'une manière indirecte.

(11) Charles, Comte ſouvérain de Luxe en Baſſe-Navarre, fut Chevalier de l'Ordre

» toujours retenu M. de Joyeuſe icy, pour donner plus » de commodité aux ennemis d'exécuter l'entrepriſe » qu'ils avoient ſur Narbonne; & parce que cela eſt » autant éloigné de la vérité, comme ſont les autres » inventions avec leſquelles il veut couvrir ſon infi- » délité, il m'a ſemblé, vu les déraiſonnables débor- » demens de ce téméraire impoſteur, que je ne devois » plus différer que avec l'argument d'une telle conſé- » quence, réſervant toujours l'honneur, reſpect & » obéiſſance que je dois à Votre Majeſté, lui promettre » & aſſurer qu'en cet endroit & tout autre que ledit » Montluc a médit de moy au préjudice de mon hon- » neur, il a menti & ment; ainſi que j'eſpere faire » connoître à Votre Majeſté & à tout le monde, avec » l'intégrité de ma conſcience, & particuliérement à » lui, quoiqu'il me faille abaiſſer pour contendre avec » un ſien ſemblable, non avec paroles, dont il fait ſi » grandes largeſſes, mais de ſa perſonne à la mienne, » ſur quoy je me réſerveray à procéder par les voies » qui ſont permiſes. Cependant je me veux promettre » que le temps qui découvre toutes choſes, rendra à » un chacun ce qui lui appartient; mais, d'autant, » Sire, qu'il s'y agit de mon honneur & de votre ſer- » vice, je vous ſupplie très-humblement éclaircir ce » qui vous touche : car quant au mien, je lui feray bien » ſentir que je le priſe & eſtime tout autant, comme

du Roi

du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes. (Voyez Olhagaray, Hiſt. de Foix, Béarn & Navarre, p. 579.) *Il étoit Lieutenant pour le Roi en la Vicomté de Solle, & Gouverneur du château de Mauleon :* ce ſont les qualités que lui donne Ducheſne dans ſon Hiſtoire de la Maiſon de Montmorency, p. 317. On lit dans le Dictionnaire généalogique de M. de la Chenaye-des-Bois, que ce Seigneur, en 1593, maria ſa fille unique à Louis de Montmorency, Seigneur de Bouteville.

(12) Ce ſiège de Rabaſtens, ſi mémorable ſelon Montluc, & dont il s'eſt plu à détailler

» il n'a guères tenu compte du ſien. Commandez-nous » donc que chacun vous aille rendre compte de ſa » charge, & vous trouverez à tout le moins que je n'ay » point rançonné votre pauvre peuple, je n'ay point » violé leurs filles & leurs femmes, je n'ay point tou- » ché à vos Finances; bref, je n'ay fait choſe qui ne » ſoit digne d'un homme de mon extraction & bon » ſerviteur de Votre Majeſté, & nous verrons lors ſi » ſa tête tient auſſi bien que la mienne. Eſpérant ce » bien de vous, je ſupplie le Créateur, Sire, qu'il » conſerve Votre Majeſté en ſanté très-heureuſe, & » longue vie ».

Votre très-humble, &c.

HENRY DE MONTMORENCY.

De Toulouſe, ce 27 Février 1570.

Juſqu'aux moindres circonſtances, n'a pas été vu du même œil par la plupart des Hiſtoriens. Les uns le conſidérant ſans doute comme un exploit peu important, n'en ont rien dit. D'autres en ont parlé, mais fort ſommairement, & d'une manière qui ne donne pas une grande idée de cette conquête. Parmi ces derniers, voici comment d'Aubigné (a) s'exprime. « Montluc avoit eu commande-
» ment redoublé d'aller faire la guerre en
» Béarn : mais les compagnies de Languedoc
» qui l'avoient aſſiſté en ce voyage, obtin-
» drent de luy le ſiége de Rabaſtins, petite
» ville où les maiſons ſervoient de murailles,
» le chaſteau un peu meilleur : la garniſon
» ſe trouvant inveſtie au dépourveu par une
» grande diligence de la *Valette* qui menoit
» l'avant-garde, & n'ayant d'hommes que
» pour le chaſteau, bruſla la ville : le chaſ-
» teau fuſt auſſi toſt en breſche, le premier
» aſſaut très-bien repouſſé par quatre-vingts
» hommes qui reſtoient entiers & n'avoient
» que deux piques : Montluc tranſporté de
» cet affront, conjure ſa nobleſſe de le ſui-
» vre, & donnant à l'aſſaut des premiers, il
» eſt bleſſé à travers les deux joues, en ven-

(a) Hiſtoire univerſelle, Livre V, page 335, Tome I.

» geance de quoy le chaſteau eſtant pris, il » fiſt tout tuer ſans rémiſſion ».

Nous ajouterons à ce récit de d'Aubigné, les réflexions d'un moderne (a), recommandable par ſon excellente critique, mais jugeant quelquefois Montluc avec ſévérité. « Rabaſtens (remarque-t-il) fut emporté » d'aſſaut par Montluc le Dimanche 23 Juil- » let 1570, à deux heures après midi. Il y » reçut une arquebuſade qui lui perça les » deux joues, & lui fit perdre les os de cette » partie du viſage : il en guérit, mais long- » tems après, & fut obligé de porter le reſte » de ſa vie un maſque ſur le viſage. *Comme* » *il prenoit un grand plaiſir à détailler ſes* » *exploits, & à faire des leçons aux Officiers,* » *& des lamentations ſur le peu de récompenſe* » *qu'il avoit reçu de la Cour, il employa 90* » *pages de ſes Commentaires dans ce goût-là,* » *pour raconter le ſiège de Rabaſtens* ».

(13) Ce neveu s'appelloit (b) Jean de Montluc, Seigneur de Balagny, fils de Jean

(a) Notes ſur l'Hiſtoire des guerres du Comté Vénaiſſin, de Provence, &c. (par M. le Marquis d'Aubais) page 300.

(b) Voyez Anſelme, Maréchaux de France, Section 94.

de Montluc, Evêque de Valence, & de Demoiselle Anne Martin : il fut légitimé par lettres du mois de Janvier 1567 : il mourut en 1603, portant les titres de Prince de Cambray, & de Maréchal de France. A peine étoit-il sorti de l'enfance, que l'Evêque de Valence, son père, voulut l'initier dans la diplomatique. Il l'envoya avec Jean Choisnin (a) pour entamer cette célèbre négociation, qui éleva sur le trône de Pologne le Duc d'Anjou (depuis Henri III.) Balagny répondit à l'éducation qu'on lui donna. Mais ce qui doit le plus frapper le Lecteur, c'est de voir quelle étoit à cette époque l'opinion généralement reçue sur le jeune Balagny, & ceux d'une origine semblable. Montluc paroît s'honorer de l'avoir pour neveu.

(a) Il y a quelques détails curieux sur Balagny dans les Mémoires de Choisnin.

Fin du vingt-cinquième Volume.
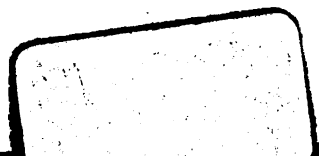
MAR 2 - 1999